00083880

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

T. 9. 2

ITINÉRAIRE

DESCRIPTIF ET PITTORESQUE

DES HAUTES-PYRÉNÉES

FRANÇOISES.

III.

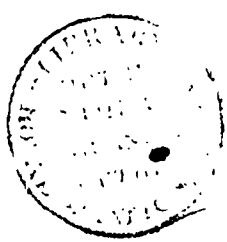

. . . . . Vivifiée par la nature, et revêtue de sa robe de noces, au milieu du cours des eaux et du chant des oiseaux, la terre offre à l'homme, dans l'harmonie des trois règnes, un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charmes, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais.

(J.-J. ROUSSEAU, *les Rêveries*, VIIe promenade.)

ADRIEN ÉGRON,

IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

ITINÉRAIRE

DESCRIPTIF ET PITTORESQUE

DES HAUTES-PYRÉNÉES FRANÇOISES,

JADIS TERRITOIRES DU BÉARN,
DU BIGORRE, DES QUATRE-VALLÉES, DU COMMINGES,
ET DE LA HAUTE-GARONNE;

CONTENANT, outre la description des lieux, l'histoire de ces diverses contrées, et de leurs antiquités; un Précis sur la population, l'agriculture, l'industrie, le commerce; un aperçu sur les mœurs, les coutumes, les sciences, les beaux-arts, la littérature et le langage.

Orné d'une Carte géographique et de Dessins lithographiés.

DÉDIÉ

à Monseigneur le Dauphin,

3880

PAR P. LA BOULINIÈRE,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

SOUS-PRÉFET D'ÉTAMPES.

Vol 3

Tome Troisième.

PARIS,

LIBRAIRIE DE GIDE FILS,

RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N° 20.

1825.

914.489
Boul9t1
83880

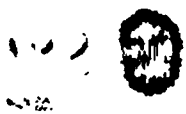

ITINÉRAIRE

DESCRIPTIF ET PITTORESQUE

DES HAUTES-PYRÉNÉES

FRANÇOISES.

QUATRIÈME PARTIE.

DU PAYS DES QUATRE-VALLÉES,

DU COMMINGES ET DE LA HAUTE-GARONNE,

OU

DE LA RÉGION ORIENTALE DES HAUTES-PYRÉNÉES.

CETTE portion des Hautes-Pyrénées n'a pas moins d'attraits, n'offre pas moins de beautés alpestres que celles que nous avons déjà parcourues, au couchant et au centre. Elle est presque toute en nature de hautes montagnes, et n'a que fort peu de

territoire à la racine des monts. Cette seule indication donne une juste idée de son aspect, d'après tout ce qui nous est connu précédemment de la chaîne des Pyrénées, dont nous ne devons que suivre la continuation. Nous donnerons un simple aperçu des territoires situés au pied des Pyrénées, avant de nous enfoncer dans les profondeurs des vallées d'Aure et de Luchon, dignes pendans de celles de Barèges et d'Ossau.

CHAPITRE PREMIER.

Territoires de Magnoac et de Nestes; eaux minérales de Capvern; chasse aux loups.

Le Magnoac, contigu à la région des coteaux du Bigorre, participe à la même nature et aux mêmes dispositions de sol.

La ville de Castelnau Magnoac, chef-lieu actuel du pays, est située entre le Gers et la Gèze, sur la crête occidentale du vallon de *Magnoac*, à onze lieues de Tarbes et de Bagnères.

L'église en est grande et bien bâtie. La maison commune, construite au milieu de la place, est toute neuve. Elle est supportée par des piliers élevés qui forment une halle : c'est un assez bel édifice. Il existe encore à Castelnau un grand bâtiment qui, avant la révolution, étoit un couvent de religieuses. A cette époque, il y avoit aussi un chapitre de chanoines. Près de la ville est un monticule, emplacement d'un ancien château appartenant aux barons de Labarthe. Il n'en reste plus de traces. On a fait des jardins et planté des vignes sur ce tertre, qui offre un magnifique as-

pect. La vue se porte au midi jusqu'à l'origine du vallon que parcourt le Gers; elle s'étend au-delà des confins du département des Hautes-Pyrénées, vers le nord. A l'est, elle repose sur les vastes forêts de Campuzan, Puntous, etc.

La ville de Monléon est agréablement située, entre le Gers et le ruisseau du Cierq, sur la crête orientale du vallon de Magnoac, à douze lieues de Tarbes et de Bagnères.

Cette ville est fort ancienne; c'étoit autrefois le chef-lieu du Pays de Magnoac, suivant les titres et les chroniques du diocèse d'Auch. Il n'y a rien de remarquable. Dans le voisinage, on trouve les ruines de plusieurs châteaux et forteresses féodales.

C'est à *Garaison*, non loin de *Pinas*, chef-lieu de commune peu remarquable, situé dans les landes de ce nom, sur la route de Montréjeau, qu'exista une abbaye célèbre, consacrée à *Notre-Dame* (1). C'étoit un lieu de pèlerinage extrêmement fréquenté, et qu'avoient enrichi de pieux dons, parmi lesquels il s'est trouvé, à la révolution, des heures reliées en maroquin et ornées de diamans: magnifique *ex voto* d'une reine d'Aragon, qui a changé depuis de nature et de destination!

(1) Le trésor de cette abbaye, qui étoit évalué un million, fut offert au roi Louis XV, à titre de secours, dans la guerre de 1765, 1766 ou 1767.

La vallée de Magnoac est parcourue par la rivière du Gers, qui prend sa source dans les landes de *Lannemézan* (1), contiguës, au levant, à celles de *Pinas*, et au couchant, à celles de *Capvern* (2), vaste plateau stérile par la nature de son sol, ou peut-être inculte jusqu'à ce jour, par le défaut d'une industrie convenable, et surtout d'arrosement. Ce plateau n'offre, pour reposer la vue, que quelques défrichemens, espèces d'oasis qui entourent les bourgs que je viens de nommer.

Celui de *Lannemézan* est situé sur la Baize-Devant, tout près de la source du Gers, à huit lieues de Tarbes, et à six de Bagnères. Il ne présente rien de remarquable que sa situation au milieu des landes, d'où lui vient sa dénomination (3), et dont le pacage produit d'excellent veau, supérieur à celui de Pontoise.

Il existe, dans son voisinage, des traces d'une ancienne voie romaine; elle se prolongeoit le long des crêtes jusqu'à Bordeaux, sans traverser aucune rivière, ce qui rendoit les ponts inutiles. On assure que les Romains avoient aussi projeté la

(1) *Lannemézan* au milieu des Landes.

(2) *Capvern*, tête verte.

(3) Lan, lane vouloit dire autrefois plaine, *llana* en espagnol; on disoit anciennement les lanes de Bordeaux, au lieu des landes De là tant de gens de Gascogne qui s'appellent Lanes, Lalane, de Lalane, etc., comme ailleurs on s'appelle Dupré, Deschamps. (M. de Vaudreuil.)

fondation d'un canal le long de cette route. Ils y auroient sans doute détourné toutes les eaux de la Neste. Un tel projet étoit bien digne d'un peuple aussi grand dans ses conceptions, et aussi heureusement entreprenant.

Le *village de Capvern*, situé à l'extrémité occidentale de ce petit désert, acquerra de la célébrité par les sources minérales qui sont à un quart de lieue de distance. Les eaux de Capvern furent, dit-on, fréquentées par les Romains, lorsqu'ils occupèrent Lyon de Comminges, et on a même conjecturé, sur la foi du nom que porte le ruisseau voisin, encore appelé l'*Ene* ou l'*Emme*, que ce pouvoient être les Thermes Onésiens dont parle Strabon; mais nous verrons que les bains Onésiens étoient plutôt ceux de Bagnères de Luchon, bien plus importans.

Nous n'avons point d'analyse exacte des eaux de Capvern, mais elles sont évidemment ferrugineuses; il suffit de les goûter pour s'en convaincre. Leur température est très-foible, et même sensiblement froide au toucher. On la dit pourtant de 19 degrés et demi de Réaumur. Elles sont spécifiques pour les maux d'estomac et ceux causés par le sang, et autres analogues. Les sources étoient recueillies et versées dans des baignoires en marbre, qui y furent placées en 1805 et 1806, époque où il fut ordonné d'utiles réparations à cette ébauche d'établissement, qui étoit susceptible

de s'étendre beaucoup. L'édifice étoit assez mal construit, et il n'y avoit, pour toute habitation, qu'une seule maison. L'emplacement, quoique fort resserré, permettoit des agrandissemens, et il suffisoit d'escarper un peu la colline d'où proviennent les sources pour en tirer meilleur parti, et accroître le concours des baigneurs.

Un assez bel édifice vient de remplacer le mauvais bâtiment où la source étoit recueillie, et des particuliers ont construit quelques nouvelles maisons. Un traiteur qui s'y est établi offre les ressources d'une bonne auberge, aux étrangers que ces eaux attirent maintenant chaque année, au nombre de cinq ou six cents. Il y a une fontaine qui coule en forme de douche, et qui sert pour la boisson.

Le site, quoique sauvage au premier abord, n'est pas sans agrémens. Il seroit aisé de faire des rampes douces pour descendre dans le ravin, au fond duquel coule le petit ruisseau qui naît au sommet de la gorge. Un bois touffu, et susceptible de jolies percées, offriroit des abris charmans et des promenades récréatives.

La vallée de Neste n'est proprement qu'un large et beau vallon, dont l'étendue est d'environ deux lieues en tous sens ; sa situation aux pieds des monts, est comparable à celle de la vallée de *Betharram* et de *Nay*, comme le cours de la

Neste, qui se porte à l'orient pour se perdre dans la Garonne, est en parfaite opposition avec celle du gave de Pau, qui va se jeter au couchant dans le fleuve Adour. Il y a cependant cette différence, que la vallée de la Neste n'est pas aussi près des hautes montagnes que celle de Betharram, et que se trouvant beaucoup plus évasée, elle est moins pittoresque, si l'on veut, mais d'un aspect plus riant encore, et d'une bien plus riche culture (1). C'est un tableau vraiment magnifique, qu'on embrasse d'un coup d'œil, et qui frappe les regards, lorsqu'on arrive de Tarbes, d'Auch ou de Toulouse, à travers les landes de Lannemézan ou celles de Pinas, sur un des points extrêmes du plateau stérile qui domine tout le canton.

Ce vallon est bordé au midi par une superbe enceinte de monts couronnés de bois, et il se continue au nord-est avec la plate-forme, qui se prolonge jusqu'au confluent de la Neste et de la Garonne, sous les murs, pour ainsi dire, de Montréjeau.

La Neste, qui prend sa source dans les montagnes d'Aure, embellit et fertilise aujourd'hui un territoire qu'elle couvrit autrefois de débris des

(1) Il y a d'excellens fourrages, qui servent à nourrir les jumens poulinières de bonne race, et nombre de belles bêtes à cornes. Les communes de Jaunac, Tibiran, Mazères et Saint-Paul, produisent quelque peu de mauvais vin aigrelet.

montagnes supérieures. On en voit encore des échantillons, dans les cailloux de granit qui jonchent tout le vallon (1).

Le bourg de *Nestier*, situé presqu'au centre, est peu considérable. Les principaux villages qui en dépendent sont *Bize-Nistos*, *Saint-Laurent* et *Tuzaguet*.

Le véritable chef-lieu de la vallée de Neste est la ville de *Labarthe*, située sur le ruisseau de Torse, près de la Neste, au débouché de la vallée d'Aure, à huit lieues de Tarbes et à six de Bagnères, par la route de Mauvezin. C'étoit autrefois la résidence des barons de Labarthe, et plus anciennement des souverains d'Aure. Il y existe encore des ruines d'un château considérable, auquel se rattachent de grands souvenirs historiques.

Les montagnes de Bize-Nistos offrent, dans des gorges qui ne font que sillonner la racine des Pyrénées, de beaux marbres, et quelques mines de plomb réputées peu abondantes, qu'on n'a pas tenté d'exploiter. Deux verreries, dont l'une est très-ancienne, existent dans le territoire. On y travaille seulement du verre blanc et du verre de

(1) On fabrique avec les roches de Tibiran et avec celles de Florent, situé à quelque distance, d'excellentes pierres meulières. Les analogues de ces roches, évidemment transportées par les eaux, n'existent pourtant pas dans les hautes montagnes.

couleur verte. Il a existé très-anciennement dans la petite vallée de *Larize*, située entre *Sacoué* et *Nistos*, des *Ferrières*, dont on aperçoit encore les masures et les débris, ce qui fait présumer qu'on exploitoit des mines de fer, dans le voisinage. A *Montégut* se voit une *faïencerie* déjà assez considérable, et susceptible d'une plus grande extension.

Le territoire de Bize-Nistos est très-boisé, et sa situation à la racine des monts, dans le voisinage de grandes vallées et d'immenses landes, en fit de tout temps le repaire de beaucoup de bêtes fauves, et notamment des loups qui s'y rassemblent parfois en grand nombre. Il en est de même de beaucoup d'autres lieux des Hautes-Pyrénées, où les bois et les monts servent de retraite à ces sortes d'animaux. Nous allons, à cette occasion, dire quelques mots de leurs mœurs, de leurs dégâts, et de la manière de s'en préserver ou d'éviter leurs poursuites.

Chasse aux loups.

Chaque année, dans les Hautes-Pyrénées, on accorde plus ou moins de primes pour la mort ou la prise de loups et de louves, qu'on chasse au tir, au courre, et avec des piéges ou lacs; mais le plus souvent, c'est l'effet du hasard ou des rencontres fortuites, et non d'attaques régulières et suivies; la louveterie laisse beaucoup à désirer

dans l'exercice de sa surveillance et l'activité de ses soins, qui devroient être plus fructueux; et, à moins de dévastations, de carnage, qui alarment tout le pays, on ne voit pas les chasseurs se mettre en campagne pour combattre avec mesure et ensemble, cet ennemi des bergeries.

Quelquefois ces animaux se réunissent en grand nombre, et ils font une espèce de chasse régulière aux chevaux et aux bêtes à corne qui paissent, par troupeaux plus ou moins nombreux, les herbages des montagnes. Ceux-ci s'unissent alors par le même instinct, contre leurs ennemis, et prennent l'attitude la plus propre à la défense. Si ce sont des chevaux et jumens, ils forment un cercle, au centre duquel se placent les jeunes poulains, et ayant leur croupe à la circonférence, ils accueillent les assaillans par des ruades qui, assez ordinairement, les forcent à la retraite. Les troupeaux de bêtes à cornes ont peu à craindre les attaques de l'ours ou du loup, isolément. Si un de ces animaux vient à paroître, la première vache qui l'aperçoit ou le sent fait un mugissement, que répètent aussitôt ses compagnes, et toutes ensemble courent sur l'ennemi, qui fuit aussitôt; et s'il y a attroupement de loups, les vaches placent aussi les jeunes élèves au centre; mais elles disposent leur ordre de bataille en sens invers des chevaux, présentant leurs cornes comme des palissades mouvantes, qui rejettent au loin les agresseurs

assez osés pour tenter de forcer une telle barrière. L'âne seul, dans son stupide isolement, est d'ordinaire la victime et la proie de la gloutonne voracité des loups, qui ne craignent pas individuellement de l'attaquer.

Dans les hivers rigoureux, il est assez ordinaire de voir de ces attroupemens menacer les hommes, jusque dans leurs habitations, et porter la terreur dans tout un canton, surtout à la racine des monts et près de l'embouchure des grandes vallées. Alors les armes à feu elles-mêmes deviennent impuissantes, et ces bêtes féroces ne redoutent rien, poussées qu'elles sont par une espèce de rage, et se confiant en quelque sorte dans le grand nombre et la combinaison de leurs attaques. La vitesse de son cheval ne sauroit sauver le chasseur de leur dent meurtrière; et c'est même l'appât du quadrupède, qu'ils regardent comme leur proie, qui les rend si acharnés. Comme dans ce cas ce n'est point proprement à l'homme qu'ils en veulent, celui qui se trouve assailli par une meute de loups, n'a rien de mieux à faire que de leur abandonner sa monture et de fuir à toutes jambes.

Je n'oserois lui conseiller, fût-il même accompagné de gens bien armés, de tenter le combat de Robinson et de Vendredi (1) contre le formidable

(1) Aventures de Robinson Crusoé, vol. Ier, passage d'Espagne en France.

rassemblement de loups qu'ils parvinrent à disperser par le feu redoublé de leur mousqueterie, et surtout par l'adroite traînée de poudre qui finit par les épouvanter. C'est un procédé dont on n'a pas gardé tradition dans les Hautes-Pyrénées, quoique c'ait été vers la vallée d'Aure, ou à son issue, et peut-être dans le voisinage de Lannemézan qu'a eu lieu cette aventure mémorable, en l'admettant comme partie historique d'un roman rempli de charmantes fictions. Il n'est aucun de mes lecteurs sans doute, qui ne se rappelle l'avoir lue dans sa jeunesse, ou depuis encore.

CHAPITRE II.

Vallée d'Aure (1); Sarrancolin, ses grottes et ses marbrières; Arreau; vallée de Louron; hauteurs de Clarbide.

Cette vallée débouche dans la partie du département des Hautes-Pyrénées, qui forme la région des coteaux ou des monticules, et elle se dirige vers le sud-sud-ouest, en déviant fort peu de la ligne méridienne. Son étendue est très-considérable, et ses derniers embranchemens pénètrent jusqu'à la région centrale des Pyrénées, où ils offrent des passages très-fréquentés. La situation de la ville de Sarrancolin à l'entrée de cette gorge, est comparable à celle de Lourdes par rapport à la vallée du Lavédan, à cela près que Sarrancolin se trouve plus avant que Lourdes, dans la gorge dont il est aussi la clef.

De Labarthe à Sarrancolin, on trouve une route large et commode, d'abord pratiquée au milieu

(1) Elle a reçu son nom du vent doux, *aura tenuis*, qui souffle fréquemment.

d'un beau bassin, assez loin de la rive gauche de la Neste, dont le cours, quoique très-rapide, respecte ses rivages. Bientôt on arrive vis-à-vis du village de *Lortet*, situé sur la Neste même. En face de ce lieu, de l'autre côté de la rivière, sont des grottes devenues fameuses par des fortifications qu'on y a bâties dans des temps très-reculés : c'étoit, dans l'origine, des excavations naturelles, dans un roc calcaire très-élevé, faisant partie d'un monticule. Ces excavations se communiquent l'une à l'autre, et il en est qui traversent tout le rocher, et débouchent sur le flanc opposé de la montagne. Un mur d'une solide construction et d'une très-grande hauteur, bouche l'entrée de celle dont l'accès étoit le plus facile, et on y a pratiqué, avec beaucoup d'art, un escalier intérieur qui conduit jusqu'au haut, sur une espèce de plateau où le rocher s'avance et forme plusieurs voûtes assez profondes. Sur le devant de la plate-forme, sont des parapets construits également en pierre de taille, et offrant des embrasures par où, sans doute, on faisoit feu sur les assaillans. C'est un lieu inexpugnable, et d'où l'on domine tout le vallon. Il n'est pas douteux qu'il n'ait servi de refuge aux habitans dans les guerres de la féodalité. La tradition veut que ce soient les Anglois qui aient fortifié ce lieu. On prétend qu'il y a été trouvé des trésors à plusieurs époques; et c'est de là qu'on fait venir l'étymologie du mot

Lortet, *aurum tectum*, or caché. J'en ai rapporté un humérus qui étoit dans une des excavations de la plate-forme, ce qui prouve qu'on y a enterré des morts. On voit, sous la première voûte, une antique croix de bois, posée sur un plateau rond que soutient un socle de pierre. On y tenoit aussi autrefois une cloche, qu'on sonnoit dans les temps d'orage, et à laquelle on attribuoit la conservation des récoltes de tout le canton.

On passe de cette première excavation à une autre plus profonde, par une galerie naturelle qui offre dans son trajet un grand nombre de cavités, et l'on trouve, du côté de l'escarpement du rocher, un arceau en maçonnerie, défendant l'entrée de cette seconde grotte, et formant une porte étroite qu'il étoit aisé de boucher. Sa solide construction est encore cimentée par des troncs de lierre dont la grosseur est de trois à quatre décimètres. Cet arceau est ébréché à la partie supérieure; le reste est parfaitement conservé.

Outre ces grottes élevées, il en est une autre à la base de la montagne, qu'on dit la traverser de part en part, et qui offre des stalactites calcaires très-remarquables. Nous parlerons ci-après de plusieurs grottes de ce genre encore plus intéressantes.

Après Lortet, vis-à-vis de *Hèches*, sur la rive droite de la Neste, est le village de *Hèchettes*, près duquel sont des carrières d'un beau marbre

noir, très-propre aux monumens funéraires. Après le village de Hèches, on continue la route à travers des monts qui, changeant d'aspect à chaque instant, s'exhaussent toujours davantage à mesure qu'on avance, et l'on arrive au bassin spacieux et agréable qui forme la plus belle partie du territoire de Sarrancolin. Plusieurs torrens qui descendent de l'un et de l'autre versant, ont contribué à former les attérissemens de ce vallon, que l'agriculture a su orner de riches prairies, et couvrir de moissons abondantes.

La ville de Sarrancolin est située sur la Neste, à l'entrée de la vallée d'Aure, à dix lieues de Tarbes et à six de Bagnères. Elle est comme resserrée entre deux collines, et c'est, dit-on, ce qu'indique l'étymologie de sa dénomination. C'est un chef-lieu de commune dépendant du canton d'Arreau; c'est aussi un lieu d'étape. Sarrancolin est très-ancien et assez mal bâti. C'étoit autrefois une ville murée. On y voit encore des restes de fortifications et quelques portes. Elle étoit regardée comme la capitale d'Aure. L'église est le seul édifice qu'on y remarque. Elle fut construite par les Templiers et dédiée à Saint-Pierre. Ce patronage lui fut enlevé par les habitans, en faveur d'un prêtre espagnol qui, étant mort à Sarrancolin, devint, sous le titre de *Saint-Ebon*, le patron de la ville. Il y a excité, jusqu'à la révolution, la plus grande ferveur. Les habitations des Templiers n'existent

plus. Il y avoit autrefois un chapitre de chanoines et un couvent de Bénédictins.

Il existe, tout près de l'enceinte de la ville, du côté de l'ouest, une source très-remarquable par sa position et son volume. On la nomme le *Vivier*. Elle sort du creux d'un rocher, et ne tarit jamais. Ses eaux, claires et limpides, servent aux besoins de toute la ville, et suffisent encore pour faire tourner les roues d'un moulin. C'est cette source, avec celle un peu inférieure de *Rebouc*, dont on a voulu diriger les eaux à travers les landes de Lannemézan pour les conduire dans le *Gers*, afin de le rendre navigable. Au-dessus de cette source, il existe une grotte profonde qui a la forme d'un puits. Elle est creusée dans le voisinage d'un ravin à pic, par lequel se précipite, dans certains temps, une cascade qui étonne par son volume et sa rapidité, mais qui n'a jamais qu'une existence très-éphémère. Elle paroît à la suite des grands orages et lors de la fonte des neiges. C'est un phénomène aussi remarquable que sa périodicité est facile à expliquer.

L'un des principaux torrens qui débouchent dans le vallon de Sarrancolin, provient de la gorge de *Béyrède*, qui se dirige au couchant, et au sommet de laquelle est une hourquette par où l'on communique aisément avec la vallée de Campan, à l'endroit nommé *Paillole*. A son entrée, sur le versant gauche, sont les immenses et magni-

fiques, carrières de marbre de Béyrède, un peu au-dessus du village du même nom. Cette gorge est extrêmement boisée sur ses flancs, tandis que vers les crêtes on voit, de distance en distance, des rochers calcaires toutes nues, en forme de barrières; ces roches offrent quelques grottes; il y en a une assez considérable près du village de Jumet.

Le second torrent remarquable vient de l'est, et parcourt la gorge d'*Ilhet*, bien plus étendue que la précédente, et non moins boisée; cette gorge présente aussi plusieurs grottes pratiquées par la main de la nature dans les flancs du versant droit, dont toute la masse est de marbre grossier. J'en ai visité cinq, situées à peu de distance l'une de l'autre, et je ne doute pas qu'il n'en existe beaucoup d'autres, car on remarque dans tout ce voisinage un assez grand nombre d'excavations plus ou moins étendues.

Deux de ces grottes sont peu profondes et peu élevées, on ne peut s'y introduire qu'en rampant, et elles paroissent être la retraite de plusieurs animaux pendant l'hiver. J'ai trouvé grand nombre d'insectes, et notamment des papillons et des araignées, attachés aux parois de ces antres. On y voit quelques stalactites informes, qui ne sont point cristallines. Ces deux grottes sont séparées par un ravin; et elles sont situées à différentes hauteurs. Les deux autres sont de même oppo-

sées, en sorte qu'elles forment entr'elles toutes une croix de saint André, en cette manière ×. Celles-ci sont extrêmement remarquables par leur étendue, et elles offrent chacune des particularités également intéressantes.

La première, qui est en haut et en-deçà du ravin, a la forme d'une tente ; l'entrée en est très-large, et de la hauteur de plus de dix mètres. De cette ouverture au fond, qui est bien moins large et beaucoup moins élevée, il y a cinquante pas. Les parois en sont fort unies et n'offrent que des concrétions calcaires d'une grande blancheur. C'est à l'extrémité, dans une excavation assez élevée au-dessus du sol, que l'on trouve quelques stalactites cristalisées.

La seconde, au contraire, qui est en bas et de l'autre côté du ravin, a une ouverture si étroite qu'on peut à peine y pénétrer. A trois mètres de profondeur environ, elle s'élargit considérablement, et l'on se trouve sur le bord glissant d'un précipice dont le fond est à quatre brasses de profondeur; on ne peut pénétrer dans cette basse-fosse qu'à l'aide d'une échelle ; la voûte irrégulière est assez élevée, et elle se dirige à gauche. Des stalactites de toutes les formes descendent le long des parois, et sont suspendues, comme autant de lampes jusqu'au milieu du cintre; il y en a d'une grande beauté.

La cinquième grotte, encore plus vaste que les

dernières, et présentant des particularités extrêmement remarquables par son étendue, sa division en compartimens, et les formes singulières de ses stalactites, est devenue d'un facile accès par les soins des habitans de Sarrancolin, qui en élargirent l'entrée en 1808.

Il y a quarante ans qu'on exploitoit une mine de fer sur la montagne qui s'élève au nord-est d'Ilhet. L'usine qui servoit à fondre le minéral étoit sur la rive droite de la Neste, entre Sarrancolin et Rebouc, mais la rivière ayant emporté les fourneaux, la mine fut abandonnée; l'abondance des combustibles, la facilité des moyens d'exploitation, le voisinage d'une grande route et d'une rivière flottable, semblent assurer de grands succès aux entrepreneurs qui tenteront le rétablissement de cette usine.

Non loin de l'embouchure de la gorge d'Ilhet, sont les superbes carrières de marbre d'Ilhet, situées en parfaite opposition avec celles de Béyrède. Ces deux carrières, séparées par le vallon, ne sont pas à plus d'un kilomètre de la ville de Sarrancolin, dont les marbres qu'elles fournissent, portent généralement le nom. Au-dessus de la seconde carrière, il en existe une troisième de marbre blanc statuaire, aussi beau qu'abondant (1).

(1) A 1100 toises au sud de Sarrancolin, on trouve la carrière de Camous, où, en 1771, on exploitoit, pour le

En sortant de Sarrancolin, la vallée se rétrécit considérablement, et l'on parcourt une espèce de défilé où la vue est bornée de tous côtés, mais qui conduit au bassin le plus étendu, que l'on rencontre dans l'intérieur des Pyrénées. Le vallon d'Arreau, inférieur à celui d'Argelés auquel il n'est rien de comparable en richesses et en beautés pittoresques, est plus enfoncé dans la chaîne des monts; les pentes y sont moins douces et le climat plus froid; les montagnes y ont un aspect plus sévère et un caractère plus agreste; mais que de richesses pastorales et industrielles l'on trouve dans ce territoire dont les divers chefs-lieux, *Cadeac*, *Ancizan*, *Guchen*, *Vielle*, *Saint-Lary*, sont entourés de nombreux villages qui participent à tous les avantages de ces chefs-lieux! C'est le centre du commerce de toutes les vallées aboutissantes et des contrées voisines; c'est l'entrepôt qui verse en Espagne l'excédant de leurs productions, et qui en reçoit d'autres en échange, pour être employées dans des manufactures qui existent sur les lieux, ou pour passer dans l'intérieur de la France.

La ville d'*Arreau*, située au confluent de la Neste de Louron et de la Neste d'Aure, entre des monticules qui sont comme les racines des

compte du roi, un marbre blanc et gris, veiné de rouge. (Dietrick.)

monts supérieurs qui la dominent de toutes parts, est à 12 lieues de Tarbes; cette ville tire son nom des Arrevasces qui, après avoir conquis la vallée d'Aure, la bâtirent, ainsi que Cadeac, Grézian, Azet, Sansan, Bourispe, et autres châteaux de la vallée d'Aure; elle s'embellit d'une manière remarquable, et chaque année, pour ainsi dire, grâce aux progrès de l'industrie, par les soins de l'administration municipale et le goût des principaux habitans.

On y remarque l'église paroissiale, qui a appartenu aux Templiers, et celle de Saint-Exupère, jolie petite basilique, construite depuis plusieurs siècles, par les habitans du pays d'Aure, en l'honneur du célèbre évêque de Toulouse (1), contemporain de saint Jérôme, qui étoit né parmi eux, et envers qui la dévotion publique n'a cessé d'être très-fervente. Le bâtiment de l'hospice, construit dans la révolution, est devenu depuis quelques années une superbe manufacture de draps du pays, digne d'être encouragée; une belle halle est située sur la principale place, susceptible d'embellissemens projetés; des maisons particulières sont nouvellement achevées et décorées de marbres du pays; nous citerons

(1) Mort à Blagnac, près Toulouse, le 28 septembre, environ l'an 448. Les reliques de ce saint, douées du don des miracles, furent transportées, un siècle après, dans l'église de Saint-Firmin, le 14 juin.

celle de M. Feraud, et celle de M. François Ducuing, qui offre des colonnes d'un marbre rouge veiné, extrait de la carrière de la Courbière, située au couchant du vallon, et au bas du pic d'Arbison. Du côté opposé, la carrière de Grézian fournit un marbre d'un blanc sale mais assez fin.

Vallée de Louron ; hauteurs de Clarbide.

Cette vallée, dont l'embouchure éprouve une sorte d'étranglement subit par des rochers escarpés qui la bordent, acquiert bientôt une grande largeur, qu'elle ne perd qu'après s'être élevée jusqu'à ces monts couverts de neige qui occupent le centre des Pyrénées ; elle se dirige au sud sud-est, et va confiner avec les derniers embranchemens de la vallée d'Aure, et ceux de la vallée de Luchon.

Après un défilé de peu d'étendue, on trouve, en remontant la Neste, le long de la rive gauche, un immense vallon dont le sol nivelé et entouré de pentes fort douces, présente une riche culture et de nombreux villages, qui étonnent par leur grandeur et leur population. Presque toute la vallée se présente sous le même coup d'œil, et la vue va se reposer sur l'imposant amas des monts, dont les sommités dominent majestueusement le fond de ce grand et riche bassin.

Bordères, *Vielle*, *Loudervielle* qui possède des carrières d'ardoise, dont il se fait un grand commerce hors du canton, et où l'on trouve une source minérale, *Génos*, dont le voisinage offre aussi de belles carrières d'une ardoise très-douce, de couleur grise, et parfois nuancée de vert, sont les chefs-lieux de cette vallée; les nombreuses habitations qui les entourent, et qui sont situées sur les deux amphithéâtres que présentent l'un et l'autre versant, paroissent en être des dépendances.

Le village de Bordères, centre du pays de Louron, situé sur la Neste, à une lieue d'Arreau, est un chef-lieu de canton. Il y avoit autrefois, au milieu de ce village, un grand monument féodal, espèce de forteresse colossale, bâtie en pierre de taille, entourée d'un rempart fort élevé, et d'une grande épaisseur. Dans l'intérieur étoient le logement du maître, une prison à deux étages, et un cachot qui, par une porte, communiquoit avec le fossé extérieur. Un incendie, qui eut lieu en 1740, brûla la toiture de cet édifice, avec tout le village. Les ravages du temps, et les efforts des habitans dans la révolution, ont contribué à le faire tomber tout-à-fait. Il correspondoit à trois autres forts moins considérables, placés de distance en distance, et qui s'étendoient jusqu'à l'extrémité de la vallée, vers le sud.

On attribue la construction de ces forts, aux

Vandales ou aux Sarrasins. Les rois d'Aragon les ont occupés dans le treizième siècle, et notamment le château de Bordères, d'où *don Roger d'Espagne*, fils cadet du roi d'Aragon, dicta des lois à tous les pays voisins, pendant plusieurs années. Son fils aîné s'allia à la maison de Montespan, qui fut réunie à celle d'*Hector-Pardaillan-Gondrin*, d'Antin; et *Madeleine-Julie-Victoire*, fille aînée de celui-ci, épousa *Astorg-Crussol-Duzer*.

C'est vis-à-vis de Vielle, dont le bassin rivalise avec le précédent, que commence le sentier qui, en traversant la Neste à l'aide d'un pont, conduit à la belle route de *Peyre-Sourde*. Ce port, élevé de 788 toises, selon M. Charpentier, est un passage très-commode, par où l'on peut se rendre dans la vallée de *Larboust*, et de là dans celle de *Bagnères de Luchon*, département de la Haute-Garonne. Le chaînon de montagnes qui sépare la vallée de Louron de celle de Larboust, est traversé par une superbe chaussée, dessinée en rampes douces et régulières sur les deux pentes opposées. Du sommet de ce chaînon l'on voit, sous l'aspect le plus favorable et le plus séduisant, cette vallée de Louron, qui ne le cède en rien à tout ce que les Pyrénées offrent de plus attrayant, et qui excite encore l'admiration, même lorsqu'on vient de quitter le bassin d'Arreau; là on mesure des yeux l'immensité des monts qui la bordent au midi, et l'on jouit de ces transitions

brusques et inattendues qui sont particulières à la région des montagnes, et qui causent des émotions si délicieuses.

Des sommités hérissées d'aspérités, dégradées par la main du temps; de vastes et antiques forêts de sapins, placées à des hauteurs que l'homme ne peut atteindre, et qui servent de repaire aux bêtes féroces; des pâturages placés au-dessous et étendant jusqu'au fond de la vallée leurs vastes tapis de verdure, sur lesquels se dessinent, sous mille formes diverses, les champs que l'industrie a consacrés à d'autres genres de culture, et les modestes cabanes d'un peuple pasteur, posées, sur un plan incliné, loin de l'atteinte des torrens, qui ne respectent pas toujours leurs limites: tout cet ensemble offre un aspect enchanteur. L'on voit au-delà de Loudervielle, et au-dessus de Génos la vallée se resserrer considérablement, et devenir de plus en plus étroite, à mesure qu'elle s'élève davantage; c'est au pied d'une montagne très-haute nommée le Pic du Midi de Génos, qu'elle se divise en deux branches resserrées; celle du côté droit conduit au port de *Lapez*, dont les roches sont de schiste micacé, et auquel M. Charpentier donne 1265 toises d'élévation; l'autre se dirige vers le port de Clarbide (1), encore plus élevé.

Entre ces deux embranchemens, au pied du

(1) *Clara Viste* en patois, claire vue, ainsi nommé à cause de l'éclat resplendissant de ses neiges.

superbe pic de Génos, qui domine le joli bassin du même nom, est un vaste désert parsemé de sapins, les uns en touffe, les autres isolés, et entourés de débris causés par les avalanches. Les deux gorges sont semées de fragmens de roches, les uns granitiques à cristaux de felds-path, roulés par le torrent de Clarbide; les autres calcaires et argileux, qu'entraîne celui de Lapez. Ces deux passages débouchent l'un et l'autre dans la vallée de *Gistau*, en Espagne; ils sont très-difficiles, et même dangereux, celui de Clarbide surtout. Ils ne sont pratiqués que par les montagnards, qui les traversent à pied. Les neiges les ferment pendant une partie de l'année, et les ouragans y sont fréquens et terribles, en toutes saisons. Entre le port de la Pèz et et celui de Plan, on remarque le pic de *Batou* ou de *Biedous*, tout de schiste micacé, qui a 1566 toises d'élévation, selon MM. Reboul et Vidal.

Les montagnes voisines du port de Clarbide offrent comme celles d'Oo, de vastes champs de neige, de larges bandes de glace, et paroissent dans un état de destruction qui rend la vue de ces lieux aussi triste qu'imposante. A une haute élévation, se trouve le beau lac de Clarbide, vulgairement nommé *Gourgue* (1) *de Caillahouas*, très-abondant en poisson: trois autres lacs, appe-

(1) Gourgue, terme du pays qui veut dire fange, bourbe, flaque d'eau.

lés la *Gourguette* (petit lac) de *Pouchergues* et d'*Aigues-Tortes*, se surmontent les uns les autres et versent leur superflu dans le premier : magnifiques jeux d'eau, qui forment le pendant de ceux qu'offrent les lacs qui se déchargent dans celui de Séculéjo, en Larboust.

« On a fait dans le port de Lapez, une étrange tentative. Des entrepreneurs avoient conçu l'idée de percer la montagne, dans sa hauteur moyenne, d'un long couloir qui déboucheroit au milieu des forêts de la vallée espagnole de *Gistau*, et par lequel ils entraîneroient facilement les sapins dans la vallée de Louron, d'où les débouchés étoient faciles. Le succès de cette entreprise auroit eu pour la vallée de Louron bien des avantages, indépendans de celui que l'on en attendoit; mais elle étoit au-dessus des forces de ceux qui la tentèrent. J'ai vu ce qu'il y a de fait; cela se borne à une galerie horizontale d'environ deux cents pieds de longueur sur une trentaine de large, et un peu moins de hauteur. Elle est creusée dans des couches de schiste dur, dont la situation n'est pas fort éloignée de la perpendiculaire. Les eaux y filtrent de toutes parts, et forment au fond une jolie cascade, en sortant de la partie supérieure de la galerie, dont l'excavation, se faisant par degrés, étoit plus avancée en haut qu'en bas, lorsqu'elle fut abandonnée; en sorte que le ruisseau semble jaillir d'une niche et tombe ensuite du haut

d'une table de pierre, de plusieurs pieds de haut; parcourt la galerie et se précipite dans les profondeurs qui sont au-dessous de son ouverture. . . .

. . . . . .

On avoit taillé dans le roc un chemin large et commode qui conduisoit à l'ouverture, et s'élevoit au-delà, jusqu'à une maison bâtie un peu au-dessus pour l'usage des ouvriers. Il y a peu d'années que le projet est abandonné, et déjà je ne trouvai plus de traces de la route. . . . . .

. . . . . Les habitations les plus élevées des bergers sont à une lieue au-dessous de cette galerie : elles ne peuvent être occupées que depuis la fin de juin jusqu'au 15 d'août; elles sont donc à peu près dans la même température que les habitations les plus hautes des bergers des Alpes, et vu la latitude et la moindre accumulation des neiges, dans une situation sensiblement plus élevée au-dessus du niveau de la mer (1). » Revenons au principal embranchement de la vallée d'Aure.

(1) M. Ramond, Observations faites dans les Pyrénées en 1787, p. 153, 154, 155.

CHAPITRE III.

Suite de la vallée d'Aure; bassin de Vielle et de Saint-Lary; val de Riou-Majou; ports de Cavarrère, de Plan, et d'Ourdissette; grande route projetée de France en Espagne; val d'Aragonet; hospice de Chaubère; port de Vielsa, et autres passages.

Après avoir quitté Arreau, on continue à côtoyer la rive gauche de la Neste, et l'on voit bientôt le vallon se rétrécir considérablement, près du village de *Cadeac*, surmonté d'une vieille tour féodale, et au-delà duquel sont les sources sulfureuses froides, du même nom, situées de l'un et de l'autre côté de la rivière. Celles du couchant, quoique moins fortes peut-être que celles du levant, ont été le plus en usage. On lit dans une vieille chronique que Jeanne, fille du roi Jean, reine de Navarre, attaquée de la lèpre, y trouva en 1350, la guérison qu'elle avoit envain cherchée à Bagnères et à Cauteretz; en reconnoissance, elle y fit bâtir un établissement, pour qu'on pût commodément en faire usage. Le fameux médecin et chimiste Baglivius, qui étoit à la suite de la princesse, « voyant la cure, pour ainsi dire miraculeuse,

à l'endroit de cette reine, se crut obligé de prendre la peine de faire l'analyse de cette eau. » Ce établissement tomba en décadence, et fut même incendié, dit-on, par jalousie de sa prospérité, mais on ne sait quand. Ces eaux recommencent à être fréquentées par les étrangers; elles ont produit, pour l'âcreté du sang, les maux d'estomac, les obstructions, des effets salutaires bien constatés.

Non loin de là, sur le bord de la Neste, est un terrein bas et plat, appelé *camp de Bataillé*, le champ de bataille, du temps des Maures, dit la tradition; bientôt se présentent les deux villages d'*Ancizan* et de *Guchen*, entre lesquels Sance Abarca bâtit, dit-on, le château de son nom, en 1012, sur les tertres qui sont vis-à-vis de la Hourquette. Ces villages se touchent pour ainsi dire, et correspondent à la partie la plus évasée du vallon. Sa grande largeur est due aux attérissemens formés par divers torrens qui viennent des versans opposés, et dont les plus remarquables sont ceux qui descendent à droite des flancs hérissés du pic d'Arbizon, qu'on peut aborder, soit par la *Hourquette d'Ancizan*, soit par la *gorge d'Aulon*, où sont des carrières d'ardoises récemment mises en exploitation, et de marbre vert et blanc analogue à celui de Campan.

On remonte cette petite gorge assez étroite, jusqu'à la *Serra*, vis-à-vis le village de *Soulan*; puis

on gravit les vastes pâturages de *Mont-Arroui*, montagne dans le voisinage de laquelle est une mine de cuivre et argent, anciennement exploitée, et l'on se trouve à égale portée du pic et de la montagne de *Port-Viel*, qu'on traverse pour aller à Barèges, en laissant à sa gauche l'*Oule de Vielle*. Cette oule est un vaste cirque de forme elliptique, traversé du nord-ouest au sud-est par un ruisseau très-poissonneux, qui tire sa source d'un lac situé près de Port-Viel; le grand diamètre de ce cirque est d'environ 2400 mètres; le petit en a 1000 à peu près. Il seroit aisé d'établir par ce trajet une route de communication entre Barèges et Arreau, et l'on pourroit, dans l'été, aller en un jour, à travers les sites les plus imposans et les plus pittoresques, des bains de Barèges à ceux de Bagnères de Luchon.

A l'opposite de Guchen, se voient plusieurs villages, entr'autres celui de *Basus* dont le voisinage fournit un marbre commun, et bientôt le vallon se rétrécit encore un peu, pour se rélargir de nouveau et former le beau bassin de *Vielle* et de *Saint-Lary*. Deux torrens peu considérables viennent y aboutir à droite et à gauche, pour se perdre dans la Neste, ce sont le *Riou de Soulan* et la *Mousquère*. Entre Vielle et *Agos* sont de belles et abondantes carrières d'ardoise d'un gris foncé; du côté opposé, près de *Bourispes*, sont d'autres carrières de même nature. Cette dernière partie

du vallon se prolonge jusqu'au-delà de Saint-Lary, et c'est des hauteurs qui avoisinent cet endroit, qu'on peut voir, sous la plus agréable perspective, tout le bassin de Vielle et sa continuation avec celui de Guchen et d'Ancizan; la vue s'étend même jusqu'à Arreau, dans certaines positions, notamment sur le *plateau de Saillan*, à l'est. On peut communiquer de ce plateau avec la vallée de Louron par la *Serra d'Azet*, qui a 804 toises d'élévation, selon M. Charpentier; ce trajet, assez fréquenté, offre une carrière d'ardoise herborisée.

Le *Bourg de Vielle* est situé tout près de la Neste, à deux lieues d'Arreau; les Templiers y ont possédé autrefois une chapelle, de même que dans les lieux voisins, d'Ancizan, Guchen, Agos, Vignec et Saint-Lary (1), près duquel est Sainte-Marie du mont Carmel; on voit aussi à très-peu de distance, quelques ruines de l'ancien château d'*Arnaud*, où résidèrent, en premier lieu, les comtes d'Aure; ce lieu porte encore le nom d'Arnaud dans le pays.

En sortant de Saint-Lary, la vallée n'est plus qu'une gorge étroite dont les versans, couverts de sapins, présentent l'aspect le plus sauvage; on monte assez rapidement d'abord, et l'on suit la rive droite de la Neste dont les eaux coulent avec

(1) Ce village est élevé au-dessus de la mer de 400 toises selon M. Charpentier.

fracas, au milieu des roches qu'elles ont creusées profondément. A trois quarts d'heure de distance, est le petit bassin de Tramesaïgues, qui présente le village du même nom, sur un plateau assez élevé; c'est en ce point que la vallée se bifurque, et que se trouve le confluent des deux Nestes qui proviennent de l'un et de l'autre embranchement.

De Vielle on peut se rendre à Tramesaïgue sans passer par Saint-Lary, en restant sur la rive gauche de la Neste et passant par le village de *Vignec*, situé à l'embouchure de la *gorge de Soulan*. Le chemin pratiqué sur une corniche assez étroite, est plus court, mais moins uni que celui du versant opposé; leur jonction se fait par un pont, sous lequel se précipite la Neste d'Aragonet ou de l'embranchement principal.

Val de Riou-Majou.

L'embranchement qui se dirige à gauche s'appelle *val de Riou-Majou*, et il s'étend jusqu'à la crête centrale. Pour atteindre cette gorge, on peut tourner le flanc de la montagne avant d'arriver au pont de Tramesaïgues, et gagner les hauteurs qui dominent le torrent sur sa rive droite; mais le chemin le plus usité et le plus facile passe sur l'autre rive. Le premier sentier est étroit et fort inégal jusqu'au premier pont, sur lequel on passe pour arriver à la rive gauche du torrent, et

qui est le point de réunion des deux chemins. Tout près du pont est une source très-abondante, qui sort de l'anfractuosité d'un rocher, presqu'au niveau de la Neste. De ce point, le chemin devient plus large et plus facile, et l'on monte presqu'insensiblement. Bientôt on voit à droite un torrent qui descend d'une gorge fort étroite qui porte le nom d'*Arré*. Elle est dominée par deux pics de même nom : l'un a 1504 toises et l'autre 1485, selon MM. Reboul et Vidal. Peu après on passe un second pont, puis un troisième, en face duquel, à droite, est la gorge de *Baricau*, qui présente plusieurs pics très-aigus, couronnés de sapins. On se trouve alors presqu'au bout du défilé, et l'on arrive bientôt à un petit vallon nommé *Frédérancou*, dont les attérissemens sont dus à un torrent assez considérable qui provient de la gorge de *Péguerre*. Cette gorge se dirige à gauche, et se divise en plusieurs embranchemens qui se terminent à la crête centrale. Elle offre d'excellens pâturages d'un facile accès. On y fait de très-bons fromages. Là se voient les plus belles forêts de cette vallée, autrefois si abondante en bois de mâture (1). Elles offrent un mélange de hêtres, de-

(1) Vers 1667, le nommé Agède traita pour la fourniture de 800 mâts, 15 milliers de grandes planches de sapin, et 100 millions d'autres planches à exploiter dans les forêts de la vallée d'Aure. (M. Dralet.)

Une inspection faite dans la seule vallée d'Aure, en 1751,

sapins, de pins et de bouleaux, comme celles qui couvrent le flanc de la montagne dans tout le trajet de la gorge. Les diverses nuances de verdure qui en résultent produisent un effet admirable. Il faut une heure et demie pour arriver de Tramesaïgues au bassin de Frédérancou, qui est couvert de pâturages et de granges.

En sortant de ce bassin, on trouve un nouveau défilé, plus étroit encore que le précédent et d'un aspect aussi plus sauvage. On le parcourt par un sentier assez facile, qui domine la rive gauche de la Neste, et l'on arrive, après trois quarts-d'heure de marche, au dernier bassin de cette gorge. Ce bassin porte le nom d'*Oule*, et il est en effet circonscrit par une enceinte semi-circulaire, comparable à celle de Vignemale, mais d'une étendue beaucoup moins considérable.

Ici les flancs des montagnes, jusqu'à leurs sommités, sont recouverts d'arbres et de végétation. Le fond du cirque est une vaste prairie au centre de laquelle est situé le bâtiment nommé *Hospice*. Ce bâtiment sert de retraite et d'abri aux voyageurs qui passent en Espagne, ou qui en viennent par cette gorge, la plus fréquentée de toutes celles que présentent les Hautes-Pyrénées.

reconnut en ces forêts trois mille mâts des premières dimensions, mille billons et une grande quantité de petites mâtures. (Voyage dans les Pyrénées, par M. Picqué.)

Les eaux qui se réunissent dans ce bassin pour former le *Riou-Majou*, proviennent d'un premier torrent qui descend du côté droit du cirque, et qui porte le nom de *Riou-de-Loulo*; c'est le plus foible des trois. D'un second torrent qui provient du centre même du cirque, et qui porte le nom de *la Sancaria* ou *Riou-Majou*; c'est le plus considérable; enfin d'un troisième torrent qui provient du côté gauche du cirque, et parcourt une gorge très-étroite, nommée *Cavarrère*. Celle-ci présente à son sommet un petit cirque que l'on nomme pour cela, en termes du pays, *Cortail*, petite cour, petite oule; c'est de là qu'on arrive au *port de Cavarrère*, dont l'accès est assez facile.

En remontant le torrent du Riou-Majou, ou de la Sancaria, on trouve le *port Deplan*, par où l'on passe ordinairement en Espagne. Il a 1151 toises d'élévation, selon M. Ramond. Dans son voisinage, il en existe un autre que l'on nomme *port d'Ourdissette*, situé plus à l'ouest, et moins élevé de cent trente mètres que les précédens.

C'est par ce dernier port que devoit passer la route nouvellement projetée, laquelle ouvrant la communication la plus directe de Paris à Madrid, uniroit le canal du Midi à celui que les Espagnols ont commencé le long de l'Ebre, pour joindre l'Océan et la Méditerranée; établiroit d'importantes relations commerciales entre les provinces des deux versans des Pyrénées, et facilite-

roit l'exploitation et l'importation des immenses forêts de sapins et de pins, propres aux constructions navales, qui couvrent tout le versant espagnol dans la vallée de Gistau. C'est pour cet objet majeur et digne de la sollicitude du gouvernement, que plusieurs compagnies ont proposé d'exécuter à leurs frais un chemin d'exploitation. La dernière vouloit faire passer ce chemin par le port de Cavarrère, derrière lequel sont situées deux de ces forêts.

Il fut ordonné en 1810 de faire examiner par un ingénieur des ponts et chaussées, si, au lieu d'un chemin d'exploitation, il ne seroit pas possible de pratiquer une route commerciale. M. Morisset Dubreau, envoyé de suite pour répondre à cette grande question, commença ses opérations au mois de juin, et, au mois de septembre suivant, il rendit compte des heureux résultats que lui avoient fait obtenir ses recherches pénibles et dangereuses. Au mois d'avril 1812, le conseil des ponts et chaussées décida la possibilité de l'ouverture d'une route commerciale sur le versant françois. Le même ingénieur fut envoyé de nouveau, pour faire de semblables tentatives sur le versant espagnol, où ses opérations eurent un prompt succès, et ne lui firent rencontrer que des obstacles faciles à vaincre. Ainsi la possibilité de cette route n'est plus un problème.

On conçoit les avantages sans nombre d'une

route commerciale qui conduiroit directement de la vallée d'Aure en Espagne, et seroit prolongée jusqu'aux villes de Lérida et de Sarragosse. Les voitures arrivent déjà jusqu'à Saint-Lary, et la route seroit très-belle dans toute la longueur de la vallée inférieure, puisque la Neste est flottable, et pourroit partout la côtoyer.

Après Saint-Lary, comme on vient de le voir, la vallée haute est resserrée, et ne forme plus qu'une gorge étroite. La grande route projetée traverseroit la petite plaine où est situé ce village, et iroit gagner la montagne à gauche. Elle s'élèveroit toujours au-dessus de la Neste, dont elle ne quitteroit la rive droite que pour entrer dans le vallon de Riou-Majou. Placée à mi-côte, sculptée dans le flanc de la montagne, elle en suivroit tous les contours; elle parviendroit ainsi, sans faire aucun lacet, au sommet du port, élevé de plus de quinze cents mètres au-dessus du point de départ. Toujours tracée sur la rive droite, et souvent beaucoup au-dessus du torrent de Riou-Majou, elle ne traverseroit que les petits ruisseaux affluens.

Cette route magnifique auroit partout huit mètres de large. Semblable à celles du Simplon et du Mont-Cénis, elle n'auroit pas de pente aussi forte que cette dernière. Rarement elle s'élèveroit de $0^{m}.08$ par mètre (ou 5 pouces 7 lignes par toise); sa pente ordinaire seroit de $0^{m}.05$ par

mètre (ou 5 pouces 8 lignes par toise). Il y en auroit beaucoup de moins fortes. Nulle part on ne seroit obligé d'enrayer, et d'avoir recours aux précautions toujours inquiétantes que l'on prend pour descendre les côtes un peu rapides.

Le voyageur qui parcourroit cette route, seroit pénétré à chaque pas de surprise et d'admiration; ses sensations, toujours vives, toujours variées, seroient excitées tour à tour, par les masses imposantes, les contours majestueux et les flancs déchirés de ces montagnes, et par les effets de l'art, qui auroit su diminuer les peines et écarter les dangers attachés à ces sortes de jouissances.

Val d'Aragonet.

En partant de Tramesaïgues, ou du confluent des deux chemins et des deux Nestes, pour se diriger dans l'embranchement d'*Aragonet*, on trouve à peu de distance, une porte en pierre appelée de la *Gàret*, construite lors de la guerre de la Succession, pour garantir la basse vallée, des miquelets devenus maîtres de la haute, qu'ils saccagèrent et brûlèrent; puis se présente une descente assez rapide, où l'on voit le torrent resserré se précipitant à travers de gros blocs de rochers: c'est ce qu'on appelle le pas de *la Ruadet*, le pas rude.

Après cet amas de décombres, on voit sourdre au pied d'un rocher, sur le bord de la Neste, la

fontaine de *la Garet*. Il ne manque à cette source, pour rivaliser avec les meilleures eaux sulfureuses des Pyrénées, que d'être située plus avantageusement. Les habitans du pays, qui connoissent ses vertus, l'emploient avec succès dans plusieurs maladies chroniques, et particulièrement pour la guérison des douleurs rhumatismales.

Non loin de la fontaine, le rocher offre un talus si rapide, qu'on a été obligé de construire le chemin sur des pièces de bois, appuyées d'un bout sur ce rocher, et de l'autre sur des piliers en maçonnerie. Ce passage dangereux, connu sous le nom de *las Grederes*, les Degrés, a près de vingt mètres de longueur. On le rendroit très-praticable en escarpant le rocher.

Bientôt se présente un torrent qui descend à gauche des hauteurs de *Lassas*, et se nomme *Lassères;* ses ondes rencontrant un rocher en forme de dôme, se répandent dessus en nappe arrondie, découpée par des lignes perpendiculaires comme autant de filets d'argent. On diroit une ébauche de la fontaine des Innocens, essayée par la nature jalouse de l'art qu'a su déployer Jean Goujon. A peu de distance, se voit, à droite, le *Riou-Peirou*, chute d'eau qui s'opère sur un rocher à entailles d'où résultent diverses cascades; là on traverse de nouveau la rivière sur le pont de *Hosse*.

Après avoir passé ce pont, la rivière qui couloit à droite se trouve désormais à gauche. Le val

s'élargit et la culture recommence; à droite, sur la hauteur, paroît le hameau d'*Eget*, dépendant d'Aragnouet; à gauche, la montagne est couverte de sapins et de bouleaux, à une grande élévation.

A un quart de lieue du pont de Hosse, on trouve une chapelle appelée *Mi-Abat*. Le bassin où elle est située étoit une prairie verdoyante et bien arrosée avant l'inondation de 1788, qui la couvrit de graviers et de décombres; un quart-d'heure après, se voit, en perspective et au midi, la gorge de *Moudang*, qui se termine par deux branches, l'une qui débouche sur le point d'*Ordissète*, près de Riou-Majou, et l'autre sur l'*hôpital de Vielsa*. On arrive à cette bifurcation par un chemin très-étroit, tracé sur des échelles de bois. Cette montagne de Moudang est la dernière possession de la commune de Tramesaïgues, et renferme d'excellens pâturages et des granges foraines. On aperçoit à l'entrée de cette gorge, les ruines d'une ancienne forge qui servoit à fondre le produit d'une mine de fer située sur le port. Les forêts environnantes fournissoient le bois nécessaire à cette fonte. On ignore les causes qui ont fait abandonner cette exploitation.

Après un quart-d'heure de marche, par un chemin uni et facile, on trouve la première partie du hameau de *Castet*, situé sur une terrasse avant la gorge de Couplan. Elle est composée d'environ

douze maisons. Le terrain y est bien cultivé et en bon rapport. A l'issue du Ruisseau de Couplan, qu'on traverse sur un mauvais pont, est la seconde partie du hameau de Castet. Bientôt on voit du côté opposé la forêt de *la Queau*, où les sapins croissent avec une rapidité qui tient du prodige. On en extrait en fraude plus de mille pieds d'arbres chaque année. Si elle étoit soigneusement gardée pendant vingt ans, elle seroit incomparable par le nombre des arbres et par leur beauté.

Après le pont de Castet, il faut marcher encore une demi-heure avant d'arriver à Aragnouet. On trouve à mi-chemin un mauvais passage, sur des éboulemens attribués à la malédiction d'un desservant, autrefois mal accueilli, et qui fit fondre un orage affreux en ce lieu. Peut-être est-ce comme préservatif, que près de là, les habitans de quelques maisons ont pratiqué une petite niche où se voient de petites images de la sainte Vierge, apportées de Compostelle : car c'est ainsi que la foi répare les maux de la crédulité, ou du moins les adoucit.

Aragnouet, chef-lieu de la contrée, est un petit entrepôt de commerce frontière ; il est bâti sur un plateau.

En sortant d'Aragnouet, on passe de nouveau la rivière, où la digue d'un moulin forme une jolie cascade, et près de là est la source sulfureuse et froide de *la Queau*, au pied de la forêt du même

nom. Bientôt la vallée se rétrécit, pour fermer le bassin au centre duquel est située la maison de *Chaubère*, qui sert d'hospice aux voyageurs. Cette maison, et une vaste prairie qui en dépend, appartenoient jadis aux Templiers. On voit encore leur monogramme sur les ruines d'une chapelle bâtie à l'extrémité de la prairie. Ces chevaliers, par leur institution, devoient protéger les voyageurs, dans le passages difficiles, contre les attaques des infidèles, et ils s'établirent vraisemblablement au pied des ports des Pyrénées, dans le temps où l'Espagne étoit occupée par les Sarrasins. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui héritèrent des vastes possessions des Templiers, affermèrent la maison et la prairie de Chaubère, moyennant une modique redevance, mais sous la condition que les voyageurs trouveroient dans l'hospice quelques petits objets utiles, tels qu'huile, vinaigre, sel, etc. Le fermier a acheté, pendant la révolution, l'hospice et la prairie attenante, sans être astreint à aucun service pour les voyageurs.

Sur toute la ligne des Pyrénées, près des passages fréquentés, et qui sont praticables pour les bêtes de somme, il y a eu, comme dans les Alpes, de ces refuges appelés hospices ou hôpitaux; mais au lieu d'être placés au plus haut de la montagne, ils étoient situés au bas des deux montées, de chaque côté de la chaîne. Fondés dans le moyen âge par

la chevalerie, protectrice des voyageurs et des malheureux dans ces temps de brigandage, ils sont devenus moins nécessaires de nos jours, où l'hospitalité s'exerce à prix d'argent par les particuliers. Les Pyrénées d'ailleurs offrent bien moins de difficultés, et de dangers à ceux qui les traversent, que les Alpes. On a vu, sans interruption, la religion administrer au Saint-Bernard les secours de la charité, dont un gouvernement, qui croyoit se légitimer par quelques bienfaits administratifs, et masquer ainsi l'odieux de sa politique, a étendu la distribution, en établissant de nouveaux couvens au mont Cénis et au Simplon.

Avant d'arriver à Chaubère, et en prenant à gauche, on peut s'élever à travers des prairies et des pâturages, sur un plateau qui domine tout le fond de la gorge, et d'où on la voit bien distinctement se trifurquer. La gorge qui se dirige au couchant se nomme *Badet*, et offre, à travers un vaste cirque et d'immenses pâturages, deux passages : un pour aller à Gèdres, dans la vallée de Gavarnie, par la gorge de Cambiel, au pied du pic Long, et l'autre plus élevé, pour se rendre à Héas par les Aiguillons. A son embouchure, se trouve le hameau de *Plan*, dernier village d'Aure, élevé de 684 toises, selon M. Charpentier. Le principal pic qui la domine porte son nom. La gorge du milieu s'appelle *Agela;* elle se termine à *Bqroude*, pic dont la hauteur est de 1532 toises,

selon MM. Reboul et Vidal. Un lac de ce nom fournit la source d'eau. Là est un passage assez difficile appelé de *Barousseta* pour aller à Vielsa. Entre lui et le lac, est le pic de *Port-Viel*, où se trouve, près du sommet, une mine de plomb. La troisième gorge se dirige au midi et s'appelle *Saus*. Près des cabanes de son nom, elle se subdivise en deux branches; l'une à droite, qui s'appelle l'*Eguillette*, conduit au *port de Vielsa* par un passage très-fréquenté l'hiver, comme le col le moins élevé, et elle est dominée par le pic de *Pujeau*. L'autre, à gauche, s'appelle la *Hourquette*, difficile en hiver à cause de l'élévation du passage et de l'abondance des neiges, mais la plus commode pour l'été, ayant moins de longueur. Le pic de *Cubeau* la sépare de l'autre passage, et celui de *Prat* la domine au levant. Le chemin, dans la gorge de Saus, est pratiqué d'abord sur la rive gauche du torrent, qui se précipite profondément à travers une énorme chaussée de rochers. Ce chemin seroit meilleur et plus court, si on l'avoit pratiqué dès l'embouchure de la gorge de *Moudang*, à travers la forêt de *la Queau*, au midi et au-dessus d'Aragnouet.

Le *port de Vielsa* est moins long que ceux de Plan et de Cavarrère, parce que la pente est plus rapide et la route moins développée. Il est très-fréquenté, surtout en hiver, à cause de son voisinage avec les habitations du village d'Aragnouet.

On fait passer en Espagne, dans cette saison, des porcs gras et des ballots de marchandises. Les Espagnols envoient, en retour, des huiles et des laines. Les paquets sont portés à travers la neige par des hommes, à la manière des forts de la halle; la charge est ordinairement de trois arrobes ou 55 kilogrammes environ.

CHAPITRE IV.

Gorge de Couplan ; sa superbe cascade ; ses beaux lacs ; pêche des truites.

Nous avons laissé à notre droite, en venant à Aragnouet, la gorge de Couplan, qui conduit aux magnifiques lacs de la vallée d'Aure, situés au pied de très-hautes montagnes dont le versant oriental appartient à la commune de Vielle, et le versant occidental à la vallée de Barèges. Cette gorge, quoiqu'étroite, est d'un facile accès. Les adjudicataires d'une vaste forêt qui couvroit les deux pentes, firent escarper les rochers qui en défendoient l'entrée, et construire le chemin pour faciliter le transport des pièces ; mais les avalanches, les ravins, les torrens, causes de destruction toujours agissantes dans les pays de montagnes, ont, dans plusieurs endroits, effacé jusqu'à la moindre empreinte de ces travaux.

Cette intéressante partie de la vallée d'Aure est très-peu connue, à cause de son éloignement des lieux que fréquentent les baigneurs des Pyrénées, et du défaut de grandes communications commerciales. Mais si la route projetée par la vallée

d'Aure pour aller en Espagne étoit une fois exécutée, elle ne manqueroit pas de mettre en vogue, pour la foule des curieux, les lieux que nous allons décrire, lieux si pittoresques, et où le grandiose des Hautes-Pyrénées se fait le plus sentir.

Je m'étois rendu dès la veille à Aragnouet, d'où j'avois visité les approches du port de Vielsa, et passé en revue toute l'enceinte du fond de la vallée. L'aspect de ces hauteurs m'annonçoit un beau jour; et mes espérances ne furent point trompées. Par un singulier et rare bonheur, j'ai eu constamment dans mes courses un temps favorable, et celle-ci, qui devoit être la dernière et la plus périlleuse, devoit aussi les surpasser toutes par la beauté du ciel, le calme de l'atmosphère, et l'éclat du soleil, encore assez près de sa plus grande hauteur sur notre horizon : c'étoit le 26 juillet 1812. On m'éveille, d'après mon ordre, à la pointe du jour, et, dans mon impatience de voir et juger l'état du ciel, mes premiers regards furent arrêtés par un beau spectacle. La lune, dans son plein et près de son coucher, pâle et comme défaillante devant l'aube matinale, se trouvoit suspendue tel qu'un globe d'argent sur le sommet du pic *Pujeau*; son reste de lumière, quoique fort affoibli, étoit parfaitement pur; c'est sous cet heureux présage qu'avec le maire du lieu, Esquerre, à cheval, et deux compagnons à pied, munis, l'un de ses spartilles, l'autre de ses

avouarques (a), je m'acheminai vers le sentier qui conduit à l'entrée de la gorge tant désirée ; elle est parcourue par un ruisseau dont le lit, tapissé d'une mousse noirâtre, donne à ses eaux un aspect lugubre, et les truites mêmes qui s'y multiplient prodigieusement, ont une teinte plus foncée que partout ailleurs.

Soit que partant d'Aragnouet comme nous venons de le faire, on prenne la rive droite; soit qu'on se dirige du hameau de Castet pour remonter la rive gauche, on est bientôt parvenu au point de jonction des deux sentiers, et l'on chemine quelque temps sur la rive droite, où se fait bien-

(a) Chaussures faites, l'une avec de la grosse toile, l'autre à la manière des Romains et des Goths, avec du cuir de vache non préparé, ayant le poil en dehors, et attachées autour de la jambe avec de longues courroies qui la serrent de bas en haut jusqu'au mollet, comme l'ancien cothurne. Le mot spartille paroît dériver du grec σπαρτον, ou du latin *spartum*, sorte de gramen que Linnée a nommée *stipa tenacissima*, et dont on fait des étoffes avec lesquelles on a sans doute fabriqué les premières spartilles. Les Espagnols emploient pour cette chaussure les tiges du sparte (*spartum ligneum*), d'où dérive le nom de spartille. Les François la composent avec du chanvre ; dans le Roussillon et la Catalogne, on appelle *espardigue* des souliers faits de corde. J'ignore l'étymologie du mot *avouarque*, qui semble d'origine celte. Quelques personnes la tirent du nom du roi d'Aragon, *Abarqua* qui, dit-on, portoit cette chaussure, sans doute beaucoup plus ancienne que lui, et dont plutôt il a reçu son surnom.

tôt remarquer la cascade de *Badet*, dans la vapeur de laquelle passe le voyageur en franchissant le ruisseau. A peu de distance, on passe le pont du même nom, pour suivre la rive gauche jusqu'aux *bergeries de Couplan*, sur une corniche étroite et parfois difficile, tantôt près, tantôt loin du torrent. On chemine sous des berceaux de hêtre, dont les deux versans de la gorge sont garnis, presque sans interruption, sauf les clairières produites par les torrens latéraux et par les lavanges, dont les traces ne sont point équivoques. Dans ce trajet, se voient plusieurs ponts de neige d'un volume plus ou moins considérable, et dont la large surface, salie par les terres éboulées, offre au premier abord l'aspect d'une roche grisâtre : monumens ébauchés de la nature, qu'elle n'a point pris la peine d'achever, parce que, dans sa permanente puissance, elle les renouvelle chaque année! Nous rencontrâmes, chemin faisant, un de ces Espagnols à physionomie arabe ! teint hâlé, figure mince, menton effilé, front couvert, œil rond, noir et vif, regard ardent. C'étoit un simple berger ou domestique, dans les veines duquel circuloit peut-être le plus pur sang de l'antique Mauritanie. Son aspect inopiné dans cette gorge solitaire me surprit d'abord, mais ce n'est pas la première rencontre de ce genre que j'aie faite dans les hautes vallées, et près des limites des deux états.

On laisse à droite un sentier qui, tracé sur le versant de ce côté, conduit par une rampe assez rapide à une gorge évasée nommée pour cela l'*oule de Vielle*, et dont les eaux abondantes, traversant un petit lac du même nom, proviennent de celui de Port-Viel, situé près du passage qui débouche sur Barèges par Aigues-Cluses. Parvenu à Couplan, on repasse sur la rive droite, et bientôt on monte à travers une vaste forêt de jeunes sapins de la plus belle venue, qui s'étend jusqu'au sommet de la montagne. A droite, sur la partie qui est le plus exposée à la lumière et à l'influence du soleil, croissent quelques pins. Des deux côtés, les pâturages sont abondans et de bonne nature.

Après un demi quart-d'heure, on entend à sa droite un fort mugissement qui attire l'attention malgré soi, et l'on voit alors un de ces spectacles qui n'appartiennent qu'aux régions montagneuses, et n'a pas son semblable dans les Pyrénées. Une rivière se précipite avec fracas d'une élévation de plus de 300 mètres. Les eaux blanchissantes de la cascade de *Couplan*, l'auréole diaprée et mobile qui l'accompagne, le sombre feuillage des sapins, la fraîche verdure des plantes et des arbres voisins, toujours humectés par une rosée abondante, l'aspect sauvage de tous les objets environnans, concourent à répandre un charme inexprimable sur cette scène. O le beau Vernet! pourroit-on dire, à l'exemple des élèves du

célèbre Vien, visitant avec lui, près de Rome, la superbe cascade de Tivoli!... Ce sont les eaux provenant de l'oule de Vielle et se précipitant en une seule masse, à travers un mur de rocher qu'elles ont miné. On s'en éloigne avec peine, et l'on jette de temps à autre des regards avides sur ces objets, que l'imagination retrace encore lorsqu'on en est déjà loin. Bientôt un fort ressaut cause une chute assez remarquable aux eaux du torrent. Elles en éprouvent une seconde aux *Granges-d'Artigues*, et plusieurs autres successives qu'on voit d'une certaine élévation. La montée devenant plus rapide à mesure qu'on avance, le chemin, large et commode, est tracé sur des blocs de granit détachés des crêtes de la montagne.

Enfin on arrive au vaste lac de *Camon*, couvrant 30 hectares de terrein, et de forme quadrilatère, mais irrégulier. Il est borné au nord-ouest par une montagne sur laquelle croît une forêt de pins nouvellement exploitée; au sud-est par une autre montagne également couverte de pins mêlés de sapins; au sud-ouest par un amphithéâtre de rochers nus, et offrant vers le sommet des amas de neiges et les glaciers de l'*Estragnes*, imposante barrière appelée *Barris d'Oustalat*; au nord-est, par une grande prairie unie et très-fertile, d'environ 40 hectares, bordée de sapins dans sa circonférence. En remontant cette prairie et la montagne qui la termine, on peut descendre

à travers la *Hourquette* d'Estondous et une forêt de pins dévastée, à l'oule de Vielle, qui n'est pas très-éloignée. Divers courans d'eau, provenant de chacune des faces que nous venons de décrire, se dégorgent dans le lac et l'alimentent; mais les deux principaux proviennent de deux gorges supérieures dont nous parlerons bientôt.

Le déversoir de ce lac n'a guère plus de six mètres de large, et on peut le fermer à volonté par des vannes ou des portes. Par ce moyen, toutes les eaux qu'il reçoit des lacs supérieurs, et celles qui naissent dans son sein, contenues pendant quelques heures, se précipitent ensuite par l'ouverture avec un fracas épouvantable, et augmentent considérablement le volume de la rivière, dont l'élévation se fait apercevoir jusqu'à Montréjeau. Ce procédé favorisoit la navigation de la Neste, quand les forêts de la vallée d'Aure fournissoient des pièces de la plus belle mâture. Aujourd'hui qu'elles sont à peu près épuisées, on n'a pas besoin de fermer les lacs pour faire flotter les petites pièces dont les radeaux seroient composés; cependant on a eu recours à cette ressource avant la révolution, et on pourra l'employer de nouveau, lorsque les bois seront revenus au point d'exploitation. Une barque, construite sur ce beau bassin, faciliteroit la pêche des truites surabondantes qu'il renferme, et que nous vîmes pendant notre déjeuner, s'élancer de tous les points hors

de la surface de l'eau, pour saisir les insectes qui rasoient cette surface. C'étoit sans doute aussi l'heure de leur repas; le nôtre fut plus substantiel, car je m'étois muni de bonnes provisions. J'eus le plaisir de mêler au vin de Bordeaux, puis de savourer sans mélange, l'eau fraîche, vive et pure d'une fontaine située entre le lac et la hutte du pasteur, dont le troupeau s'engraisse des beaux herbages de ces lieux.

Je ne me serois pas lassé de contempler ce site imposant et sévère, dont rien ne trouble la tranquille solitude, si ce n'est, dans la belle saison, le bêlement des brebis, l'aboiement de leurs fidèles gardiens et les cris du berger qui dirige cette utile surveillance. Mais déjà il étoit neuf heures, et d'autres objets appeloient ma curiosité. Nous laissâmes là nos chevaux, et, montant au nord-ouest un ressaut très-élevé, nous dominâmes bientôt le lac qui, vu de cette hauteur, présente le spectacle d'un vaste tapis de velours vert, entouré d'une large bordure couleur de topaze orientale; effet aussi réel qu'admirable, et qui s'explique par l'immense profondeur de son fond que l'œil ne peut pénétrer, tandis que son limbe repose sur un sable doré ou sur des mousses jaunâtres.

En tournant davantage le lac vers le couchant, on atteint, par un sentier escarpé dont le trajet exige plus d'une heure de marche, la gorge

étroite de *Cap-Long*, qui va expirer au pied méridional de Néouvielle, et dans laquelle est le lac du même nom, dont la superficie est d'environ 40 hectares; sa forme est celle d'un croissant. Il est entouré comme d'un mur à pic qui ne permet pas d'en faire le tour; et les sommités qui le dominent n'offrent que des flancs déchirés, et tombant en ruines. Le versant qui regarde le nord, est toujours couvert de neiges, tandis que celui qui lui est opposé laisse végéter avec peine quelques arbres noueux et difformes, tristes restes d'une belle forêt de pins. C'est en vain qu'on tenteroit d'escalader par là l'énorme masse de Néouvielle, qui offre de ce côté les plus roides escarpemens; mais on peut franchir au nord, la crête qui sépare cette gorge peu connue, et comme perdue dans le dédale de ces monts, de celle où se voient les lacs supérieurs du versant d'Aure.

C'est vers eux que nous nous dirigeâmes, en montant sans cesse dans la même direction, à travers une forêt ardue de pins, d'où s'exhale une odeur désagréable de résine et d'acide formique; mais la bienfaisante nature semble avoir mis, comme à dessein, le remède à côté du mal, car on trouve là comme une espèce de nicotiane à fleurs jaunes, mais de la classe des *syngénésies*, appelée par les habitans *strenutorio*, et dont ils se servent pour fumer en guise de tabac : fraîche, elle répand un arome délicieux; c'est le *hyeracium bal-*

zameum de M. Picot-Lapeyrouse. Trois bassins se présentent à la suite l'un de l'autre, les deux premiers moins grands que le troisième. Ils portent le nom de *laquettes*, petits lacs. Leur forme, généralement irrégulière, est encore altérée par de petites presqu'îles; celle du dernier est presque ovalaire.

A demi-heure de là est le lac d'*Overt*, dont la superficie est de 36 hectares. Sa forme est celle d'un croissant; il embrasse à l'ouest l'une des immenses assises de *Néouvielle*, dont les pentes très-inclinées sont couvertes vers les sommets, par de vastes champs de neige; d'énormes débris granitiques roulent souvent de ces flancs hérissés et en ruine, dans les eaux du lac dont le fond en est encombré. Il offre au couchant un petit îlot ombragé, près duquel eut lieu, il y a peu d'années, l'apparition merveilleuse dont nous ferons ci-après le récit. Au midi et à l'est, ses bords, d'une pente douce et accessible, sont couverts de gazon, et offrent quelques pins, indices d'une plus belle végétation, que le temps, ou plutôt la main de l'homme a détruite. Après avoir monté à l'est pendant un quart-d'heure, on arrive au lac d'*Omar*, situé au milieu de vastes gazons, dont le vert clair et uniforme fait ressortir le vert plus foncé des pins droits et vigoureux qui sont épars sur ses bords. Il est plus grand qu'aucun des autres lacs, et de forme ovale, mais étranglé et comme divisé en deux moitiés par deux pointes de terre, qui

s'avancent l'une vers l'autre en sens opposé. Sa longueur est ainsi le double de sa largeur. Une forte chaussée, ouvrage de la nature, l'empêche de s'épancher au sud, et il se dégorge au couchant avec celui d'Overt.

Si l'on remonte l'espèce d'isthme qui les sépare, on arrive à un petit monticule isolé et couvert d'arbres ; on y jouit de la plus belle perspective, entouré d'une enceinte majestueuse, et foulant aux pieds les débris que le temps et ses révolutions y ont amoncelés, au détriment des cimes visiblement déchirées et comme écroulées d'hier. Au sud-est, dans le lointain, se voient les hauteurs neigeuses de Riou-Majou; au sud-ouest, plus près, les monts glacés de *Bugatet* et de pic *Méchant;* en face et sous les regards, un petit monticule boisé; à droite et à gauche, deux longues crêtes très-élevées : la première appartenant à la masse de Néouvielle, comme l'indiquent assez les neiges et les glaces dont elle est parsemée ; la deuxième, couverte de bouquets de pins, dont le vert sombre contraste si bien avec le blanc éclatant des neiges qui lui sont opposées.

C'est là que mes compagnons et moi prîmes quelque repos, et nous assis sur le roc, à l'abri de l'ardeur du soleil, respirant avec délices l'air vivifiant de cette haute région, je ne pouvois me rassasier de la contemplation du magnifique et ravissant spectacle sur lequel se promenoient mes

avides regards. Que cette vaste solitude, où le pâtre et ses troupeaux peuvent errer en toute liberté, me parut belle et imposante! Comme la nature y parloit à mes sens et à mon cœur, par son silence même et par le majestueux aspect des formes contrastantes et variées qu'elle y a revêtues! Combien ces grands réservoirs, entourés d'immenses débris, et réfléchissant, par le cristal de leur onde, les hautes sommités qui les dominent, me semblaient embellir ces lieux austères! Ils pourroient les animer encore plus, par la présence de l'homme, en y fixant, dans la belle saison, une peuplade de pêcheurs qu'enrichiroient les inépuisables ressources qu'ils renferment.

Pêche des rivières, des torrens, et des lacs.

La pêche n'offre, dans les Hautes-Pyrénées, rien de particulier, si ce n'est la situation à de grandes hauteurs dans les montagnes, des lacs nombreux et remplis d'excellens poissons. Dans les plaines et dans les régions des collines, les rivières et les ruisseaux, dont les eaux vives et limpides participent encore de la nature de celles des torrens alpestres, ne possèdent, en une certaine abondance, que de la truite et une espèce de poisson blanc; l'Arros nourrit de la carpe et quelque peu d'anguille et de lamproie, de même que l'Echez, leur cours étant moins rapide. Quelques

particuliers ont des viviers creusés dans la terre argileuse et alimentés par les pluies, où ils élèvent de la tanche, espèce de poisson qui aime les eaux stagnantes.

Tout cela réuni ne laisse pas que de fournir à une assez grande consommation journalière, et suffit aux besoins des habitans, dont les tables sont fréquemment pourvues de poissons d'eau douce, les seuls qu'on puisse se procurer à peu de frais, à cause du trop grand éloignement de l'Océan.

Partout on pêche le plus communément à la ligne; quelquefois à la main, assez généralement avec divers engins ou filets d'une forme et d'un usage très-connus; aucun procédé particulier n'est employé, que nous sachions, si ce n'est les barrages et réservoirs artificiels, à l'aide desquels on prend le saumon et la truite saumonnée qui remontent les rivières au printemps; à Saint-Pé, sur le gave, ou plutôt sur un canal qui en est dérivé, on voit une pêcherie de ce genre, qui donne beaucoup et de très-beaux poissons, dans la saison. Mais la pêche la plus productive que nous puissions citer, aux approches des Pyrénées, est celle qu'on fait en tout temps dans le vaste lac de Lourdes, si abondamment peuplé en superbes truites et en grosses et excellentes anguilles.

Sans qu'on puisse noter les Hautes-Pyrénées comme un pays poissonneux, et pouvant fournir à des exportations de ce genre de comestible, il

est certain que les produits réels de cette branche d'industrie entrent pour quelque chose dans la balance des richesses locales; et cette ressource pourroit aisément être accrue, comme nous l'avons insinué plus haut, dans cette saison même où l'abord des étrangers augmente considérablement la consommation et double, pour ainsi dire, les besoins, au moyen de ces lacs si nombreux et remplis d'excellentes truites. On n'a su, jusqu'à ce jour, se servir que de la ligne ou de quelques petits filets placés sur les bords, tandis qu'on pourroit y employer, à l'aide de barques, les grands procédés usités sur les rivières et dans la mer; on se rendroit maître de ces poissons, d'un âge incalculable, qu'a vu quelquefois apparoître, sous un monstrueux volume, sans doute agrandi par l'imagination, la surprise et la peur même, le petit nombre de pêcheurs qui fréquentent ces sublimes bassins, ouvrage de la nature, et dont l'industrie devroit tirer un meilleur parti. On pourroit y établir de grandes pêcheries, dont le domaine public, ou les communes, percevroient un bon prix de ferme, tandis que toute la population profiteroit du produit de ces pêches régulières, dont jouiroient aussi, dans la saison des eaux, les étrangers qui les fréquentent. Débouché assuré pour les spéculateurs qui voudroient exploiter cette féconde source d'industrie. Les divers embranchemens de la vallée d'Ossau, ceux des

vallées du Bigorre, tels qu'Azun, Cauteretz, et surtout Barèges, ceux de la vallée d'Aure, et principalement les gorges qui sont au revers des crêtes de Barèges, et comme à portée de cet établissement, celles de Luchon enfin, offrent un immense champ à de semblables spéculations, que nous n'avons cessé de provoquer sur les lieux, et dont la pensée nous est venue dès la première visite que nous y avons faite.

C'est de quoi j'entretenois mes compagnons, parmi lesquels se trouvoient deux pêcheurs, et ils convinrent avec moi de la facilité et des avantages d'une telle entreprise, par le débit assuré que procureroit à Barèges, si peu distant de ce lieu, la présence d'un grand nombre d'étrangers qui s'y rendent chaque année; et au sujet de l'énormité des truites que renferment les lacs qui étoient sous nos yeux. L'un d'eux, *Jean Picacette*, du village d'Aragnouet, me rapporta l'anecdote suivante, dont je connoissois déjà le fond dès l'époque de mes précédentes tournées, l'année même de l'événement.

« Monsieur, me dit-il, il y a huit ou neuf ans que je vins avec deux de mes camarades, pour pêcher à la ligne dans les lacs que vous voyez; je m'arrêtai là-bas aux laquettes, pour avoir moins de fatigue et espérant faire aussi bonne prise que les deux autres, qui s'élevèrent jusqu'aux lacs d'Overt et d'Omar. Notre ancien, et le plus habile, jetoit

sa ligne dans le premier de ces lacs, vers le petit îlot que vous distinguez d'ici, lorsque tout-à-coup il voit paroître un monstre qui s'élance vers lui la gueule ouverte, comme pour le dévorer. A peine a-t-il le temps de se lever, et abandonnant sa ligne et tout le produit de sa pêche, il se met à courir à toutes jambes et arrive près de moi tout essoufflé, et encore plein de frayeur. Je l'interroge, il me dit qu'il a vu sortir du fond du lac, une grosse bête comme une *hydre*, ce fut son expression, et que s'il ne s'étoit pas sauvé, il étoit mort; que jamais il n'y reviendroit : et en effet, nous n'avons pu depuis le décider à venir pêcher; il y a tout-à-fait renoncé et soutient toujours que ce qu'il a vu est la vérité. » Tous les assistans confirmèrent cette relation, à peu près dans les mêmes termes, et leur ayant demandé s'il faisoit jour alors, pensant que ce pourroit être une vision nocturne ou tout au moins de crépuscule, le narrateur et premier témoin de l'invincible épouvante de son camarade, me dit que c'étoit au mois d'août, et qu'il pouvoit être cinq heures du soir environ, que le soleil n'étoit pas couché. Cette singulière apparition, qui ne peut être révoquée en doute comme point de fait, est susceptible de plus d'une explication; mais à moins que ce ne fût une loutre (1), ou tout autre amphibie

(1) Je ne sais si les eaux douces comporteroient l'existence

dont l'existence a été jusqu'à ce jour ignorée dans ces hauts lacs, il est probable que c'étoit tout simplement une de ces truites séculaires qui, venant humer l'air et saisir quelques insectes à la surface de l'eau, aura surpris par son énormité notre mal-avisé pêcheur, dont l'imagination, une fois frappée, a donné à ce vieil habitant de l'ancien lac, des formes fantastiques, notamment celles que les villageois trouvent peintes sur des affiches de cabaret. Je ne doute nullement, du moins, qu'en établissant des bateaux sur ces beaux lacs de la vallée de Couplan, et pêchant au plus profond de leurs eaux, on y prît des poissons d'un énorme volume, et d'une grande délicatesse pour le goût.

de quelque espèce bizarre comme celle des chimères qu'offre le Muséum d'histoire naturelle.

CHAPITRE V.

Passage de la vallée d'Aure dans la vallée de Barèges; nouveau chaos; ascension et vue de Néouvielle.

En continuant à marcher, vers le nord-ouest, l'isthme s'exhausse toujours davantage, et l'on voit bientôt qu'il sépare, à sa racine, deux oules immenses, remplies d'énormes blocs de granit: autre chaos qui peut le disputer à ceux des vals de Gaube, de Gavarnie, de Héas, d'Escoubous, et qui atteste que le noyau central des Pyrénées a éprouvé sur tous ses points les mêmes accidens, par des secousses sinon contemporaines, du moins semblables dans leurs effets. C'est à gauche qu'il faut prendre le sentier tortueux, mais tracé à peine, par où l'on s'élève en rampes assez douces, jusqu'à la crête semi-circulaire qui sépare la gorge de Couplan de celles de Barèges, et offre aux regards étonnés un double horizon également frappant.

Je n'avois gardé avec moi que Jean Picacette, le plus jeune de mes compagnons, le plus alerte,

et celui dont la physionomie me plaisoit davantage. Le maire d'Aragnouet, à ma prière, lui avoit confié son fusil, en cas que nous rencontrassions des izards, n'ayant d'autre projet cependant que celui de descendre directement à Barèges, où nous comptions arriver pour dîner. Il n'étoit que midi ; le soleil, du plus haut de sa course diurne, versoit des flots de lumières ; sur tous ces monts, dont les reflets parvenoient jusqu'à nous, à travers une atmosphère de la plus grande pureté, et qui nous transmettoit sans altération, sans illusion d'optique, leurs diverses formes et configurations ; l'horizon étoit sans nuages, sans vapeurs, et les beaux glaciers de Néouvielle, dont je contemplois de près la majesté, avoient l'éclat le plus éblouissant ; il me sembloit les toucher. Tout-à-coup il me vient la pensée de mettre à profit un si beau jour, une aussi heureuse circonstance, en gravissant sur cette sommité de Néouvielle, qui s'offroit à moi sous l'aspect le plus séduisant, et ma résolution suit de près cette première idée ; je propose l'escalade à mon camarade, qui y consent de gaîté de cœur ; et nous voilà, partant pour cette haute entreprise, remplis l'un et l'autre de cet enthousiasme qui naît et se propage si vite dans ces régions éthérées, de cette constance que le plaisir de la difficulté vaincue renouvelle à chaque obstacle qui se présente, à chaque pas que l'on fait.

Le mont, ou plutôt les monts *Néouvielle* (vieille neige), sont le noyau central du versant septentrional de ce point des Hautes-Pyrénées, et leur élévation, calculée par MM. Ramond et Vidal, est de 1616 toises. Leur masse entière est de granit. C'est de ce grand, de cet effrayant observatoire, lorsqu'on a vaincu les immenses difficultés qu'offrent ses approches, qu'on peut le mieux saisir l'ordonnance générale de ce versant. Je traçai sur les lieux mêmes, avec un sentiment à la fois d'admiration et d'épouvante, le récit de la course qui devoit couronner mon entreprise, et fournir matière aux derniers traits de ma plume sur les plus hautes sommités des Pyrénées. Le voici :

Nous nous sommes avancés de crête en crête, à travers les fissures des rochers, les ravins, les glaciers, jusqu'à l'une des hauteurs secondaires de Néouvielle, ayant à peu de distance, au sud-sud-ouest, la grande sommité avec ses vastes champs de neige, asile inabordable, peut-être, d'un troupeau d'izards, que nous voyons distinctement se jouer sur le beau tapis blanc qu'ils décorent, et dont nous avons reconnu les traces en plus d'un endroit, ou du moins celles de leurs camarades. Ne pouvant aller plus avant, je m'assieds sur une corniche de quelques pieds de large, composée de blocs de granit, détachés de leur base et seulement superposés l'un à l'autre, qui semblent prêts à s'écrouler. A droite et à gau-

che, sont des précipices à pic, dont la profondeur a pour mesure l'élévation même où je suis parvenu depuis le col. Quelle roche Tarpéïenne pour celui qui, parvenu à ces hauteurs, n'auroit pas l'œil bon, la tête ferme, et le pied sûr ! J'ai failli en faire la rude épreuve en montant, lorsqu'après un faux pas, roulant à mi-chemin sur les pentes d'un précipice de quelques milliers de pieds, j'entendois mon compagnon dire avec l'accent du désespoir : *Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu! il est perdu!* lorsque n'espérant plus qu'en la Providence, et rasant la terre de mon mieux, le grossier bâton que je tenois, par le milieu, ainsi qu'un balancier, s'accroche dans la fissure d'un rocher et me retient : instrument vénéré de mon salut, que je consacrerai comme un gage précieux, en y inscrivant la date si mémorable pour moi du 26 juillet 1812 !....

Je sens mes forces défaillir, mes esprits m'abandonner, à l'aspect des plus profonds abîmes que mon œil ait encore contemplés, qui semblent m'attirer à eux, et où le moindre vertige me précipiteroit sans retour ! Je n'éprouvai jamais un pareil effet, ni sur le Pic-du-Midi, ni sur Vignemale, ni au Piméné, ni à la brèche de Roland, dont j'aperçois les sommets, jadis témoins de mon imperturbable constance ! Le souvenir de ma chute m'obsède, et qu'entends-je au-dessus de ma tête? les croassemens d'une nuée de

corneilles, seuls témoins de mes dangers, dont peut-être leurs cris présagent les sinistres résultats! Eh quoi! je serois accessible à la crainte? et je croirois à de vains augures! Mais que vois-je, en effet, de cette élévation qu'entourent tant de monts subalternes? De tous côtés, des pics désolés, des crêtes en ruines, le sol entièrement couvert d'énormes débris des montagnes. L'œil ne pouvant pénétrer de si haut dans les vallées, ni même apercevoir les moindres traces de la végétation et de la vie animale (1), s'égare tout autour sur un désert à perte de vue; où tout est immobile, silencieux et sans vie. En présence de cette image parlante du chaos primitif, ou des dernières scènes du monde, alors que la trompette de l'ange aura sonné la fin de toutes choses et le commencement de notre heureuse ou funeste immortalité; sur ce théâtre où les foudres du ciel opèrent chaque jour une destruction lente, mais trop sensible après le laps des siècles, l'immensité, l'éternité, sont les idées accablantes qui s'of-

(1) Nous ne rencontrâmes dans tout notre trajet pas un seul brin d'herbe, pas une seule mousse, pas un seul lichen; nous vîmes un ou deux grimpereaux de muraille et trouvâmes à l'abri d'un rocher, deux perdrix blanches, au plumage éclatant, que dans mon impatience je tirai à balle, et dont pourtant je ramassai quelques plumes de l'aile; elles s'envolèrent, et le coup de fusil retentit au sein des montagnes, comme feroit en plaine une décharge d'artillerie.

frent à ma foible pensée (1), et me croyant sur les ruines du monde, ma constance en est ébranlée.

Lequel seroit mon refuge, si, comme il arrive fréquemment, un simple brouillard venoit à envelopper les monts, je ne dis pas pour quelques jours, mais pour une nuit, une soirée, une couple d'heures seulement? Par où porterois-je mes pas? Ah! il n'est pas besoin d'une telle supposition, qui n'est rien moins que gratuite, pour que j'éprouve le besoin d'un secours étranger! O Divinité! je t'invoque! et vous aussi, objets si chers à ma tendresse, dont la pensée vient m'assaillir, en ce moment, comme pour me reprocher mon imprudente audace! Puissiez-vous soutenir mon courage, dans les nouveaux dangers qui m'attendent à la descente, à travers les écueils, les précipices, les gouffres qui m'entourent; aucun guide, aucune trace humaine, ne me dirigera, si ce n'est l'heureux instinct et l'habitude des montagnes, qui

(1) C'est dans un tel isolement, en contemplant un tel spectacle, que l'on sent vivement avec combien de raison M. de Saussure a dit, en parlant d'un voyageur au Mont-Blanc, « Si, au milieu de ses méditations, l'idée des petits « êtres qui rampent à la surface de ce globe vient s'offrir à « son esprit, s'il compare leur durée aux grandes époques de « la nature, combien ne s'étonnera-t-il pas qu'occupant si « peu de place et dans l'espace et dans le temps, les hommes « aient pu écrire qu'ils étoient l'unique but de la création « de l'univers! » (Voyage dans les Alpes.)

m'ont conduit jusqu'à ce moment dans diverses situations, moins périlleuses, il est vrai; que celle-ci.

Il est trois heures, en voilà deux de marche. Je cède à la fatigue; je tombe d'inanition; la neige glacée que, selon ma coutume, à de telles hauteurs, je dévorois en marchant, loin d'étancher ma soif, semble l'avoir accrue, et pourtant nul liquide n'est là. Un peu de chocolat d'Espagne, quelques restes de pain bis oubliés dans la gibecière du chasseur, voilà tout ce que le hasard nous fournit, à défaut de provisions auxquelles nous n'avons nullement songé, après un copieux déjeuner, que la marche et l'air vif des montagnes ont fait promptement digérer; nous partageons en frères, ce mince, mais précieux secours; et n'est-il pas plus qu'un frère pour moi, dans un pareil moment, celui à qui je témoigne mes craintes, et qui me cache les siennes; celui qui, tandis que j'écris sur mon genou, tâche de découvrir un passage, un trajet moins périlleux que celui par où nous sommes arrivés, et qu'il redoute autant que moi? Et pourtant toute autre voie de salut nous est interdite; il revient consterné. Eh bien! lui dis-je, Dieu y pourvoira, reposz-vous un peu, le soleil baisse, j'aurai bientôt achevé d'écrire et nous partirons.

Dans cette position, se voient au sud-est, vers l'horizon, les hauteurs de Bagnères de Luchon, que

dominé la Maladetta ; plus près, celles de la vallée d'Aure ; sous le main pour ainsi dire, l'oule de Vielle et plusieurs autres, ignorées des humains, ainsi que les neiges et les eaux qu'elles recèlent ; enfin les lacs de la gorge de Couplan, d'où nous étions partis, sans nous douter des dangers que nous allions courir. Au sud-ouest, dans le lointain, les hauteurs de Cauteretz, jusqu'à la petite brèche de Roland, celles de la vallée de Gavarnie et de Saint-Sauveur ; à nos pieds, une demi-douzaine de petits lacs, encore en partie glacés et ceints tout autour d'une large bande d'un bleu d'azur ou de lapis, qui contraste admirablement, et avec le blanc des neiges environnantes, et avec le noir reflet des eaux du centre. Ce spectacle rapproché est de la plus ravissante perspective ; nous n'en avions eu qu'une foible anticipation, en considérant plus au loin, des premiers gradins de Néouvielle, les sommités des gorges d'*Escoubous*, de *Lientz*, et de *Betpouey*, qui offrent aussi chacune cinq ou six petits lacs qui se déchargent l'un dans l'autre, jusqu'à ce qu'un réservoir principal recueille toutes les eaux qui forment les torrens de ces vallées ; celui de la première est grossi par les nombreux petits lacs d'Aigue-Cluse, dont nous avions vu l'embranchement d'une manière très-distincte. Du côté du nord, s'offrent en face les hauteurs septentrionales de Barèges, comme une imposante barrière que termine, au levant, le Pic du

Midi; à droite, la chaîne des mamelons qui conduisent au pic d'Arbizon; à gauche, les hauteurs d'Azun et de Lourdes; à nos pieds, les chaînons secondaires qui séparent les gorges d'Escoubous et de Betpouey de celle de Lientz.

C'est par cette dernière, qu'en 1787, MM. Vidal et Reboul, après avoir tourné au couchant tous ces petits lacs azurés, parvinrent à la sommité occidentale de Néouvielle, appelée *Caplongue*, laquelle me cache le Marboré, comme le principal pic que je n'ai pu atteindre non plus qu'eux, me dérobe au midi le centre de la chaîne. Je ne suis donc pas le seul qui n'ai pu gravir ce dernier dôme; il n'est certainement point accessible par le nord et par le couchant; peut-être le seroit-il par le midi, ou mieux encore par le levant, en tournant le lac d'Overt, et montant par ces vallons de neige qui tapissent le flanc oriental de la montagne; c'est ce que je conseillerois de tenter à tout voyageur qui se sentira le courage d'une telle entreprise, plutôt que de s'aventurer comme je l'ai fait, par une direction dont j'aurai du moins marqué les écueils, si je puis sauver ma personne et le récit que je viens d'esquisser!..... Mais j'ai repris mes sens, ma main n'est plus tremblante en traçant ces derniers caractères..... Déterminons l'itinéraire du retour : nous dirigerons-nous vers Barèges, qui étoit notre premier but, et reviendrons-nous exactement sur nos pas, jusqu'à

la crête qui sépare la gorge de Couplan de celle de Escoubous, dont le trajet nous est connu? Ou bien prendrons-nous une direction mitoyenne mais fort hasardeuse par la gorge de Lienz, ou enfin nous acheminerons-nous à gauche, en prenant pour point de mire le vallon de Luz, qu'éclairent encore les rayons du soleil couchant? Ce dernier avis, qui étoit le mien, fondé à la fois sur le désir de parcourir de nouvelles régions et la crainte plus forte encore, de retrouver des difficultés connues, aux risques d'être arrêtés par de plus considérables, prévaut aisément; nous voilà prêts à partir, animés d'un nouveau courage, et à la garde de Dieu, pensée qui nous remplit d'une heureuse confiance! Que ne puis-je pourtant avoir à mes ordres ce merveilleux hippogriffe, qui tira de tant d'embarras plusieurs des héros de l'Arioste, et sur les ailes duquel je voudrois arriver d'un trait, au lieu de repos et de sécurité d'où sera datée la suite de mon récit!

Il nous fallut quatre heures pour descendre du haut de Néouvielle à Saint-Sauveur, par une marche et quelquefois une course rapide. En nous glissant le long des corniches étroites, des arêtes vives qui nous avoient servi de points d'appui, en montant, nous franchîmes très-heureusement les premiers obstacles, que nous redoutions le plus, parce qu'ils nous étoient connus; et nous nous embarquâmes rapidement sur les dé-

bris d'un couloir, par lequel nous avions gra[illegible] avec beaucoup de peine et beaucoup de pas rétrogrades, à cause de la mobilité de ces débris qui nous servoient si bien dans la descente; puis nous eûmes long-temps à hésiter sur la nouvelle route que nous devions et pourrions nous ouvrir; plusieurs tentatives nous offrirent au bout de quelques pas, des précipices à pic qui nous forcèrent à rétrograder vers le point de départ, ce qui étoit fort inquiétant. Enfin, un passage paroît praticable avec quelques périls, et nous nous y confions; un énorme bloc, arrêté dans sa chute, nous barre tout-à-coup ce passage que nous ne pouvions plus songer à remonter, et nous voilà dans la nécessité de nous laisser glisser de ce point assez élevé sur d'autres rochers, d'où nous pouvions être précipités par notre élan ou le poids même du corps. Il n'y a point à hésiter! il le faut! Nous réussissons à nous arrêter, à reprendre équilibre, après quelques pas chancelans, et c'est pour nous hasarder encore sur des glaciers d'une pente assez roide, que nous parvenons cependant à franchir sans accident, par la rapidité même de notre course qui, du moins, nous faisoit gagner du chemin; cependant, nous n'étions encore qu'aux premières assises du grand môle, nous ne faisions que commencer cette descente dont nous ne soupçonnions ni la longueur, ni les difficultés, long-temps, et presque toujours renaissantes.

« L'homme seul et perdu sur ces hauteurs immenses
Sans ombrage, sans bruit, sans herbes, sans semences,
Redemande bientôt les êtres animés.
Ciel, quel riant tableau pour mes regards charmés,
Quand je verrai enfin de la rouge bruyère
Sortir du sein des rocs la tige prisonnière!
Arbres, balancez-vous sur mon front rafraîchi;
Génisses, mugissez sur le coteau blanchi;
Vieux pasteur du chalet, viens sous le toit champêtre
Me verser un lait pur dans la coupe du hêtre;
Revenez sous mes yeux, ondoyantes moissons,
Mêler votre or mobile à l'argent des glaçons;
Que la fraise vermeille, et de neige entourée,
Livrant ses doux parfums à ma bouche altérée,
Rougisse de ses fruits le manteau des hivers,
Et croisse encor pour moi sous ces pins toujours verts (1). »

Ce ne fut qu'après avoir descendu, pendant deux heures, de bloc en bloc, de chaos en chaos, de glacier en glacier; après avoir erré, à travers un labyrinthe de lacs, sur la glace desquels il nous fallut plusieurs fois patiner, en les tournant de notre mieux, que nous parvînmes aux pâturages tant désirés.

Nous y trouvâmes deux enfans de dix à douze ans, gardiens de troupeaux, en l'absence de leurs pères, qui étoient allés au village de Viela (car c'étoit le dimanche); ces enfans, un peu surpris

(1) Le Génie de l'Homme, par M. de Chénédollé (chant second).

de notre présence, et, tant soit peu méfians, refusèrent de nous donner du lait; le petit garçon disoit n'en pas avoir; mais l'hésitation de sa jolie petite sœur me fit concevoir d'heureux doutes, que l'appât d'une pièce d'argent changea bientôt en certitude. Ils se déterminèrent à révéler la cachette où le lait et la crême, recueillis dans des vases de hêtre, étoient mis aux frais dans l'onde pure et glaciale du torrent, et recouverts de larges pierres de schiste qui déroboient aux ravisseurs, peu à craindre pourtant dans de tels parages, ce doux et salutaire aliment dont nous avions un si grand besoin.

Après quelques momens de repos, nous reprîmes notre route, à travers cette gorge solitaire et agreste de Betpouey, si abondante en beaux pâturages, et qui offre dans tout son cours de nombreux et longs canaux d'irrigation, dans lesquels l'eau court avec la vitesse d'un trait, et se répand à chaque pas par mille et mille déversoirs d'où résultent autant de *jets d'eau* plus ou moins agréables à voir, et une rare fécondité en excellens herbages, sur ces pentes si inclinées. Qui croiroit, me disois-je, en suivant de l'œil cette onde fugitive, que c'est au sein des montagnes que la conduite et l'emploi des eaux sont et le plus faciles et le plus propres à tout ce qu'on en peut attendre pour l'arrosement des terres, pour les mécaniques de l'art et pour les jeux amusans de l'hydraulique? Quel parti un

Vaucanson, un *Lenôtre*, un *Montgolfier*, sauroient tirer des inépuisables et fécondes sources de nos nayades alpestres, s'ils venoient jamais exercer leur génie dans de semblables lieux, bien plus propices à leur industrie que nos mesquines cités et les tristes plaines où elles sont bâties?

Déjà nous apercevions distinctement la vallée de Barèges et le vallon de Luz, vers lequel nous nous dirigeâmes par une pente insensible, le long des hauteurs qui dominent la grande route, à travers des prairies et des champs diversement coupés et configurés, mais dont l'aspect, tout récréant qu'il est pour les yeux, commençoit à paroître long, pour l'état de fatigue où nous étions, lorsque nous vîmes s'approcher l'heure du crépuscule; il nous surprit franchissant encore des canaux, des ravins et des haies, dernières épines et par cela seul, les plus douloureuses, d'une traversée de quinze à seize heures, à laquelle on croiroit à peine que les forces humaines pussent suffire. Essayons d'en donner une explication qui satisfasse ceux qui n'ont jamais voyagé de la sorte: car, pour celui qui n'est pas étranger aux mœurs, et aux habitudes des montagnards, sa propre expérience l'a convaincu d'avance de la vérité de ce que nous allons dire.

Dans les pays des hautes montagnes, et aux approches de leurs sommités, on sent une vigueur inaccoutumée, qui tient sans doute à l'intérêt

qu'excitent ces masses imposantes et ces lieux pittoresques ; à l'enthousiasme qui naît de leur variété, laquelle éveille sans cesse et soutient l'attention ; mais aussi à la raréfaction de l'air qu'on y respire, et à la vitesse de la circulation, d'où résulte une espèce d'exaltation à la fois physique et morale, une sorte de fièvre qui, loin de troubler les opérations de l'âme, les rend plus nettes, plus actives, qui double à la fois l'activité de l'esprit et celle du corps ; l'imagination s'élance alors dans l'espace infini, et on croiroit pouvoir le parcourir ; on se délasse, pour ainsi dire, d'une fatigue par une autre ; on se trouve comme fortifié par une succession d'impressions fortes ; et ce dont on seroit effrayé au début d'une telle entreprise, on le brave à la fin. De là cette légèreté du corps, cette agilité des membres, cette sérénité de la pensée, ce contentement vague, ce charme indicible, en un mot, qu'éprouve sans cesse l'amateur des montagnes, habitué à surmonter leurs dangers, et se plaisant dans la contemplation des périls qu'il domine.

Je pourrois citer à l'appui, comme autorités irrécusables, M. Ramond, qui a long-temps aussi pratiqué les Pyrénées et les Alpes(1), et J.-J. Rousseau, qui a décrit ces dernières avec le charme qui lui est propre, et montré leurs effets physi-

(1) Observations faites dans les Pyrénées, p. 128.

ques et moraux. « Je suis surpris, dit-il, que des bains de l'air salutaire et bienfaisant des montagnes, ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale.

Qui non palazzi non teatro o loggia :
Ma'n lor vece un abeto, un faggio, un pino
Fra l'erba verde e'l bel monte vicino,
Levan di terra al ciel nostr' intelletto (1).

(1) Nouvelle Héloïse, lettre XXIIIe de Saint-Preux.

CHAPITRE VI.

Vallée de Barousse : grottes de Gargas, de Troubat, et autres; marbrières de Sost.

Après avoir parcouru les beautés sévères de la vallée d'Aure, nous pourrions passer à celles de la vallée de Luchon, en nous dirigeant d'Arreau par le Louron et le port de Peyresourde, dans le Larboust; mais nous préférons redescendre toute la Neste et ramener le voyageur au pied des monts, pour le délasser un peu des fatigues qu'il a essuyées, reposer son imagination et remettre ses sens, par le spectacle d'une nature moins agreste, et d'objets plus gracieux. Nous allons le diriger à travers le vallon de la Neste vers la Barousse, où, chemin faisant, nous rencontrerons une curiosité assez remarquable.

Grottes de Gargas.

Entre les villages de Tibiran et d'Aventignan, sont les grottes les plus étendues qu'offrent les Hautes-Pyrénées; elle s'appellent de *Gargas*, du nom d'un

ancien seigneur qui, selon la tradition du pays, avoit l'affreuse coutume d'y enfermer des malheureux pour les faire périr.

Se pourroit-il qu'il fût resté dans la contrée des descendans de ce tyran local, auxquels il auroit transmis avec son sang, son humeur farouche et barbare? En effet, on seroit tenté de regarder comme appartenant à sa race dégradée, avilie, et d'autant plus vicieuse, le véritable antropophage qui, de nos jours, a fait retentir le pays et les tribunaux de ses crimes, et dont le Mercure de 1783, n° 10, nous a conservé l'horrible histoire que je retrace en frissonnant.

Blaise Ferrage, surnommé Séyé, du comté de Comminges, maçon de profession, très-brun, petit de taille, mais d'une force extraordinaire, s'étoit choisi, à la manière des ours, une retraite dans l'antre d'un rocher placé sur le haut d'une montagne; il y élevoit les filles et les femmes, poursuivant à coups de fusil celles qui fuyoient, en abusoit, quoique mourantes et baignées dans leur sang. Il leur coupoit ordinairement les seins et les cuisses, et leur arrachoit les intestins et le foie qu'il mangeoit. Il marchoit toujours armé d'une ceinture de pistolets, d'un fusil à deux coups et d'un dagite; enfin, par arrêt du parlement de Toulouse, ce monstre fut exécuté le 13 décembre 1782. On fait monter à plus de trente, les filles et les femmes victimes de sa brutalité.

On m'a dit avoir vu à Pau, un tableau représentant les traits et la physionomie féroce de ce cannibale d'Europe, anomalie d'autant plus frappante des mœurs françoises et locales (1).

Il se peut que sa retraite fût la grotte même de Gargas, ou du moins son antre n'en étoit-il pas éloigné.

En partant de Nestier pour arriver à cette grotte, il faut suivre le chemin vicinal qui conduit d'Aventignan à Tibiran, et, parvenu au sommet du petit chaînon de montagnes qui borde au couchant le vallon de Saint-Bertrand, on se trouve

(1) En rappelant cette affreuse aberration de l'humanité, j'étois loin de penser que dans mon propre arrondissement, se présenteroit un fait analogue. Ce n'est pas sans horreur que je consigne ici l'enlèvement récent d'une jeune fille de 12 à 13 ans, de la commune d'Ilteville, près la Ferté-Alais, par un nouveau cannibale, le nommé Antoine Léger, âgé de vingt-neuf ans, fils d'un fermier de Saint-Martin-de-Brétencourt, près de Dourdan : il a bu le sang, sucé le cœur et dévoré les parties sexuelles de cette enfant, après avoir outragé son cadavre. Privé d'alimens depuis plusieurs jours, il l'avoit saisie par le cou avec un mouchoir, et portée sur ses épaules, à un quart de lieue, dans l'antre qu'il s'étoit choisi depuis six semaines, au milieu des bois et des roches, où l'on a retrouvé la victime. Ce monstre, grand et fort, à la mine basse, et d'un caractère atrabilaire, avoit été arrêté deux jours après son crime, comme vagabond : soupçonné, d'après quelques indices, il a été conduit sur les lieux, a tout reconnu et avoué avec une stupide impassibilité, accusant l'esprit malin de son action, trop véritablement démoniaque.

sur une espèce de col, entre deux monticules calcaires couverts de broussailles ; c'est celui du côté droit ou du sud, qui renferme dans son sein cet antre magnifique dont l'ouverture, qui n'est qu'à cinquante pas de là, se trouve exposée au nord-ouest, à peu près à mi-côte ; cette ouverture a plus que la hauteur d'un homme, et plusieurs peuvent passer de front ; dès l'entrée, on voit la voûte s'élever, tandis que le sol s'abaisse par une pente légèrement inclinée. Cette aire est partout recouverte d'une incrustation calcaire, inégale et cannelée par les eaux filtrantes de la mauvaise saison ; quelques lacunes ou cavasses laissent voir par intervalles la terre ou le roc à nu. Bientôt on aperçoit toute la profondeur de la grotte, qui est d'environ deux cents pieds, et la voûte en acquiert plus de quarante, dans sa plus grande élévation. Sa largeur est à peu près égale. C'est un vaste théâtre, rempli de belles colonnes, magnifiquement décoré à la voûte et sur les côtés. Les stalactites calcaires qui s'élèvent du sol à diverses hauteurs, qui descendent plus ou moins de la voûte, expliquent comment se sont formées des colonnes entières, par la jonction des deux projections ; les concrétions qui couvrent les parois, se présentent sous toutes les formes ; l'imagination, pressée par le sens de la vue, y reconnoît des tapisseries ondoyantes, des pavillons chinois, des culs-de-lampe, des candélabres an-

tiques ; on diroit qu'une toile légère repliée sur elle-même, est suspendue au dessus de l'avant-scène, que bordent deux colonnes latérales.

A droite et à gauche, sont des grottes accessoires ou secondaires, qui se prolongent dans les flancs de la montagne ; l'une d'entr'elles ressemble parfaitement à une chapelle gothique, par sa forme voûtée. Au milieu est une fosse très-profonde, autour de laquelle on tourne à droite pour arriver jusqu'au fond, où le sol est beaucoup plus bas et presque au niveau de celui de cette fosse. Là, les stalactites prennent encore un nouvel aspect, et se présentent sous les formes les plus majestueuses. L'art et le goût semblent avoir présidé à ces jeux de la nature.

Près du fond, à gauche, est une stalactite très-remarquable : elle ressemble parfaitement au dôme d'un pavillon chinois, et se trouve un peu plus qu'à hauteur d'homme. Elle domine une ouverture assez élevée, par où l'on entrevoit une grande cavité que l'on ne peut atteindre sans échelle, et qui, sans doute, est un petit prolongement de celle dont je viens de donner une esquisse.

Tout-à-fait au fond, est une nouvelle fosse dans laquelle on ne peut descendre aussi sans le secours d'une échelle, et qui conduit à une seconde excavation d'un difficile accès et peu connue ; tandis que celle-ci a été visitée dès long-temps, ainsi

que l'annoncent les nombreuses mutilations qu'on y remarque à chaque pas, et une infinité de noms et de chiffres, gravés sur le roc et sur les pétrifications. A côté de quelques signatures, se voit le millésime de 1604.

Ce point paroît avoir été le *nec plus ultrà* de la plupart des curieux. Les circonstances me forcèrent moi-même à ne pas aller plus avant que cette première grotte, qui pourtant, tout immense qu'elle est, ne paroîtroit, en quelque sorte, que le vestibule de l'autre, si j'en crois un rapport qui m'a été adressé en 1814, par un habitant distingué du pays (1).

Il faut, dit-il, se coucher à plat-ventre, ramper sur un rocher plane l'espace de plus de 50 pieds, et faire encore quelques pas à demi-courbé; mais alors on se trouve dans une nouvelle grotte qui paroît se diriger vers le sud, beaucoup plus spacieuse, plus élevée surtout dans certains endroits; plus variée et bien plus curieuse que celle qui précède l'étroit boyau qui sert de passage de l'une à l'autre (2). La longueur de ce

(1) M. Marc, avocat et notaire à Saint-Laurent, canton de Nestier.

(2) Elle a, depuis le fond jusques et non compris l'étroit passage, environ 172 mètres de longueur; sa largeur est tantôt de 30 et 40 mètres, tantôt de 50 et 60; et sa hauteur, qui ne varie pas moins, est de 10, 20, jusqu'à 40 mètres, et même davantage. (Rapport de M. Marc.)

boyau et la dureté du rocher, rendent presque impossible l'exécution du projet que j'avois suggéré à l'administration locale, d'élargir l'ouverture pour rendre accessible (1) cette seconde grotte, sous laquelle il en existe une troisième encore plus merveilleuse, disent les gens du pays (2).

(1) Tout-à-fait au fond de la grotte, avant de revenir sur ses pas, on découvre à gauche un prolongement qui forme une grotte latérale, où le sol et la voûte se rapprochent à la hauteur d'un mètre et demi [illegible] aperçoit des racines déliées, pendantes à travers les jointures des rochers. Si dans la grotte il y a un endroit où l'on puisse tenter avec succès de pratiquer une nouvelle entrée, c'est sans contredit [illegible] où l'on aperçoit ces racines. Mais il est impossible, ou du moins très-dangereux de tenter cette ouverture de dedans en dehors, de peur de l'éboulement des rochers. Mais il seroit très-facile de pratiquer cette ouverture par le dehors, s'il étoit possible de déterminer le point extérieur correspondant à l'endroit intérieur où sont les racines. La boussole et le niveau pourroient peut-être faire surmonter les obstacles que présenteront d'un côté l'inclinaison et la direction irrégulières des grottes, et de l'autre les rocs et le bois mort dont le monticule est hérissé extérieurement. (Rapport de M. Marc.)

(2) S'il faut en croire le dire du public, autrefois, au moyen d'une corde, on seroit descendu dans un puits, et on auroit découvert une grotte intérieure infiniment plus vaste et plus curieuse que celle où l'on se trouve. Ce fait paroît d'autant plus vraisemblable, que l'un des bords du puits paroît avoir été élargi avec la pointe du marteau, et qu'en frappant dans certains endroits le sol où l'on marche, il semble qu'on entende un bruit souterrain. (Rapport de M. Marc.)

La première grotte, d'un accès toujours facile, sera la seule que visiteront habituellement les voyageurs; elle suffira pour surprendre leur admiration et satisfaire leur curiosité contemplative.

La grotte de Gargas, dans son ensemble, sa structure et ses dispositions de détail; est, *à n'en pas douter*, l'antre de l'enchanteur Merlin, dans lequel le traître Pinabel précipita Bradamante, à qui fut révélé, par une fée, le glorieux avenir de son illustre race, la famille d'Est. Mais écoutons l'Arioste, qui a su dire aussi vrai, sans avoir vu lui-même ce que nous venons d'ébaucher. C'est à cet écrivain, à ce peintre sublime, qu'il appartient de décrire.

Ecco nel sasso trova una caverna,
Che si profonda piu di trenta braccia.
Tagliato a picchi ed a scarpelli il sasso,
Pende giu al diritto, ed ha una porta al basso.
Nel fundo avea una porta ampia e capace,
Ch'in *maggior stanza* largo adito dava;
E fuor n'uscia splendor come di face
Ch'ardesse in mezzo a la montana cava (1).

Dentro la porta andò, ch'adito dava
No la seconda assai piu larga cava.
La stanza quadra è spaziosa, pare
Una devota e venerabil chiesa

(1) Orlando Furioso, cant. II, st. 70 et 71.

Che su colonne alabastrine e rare,
Con bella architettura era sospesa;
Sorge nel mezzo un ben locato altare
Ch'avea dinanzi una lampada accesa;
E quella di splendente e chiaro foco,
Rendea gran lume a l'uno e a l'altro loco (1).

Dans l'état de désenchantement où est aujourd'hui cette grotte de Gargas, demeure si brillante aux temps de la féerie, on ne peut y pénétrer qu'à la lueur des flambeaux, même en plein jour. Ce sombre et magnifique palais semble être devenu celui du dieu de l'Averne, et le sifflement des chauve-souris, que la lumière importune, imite assez bien les serpens des furies; ou, si l'on veut encore, le bruissement de leur vol rappelle, selon l'expression d'Homère, celui de la foule rapide et serrée des ombres, lorsqu'elles traversent les routes obscures et hideuses de la mort. Mais, pour écarter d'aussi noires idées, et sans recourir aux prestiges si bien retracés par l'immortel Ferrarois, imaginons l'effet que produiroient, dans cette demeure souterraine, une illumination, un concert vocal et instrumental!

Vallée de Barousse.

La vallée de Barousse, et toutes les gorges qui

(1) Orlando Furioso, canto III, st. 6 et 7.

en dépendent, jouissent d'une très-douce température, parce qu'elles sont peu avancées dans la chaîne des Pyrénées; les hauteurs qui les dominent ne sont pas non plus très-élevées, et elles sont presque toutes couvertes de bois. Les arbres fruitiers, et notamment le cerisier et le pommier, croissent à merveille dans les vallons. Les pommes de Barousse sont justement renommées par leur bonne qualité et leur saveur balsamique.

Après Saint-Bertrand, dont nous parlerons bientôt, on arrive à cette vallée, qui est fort étroite, et l'on côtoie la rive gauche de *Lourse* jusqu'au territoire d'*Antichan*, sur lequel est situé le pont par où l'on passe pour gagner l'autre rive; après avoir traversé les villages de *Sarp* et de *Créchets*, ce territoire d'Antichan offre à *Soulas* et ailleurs, de l'argile très-fine, propre à la faïence. M. Dutrey en possède une très-belle carrière. On passe ensuite près du village de *Gembrie*, où il existe une carrière de marbre noir, et on se dirige vers celui de *Troubat*, lieu renommé par la belle grotte qui se trouve près de là, dans une montagne de même nature que celle de Gargas.

Ici l'ouverture est spacieuse; elle a plus de 10 mètres de haut sur 3 ou 4 de large. On l'a fermée à certaines époques, à l'aide d'une barrière, comme le prouvent des mortaises faites dans la roche de chaque côté. Dès l'entrée, on voit, à cinq ou six

mètres de haut, sur la gauche, une excavation dans laquelle est une énorme stalagmite qui a parfaitement la forme d'une table dont les pieds sont très-distincts.

La profondeur de cette grotte est peut être plus considérable que celle de la précédente; mais la largeur en est beaucoup moindre. C'est une longue galerie, qui se divise et se subdivise à mesure qu'on avance, et dont la voûte est toujours très-élevée au-dessus du sol, qui reste partout de niveau.

Plusieurs de ces galeries secondaires forment un labyrinthe en communiquant entre elles et avec la galerie principale. Si l'on s'engage dans ces détours sinueux, il arrive souvent qu'on se trouve au point de départ, après avoir parcouru de longues distances. Une chose rare, et qui est particulière à la grotte de Troubat, c'est l'existence de plusieurs bassins successifs et peu élevés les uns au-dessus des autres, dans le fond des galeries, et même dans toute l'étendue de celles qui servent de communication; on diroit autant de réservoirs qui se dégorgent l'un dans l'autre, et c'est sans doute le séjour de l'eau dans la succession des temps, qui a formé tous ces bassins. Leur substance est de spath calcaire, de même que celle des parois de toute la grotte. Il faut aussi se munir de flambeaux pour pénétrer dans la grotte de

Troubat, qui doit occuper le second rang parmi toutes celles dont j'ai parlé.

Près de cette grotte, il en est une autre dont l'entrée est plus étroite, et que les habitans disent traverser toute la montagne jusqu'à la vallée de *Luchon*, à une lieue de là : c'est une croyance que l'on peut se dispenser de partager, quoiqu'elle ne soit pas dénuée de toute vraisemblance.

Du village de Troubat, qui est situé sur le revers de la montagne, en face d'un assez beau vallon, il y a fort peu de distance jusqu'à Mauléon. Le vallon, au centre duquel ce dernier bourg est situé, est très-étroit; mais la température en est douce, et il est bien cultivé, ainsi que les pentes des montagnes voisines. Dans l'une d'entre elles, à droite, dont la surface offre à nu le rocher calcaire qui forme le noyau de la montagne, il existe plusieurs grottes de peu d'étendue, et des puits dont on ignore la profondeur. Ils servent d'asile aux corneilles comme celui d'Arris, près de Bagnères, et on y fait de même la chasse à ces animaux.

Mauléon-Barousse, situé sur la rivière de Lourse, au confluent des deux torrens qui la forment, à 70 kilomètres de Tarbes, et à 58 de Bagnères, est un chef-lieu de canton. Ce bourg est assez mal bâti; l'église en est ancienne, et elle se trouve attenante à la cour de l'ancien château de

Mauléon, construit sur un rocher éminent, situé au confluent des deux torrens qui en baignent le pied. Les tours et les murs du château subsistent encore. A 3 kilomètres en-deçà, dans le vallon de *Troubat*, il existe aussi un ancien château qui tombe en ruines, et qui étoit très-fort par sa position : c'est le château de *Bramevaque*, qu'on dit avoir été habité par les anciens souverains du pays des Quatre-Vallées.

C'est à Mauléon qu'a lieu la bifurcation de la vallée de Barousse. La gorge de peu d'étendue qui se porte à droite s'appelle *Debat de Ferrère ;* elle présente à son entrée une particularité très-remarquable : c'est l'existence d'un arceau de plus de 10 mètres d'élévation, sous lequel passe le torrent de *Saoulé* qui la parcourt. Les eaux se sont frayé un passage à travers le roc calcaire, dans les anfractuosités duquel elles viennent bouillonner, après avoir éprouvé une chute considérable un peu au-dessus. Sous le roc, est une ouverture naturelle, par laquelle on peut détourner tout le torrent qui va sortir au-dessous de Mauléon, à plus d'un quart de lieue de distance. On a recours à ce moyen pour mettre le canal à sec, lorsqu'on veut pêcher les truites, qui y sont fort abondantes et de très-bonne qualité. Le même procédé est employé en deux ou trois autres endroits, situés au-dessus de celui-ci, où il existe

également des conduits souterrains vis-à-vis les communes de *Ferrère* et d'*Ourde*, les seules qui soient dans cette gorge. Cette contrée de la Barousse est toute minée en quelque sorte, par la disposition cellulaire des roches calcaires qui la forment.

Labat de Ferrères, où il existe une source d'eau minérale, communique avec la gorge d'Ilhet, par son extrémité, et par le milieu avec Bize-Nistos, dans la gorge d'Arise.

Labat de Sost, qui se dirige à gauche, en partant de Mauléon, a plus d'étendue et de largeur que la précédente; elle communique, par son extrémité, avec la vallée d'*Oüeil*, qui débouche dans celles de Larboust et de Luchon. Elle renferme deux gros villages entourés d'une riche culture. Les habitans ont défriché le terrain, presque jusqu'au sommet des montagnes latérales, qui est seul recouvert de bois. Au-dessous, tout est en prairies, couvertes, dans la belle saison, par d'innombrables troupeaux. Il y a, dans Labat de Sost, des carrières abondantes de marbre rose jaspé, et autres nuances vertes et jaunes; une du plus beau marbre blanc statuaire, et une source minérale.

On communique de la vallée de Barousse à celle de Bagnères de Luchon, par un col très-facile que l'on nomme *Labat de Tèbes*, et qui conduit de Troubat à la petite gorge de *Siradan*. Celle-ci

est fort étroite, et débouche dans la vallée de Luchon, quoiqu'elle dépende de celle de Barousse. C'est au bas de cette gorge, dans un joli vallon, qu'est le village de *Siradan*, où l'on voit plusieurs sources d'eaux minérales froides, qui commencent à être fréquentées.

Après avoir terminé la description du territoire des Quatre-Vallées, qui jadis formèrent une principauté particulière, nous allons en faire connoître succinctement l'histoire.

CHAPITRE VII.

Précis historique des Quatre-Vallées; peuplades transplantées; princes d'Aragon; Maïsons de Labarthe et de Fumel.

Les peuples du Bigorre proprement dit, peuvent et doivent être regardés comme autochthones; mais il n'en est pas de même des habitans des Quatre-Vallées, originairement Bigorrois, ni de ceux du Commingos et des vallées de Luchon et d'Aran, jadis partie des *Garumni* de César, soumis par Crassus.

Transmigration des peuplades espagnoles.

Les anciens habitans, qui en se portant à Lugdunum, avoient empêché Pompée de pénétrer dans leurs vallées, furent remplacés, ou du moins envahis bientôt après, par un mélange de *Celtibériens*, de *Vettons* et d'*Arévaces*, réfugiés dans les Pyrénées, et que Pompée établit dans les Gaules en l'an 69 avant J.-C. Une obscure tradition, et quelques mémoires manuscrits que nous avons eus

entre les mains, rapportent à l'assassinat de Sertorius, l'an 73, la transmigration dans le versant boréal des Hautes-Pyrénées, par les ports d'Aure, de Louron et d'Aran, de ces peuplades qui tenoient pour le parti de ce fier ennemi du sénat romain ; ils trouvèrent ces vallées couvertes de forêts, et s'y établissant néanmoins, ils commencèrent aussitôt des défrichemens, coupèrent et firent brûler les bois des bas-fonds et recueillirent sur un terrain encore vierge, de riches et abondantes moissons (1), notamment dans la vallée d'Aure.

Les Arévaces y bâtirent un fort au plateau d'Azet. Cette petite république se donna bientôt un chef, sous le nom de *seigneur majeur*, et divisa le territoire de la vallée en six enclaves ; deux syndics, espèces de tribuns du peuple, négocioient les affaires publiques et convoquoient les citoyens, lorsque le magistrat suprême le réquéroit. Cet usage a subsisté jusqu'à la révolution. *Cadéac*, situé au centre du beau vallon d'Aure, et déjà renommé par ses bains d'eaux thermales, d'où lui vient le nom qu'il porte, fut le siége du gouverne-

(1) Comme il étoit rapporté aux Mémoires de la Maison d'Estensan, que M. Ferras de Cadeilhan, homme de probité, avoit *veus*, et à moi par lui informé de ces particularités. (Manuscrit anonyme de 1731, composé sur une Chronique de 1480, le Cartulaire d'Ainsa en Aragon, les écrits d'Oïhénart, et quelques manuscrits inédits.)

ment, le lieu des réunions et l'arsenal de la contrée ; on y voit encore les ruines de l'ancien château. Les Aurois furent convertis à la foi, comme les habitans du Comminges, par saint Sernin, anciennement saint Saturnin.

Lors du passage des Vandales en Espagne, les Arévaces, transplantés en-deçà des Pyrénées, furent froissés par ces barbares, et les chants populaires firent long-temps mention des maux dont leurs localités furent accablées; ces maux se renouvelèrent à l'arrivée des Goths et se perpétuèrent avec leur domination. Il resta quelques familles de ceux-ci en Aure (1), après leur défaite par Clovis et malgré la proscription qui s'en suivit; à la conquête des Espagnes par les Maures, quantité de chrétiens fidèles à leur foi, refoulèrent vers la France, et beaucoup d'Aragonnois vinrent encombrer la vallée d'Aure, où ils furent accueillis. Mais le territoire habité ne pouvant suffire à tous, on assigna aux nouveaux venus la haute vallée encore inculte, dont le principal embranchement prit à cette occasion le nom *d'Aragonet*, petit Aragon, et l'autre conserva celui de *Frederancou*. Les Arévaces et les Commingeois combattirent vaillamment contre les Sarrasins conduits par Abdérame, et ne cessèrent de s'op-

(1) La maison de Fachan de Saint-Lary avoit droit de seigneurie sur ces familles. (Manuscrit cité.)

poser aux invasions qu'ils tentèrent par les montagnes. C'est alors qu'ils bâtirent les châteaux de Bazus, Grezian, Estensan, Bourispe et autres.

Princes d'Aragon.

Cependant les Maures pénétrèrent encore par intervalles, durant deux siècles, dans les vallées, malgré la surveillance des habitans, et y commirent de tels ravages que les Aurésis dûrent recourir à un secours étranger. Dom Sanche III, dit le Grand, roi de Navarre et d'Aragon, monté sur le trône en 970, vint avec un grand nombre de combattans qui, joints à ceux du pays, défirent les Sarrasins, les forcèrent dans Arau, avec l'aide de saint Exupère, évêque de Toulouse, natif de cette ville, dans le quatrième siècle, lequel fut invoqué et à qui l'on bâtit, après l'événement, l'église de ce nom. Le reste des vaincus, poursuivi jusqu'en Lavédan et en Béarn, s'évada par le port de Gabas(1). La reconnoissance, et la peur du retour des infidèles, firent décerner le titre de seigneur majeur, sous la réserve des priviléges du pays, au roi de Navarre et d'Aragon qui, déjà, avoit reçu pareille soumission des vallées de Barousse, Neste et Larboust; le Magnoac probablement y fut joint dès cette époque,

(1) Comme le rapportent les Mémoires d'*Ainsa* en Aragon, année 1012. (Manuscrit cité.)

car presque toute la Gascogne appartint à don Sanche; il donna à Ramire Ier, son fils cadet, ou fils naturel, une partie de l'Aragon et ses possessions en-deçà des Pyrénées (1), et à sa mort, qui eut lieu en 1054, ce fils fut le premier roi d'Aragon. C'est sans doute sous l'autorité de ces princes, que les Quatre-Vallées obéirent à Arnaud d'Aragon, d'une branche cadette de leur maison, que don Brugèle fait fils d'un comte Fòrton. Cet Arnaud eut pour successeur son fils Garcie Arnaud, dont le fils nommé Arnaud, comme son aïeul, bâtit, en 1059, le prieuré de Sarrancolin; celui-ci prit le titre de *dominus et possessor totius Aure.*

De trois enfans qu'eut cet Arnaud, le dernier embrassa l'état monastique, les deux autres, Garcie Arnaud et Auriol Mense, partagèrent la succession de leur père; l'aîné conserva le titre de comte d'Aure, le second prit celui de vicomte de Labarthe; en 1067, Sanche Ier *Abarca*, fils de ce dernier, fortifia la contrée et bâtit le château de son nom entre Ancizan et Guchen, celui de Tramesaigues et celui d'Arau pour son habitation, qui passa depuis à la famille de *Ségure.* Voulant ensuite se rapprocher des frontières de ses voisins

(1) On voit l'acte de la donation en la Chronique de *Brix Mortimer*, lequel a oublié la date; mais *Philippe Labe*, en sa Géographie royale, l'a marqué en 1016. (Manuscrit cité.)

83880

et ennemis, les comtes de Bigorre et de Comminges, il fit bâtir au pays de Neste, un second château de son nom, appelé depuis *Labarthe*, par corruption d'*Abarque*, nom porté avec orgueil par les princes d'Aragon, en l'honneur du digne fondateur de leur maison; enfin, il fit construire le château de *Bramevaque* dans la Barrouse, et y résida depuis l'année 1076 jusqu'en 1083; il fut enseveli dans l'église de saint Bertrand.

Odo ou Othon I, fils de Garcie Arnaud, comte d'Aure, lui succéda; se trouvant plus foible que le comte de Bigorre, il fut contraint, vers 1080, ainsi que son frère Sanche, de faire hommage de ses terres à Centulle, IVe de Béarn, mari de Béatrix Ire de Bigorre, qui ne le quantifia plus que du titre de vicomte; son fils et successeur, *Sanche Garcie*, contraint par les armes de Centulle II, comte de Bigorre, reconnut, vers 1125, une suzeraineté dont il avoit voulu s'affranchir. Arnaud de *Laudic*, cousin du comte d'Aure, et Bernard III, comte de Comminges, lesquels lui avoient promis assistance, en furent courroucés et le menacèrent à leur tour; mais le comte de Bigorre se déclara alors son protecteur, prit des otages, et la Cour des Pairs de Bigorre ordonna le duel entre Sanche et Laudic. Celui-ci n'osa se présenter, abandonna ses otages au comte de Bigorre, et continuant les hostilités, il se rendit maître de la vallée de Larboust dont ses descen-

lans furent vicomtes (1). Centulle fit bâtir le château d'*Aubespin* pour la sûreté du vicomte d'Aure, et lui en remit la garde; ce château devint le sujet de beaucoup de contestations : le comte de Bigorre le réclama, lorsqu'il vit Sanche d'Aure s'accommoder sans sa participation avec Laudic, et encore lorsque ce même Sanche traita avec le comte de Comminges, son ennemi juré; il somma Bernard et l'évêque de Comminges de lui livrer son vassal qui s'étoit réfugié près d'eux, ce qui occasiona une rupture éclatante entre les deux comtes. Sanche Garcie alla alors en Aragon, réclamer la protection d'Alphonse Ier, surnommé le Batailleur, ou l'Empereur, pour réclamer son secours. Alphonse, près duquel Centulle se rendit aussi, ordonna le combat entre les champions du comte de Bigorre et ceux de son vassal, qu'il condamnoit à la mort s'il étoit vaincu ou s'il refusoit le duel; mais le vicomte aima mieux rentrer en grâce auprès de son seigneur, que de subir le jugement de Dieu. Il se soumit, fit hommage et fit jurer avec lui son fils Othon d'Aure; Centulle apaisé, lui rendit le fort d'Aubespin.

Othon II laissa sa succession à sa sœur, ou à sa tante Bertrande d'Aure, épouse de Guy de

(1) Les vicomtes de Larboust descendoient de la maison d'Aure. (Manuscrit cité.)

Comminges, fils du comte Bernard III, selon don Brugèle (1). Guy n'avoit point eu de garçon de Bertrande d'Aure; une de leurs filles porta la terre d'Aure en dot à la branche de Labarthe, en épousant Sanche II d'Aure, vicomte de Labarthe (2). Par là, dit don Brugèle, la seigneurie des quatre vallées se trouva réunie en une même fa-

(1) Voyez cet historien, qui discute avec beaucoup de soin les opinions des auteurs qui ont écrit avant lui, et qui a fondé les siennes sur des titres.

(2) Sanche Garcie, son frère, avoit épousé l'héritière d'Asté; d'autres disent que ce fut Jean d'Aure, fils d'Arnaud-Guillaume Ier. De ce mariage sortit Menaud d'Aure, vicomte d'Asté, qui fut marié à l'héritière de Grammont. (Manuscrit cité.)

En 1268, la commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Aureillan, près de Tarbes, s'enrichit de diverses donations qui furent faites par le vicomte Bernard d'Asté et par le jeune Bernard d'Aure son fils. Elle acquit par ce moyen les dîmes de Campan, Gerde et Asté. (Essais historiques sur le Bigorre, liv. V, ch. 1.)

En 1457, Sanche Garcie d'Aure, vicomte d'Asté, étoit sénéchal de Bigorre. (*Ibid.*, liv. VI, ch. 1.)

Voyez pour la généalogie des familles d'Asté, (*Ibid.*, liv. VI, ch. 1, note 14.)

Menaud d'Aure, vicomte d'Asté, épousa Claire de Navarre, sœur et héritière de Jean, seigneur de Grammont, et devint ainsi la tige de la nouvelle maison de Grammont.

Voyez la suite de cette généalogie, (*Ibid.*, liv. VII, ch. 2, note 9.)

mille ; depuis cette époque elle ne fut point divisée, et ici finit la première dynastie des comtes d'Aure.

Maisons de Labarthe et de Fumel.

Sanche II eut de Mathilde de Comminges, Arnaud Guillaume qui lui succéda ; ce dernier mourut sans enfans mâles, laissant deux filles, Véronique et Brunissende de Labarthe ; la première mourut sans enfans ; Brunissende, mariée à Bernard de Fumel, voulut recueillir la succession d'Arnaud Guillaume, et Bernard qui n'étoit que baron de Fumel, prit le simple titre de baron de Labarthe. Cependant Bernard de Labarthe, frère cadet d'Arnaud Guillaume, prétendoit que, n'existant plus de mâles de la branche aînée de cette maison, les vallées étoient tombées dans la branche cadette ; il paroît même qu'il possédoit ces vallées à l'époque à laquelle Brunissende succéda à Véronique, sa sœur, vers l'an 1280, puisqu'il rédigea les coutumes du pays l'an 1300 ; elles furent publiées à *Valcabrère*, capitale de la Barousse, le lundi d'avant saint Barnabé.

Il est certain que Bernard de Fumel, mari de Brunissende, n'étoit pas alors en possession des Quatre-Vallées, et ce ne fut qu'en 1316 qu'il se rendit à Sarrancolin, qui étoit regardée en ce temps comme la capitale d'Aure, pour s'y faire

prêter serment de fidélité; ce fut alors que la contestation s'engagea entre Bernard de Labarthe et Bernard de Fumel; elle fut terminée par une transaction passée, en 1339, et par laquelle Bernard de Labarthe, qui embrassa l'état ecclésiastique, se désista en faveur de Fumel et de Brunissende qui, ajoute don Brugèle, lui relâchèrent plusieurs terres et droits.

Les enfans de Fumel prirent le nom de Labarthe; l'aîné, Arnaud Guillaume II, lui succéda. Géraud, fils et successeur d'Arnaud Guillaume II, laissa pour son successeur Jean Ier, son fils. Jean, n'ayant point d'enfans, ni de Marguerite de Madailhan, sa première femme, ni de Jeanne d'Albret, sa seconde, disposa des Quatre-Vallées, par son testament du 5 septembre 1398, en faveur de Bernard VII, comte d'Armagnac, et décéda le 5 octobre suivant. Le vœu des peuples des Quatre-Vallées dont les priviléges avoient été garantis, ayant mis le sceau à sa dernière volonté, Bernard prit possession du pays les 17 et 18 du même mois d'octobre, avec le titre de baron de Labarthe et seigneur des Quatre-Vallées (1).

L'orgueilleuse et infortunée race des Armagnacs, qui faisoit remonter son origine jusqu'à

(1) Brugèle atteste que ce testament est en original, au temps où il écrit, dans l'étude de M. Devezi, procureur au Parlement de Toulouse.

Garibert II, roi d'Aquitaine, mort à Blaye en 631, ajouta ainsi à ses possessions la souveraineté du pays d'Aure et des Quatre-Vallées.

Rappelons ici les principaux actes de cette maison, célèbre à plus d'un titre, mais surtout par ses méfaits presque constans durant le règne entier de la féodalité; elle fut un de ses plus grands suppôts en France; aussi succombèrent-elles ensemble sous les coups à la fois populaires et despotiques du fier et terrible Louis XI.

CHAPITRE VIII.

Suite du Précis historique des Quatre-Vallées ; Maison d'Armagnac.

L'Armagnac fut un des comtés du duché de Gascogne qui fut confié à titre de gouvernement et d'administration par Charlemagne et ses successeurs, aux descendans de la race détrônée, issue du roi de Toulouse, frère de Dagobert Ier. Ces gouvernemens se constituèrent en souverainetés héréditaires, dans toutes les provinces françoises en général, pendant la décadence de la deuxième race et la foiblesse de la troisième, d'où résulta partout l'organisation féodale.

Au neuvième siècle, l'Armagnac (*tractus* ou *provincia Arminiacensis*) dont la capitale étoit Auch (*Augusta Ausciorum*) faisoit partie du Fezenzac, et se trouvoit compris avec ce comté dans le duché de Gascogne. Le duc Garcie-Sanche, dit le Courbé, qui vivoit en 904, ayant donné le comté de Fezenzac à Guillaume-Garcie son second fils, celui-ci, dans le partage qu'il fit

ses enfans, donna le Fezenzac à l'un d'eux, et en détacha l'Armagnac, pour faire la part de son second fils.

Liste chronologique des comtes d'Armagnac.

Bernard I, dit le Louche, deuxième fils de Guillaume Garcie..... 960.
Géraud, dit Trancaléon, ou Tranche-Lion, son fils.....
Bernard II, dit Tumapaler, son fils; il souscrivit la charte de fondation de l'abbaye de Gennéres ou de Saint-Pé, vers l'an. 1020.
Géraud II, et Arnaud Bernard, ses fils, au plus tôt en..... 1061.
Bernard III, fils de Géraud II, fit une donation à l'église d'Auch, en..... 1110.
Géraud III, son fils, vers..... 1140.
Bernard IV, son fils, au plus tard en... 1160.
Géraud IV, dit Trancaléon, son fils aîné, environ..... 1190.
Arnaud Bernard, deuxième fils de Bernard IV, à l'exclusion de son neveu, époux de Véronique de Labarthe, en. 1219.
Pierre Géraud, son frère puîné, encore à l'exclusion de son neveu..... 1226.
Bernard V, fils de Géraud IV, se ligua contre Saint-Louis, en..... 1241.
Maskarose I, sa sœur, femme d'Arnaud

Othon, vicomte de Lomagne, à l'exclusion de Géraud, fils de Roger d'Armagnac, branche cadette : elle fit hommage au roi d'Angleterre..... 1245.

Maskarose II, sa fille, épouse d'Esquivat, comte de Bigorre, qui, en 1255, à la mort de sa femme, renonça à l'Armagnac..... 1249.

Géraud V, ou Guiraud, fils de Roger, petit-fils de Bernard IV..... 1256.

Bernard VI, son fils..... 1285.

Jean I, son fils..... 1319.

Jean II, dit le Bossu, son fils..... 1373.

Jean III, son fils aîné, comte de Comminges, par son mariage, en 1378, avec Marguerite, héritière de Pierre Raymond II..... 1384.

Bernard VII, son frère, gendre du duc de Berry, et beau-père du duc d'Orléans..... 1391.

Jean IV, son fils aîné..... 1418.

Jean V, son fils aîné..... 1450.

Charles I, second fils de Jean IV, vicomte du Fezenzac, usurpé par Bernard VII. 1473.

Charles II, petit-fils de Marie d'Armagnac, sœur de Jean V et de Charles I, en vertu du testament de ce dernier.. 1492.

François 1er lui fit épouser sa sœur Marguerite,

qui porta ce comté à Henri d'Albret, roi de Navarre, lorsqu'elle fut veuve du duc d'Alençon.

Les d'Armagnacs, parens ou alliés des princes de Béarn, de Bigorre et de Foix, se trouvent mêlés avec eux à tous les événemens de la Gascogne, avant, pendant, ou après la domination angloise dans cette contrée ; ils jouèrent un grand rôle dans les troubles locaux et dans ceux de France à ces diverses époques, et durant plusieurs siècles ; nous ne nous arrêterons qu'à ce qui s'est passé, à dater du treizième, époque où l'autorité royale prit de la vigueur et commença à attaquer avantageusement l'hydre aux cent têtes.

Vers l'an 1272, chacune des familles des Casaubons et des Armagnacs prétendoit à la possession exclusive du petit château de Sompuy, près Fouze. Les Casaubons, plus heureux ou plus aguerris, eurent l'avantage d'exterminer à la première attaque la troupe des Armagnacs, et le malheur en même temps de tuer un des membres les plus notables de cette famille, Arnaud-Bernard, frère du comte Géraud V. Le vaincu fit dès-lors de nouvelles levées, et convoqua les forces isolées de vingt parens, frères, beaux-frères, cousins et neveux. Le vainqueur, trop foible pour résister à ce renfort, s'avisa de faire hommage de sa seigneurie litigieuse au roi de France, Philippe-le-Hardi, et se mit sous sa protection.

La sauve-garde royale n'arrêta pas la fureur

des Armagnacs ; ils assiégèrent les places, et, s'en étant rendus maîtres, ils massacrèrent les vassaux de la seigneurie contestée, et incendièrent les habitations. Alors le roi les fit citer à sa cour, pour rendre compte de leur conduite, au mépris de la protection qu'il avoit accordée aux Casaubons. Le comte d'Armagnac se soumit ; mais le comte de Foix, Roger-Bernard III, gendre de Gaston VII de Béarn, et qui, tout récemment, avoit épousé la querelle de son beau-frère, mari de sa sœur, et secouru le comte d'Armagnac, méprisa les pennonceaux royaux, les proclamations de sauve-garde et l'ordre de désarmer. Il fallut convoquer le ban et l'arrière-ban. Le rendez-vous fut à Tours ; de là Philippe se dirigea sur Toulouse, où il ordonna le dégât sur les terres du comte de Foix, qui, par l'intervention du roi d'Aragon, fut admis à se soumettre. Philippe avoit parlé et enfin agi en maître et en roi. Roger-Bernard fut arrêté et son comté saisi ; mais après satisfaction, Philippe le lui rendit l'année suivante.

En 1362, le comte d'Armagnac et le sire d'Albret étoient entrés en armes dans les terres du comte de Foix, vicomte de Béarn, Gaston X, dit Phœbus. On comptoit parmi les chefs, le vicomte de Castelbon, cousin-germain de Gaston. Celui-ci leur livra bataille près de Mont-de-Marsan. Il remporta une victoire complète, et fit prisonnier

le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le vicomte de Castelbon, et les nobles qui étoient avec eux. Il paroît qu'il rendit la liberté au comte d'Armagnac.

En 1410, sous Charles VI, le chef de la faction d'Orléans ne fut pas celui de cette branche royale, mais bien son beau-père Bernard VII, comte d'Armagnac, dont cette faction prit même le nom. Outre le comté d'Armagnac, Bernard possédoit celui de Fézenzac et de Rhodez, la vicomté de Fézenzaguet, ayant fait périr violemment le vicomte Géraud III et ses deux fils Jean et Arnaud-Guillaume, ses parens, qui avoient imploré son secours contre Marguerite, comtesse de Comminges, femme révoltée de Jean. Enfin il avoit hérité des Quatre-Vallées. Il ne reconnoissoit au-dessus de lui, en France, que la maison régnante : encore se targuoit-il de descendre de Clovis, comme l'ont prétendu jusqu'à nos jours les Montesquiou, se disant issus des Armagnac. Il étoit aussi redoutable par la force et la situation de ses places, que par l'étendue de ses domaines. Il étoit gendre du duc de Berry, oncle de Charles VI. « Brave, ambitieux, également propre à la guerre et au cabinet, sévère jusqu'à la cruauté, implacable dans ses vengeances, et incapable de remords, tel étoit le comte d'Armagnac (1). »

(1) M Royou, Histoire de France, t. III, p. 132.

Nommé connétable, après la bataille d'Azincourt, il prit, en 1415, la direction des affaires de France, qui se ressentirent de son génie impérieux et de son caractère inflexible. Je me bornerai à dire que son administration, dont les détails appartiennent à l'histoire de France, fut marquée par des rigueurs de tous genres, des spoliations, des emprisonnemens et des supplices, et qu'après avoir, par de grands armemens terrestres et maritimes, tenu tête aux Anglois et aux Bourguignons, la haine publique et ses exactions dans Paris le perdirent, en faisant ouvrir les portes de la capitale au duc de Bourgogne. Réduit à fuir en mendiant, et à se cacher, mais livré par la trahison, il périt dans les premiers massacres qui signalèrent les excès de la populace et les vengeances de la faction opposée, en juin 1418 (1). Ces meurtres se renouvelèrent, sous la direction du bourreau *Capeluche*, à qui Charles-le-Téméraire ne craignit

(1) Le connétable, le chancelier son fils, évêque de Coutances, attachés à une corde, furent traînés pendant trois jours. La populace ayant coupé une partie de la chair du comte d'Armagnac, quelques-uns s'en firent une écharpe. Ces tigres rioient en voyant des enfans palpiter encore dans les flancs de leurs mères égorgées..... Pendant les trois premiers jours, qui furent les plus terribles de cet horrible carnage, plus de 3,500 personnes perdirent la vie; tous les Armagnac qui purent y échapper s'enfuirent promptement. (Histoire de France par Royou, t. III, p. 212.)

pas de donner la main en signe d'amitié. Mais quittons ces scènes d'horreur, qu'ont renouvelées la Saint-Barthélemi et nos temps révolutionnaires, pour revenir en Gascogne.

En 1443, avant de quitter la Guienne, le roi Charles VII termina d'une manière inattendue un différent qu'avoient les comtes de Foix et d'Armagnac, Gaston XI et Jean IV, fils du connétable, pour le comté de Comminges. Il s'en saisit et le garda, fondé sur un testament fait en sa faveur par Marguerite, fille de Pierre Raymond, dernière comtesse de Comminges, morte sans enfans, qui le lui donnoit, et encore sur sa qualité de suzerain qui, à défaut d'enfans mâles, assuroit la reversion du comté à la couronne.

Le comte d'Armagnac, mécontent de la décision qui avoit tranché le différent relatif au comté de Comminges, y étoit rentré à main armée, dès que le roi eut quitté le pays. Le dauphin Louis, chargé de l'en punir, tombe inopinément sur le comté d'Armagnac, et force le comte, réfugié à Lille-Jourdain avec toute sa famille, à se rendre. Son procès lui fut fait au parlement.

Outre l'usurpation à main armée du comté de Comminges, légué à Charles VII, outre ce crime abominable, et celui de fausse monnoie, il fut prouvé qu'il persistoit, malgré la suzeraineté du Roi, à se dire comte *par la grâce de Dieu*, qu'il donnoit *grâces et rémissions* comme un souverain,

et les *entérinoit*, qu'il mettoit *tailles en ses terres deux ou trois fois par an*, et avoit commis une foule d'exactions, de rapines et de cruautés. Cette conduite, au reste, étoit celle de tous les grands feudataires de ce temps; et, dans leur contestation au sujet du Comminges, Jean IV et Gaston XI avoient fait le naïf aveu de pareils torts réciproques, en en demandant pardon au roi, pour l'intéresser à leur cause.

Jean IV fut dépossédé et emprisonné avec toute sa famille, hormis son fils aîné, alors fugitif en Espagne. Ce ne fut qu'en 1445 que le roi lui pardonna et le rétablit dans ses possessions, même celle du Comminges, par la médiation et sous la garantie de Gaston, qui avoit des vues de mariage pour sa seconde fille Jeanne, avec le fils de Jean.

Jean V, dernier comte de cette famille, après avoir partagé la révolte des siens, et passé dans l'exil le temps de leur captivité, hérita, en 1450, des biens que l'indulgence de Charles VII avoit rendus à Jean IV, son père, cinq ans auparavant, et notamment des domaines qu'arrose la Neste dans tout son cours. Ce prince, d'un caractère emporté et de mœurs dissolues, ne tarda pas à montrer du mépris pour les lois divines et humaines, en nourrissant une passion criminelle pour sa sœur Isabelle, d'une rare et célèbre Beauté. La publicité de son commerce avec elle le fit excommunier, et à peine fut-il absous par la

pénitence, qu'il osa solliciter du Saint-Siége des dispenses pour l'épouser. Le refus qu'il éprouva le fit recourir à l'art des faussaires, et, muni de pièces supposées (1), dans l'intention, dit-on, de vaincre les scrupules trop tardifs d'Isabelle, il célébra avec éclat, l'an 1455, ce mariage incestueux qui attira sur lui toutes les foudres du Vatican. C'est vainement que le roi l'avoit fait reprendre avec bonté; il s'irrita de ses représentations, et alla jusqu'à favoriser la révolte du dauphin, depuis Louis XI, qui devoit un jour le punir d'une complicité si condamnable, après avoir eu à s'en plaindre à son tour; Charles étoit justement irrité de sa conduite, et notamment de ce qu'il avoit mis à main armée, son frère naturel, Jean de Lescun, en possession de l'archevêché d'Auch, après l'avoir fait élire. Il le soupçonnoit aussi, non sans raison, de favoriser secrètement les Anglois, contre lesquels il n'avoit fourni aucun secours. Le

(1) Daniel de Volterre, notaire apostolique, les fit, et le fameux Ambroise de Cambrai, alors référendaire du pape, les scella: celui-ci, emprisonné depuis au château Saint-Ange, pour ce faux, ensuite comblé de biens par Louis XI, qui le fit évêque d'Alet, l'un des huit maîtres des requêtes du Palais, devint enfin chancelier de Paris et conseiller du roi; lequel, ajoute Belleforest, *un des plus grands imposteurs de son temps, eut toutefois l'honneur d'être enterré devant le grand autel de la chapelle de Sorbonne.* (M. Ramond, Observations faites dans les Pyrénées, p. 146, note.)

roi, en 1558, envoie contre lui une armée, sous les ordres du comte de Clermont : surpris dans sa molle oisiveté, et tout entier à sa délirante passion, il n'a que le temps de fuir dans la vallée d'Aure, puis de se réfugier chez le roi d'Aragon, son parent, emmenant avec lui Isabelle, repentante, dit-on. Dès avant son mariage, elle avoit scellé son crime en donnant le jour à un fils ; elle avoit alors deux enfans avec elle ; elle en eut un autre depuis (1).

Deux ans après, en 1460, le parlement de Paris, ajourna le comte d'Armagnac. Celui-ci prétendit n'être justiciable que de la cour des Pairs, en qualité de prince du sang, par sa mère, et comme issu, du côté paternel, depuis près de mille ans, des rois d'Espagne et des anciens ducs d'Aquitaine. Sa prétention n'ayant pas réussi, il allégua qu'il étoit clerc tonsuré et réclama, mais encore en vain, son renvoi devant le juge ecclésiastique. Il osa comparoître, muni, il est vrai, de lettres du roi pour sa sûreté. La cour les déclara subreptices et le fit arrêter. Quelques jours après, on lui rendit la liberté, ou bien il s'évada. Il s'enfuit, et fut condamné au bannissement et à la perte de ses biens. Sa sœur s'étoit volontairement retirée au monastère de Mont-Sion, à Barcelone, tandis que

(1) Rose, sa fille, épousa un Jacques Vielmur, gentilhomme gascon.

lui, feignant de partager son repentir, où l'éprouvant peut-être, dans un état de dénuement absolu, se rend à Rome, en mendiant son pain, afin d'obtenir pour lui et Isabelle une absolution. Elle ne lui fut accordée par Pie II, qu'aux plus dures conditions!

Louis XI, parvenu au trône en 1461, paya ses anciennes connivences en le replaçant, par des lettres de rémission, au rang d'où il étoit descendu. Jean se ressouvenant de sa malheureuse sœur, lui fit donation, en 1462, à titre de douaire, des quatre vallées d'Aure, Magnoac, Nesté et Barousse, et il épousa Jeanne, seconde fille du comte de Foix; mais au lieu d'expier ses anciens torts, en jouissant de sa nouvelle fortune, il trempa dans tous les complots formés contre l'état, et servit tour-à-tour les Anglois, le duc de Bretagne, celui de Bourgogne, le frère du roi même, Charles, duc de Guyenne. Chassé une seconde fois de ses domaines, il trouva le moyen d'y rentrer sous la protection du foible et malheureux Charles, dont la mort misérable le priva encore de ses possessions; enfin, rentré dans Leictoure, sa capitale, par la trahison du cadet d'Albret, qui lui livra et la place et Pierre de Bourbon, gouverneur pour le roi, il est assiégé dans ses propres murs, par Joffride, ou Jouffroy, cardinal d'Alby ou d'Arras, chargé de la vengeance du monarque. Le siége fut meurtrier, et le comte montra, cette fois, de

l'intrépidité; mais après deux mois d'une glorieuse résistance, il perdit, dans une sortie, le fils d'Isabelle, jeune héros digne d'un autre père et d'une autre origine. « Lors, dit un historien, le comte ne fit plus état de sa vie, et tint sa poursuite éplorée. » Le découragement s'empara de lui, et il capitula le 5 mars 1473. Au mépris d'une convention jurée sur la sainte hostie, qu'il partagea avec le cardinal (1), Guillaume de Mont-Paucon, lieutenant du sénéchal de Beaucaire, à la tête d'une troupe de ses gens d'armes, l'ayant assailli dans une maison voisine du château, le fit poignarder au milieu de ses gens; trahison qui n'étoit envers lui que la peine du talion, mais qui n'en accuse pas moins ces temps affreux : la ville fut saccagée; les habitans passés au fil de l'épée; et la comtesse d'Armagnac, la fille du comte de Foix, traînée dans un château, où un breuvage éteignit dans son sein l'espoir de régénérer une race proscrite, et lui donna la mort (2); le cadet d'Albret,

(1) Ce cardinal, qui mourut neuf ou dix mois après l'abominable parjure de Leictoure, étoit « envieilli en ses péchés, homme de fort bas lieu, et fils d'un marchand; mais docte ès décrets, et bien versé en théologie, et plus au remuement des affaires du monde, comme lors les ecclésiastiques. » (Belleforest.)

(2) Selon la Chronique de Belleforest, elle mourut avant le comte, et l'auteur indique sa sépulture à Lescar; selon les chartes de Pau, elle lui survécut et obtint de Louis XI une

décapité, fut enfermé dans le cercueil, chargé des chaînes qu'il avoit portées ; et tous ses complices furent livrés aux bourreaux ; le prévôt Tristan défit en secret le roi de ceux qui n'étoient que soupçonnés.

Charles Ier, frère du comte d'Armagnac, détenu à la Bastille, sans soupçon de complicité, y éprouva, pendant quatorze années, le plus horrible traitement ; enfin, pour comble d'atrocité, l'on vit, le 4 août 1477, les enfans du duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, cousin du comte, également coupable de révolte il est vrai, arrosés du sang de leur père et détenus à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hotte. Eux et leur cousin ne furent délivrés qu'en 1484, à l'avènement de Charles VIII, qui les rétablit dans leurs droits, mais pour l'utile seulement (1) ; le temps des prérogatives féodales étoit passé pour les anciens grands vassaux de la couronne ; les rois ne reconnoissoient plus que des sujets parmi les grands seigneurs ; ils ne l'étoient plus, en puissance, mais de nom seulement.

pension ; selon les Bénédictins historiens du Languedoc, elle avorta et mourut au château de Busset ; c'est la version la plus vraisemblable, pour ces temps d'histoire tragique.

(1) Charles d'Armagnac, l'unique héritier de cette illustre maison, se présenta aux États de Tours, et retraça l'assassinat du comte d'Armagnac son frère, la mort tragique de la com-

Charles d'Armagnac, mourut imbécille, des suites de sa longue et cruelle captivité. Il ne laissa pas d'enfant légitime (1); la branche de Nemours s'éteignit aussi en peu de temps (2).

Isabelle, présente au sac de Leictoure, on ne sait trop dans quelles intentions, à moins qu'elle n'y fût venue pour apporter à son frère l'assurance du secours du roi d'Aragon, qu'en effet il attendoit, fut sauvée du massacre par Gaston de Lyon,

tesse, les tourmens auxquels il avoit été livré lui-même, sa détention pendant quatorze ans dans un cachot de la Bastille, où tantôt on lui faisoit arracher des dents, tantôt on lui appliquoit cent coups de verges. D'un autre côté, les enfans du duc de Nemours, trois fils et deux filles, issus du sang royal, exposèrent qu'après avoir été arrosés de celui de leur père, ils étoient réduits à ne vivre que d'aumônes. Charles d'Armagnac et les enfans du duc de Nemours y obtinrent justice de suite. (Histoire de France par Royou, t. IV, p. [illegible].

(1) Le cardinal d'Armagnac, légat du pape en Béarn, en 1563, archevêque de Toulouse, évêque de Rodez, étoit fils du bâtard d'Armagnac, né de Charles, dernier comte d'Armagnac.

(2) L'an 1501, Louis XII confia au duc de Nemours Louis, fils de Jacques d'Armagnac, qui avoit eu la tête tranchée aux Halles, le gouvernement général de ses provinces napolitaines. Il avoit néanmoins exigé de Daubigni, à qui il fit présent de très-beaux domaines dans ce pays, qu'il y restât pour aider le nouveau vice-roi de ses conseils; mais Nemours le regardant comme un fâcheux précepteur, l'accabla de mortifications. (Hist. de France par Royou, t. IV, p. 170.)

sénéchal de Toulouse, l'un des chefs de l'armée royale, à qui elle donna en récompense, deux mois après, tous ses biens patrimoniaux, et les Quatre-Vallées que son frère lui avoit cédées comme douaire. Ce fut alors probablement qu'elle prit le voile à Mont-Sion de Barcelone, pour n'en plus sortir.

Louis XI fit confisquer à son profit, par arrêt du parlement, tous les biens de la maison d'Armagnac; d'ailleurs, les habitans des Quatre-Vallées refusèrent de souscrire, en ce qui les concernoit, à la donation d'Isabelle, et se prétendirent rentrés dans le droit de choisir un souverain. Sollicités à la fois par Louis XI et par le roi d'Aragon, ils se déclarèrent pour le premier; grâces aux soins de *Jean de Villères-de-Lagraulas*, cardinal du titre de Sainte-Sabine, évêque de Lombez, lequel, dit don Brugèle, par ses remontrances et sa grande éloquence, persuada aux peuples de ce pays de se ranger sous la domination des rois de France, ce qu'ils firent par un traité solennel daté de 1475; l'évêque prit possession au nom du roi.

Des lettres-patentes du mois de novembre même année, portoient que les habitans des Quatre-Vallées se sont *libéralement mis et réduits en la main, obéissance et subjection du roi*; la transaction passée avec l'évêque de Lombez, y est relatée; à cette cause, en reconnoissance de leur

loyauté, le roi les confirme dans tous les privilèges, libertés, prérogatives, usances et coutumes qui, par les seigneurs et les comtes d'Armagnac et leurs prédécesseurs, seigneurs des pays d'Aure, Magnoac, Barousse et Neste, leur ont été donnés, octroyés et confirmés, et en outre, les déclare unis et annexés à la couronne, sans qu'ils en puissent être aliénés, baillés ni transportés à aucun de notre sang, ni autres qu'ils soient, ores ni pour le temps à venir. (1)

Les habitans des quatre vallées eurent bientôt occasion de réclamer l'exécution de la promesse consignée dans les lettres-patentes de 1475. Il s'éleva une contestation entre le duc d'Alençon, ayant les droits de la maison d'Armagnac, et admis par arrêt du parlement du 7 septembre 1510, à purger la mémoire de Jean V, et Louise de Lyon, veuve de Charles de Bourbon, en sa qualité de fille de Gaston de Lyon, donataire d'Isabeau, qui prétendoient, l'un et l'autre, à la propriété des vallées, sur les réclamations des habitans, et par une transaction du 8 juillet 1512, Louis XII retint la seigneurie des vallées en sa main, et laissa jouir la demoiselle de Lyon des fruits, qu'elle devoit recevoir des mains du receveur du roi. C'étoit une libéralité bien indiffé-

(1) Ces lettres-patentes ont été renouvelées de règne en règne, par tous les successeurs de Louis XI, jusqu'à Louis XV inclusivement.

rente aux habitans ; il leur importoit fort peu que l'on eût assigné à la demoiselle de Lyon une pension sur le revenu des vallées (1).

Depuis cette époque, les quatre vallées ont eu les rois de France pour souverains et pour seigneurs ; leurs priviléges ont été renouvelés au commencement de chaque règne, et l'exécution en a été ordonnée dans plusieurs circonstances particulières ; souvent même avec de nouvelles concessions, et faveurs marquées. La réunion à la couronne de France ne supprima point les Etats du pays, et ils ont subsisté jusqu'à la révolution.

On voit donc que le pays des Quatre-Vallées étoit très-anciennement soumis à une administration particulière et libre ; que l'origine de cette agrégation se perd dans la nuit des temps ; que les rois d'Aragon furent souverains de tout ce pays ; qu'il passa ensuite sous la domination des Sanche d'Aure, dont le comté, ou vicomté, dépendant du royaume d'Aragon, avoit été l'apanage d'un prince souverain qui en portoit le nom ;

(1) L'Armagnac passa à Henri d'Albret, qui avoit épousé Marguerite, sœur de François Ier, veuve du duc d'Alençon, Charles IV d'Armagnac. Néanmoins Henri III de Navarre acheta les droits d'Anne de Bourbon-Lavédan, petite-fille de Louise de Lyon, moyennant la somme de 50,000 livres tournois, par traité du 17 mars 1584. Ce comté fut réuni par lui à la couronne de France avec ses autres possessions, après son avénement, par édit de 1607.

qu'il devint la possession des comtes de Comminges, des barons de Labarthe, branche cadette d'Aure et de leurs héritiers, par alliance, les Fumels, et les comtes d'Armagnac; qu'enfin, après la mort de Jean V, dernier comte d'Armagnac, les habitans des Quatre-Vallées, rentrés dans leur indépendance primitive, choisirent Louis XI, pour leur souverain, sous la réserve des coutumes et priviléges du pays, qui n'avoient rien de commun avec ce qui existoit dans les autres provinces du royaume de France.

Les Etats du pays, qui se renouveloient tous les ans, n'étoient composés que du tiers-état; la noblesse et le clergé n'avoient point droit d'y assister comme ordres, ce qui a été constamment observé depuis 1500 jusqu'en 1789. A cette époque, les Etats des Quatre-Vallées furent annexés à ceux du Bigorre, et le décret de l'assemblée nationale du 4 février 1790, réunit ces deux pays pour en former le département du Bigorre, nommé ensuite des Hautes-Pyrénées.

CHAPITRE IX.

Du comté de Comminges : Précis historique de cette principauté.

A l'est de la Barousse et de la Neste, se trouvoit le petit comté de Comminges, borné au nord par le Nébouzan et le Languedoc, au levant par le Couzerans et le pays de Foix, au sud par la Catalogne et l'Aragon. Il avoit environ dix-huit lieues de longueur, sur quinze de large. Nous allons en donner le précis historique, comme une suite de celui de la principauté des Quatre-Vallées, après quoi nous en décrirons le territoire, avec celui de la Haute-Garonne.

Le Comminges étoit habité, du temps de Jules-César, par les *Convenæ* (1), ramas de brigands, ou plutôt de proscrits dans les guerres civiles d'Espagne, que Pompée réunit, pour en débarrasser son gouvernement, et à qui il donna un terri-

(1) Saint Isidore, dans le IXe livre de ses Origines, confond les *Convenæ* avec les Gascons : sentiment réfuté avec succès par Oihénart et le père Pagi. (Art de vérifier les dates.)

toire en deçà des Pyrénées. La ville qu'ils occupèrent, entre la Neste et la Garonne, étoit nommée *Lug-Dunum*, à cause de sa situation sur une hauteur et près d'un marais, à quoi l'on ajouta *Convenarum*, pour indiquer le peuple réuni qui l'habitoit.

Cette contrée fit partie de la Novempopulanie, sous les premiers empereurs ; puis du duché de Gascogne, après la conquête des Vascons ; on prétend qu'elle eut des comtes particuliers dès le commencement du dixième siècle, et voici ceux que des traditions incertaines ont désignés pour ces premiers temps, dit l'*Art de vérifier les dates*.

Asnarius (1), en . . . . . 900.
Arnaud, de . . . . . 944 à 956.
Roger Ier, qui signa la charte de l'union de l'abbaye de Pessan à celle de Simorre, en . . . . . 983.
(C'est plutôt en 1034 que cet acte eut lieu. Voyez Chronologie des comtes de Bigorre.)

(1) C'est apparemment ce Loup-Aznaire que Froissard qualifie comte de Gascogne, et qui fut du nombre des seigneurs d'Aquitaine et de Gothie qui vinrent faire hommage au roi Raoul, l'an 932, lorsque ce prince eut passé la Loire pour faire reconnoître son autorité dans cette partie de la France où jusqu'alors elle étoit méconnue. Le même auteur dit qu'Aznaire, dans cette rencontre, montoit un cheval qui avoit plus de cent ans, et néanmoins étoit encore vigoureux. (Bouq., t. VIII, p 188.)

Raymond Ier, en..... 997.
Ensuite, Amélius et Bernard Ier, fils de Raymond.....
Guillaume, de..... 1015 à 1025.
Roger II, de..... 1026 à 1035.
Arnaud II, de..... 1062 à 1070.
Roger III, en..... 1074.
Bernard II, fils de Raymond, de 1075 à 1100.

Il y a lieu de douter si tous ces comtes viennent de la même souche; on a plus de lumières sur les suivans :

Bernard III, fils de Roger, vers..... 1120.
Dodon, son fils..... 1150.
Bernard IV, son fils..... 1181.
Bernard V, son fils..... 1226.
Bernard VI, son fils..... 1241.
Bernard VII, son fils..... 1295.
Jean, son fils posthume..... 1335.
Pierre Raymond Ier, frère de Bernard VII. 1339.
Pierre Raymond II, son fils..... 1342.
Marguerite, sa fille..... 1376.

Mariée 1° en 1378, à Jean III, comte d'Armagnac; 2° en 1396, à Jean II d'Armagnac, fils aîné de Géraud III, vicomte de Fezenzaguet; 3° en 1419, à Mathieu de Foix, frère de Jean de Béarn, qui l'emprisonna vingt ans. Le roi Charles VII la fit délivrer en 1443, et elle mourut la même année, laissant le Comminges au roi par donation.

La guerre des Albigeois, et des querelles de succession, sont les deux caractères principaux des règnes des comtes de Comminges; ils participèrent sous ces deux rapports, aux violences qui sont le cachet spécial des temps féodaux; en l'absence d'une royauté protectrice de tous les droits légitimes et du repos des peuples.

Bernard III fut un prince violent, qui s'empara furtivement de la ville de Couserans, dont il prétendoit avoir les deux tiers, que l'évêque Pierre lui disputoit; il livra cette ville aux flammes, après avoir fait prisonniers l'évêque et les habitans qu'il envoya au village de Saint-Girons, qui lui appartenoit, et qui devint ensuite chef-lieu du pays. Couserans demeura désert l'espace de sept ans, au bout desquels l'évêque accorda, malgré son chapitre, ce qu'exigeoit ce comte. Bernard jouit de son usurpation pendant une vingtaine d'années; mais ayant été mortellement blessé, l'an 1150, dans un combat donné près de Saint-Gaudens, il sentit des remords qui le déterminèrent à la restitution envers l'évêque, et à réparer les dommages causés à la ville et aux habitans de Couserans. Il fut inhumé à l'abbaye de Bonnefons, et on le croit fondateur de celle de Feuillans. Dans ces temps de passions et de croyance, ceux qui avoient le plus mal vécu finissoient le mieux; ils avoient plus à réparer aux yeux des hommes et envers la Divinité.

Dodon, son fils, après avoir gouverné le Comminges pendant trente-un ans, se fit religieux de Cisterciens à Feuillans, en 1181. On fait descendre de Roger, comte de Pailhas, fils cadet de celui-ci, les vicomtes de Coûserans.

Plus anciennement, le Couserans, dont la jolie vallée de Salat fait partie, étoit un comté uni au Comminges, dès le temps de Arnaud, mort vers 957, fonda la seconde maison de Carcassonne, en épousant Arsinde, héritière de ce nom. Il eut trois fils : le premier, Roger, lui succéda, comme comte de Carcassonne et du Couserans ; le dernier, Raymond, fut comte de Comminges, et ses descendans eurent des prétentions sur le Couserans, qui resta long-temps à la branche aînée. Roger de Carcassonne le transmit en 1012, à son second fils Bernard-Roger, comte de Bigorre, mort en 1038 ; celui-ci le laissa à son fils puîné, Roger Ier, comte de Foix, auquel il paroît qu'il fut enlevé par Pierre Raymond, comte de Carcassonne, fils de Raymond, frère aîné de Bernard Roger. Pierre Raymond, mort vers 1060, le laissa à sa seconde fille, Ermengarde, vicomtesse d'Alby, qui le céda en 1068, à Raymond Bérenger Ier, comte de Barcelone : ce pays ne porta plus dès-lors que le titre de vicomté. Il est à croire que ce fut une branche de la famille souveraine de la Catalogne, avec laquelle les comtes de Comminges continuèrent à

être en guerre, qui reçut l'investiture de ce fief, des comtes de Barcelone, rois d'Aragon. Mais si ce furent les descendans de Roger de Pailhas, ces descendans s'éteignirent en 1257, dans la personne du vicomte Roger, d'où, par l'arbitrage de Roger IV, comte de Foix, il passa à Esquivat de Chabannes, prétendant à tout le Comminges, à raison des droits de sa femme, Alix, fille de Pétronille, issue de Bernard IV, fut comtesse de Bigorre. Mathe, autre fille de Pétronille, épouse de Gaston VII de Béarn, eut pour sa part la ville de Saint-Gaudens, et la suzeraineté d'Aure et du Nebouzan (1); Bernard VI conserva le comté de Comminges, auquel nous allons revenir, après cette digression sur le Couserans.

Bernard IV marcha sur les traces de son aïeul, en s'emparant violemment de Couserans, d'où il chassa l'évêque Auger et les chanoines, pillant leurs châteaux et leurs terres. Les deux successeurs d'Auger, mort en 1198, Arnaud et Laurent, éprouvèrent les mêmes traitemens du comte de Comminges. Les conquêtes des Croisés contre les Albigeois, furent le terme de son usurpation. Intimidé par Simon de Montfort, il consentit à s'en rapporter au jugement des évêques de Tarbes et de Saint-Bertrand, délégués pour terminer ses

(1) Essais Historiques sur le Bigorre, liv. V, ch. 1, note 11.

différends avec l'évêque de Couserans. Les commissaires décidèrent par sentence, le jeudi avant Noël de l'an 1206, que la ville de Couserans appartenoit sans partage à leur confrère. Le comte Bernard s'y soumit.

Ce prince épousa en décembre 1197, Marie, fille de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, et veuve de Baral, vicomte de Marseille; il avoit deux autres femmes: Stéphanie ou Béatrix III, comtesse de Bigorre, qu'il avoit répudiée sans aucune forme de procès, après en avoir eu la fameuse Pétronille, qui eut plusieurs maris à la fois, comme son père avoit eu plusieurs femmes; et Comtors, fille d'Arnaud-Guillaume de Labarthe, de laquelle il se fit séparer pour cause de parenté. Bernard se montra un valeureux soutien de Raymond VI, comte de Toulouse, son cousin, et fut défait à la bataille de Muret, donnée le 12 septembre 1213, contre les croisés. L'année suivante, Bernard et le comte de Toulouse abjurèrent à Narbonne, entre les mains du cardinal Pierre de Bénévent, toute doctrine contraire à celle de l'Eglise romaine. Eux et le comte de Foix n'en furent pas mieux traités au concile de Latran, où ils se rendirent l'année suivante, sans pouvoir obtenir la restitution des terres que leur avoient enlevées les Croisés. Bernard recouvra une partie de ses domaines en 1218, après la mort de Simon de Montfort, arrivée le 25 juin; il avoit aidé le comte

de Toulouse à défendre sa capitale contre son fougueux persécuteur. L'an 1219, il commanda le corps de bataille de l'armée des Toulousains, à la journée de Basiége, où ceux-ci remportèrent la victoire sur les Croisés. Le comte de Comminges mourut en février 1226, et fut inhumé à Mont-Savez: c'est à tort qu'on a prétendu qu'il avoit pris l'habit de religieux à Bolbonne.

La mort de Bernard IV laissa à Pétronille, comtesse de Bigorre, sa fille, des droits sur le Comminges. Bernard avoit eu un fils de Comtors de Labarthe; mais il étoit né avant la mort de Stéphanie, ou Béatrix III, dont le mariage n'avoit pas été dissous légalement. Ce fils étoit donc illégitime. Cependant Bernard V hérita de la partie du Comminges que les Croisés n'avoient pu enlever à son père. Il se rendit l'année suivante au mois d'août au camp d'Avignon, pour faire sa paix avec Louis VIII, et le légat. Il rendit hommage direct au roi de France (1), s'engageant à marcher contre le comte de Toulouse, encore excommunié, et dont on déclinoit ainsi la suzeraineté et la juridiction.

Bozon de Matlas, dernier mari de Pétronille, voulut faire valoir les droits de la comtesse à

(1) Avec cette clause, que si la comtesse de Bigorre réclamoit ses droits au comté de Comminges, les parties plaideroient en sa cour. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. IV, ch. 5.)

la succession du Comminges, et il alla jusqu'à soutenir ses prétentions les armes à la main. Enfin, lasses de se quereller, les parties remirent, l'an 1232, la décision de leurs différends, au jugement d'arbitres, nommés de part et d'autre. Bernard de Comminges choisit Raymond VII, comte de Toulouse, et le comte de Bigorre Amanieu V, sire d'Albret; les deux compétiteurs, pour assurance de leur parole, livrèrent chacun deux places fortes entre les mains de l'archevêque d'Auch. Ce ne fut qu'une trêve, car la contestation ne fut décidée que long-temps après, et par d'autres arbitres (1). A cela près, Bernard régna assez paisiblement; mais son fils Bernard VI, fut excommunié par l'archevêque de Narbonne, le 21 juillet 1242, avec le comte de Toulouse et d'autres seigneurs, comme fauteur des hérétiques Albigeois. Après la paix de Lorris, il prêta serment de fidélité, l'an 1243, au roi saint Louis, entre les mains de ses commissaires. L'année suivante, au mois de novembre, il se reconnut vassal du comte de Toulouse, pour ce qu'il possédoit aux diocèses de Couserans et de Comminges, quoique de temps immémorial, est-il dit dans l'acte, lui et ses prédécesseurs eussent tenu le tout en franc aleu. Il avoit fait, à son avénement, hommage sans réserves, à Raymond VII,

(1) Essais Historiques sur le Bigorre, liv. IV, ch. 5.

pour le château de Muret et autres fiefs qu'il possédoit au comté de Toulouse.

Bernard VI confia, dans le mois de novembre 1257, à Roger IV, comte de Foix, la garde de la ville de Saint-Girons, et du pays de Nébouzan, jusqu'à ce qu'Arnaud d'Espagne, fils de Roger de Comminges et de Raymonde d'Aspet, son vassal et son parent, à qui ce pays appartenoit, eût atteint l'âge de vingt-cinq ans (1); et Gaston VII, vicomte de Béarn, qui avoit des prétentions sur le même pays, au nom de Mathe, sa femme, fille de Pétronille, le lui engagea l'année suivante. Bernard VI, cassé de vieillesse, abdiqua en 1294, dix-huit ans avant sa mort, en faveur de son fils Bernard VII, dont le fils posthume Jean succéda au Comminges, ne laissant que des filles.

Il s'ensuivit un séquestre, puis une horrible guerre de famille; Pierre Raymond Ier, fils de Bernard VI, prétendant succéder au préjudice de ses nièces, comme à un fief masculin. Le roi Philippe de Valois, comme souverain, obligea Pierre Raymond et Jeanne, sa nièce, à se soumettre à son jugement; et cependant mit le comté de Comminges sous sa main. Pierre Raymond II, fils de Pierre Raymond et de Françoise de Fezen-

(1) C'est sans doute comme se prétendant descendant d'Arnaud d'Espagne, de la maison de Comminges, que le comte actuel d'Espagne, vice-roi de Navarre, s'intitule aussi comte de Comminges.

zac, succéda à son père, malgré les oppositions de Jeanne, sa cousine. C'est alors que la contestation fut agitée les armes à la main, avec la dernière fureur, entre Pierre Raymond et Gui, son fils, d'une part, et de l'autre les seigneurs de la maison de Lile Jourdain, prenant fait et cause pour Jeanne, leur parente. Les choses furent portées à un tel excès, que les deux partis, dans la crainte d'être punis par le roi, se virent obligés de lui demander rémission de *plusieurs malfaçons, injures, roberies, arsins, navreures, mutilations et omissions, désobéissances, rébellions, portemens d'armes, guerres publiques, séditions des peuples, robemens des marchands, recéptations de bannis, violences, sauvegardes, tant especiaux comme autres, brisées, combattement de chateaux, boutement de feu... et tout plein d'autres méfaits, crimes, et cas criminels et civils* (1); elle leur fut accordée par lettres du mois de juin 1342. La querelle ne finit pas néanmoins, et ce ne fut qu'en 1350 qu'elle fut terminée, par la médiation du cardinal de Comminges, en faisant épouser Jeanne à Pierre Raymond II, son cousin, qui avoit perdu pour lors son fils Gui, né d'un premier mariage, et qui n'eut de sa nouvelle femme, qu'une fille, nommée Marguerite.

En elle finit la dynastie des comtes de Com-

(1) Trésor des Chartes, reg. 74, fol. 694.

minges. Sa querelle avec son second mari eut des suites bien funestes, comme nous l'avons dit à l'occasion de la maison d'Armagnac. Son troisième et dernier mari, Mathieu de Foix, oncle et tuteur de Gaston XI de Béarn, à qui elle avoit fait don du Comminges, par contrat de mariage, la paya de la plus noire ingratitude; il la tint prisonnière vingt ans, dans le château de Saverdan et autres. Sa tyrannie étoit soutenue par la faveur de la cour de France. Il fut pendant le règne de Charles VI, un des grands partisans de la maison de Bourgogne, par opposition à la maison d'Armagnac, qui avoit embrassé le parti du Dauphin. Les états de Comminges, l'an 1439, prirent le parti de s'adresser au roi Charles VII pour obtenir la délivrance de leur maîtresse. Le Dauphin, en conséquence, fit ajourner par ordre du roi, Mathieu de Foix, à comparoître devant lui à Toulouse; mais, ayant reçu ordre, peu de temps après, d'aller joindre le monarque, son père, il mit la *journée en délai*, et ce délai dura près de cinq ans, pendant lesquels Marguerite changea plusieurs fois de prison. Elle ne recouvra sa liberté qu'en 1443, au moyen d'un traité conclu le neuf mars, entre le roi et Mathieu de Foix : traité par lequel il fut dit que Mathieu, après avoir donné la liberté à sa femme, jouiroit d'une partie du comté de Comminges, et Marguerite de l'autre, pendant leur vie; que la jouissance de tout demeureroit au dernier survivant d'entre

eux, et qu'après leur mort il seroit remis à la couronne. Marguerite alors fut remise entre les mains du roi qui l'envoya à Poitiers, où elle mourut la même année. Après sa mort, Jean IV, comte d'Armagnac, s'empara d'une partie du Comminges, sans égard à la donation qu'elle en avoit faite au roi de France; mais nous avons vu précédemment, comment il fut traité par le Dauphin Louis, envoyé contre lui.

Mathieu se remaria à Catherine de Coaraze, en Béarn, dont il eut deux filles, mariées dans les maisons de Carmain et de Bonneval, et finit ses jours vers la fin de 1455. Le comté de Comminges fut alors réuni à la couronne, pour n'en être jamais séparé, comme il avoit été convenu avec la comtesse Marguerite.

Mais, nonobstant, Louis XI, voulant reconnoître les services de Jean, bâtard d'Armagnac, qui lui étoit dévoué, ne se contenta pas de le faire maréchal de France et son premier chambellan; il lui donna, par lettres datées d'Avènes, le 3 avril 1461, le comté de Comminges. Les états du pays ayant fait difficulté de déférer à ces lettres, Louis, dans un voyage qu'il fit à Bordeaux, rendit une ordonnance, le 15 mars de l'année suivante, par laquelle, dérogeant à la clause des lettres de réunion, il leur enjoint de reconnoître Jean d'Armagnac pour leur seigneur. Celui-ci étant mort en 1472, sans postérité mâle, le

comté du Comminges fut donné par Louis XI, à son chambellan, Odet d'Aidies, seigneur de Lescun, et à ses hoirs mâles. La postérité mâle d'Odet étant venue à manquer, le comté de Comminges fut de nouveau réuni à la couronne, par lettres de Louis XII, datées de Paris, le 25 août 1498. Cependant les seigneurs de Lautrec, de Guiche et d'Aubijoux intentèrent procès, dit le père Anselme, pour le comté de Comminges, au parlement de Toulouse, qui les débouta par arrêt du 22 mars 1501. Mais dom Vaissette assure qu'Odet, vicomte de Lautrec, maréchal de France, étoit réellement comte de Comminges par le don du roi François I.er, et il en prit le titre, en ratifiant le traité de paix conclu avec l'Angleterre, le 28 septembre 1525. Ce grand capitaine étant mort en 1529, Henri, l'aîné des fils qui lui survécurent, le remplaça dans le comté de Comminges. Enfin, Henri étant mort sans lignée, en 1540, le comté de Comminges retourna à la couronne, dont il n'a plus été distrait.

CHAPITRE X.

De la ville de Saint-Bertrand; antiquités gauloises et romaines dans les Hautes-Pyrénées.

Le Comminges avoit pour capitale l'antique cité des Pompée, des César, l'ancienne *Lugdunum-Convenarum* de Strabon et de Pline, Lyon de Comminges, aujourd'hui *Saint-Bertrand*, du nom d'un de ses évêques qui la restaura en 1100, du sac qu'elle éprouva en 584 ou 585, par Gontrand, roi de Bourgogne, pour avoir donné asile au faux Gondebaud (1). Avant la révolution, cette ville, si déchue de son ancien état, comme nous le verrons bientôt, possédoit encore quelques établissemens assez importans, que cette dernière crise lui a fait perdre, tels que son évêché, son chapitre, sa magistrature locale, ses écoles gratuites; de l'ancien diocèse de Comminges dépendoient, non-seulement tout le territoire de

(1) L'ancienne cathédrale est une jolie église, ornée intérieurement de boiseries sculptées d'une grande beauté, et comparables à celles de la cathédrale d'Auch.

Neste et de Luchon, mais encore celui de la vallée d'Aran, tout espagnole qu'elle est, en dépit de la nature des lieux, puisqu'elle occupe le versant nord des Pyrénées ; et grossit de ses eaux la Garonne, dont elle fournit les principales sources.

Saint-Bertrand a du moins conservé sa belle situation, que les révolutions humaines ne peuvent lui enlever, et son riche territoire, qui n'est que la continuation de celui qu'arrose et que fertilise la Neste. C'est avec bien des titres, quoiqu'inutilement, jusqu'à ce jour, qu'une ville, si riche en souvenirs imposans, a demandé à être dédommagée de ses pertes, en devenant le chef-lieu d'un arrondissement formé des territoires de la Haute-Garonne et des anciennes Quatre-Vallées, dont elle est le centre et le débouché. En effet, à la vue du vallon de *Saint-Bertrand*, que la nature à fait d'une seule pièce, et sembloit destiner à n'éprouver aucun partage politique, il est difficile d'indiquer la limite qui sépare le département de la Haute-Garonne de celui des Hautes-Pyrénées. Le nouvel arrondissement feroit partie de ce dernier département, auquel les relations des habitans, non moins que les raisons géographiques les plus puissantes, commandent de l'adjoindre ; alors, en effet, seroit de nouveau embelli et fréquenté, un des plus jolis séjours qu'offrent à leur pied les monts Pyrénées, un embranchement de

route, joignant celle d'Aure à celle de Luchon, en passant par Saint-Bertrand, faciliteroit les communications des deux Bagnères, si justement renommés par leurs eaux bienfaisantes, et le voyageur trouveroit dans ce point intermédiaire une agréable station, où il pourroit satisfaire sa curiosité et jouir des plus doux délassemens, au milieu d'un paysage enchanteur.

Saint-Bertrand fut jadis ornée par les Romains d'un grand nombre de monumens et de constructions, dont on a recueilli ou découvert, à diverses époques, des restes précieux, au milieu des ruines de cette nouvelle *Acropolis*, qui, telle qu'un nid d'aigle, couronne un monticule assez élevé. Les plus grands restes d'antiquités se trouvent au bas de la montagne, dans la petite plaine de *Valcabrère*, où s'étendoit la ville; on y remarque encore des autels votifs, des inscriptions sépulcrales, des colonnes, des bas-reliefs, etc. Jadis, dit-on, s'offrirent dans un champ les masures d'un temple consacré à *Cybelle*. Des ouvriers ont depuis peu découvert dans ce champ de très-beaux restes d'un lion en marbre blanc, ornement consacré à la mère des dieux. Les vandales du moyen âge et des temps modernes, malgré leurs efforts destructeurs, n'ont pu dépouiller entièrement cette ville de ses titres les plus authentiques à la célébrité, quelques fragmens de chefs-d'œuvre des arts, et ce qu'on en trouve

journellement sous le soc de la charrue, ou par des fouilles dues au hasard, sinon au vénérable culte de l'antiquité, attestent de quelle splendeur dût jouir, au temps de sa prospérité, cette résidence, cet établissement si cher aux maîtres de la terre, aux vainqueurs du monde civilisé. Il y existoit aussi un cirque dont la porte subsiste encore en partie, et tout près de laquelle les cultivateurs, en fouillant la terre, ont trouvé divers tuyaux en plomb, d'un poids considérable, des morceaux de colonnes et de corniches d'une grande élégance. M. d'*Agos* de Tibiran possède un beau torse, en marbre blanc, du bon siècle de la sculpture, de même que quelques fragmens de corniches. Ces objets ont été trouvés dans l'enceinte de Saint-Bertrand, où ils étoient employés comme de vils matériaux, dans les constructions modernes du pays; M. d'Agos a également recueilli une petite statue de Mercure, en bronze, de quatre à cinq pouces, et une médaille en or qui a pour exergue : *Victoria Augustorum*.

M. A. Du Mège, de Toulouse, a envoyé à l'Institut six Mémoires sur l'histoire et les antiquités de la Haute-Garonne, où sont mentionnés quantité d'objets existans ou recueillis à Saint-Bertrand et lieux circonvoisins, comme restes d'antiquités romaines (1).

(1) En attendant ce grand travail, et avec le regret de

Les Hautes-Pyrénées ne présentent aucun monument druidique, aucune de ces pierres gigantesques, placées de champ ou superposées comme celles de Carnac dans la Basse-Bretagne, du Quercy, du Limousin et autres provinces. Qu'eussent été de tels monumens, quelque idée qu'ils donnent des efforts de l'homme, en présence des monts Pyrénées? Il est même douteux que les ruines de *Tauto*, situées près d'Asté, aux environs de Bagnères de Bigorre, et dont nous avons parlé, soient réellement les restes d'un temple druidique. On sait que les prêtres du paganisme gau-

n'en pas avoir connoissance, je vais profiter du moins de celui que M. Du Mège, aidé par l'administration préfectorale de Toulouse, a publié en 1814, sous le titre de *Monumens Religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ.*

Le premier des Mémoires adressés à l'Institut, est une topographie archéologique du département; le second traite des monumens religieux des Gaulois; le troisième, des monumens religieux des Romains; le quatrième, des monumens historiques; le cinquième, des monumens sépulcraux gaulois et romains; le sixième, des monumens françois: le tout est accompagné de dessins. La publication en a été sollicitée près du Ministre de l'Intérieur, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui désiroit plus de concision et de méthode dans le texte, et plus de correction dans les dessins. (Rapport du 18 juillet 1823). Sans doute, ces conditions seront remplies par le savant et laborieux auteur, dont les érudits accueilleront le nouvel ouvrage avec empressement.

lois ou celtique faisoient leurs cérémonies, consommoient leurs sacrifices au fond des forêts (1) ou en plein champ, au clair de la lune ou à la lueur des flambeaux, et que c'étoit une horrible profanation que de labourer les lieux une fois consacrés; les druides ne s'enfermoient donc point entre des murailles, pour exprimer leurs sentimens religieux et célébrer leur culte : il se peut cependant qu'ils aient eu des temples dans les derniers temps.

Le caillou de la Raillé, dans la vallée de Héas, est d'une origine trop nouvelle pour être qualifié de *dolmin*, ou pierre druidique. Les fameuses pierres de Saint-Martin, sur les crêtes de la vallée d'Ossoue, non loin de Vignemale, la pierre de *crechets*, dans la Barousse, gros rocher roulé qui se trouve maintenant sur le bord du chemin (2), paroissent être de purs accidens naturels.

(1) . . . . . Nemora alta remotis
. . . habitatis lucis. . . . . .
(Lucan. Phars. lib. I.)

(2) Des vieillards racontent que *saint Bertrand* ayant trouvé cette *pierre levée* au milieu de la route, ordonna à sa mule de débarrasser la voie publique de cet obstacle. On montre encore aux passans les prétendues empreintes des fers de la mule; et quelques paysans s'écrient en passant près de cette pierre : *Glorious sant Bertrand, assistats nous! ajats pietat de nous-autis!* Assiste-nous, aie pitié de nous. (M. Du Mège, Monumens Religieux, etc., note N.)

Antiquités du Comminges.

Une voie romaine conduisoit de Toulouse à Lugdunum Convenarum, en passant par *Calagorris*, ville bâtie par les Convenæ, entre *Martres Tolosanes* et *Cazeres*.

Parmi les monumens découverts sur son antique sol, se distingue un beau fragment de vase, dont le côté principal offre une tête juvénile, ornée d'un croissant et de sept rayons. On lit sous cette figure une inscription dont voici le sens : Au dieu HELIOVGMOVNI, *Caïus Sarmus, fils de Caïus, suivant le vœu qu'il avoit fait.* M. Du Mège croit que ce dieu, dont les antiquaires n'avoient pas encore parlé, est formé de deux mots grecs, Ηλιος, *helios*, *soleil*; et μονος, *monos*, seul. On sait, dit-il, que le dieu soleil, ou l'Apollon des Grecs, jouissoit, suivant *Callimaque*, d'une jeunesse éternelle, et d'une inaltérable beauté. Les sept rayons qui ceignent la tête d'HELIOVGMOVNI, se retrouvent quelquefois sur les images de Phœbus.

Plusieurs monumens découverts dans ces mêmes champs, avoient rapport au culte de Bacchus. M. Du Mège a fait graver une tête de ce dieu, dont les longs cheveux sont enlacés par des pampres. Cette tête étoit accompagnée de sept autres, qui représentoient SILÈNE, un satire, ARIANE ou CÉRÈS (souvent invoquée avec Bacchus), et trois

bacchantes, dont le front étoit ombragé par des guirlandes de lierre. La septième avoit fait partie d'une statue de Vénus.

Ces huit têtes antiques furent trouvées près des fondemens d'un temple qui, suivant M. Lebret (1), avoit d'abord été dédié au dieu ABELLION. Mais M. Du Mège démontre le contraire, et établit que cet édifice fut destiné au culte de Bacchus.

Un cippe carré de plus de trois pieds de haut, trouvé encore dans le territoire de l'ancienne Calagorris, a pour inscription :

DIS
MANIBUS

Ce monument fut d'abord transporté dans le palais épiscopal de Rieux ; il a dû être placé depuis quelques années, dans la galerie du Musée de Toulouse.

Cette voie romaine qui conduisoit de Toulouse à Lugdunum Convenarum, passoit aussi par le lieu qu'occupe Saint-Gaudens, jadis appelé *Petit Mas*. Au bout de son territoire actuel, sur le sommet de la colline du Pujament, étoit un *tumulus* gaulois. Du haut du Pujament, la voie descendoit vers la petite ville de *Valentine*, lieu où M. Du Mège a découvert plusieurs tombeaux romains ou gaulois, et la belle inscription consacrée à *Nymfius*,

(1) Lettres diverses.

homme illustre par sa piété, ses talens et sa munificence, et révéré comme un père par les Aquitains. En sortant de Valentine, et se détournant vers la gauche de la route actuelle, on voit à l'entrée de *Labarthe-de-Rivière*, où sont des eaux thermales anciennement connues, deux obélisques dégradés, d'une grande hauteur, et tenant lieu des *tumuli* ou amas de pierre indicateurs des routes; ils étoient à droite de celle-ci, en se dirigeant sur Lugdunum. Les niches avoient des statues, probablement de Mercure *Messager*: on a trouvé une cuisse et une main en marbre, de proportion colossale et d'un très-beau travail.

De Labarthe, la voie se dirigeoit vers *Ardiége*, à 8 ou 9 kilomètres de Saint-Bertrand, où *Sirmond* découvrit les premières inscriptions qui ont fait connoître LEHERENNUS. Gruter en rapporte deux, jadis encastrées dans la façade d'une chapelle des chevaliers du Temple, laquelle n'existe plus. M. Du Mège y a trouvé un autel consacré à ce dieu, un autre à MARS LEHERENNUS.

LEHERENNO DEO MANDATVS MASVETI. F. V. S. L. M.

MARTI LEHERENNI INGENVS SIRICONIS V. S. L. M.

LEHERENNUS est une épithète de Mars, ou le

nom que les habitans donnoient jadis au dieu des combats. Ces autels sont en marbre blanc, et ont sur les côtés la patère et le prœféricule, vases des sacrifices. Sirmond avoit aussi trouvé un cippe élevé à DIANE AUGUSTE, VICTORIEUSE et CÉLESTE, et plusieurs autres monumens.

On a découvert à *Cier-de-Rivière*, que la voie laissoit à gauche, quelques inscriptions sépulcrales; et près de là on rencontroit le temple, ou l'Ædicule dans lequel le dieu RAESERT étoit adoré. L'autel consacré à ce dieu, et que M. Du Mège a découvert à *Huos*, avoit été trouvé dans le lieu qui porte maintenant le nom de *Notre-Dame-de-Basert*. Un buste antique et d'autres objets découverts à *Martres-de-Rivière*, près duquel passoit la route, annoncent que ce lieu étoit habité du temps des Romains. La voie obliquoit ensuite à gauche, et traversoit la Garonne au point actuellement nommé *Labroquère*, où l'on a trouvé, entr'autres monumens, une colonne milliaire dédiée, avant l'an 247, à l'empereur *Philippe*, à *Marcia-Otacilia-Severa*, son épouse, et au jeune *Philippe* leur fils.

Dans le village de Labroquère, distant d'un kilomètre de Saint-Bertrand, a été trouvé un autel d'une parfaite conservation, portant sur les faces latérales un prœféricule et une patère à queue, et sur le côté principal l'inscription suivante :

MATRI DEVM
A. FLAVIVS
ATHENIO
EX VOT
SABINAE SABIN. F.
VXSORIS

« A la Mère des Dieux, Antonius Flavius Athenio, d'après le vœu de Sabine, fille de Sabinus, son épouse. »

Un autel placé dans la partie intérieure du mur de l'église de Labroquère, porte pour inscription :

DEO APOLLI
VOTVM PO
SVIT

Cet Apolli n'est point Apollon, mais un dieu local ou topique, inconnu jusqu'à cette découverte. Il a pu donner son nom au hameau d'*Apolinan* ou *Polignan*, lieu très-voisin du village de Labroquère, et qui fait partie de la commune de Gourdan.

Un autel conservé dans l'église de *Galié*, village de l'arrondissement de Saint-Gaudens, porte pour inscription :

GEMINVS
Q. IVLBALB F.
SIB
V. S. L. M.

La divinité à laquelle cet autel est consacré n'a pas été citée par les anciens auteurs; M. Du Mège pense que ce nom, placé après celui du personnage qui a fait le vœu, et dont il y a plusieurs exemples, est dérivé du grec χυριος, qui signifie seigneur, et d'où vient le mot *sire*, titre d'honneur de nos rois (1). Le dieu ainsi nommé, seroit le soleil, *seigneur des cieux*.

Une statue de Priape, vêtue à la gauloise, une corne d'abondance dans la main gauche, a été découverte à Saint-Bertrand. M. d'Orbessan a publié ce monument, maintenant conservé dans la bibliothèque d'Auch. Le signe distinctif de Priape, l'image de la virilité, le *phallus*, étoit l'emblème de la fécondité du soleil, et désignoit sa force créatrice. Ce signe fut consacré dans les mystères d'*Osiris* et de *Bacchus*; on le retrouve assez souvent sur des monumens découverts dans la Celtique.

A Saint-Bertrand encore a été découvert un autel portant pour inscription :

I. O. M.
L. POMPEIVS
MASCLINVS
V. S. L. M.

« A Jupiter très-bon et très-grand, Lucius

(1) Pasquier dit que les anciens appeloient Dieu *Beau Sires Diex, nostre Sire Dieux, Roi des Rois et Sire des Sires.*

Pompeïus Masclinus ou Masculinus, a volontairement acquitté le vœu qu'il avoit fait. »

Cet autel fut, d'abord placé dans le cloître des Cordeliers de Valcabrère; il est maintenant dans la galerie du Museum de Toulouse.

A Valcabrère a été trouvé l'autel portant l'inscription suivante :

I. O. M.
ATAE. LIB.
FAVSTO. AN
CON.

Un second autel à Jupiter fait partie de l'escalier du clocher de l'église de Saint-Just, du même village. Cette église est remarquable par son ancienneté, par la décoration imposante de son portail, et surtout par les monumens que l'on a placés dans ses murs, où l'on trouve entr'autres une figure de sylvain, vieillard vêtu en Gaulois, et qui tient dans chaque main une branche d'arbre, et une seconde figure de quelque autre dieu champêtre, dont la tête jeune est ornée d'un nymbe, et qui tient dans une main une sorte de bouquet, et dans l'autre une tige fleurie.

Voici l'inscription de l'autel de Jupiter :

I. O. M.
NIGRIN VSP
TI. F. ET. OPTIM.
GALLI. F.
V. S. L. M.

Les deux inscriptions ci-dessous rapportées par Scaliger et Gruter, comme découvertes dans le pays et dans la cité des *Convenæ*, sont aussi dédiées à Jupiter.

DEO
IOVI
CLAM
OSA. CI
VIS. TR
EVERA
V. S. L. M.

IOVI. O. M.
OB. C. S.
S. S.
V. S. L. M.

Les deux suivantes, rapportées aussi par Gruter, ont été trouvées l'une dans un village voisin de Saint-Bertrand, et l'autre dans les champs de Valcabrère.

I. O. M.
CN. POMPEIVS
MARTVS
V. S. L. M.

IOVI
SALVTARI
VLPIANVS
GRAVI. INFIRMI
TATE. LIBERATVS.

On a trouvé dans un amas de ruines, au milieu d'un champ nommé *la Capelo*, la Chapelle, un autel ayant pour inscription :

TEOTANI
DEO
ANSAXANVS
V. S. L. M.

« Au dieu Teotani, Antonius Saxanus, etc. »

M. Johanneau pense que le nom de ce dieu est celtique. Suivant cet habile étymologiste, *teot tan* signifie *langue de feu* (1). Ce mot paroît être une épithète substituée à un nom propre, et se rapporter à Sirius ou Anubis, au chien céleste, annonçant l'exaltation du dieu de la lumière et les chaleurs de la canicule.

M. Du Mège possède un autel votif à Mercure, découvert à Saint-Bertrand, et dont voici l'inscription :

MERC
MASCVLV
S
: : NGENV
AE. L.
V. S. L. M.

« A Mercure, Masculus, affranchi d'Ingenua, etc. »

Trois statues de Mercure tenant la bourse, en bronze antique, dont M. Du Mège donne les figures, privées de sexe par une mutilation, effet d'une piété mal entendue, ont été trouvées dans les ruines d'un édifice situé entre le *Plan de Saint-Bertrand* et le village de Valcabrère.

(1) Mémoires de l'Académie Celtique, t. I de la Notice sur un Voyage d'antiquités, de M. Du Mège.

Il en a été de même de l'inscription suivante :

ARMASTONI
DEO

Ce dieu est inconnu, comme beaucoup d'autres de la contrée, qui pourroient bien n'avoir été que des hommes divinisés.

Une figure de prêtre gaulois, tenant d'une main le couteau des sacrifices, et de l'autre une patère qu'il renverse sur un vase, se voyoit à Valcabrère. M. de Binos, chanoine de la cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges, en a fourni le dessin à M. Du Mège.

A Valcabrère, dans la chapelle des Chevaliers du Temple, attenante au vieux château de *Castelbert* ou *Château-Vert*, à cause du lierre qui en recouvre presque tous les murs, on a trouvé deux autels : un, sans inscription, que possède M. Du Mège ; et l'autre, déposé au Museum de Toulouse ; celui-ci est mutilé. On y lit :

: : : : VS
IARBO
NIS. F
V. S. L.

Les lettres vs doivent être considérées comme la fin du nom de celui qui éleva l'autel.

Une figure d'Hercule, sans inscription, et qui

n'a jamais eu de sexe, gravée sur un autel, a été découverte à *Barbazan*, village situé près de Saint-Bertrand. Hercule a des *krémides* ou *ocrées*, petites bottines s'élevant un peu plus haut que la moitié des jambes.

Un autel trouvé à *Boucou*, village peu distant de Saint-Bertrand, porte l'inscription suivante :

BOCCO
HARAVSO
NI
M. VAL
FVSCVS
V. S. L. M.

Baccus, auquel ce monument a été élevé par Marcus Valérius Fuscus, étoit probablement le dieu tutélaire de cette petite contrée.

Un cippe orné d'une tête barbue d'un assez bon style, trouvé au village de *Marignac*, à 2 ou 3 kilomètres de Saint-Béat, portoit pour inscription les trois lettres IOM, initiales des mots Iovi Optimo Maximo.

Dans l'église des Pénitens Noirs de Saint-Béat a été trouvé l'autel portant l'inscription suivante :

ASTOILVN
NO. DEO
C. FABIVS
LASCIVOS
V. S. L. M.

Le nom du dieu Astoïlunnus n'a pas été conservé par les anciens auteurs. On remarque sur le côté droit une patère, et sur le côté gauche un præféricule. Une table antique, en marbre blanc, est placée sur l'autel, et peut s'ôter à volonté; elle a environ 2 pieds 9 pouces de long, sur 2 pieds 4 pouces de large; elle est creusée au milieu, partie correspondante au centre de l'autel. Elle étoit destinée aux *festins sacrés*, comme l'atteste une table circulaire trouvée dans Saint-Bertrand, et appartenant sans doute à l'un des temples de Lugdunum; l'inscription sur son épaisseur porte, que *Tibérius Publius Sabinus avoit fait construire, de son argent, ces tables, avec leurs bases, pour les habitans de Florentin*, lieu dont le nom étoit encore inconnu.

Un second autel trouvé à Saint-Béat, parfaitement conservé, n'a aucune inscription; sur une des faces est sculpté un vase, *olla*, ou bouilloire, ce qui fait soupçonner qu'il servoit à quelques opérations particulières après les sacrifices; et lors de la préparation des viandes destinées aux festins sacrés.

Un troisième autel, en marbre blanc, porte pour inscription :

ARARDO
DAEO
I. P. F.
V. S. L. M.

« Julius, fils de Publius, à Arardus, dieu gaulois. »

Deux autels consacrés à ABELLION ont été trouvés à Saint-Béat : l'un est dans le cabinet de feu M. Lucas, professeur à l'Ecole spéciale des Arts, et l'autre extrait des murs d'une chapelle, a été transporté à Toulouse.

ABELLIONI
DEO
HEVILA HO
MVLI. F.
V. S. L. M.

ABELLIONI
DEO
SABINVS
BARHOSIS.
V. S. L. M.

« Au dieu Abellion, Hevila, fille d'Homulus, etc. et Sabinus de Barosse ou Barousse (vallée à 10 kilomètres de Saint-Béat), etc. »

Un troisième autel, dédié à ABELLION, a été découvert à *Argust-Dessus*.

ABELLION
DERROC
BORROCONI F
V. S. L. M.

« A Abellion Derrocius, fils de Borroconius, etc. »

Dans la vallée de Larboust, ont été trouvés au commencement du dix-septième siècle, par Scaliger, trois autels également consacrés au dieu ABELLION. Les deux derniers autels sont encastrés dans le mur de l'église de *Saint-Aventin*. Le

premier n'existe plus. Les inscriptions sont rapportées, par Scaliger et par Gruter, de la sorte :

DEO
ABELLIO
NI
MINVCIA
IVSTA
V. S. L. M.

« Au dieu Abellion, Minucia Justa, etc. »

ABELIONI DEO
TAVRINVS. BONE
CONIS. F. V. S. L. M.

« Au dieu Abellion, Taurinus, fils de Boneconis, a volontairement acquitté le vœu qu'il avoit fait. »

ABELLIONI
CISONTEM
CISSOBON
NIS. FIL.
V. S. L. M.

« Au dieu Abellion, Cisontem, fils de Cissobonis, etc. »

Suivant Gruter et Reinésius, le dieu ABELLION est le même que BELENUS, APOLLON, ou le dieu du Soleil. Reinésius a encore osé avancer que c'est d'ABELLIO qu'APOLLO a été formé. *Vossius* a cru que le nom d'APOLLON dérivoit du crétois Ἀβελιο.

Le DIEU SOLEIL INVINCIBLE des *Garumni* et des *Convenæ*, ne fut adoré que sur les montagnes et dans les vallées possédées par ces deux peuples antiques.

Dans cette même vallée de Larboust, au village de Garin, se voient deux autels en marbre blanc, encastrés depuis plusieurs siècles au-dessus de la porte de la chapelle de Sainte-Marie.

ISCITTO. DEO	ISCITO DEO
SABINVS	HVNNV
MANDATI. L. B.	VLOHOXIS
V. S. L. M.	FIL
	V. S. L. M.

« Sabinus, affranchi de Mandatus, et Hunnu, fils de Ulohoxis, au dieu Iscitus, jusqu'alors inconnu. »

Les noms barbares du second monument, désignent ou des Garumni, ou des descendans de quelque famille ibérienne.

Un troisième autel a pour inscription :

BAESERTE
DEO
IARBELEY
HARSI F
V. S. L. M.

Le côté gauche offre un sanglier courant, et l'autre face une amphore.

Cet autel a été découvert dans un hameau nom

mé *Basert*, où il exista jadis un temple. Basert étoit donc le génie particulier de la contrée.

A Bagnères de Luchon, un autel en marbre blanc, de trois pieds de hauteur, placé près de la porte du nouveau bâtiment des bains, porte pour inscription :

NYMPHIS
AVG
SACRVM

Une patère et un prœféricule ornent les côtés de ce monument.

Trois autres autels, conservés à l'Athénée d'Auch, et tirés de Bagnères de Luchon, portent :

NYMPHIS (1)	NYMPHIS	NYMPHIS
C. RUFONIVS	T. CLAVDIVS	LVCANVS
DEXTER	RVFFVS	ET EROTIS
V. S. L.	V. S. L. M.	V. S. L. M.

Un autel d'un pied deux pouces de haut, sur sept de large, placé dans le cabinet de M. de Montégut à Toulouse, portoit l'inscription mutilée :

NYMPHI :
EBEIO : : :
FAB : : : :
V. S. L. M.

(1) Ce marbre a 2 pieds de hauteur sur 13 pouces de large.

Le docteur Sengez, maire de Bagnères de Luchon, qui honore son pays et recherche tout ce qui peut l'illustrer, possède un marbre d'un pied de haut sur deux pouces de large, où on lit :

NYMPHIS
MONTAN
MONTAN

Dans les bains se voit un autel, dont l'inscription peu apparente a été lue ainsi par M. Du Mège :

NVM
ANDEM
NAMBRONI
:::::::::
V. S. L. M.

On a trouvé dans le creux d'un rocher, près de Bagnères de Luchon, un buste vide représentant un jeune homme ayant un manteau de peau de bélier sur l'épaule gauche; un couvercle retenu par une charnière est placé sur le sommet de la tête, avec une anse pour le suspendre. Le dessin est grossier et incorrect. Montfaucon et D. Martin (Réligion des Gaules), ont donné un buste en bronze découvert près de Paris, et destiné aussi à être suspendu, qui représente *Apollon* ou *Belénus ;* ce buste analogue de Bagnères, peut bien être l'image du *dieu Soleil* des Gaulois.

Deux autels découverts à Bagnères de Luchon,

et conservés dans la salle des assemblées de l'Athénée d'Auch, portent pour inscription :

NVMI
MANV
SACRA
RVTAEN
V. S. L. M : : :

MONTI
BVS. Q. G.
AMOBNVS
S. V. S. L. M.

La première inscription est presqu'effacée, et MM. d'Orbessan (1) et Millin l'ont rétablie et interprétée différemment. L'autre signifie : « Aux dieux des montagnes, *Quintus*, *Gabius* ou *Galérius*, etc. »

Un troisième autel, sans inscription, étoit placé près de la porte de l'église de cette petite ville, riche en débris de monumens romains.

Une inscription trouvée sur un marbre en 1764, lors des fouilles encouragées par mesdames de *Brionne* et de *Ligne*, porte :

LIXONI
DEO
FAR. FESTA
V. S. L. M. (2)

« Au dieu Lixoni, *Fabia Festa*, etc. »

C'est le nom de Luchon, qu'on avoit divinisé,

(1) Mélanges Historiques.

(2) Ce marbre resta entre les mains de M. l'abbé *Seguin*, chanoine de Chartres, qui avoit suivi M. le prince de *Lam-*

en reconnoissance sans doute du bienfait des eaux minérales.

De nombreux villages, parmi lesquels on doit distinguer *Saint-Aventin* et *Casaril las Pennes*, environnent Bagnères. En parcourant ces habitations élevées, dit M. Du Mège, l'archéologue trouve à chaque pas des autels votifs, des tombeaux, des inscriptions sépulcrales.

Un petit autel en marbre blanc découvert au pied de la montagne de *Gert* ou de *Ert*, à peu de distance de Siradan, à vingt kilomètres de Saint-Bertrand, porte pour inscription:

DEO
AEREDA
CVCVRVS

« Le nom du dieu AEREDA est celtique, avec une terminaison latine, comme ceux des autels druidiques trouvés à Notre-Dame de Paris, dit M. Johanneau (1), il vient de AER RED, *serpent coureur*, ou mieux de AER HED, *serpent qui s'allonge, qui s'étend en long.* » Le serpent déifié se retrouve dans presque tous les mythes des anciens peuples.

besc dans son voyage. Cet autel du dieu ILIXONI, car on découvre les traces d'un I en tête, est conservé dans le cabinet de M. de Tersan, antiquaire distingué, à Paris.

(1) Notice sur un Voyage dans le département de la Haute-Garonne, par M. Du Mège, extrait des Mémoires de l'Académie Celtique, t. I, p. 387.

Entre les villages de *Valembrun* et de *Lo[illegible]res*, fut découvert un autel que possède M. Du[illegible]ège, et dont voici l'inscription :

: : : ERCV
DEOAS
: : :
VNIC : : :
S. V. S. L. M.

La première lettre étant effacée, on ne sait si c'est à Mercure ou à Hercule que ce monument est consacré.

Antiquités des Quatre-Vallées et du Bigorre.

La partie du département des Hautes-Pyrénées qui avoisine la célèbre ville de Saint-Bertrand, a également offert et présente de temps en temps des traces du séjour et des travaux du peuple roi, et des peuplades gauloises placées sous sa domination.

La fontaine de Troubat, à l'entrée de la vallée de Barousse, non loin du château de Bramevaque, est ornée d'un buste à la double face de Janus, en marbre, d'un travail très-grossier.

Un monument dédié aux dieux des montagnes, à Silvain et à Diane, existe sous le nom de *Pierre de Tous*, sur une colline peu éloignée de la montagne de *Tous-es-Flauts*, à environ seize kilomètres de Saint-Bertrand. Cette colline est nommée *l'Artigue de Salabre*. Ce marbre est brisé entre

conde et la troisième ligne, et une partie de la base a été enlevée ; l'inscription a été néanmoins assez bien conservée, la voici :

X. C.
DIS. MONT
ET. SILVANO
ET DIANÆ
I. P. P. V. S. L. M.

Le personnage qui acquitte le vœu, n'est désigné que par les signes J. P. P., et il est impossible d'en retrouver le nom d'une manière incontestable.

Les autels connus sous le nom de *peyros marnes*, ou pierres de marbre, dans le canton de Mauléon en Barousse, sont des autels votifs, mais sans inscriptions. On voit seulement sur l'un d'eux un D, dans lequel un B est inscrit. On remarque aussi la lettre A sur la face d'un autre. Chacun de ces monumens est posé sur un socle particulier ; les ornemens des bases et des corniches sont de la plus grande simplicité.

Dans le mur du cimetière de *Ferrère*, canton de Mauléon-Barousse, est un autel portant pour reste d'inscription, impossible à rétablir :

LAB
DI : : : :
IVL.

Un autre autel dont la base est brisée, sert de

piédestal au bénitier de l'église de *Bize*, ca[illegible] de Nestier.

Entre *Nistos* et *Hèchettes*, canton de *Nestier*, on remarque deux autels, en partie brisés; les habitans qui les revèrent encore, les nomment *peyros sacrados*, les *pierres sacrées*. Chacun de ces autels est placé sur un socle particulier, ce qui indique qu'ils furent toujours dans ce lieu. Il existe près de ces monumens un troisième socle et quelques débris.

A *Montégut*, près de la Neste, à six kilomètres de Saint-Bertrand, M. Du Mège a découvert sur la partie la plus élevée du clocher, un autel dont la face principale offroit pour inscription :

ACEIONI
DEO
ANTONI
VS VINDE

« Au dieu Aceion Antoine Vindex, nom connu dans l'Aquitaine, et célèbre depuis le soulèvement des Gaules sous Néron. »

Ce dieu Aceion, inconnu est purement local ou topique, comme celui qui est désigné dans l'inscription suivante trouvée à *Luscan*.

DVNSIONI
DEO
ONTALIAN

La première syllabe du nom est celtique, et

ie en général, lieu élevé, colline, montagne, ce pourroit être une montagne déifiée. Ce culte fit, dans l'antiquité, partie du culte de la nature. Celui des arbres remonte à la même époque, et un autel trouvé dans le voisinage d'*Arbas*, à 14,500 toises de Saint-Bertrand, qui en est séparé par plusieurs montagnes, porte pour inscription :

SEX
ARBORIBVS
Q. RVFVS
GERMANVS
V. S.

A Montégut, encore, M. l'abbé *Verdélin* a trouvé une inscription dédiée au dieu *Hélios* (le soleil), et des morceaux de sculpture d'un très-bon goût ; non loin de là, à Mazères, M. *Pointis Rieucla* a également trouvé dans son parc des restes d'antiquités romaines, qu'on a négligé de recueillir. Il y a quelques années il fut découvert dans un pré, au voisinage de Loures, même canton, un grand pavé en mosaïque, formé de pierres de diverses couleurs ; il paroît qu'il appartenoit à des bains, car on a trouvé en cet endroit plusieurs cuves en marbre ; on a extrait de ce pavé d'assez grands morceaux très-bien conservés. Postérieurement, M. d'Agos, faisant fouiller et travailler autour d'une source périodique, ses ouvriers trouvèrent,

au-dessous d'un mur de construction romaine, environ douze pieds de profondeur, un aquéduc en marbre blanc poli, composé de deux pièces, l'une à la suite de l'autre, d'environ huit pieds de long sur deux d'ouverture en carré, recouvertes en marbre poli d'une seule pièce ; dans les décombres se trouva un fût de colonne tronqué, de huit pouces seulement de haut, sur quinze de diamètre. A la gueule de l'aquéduc étoit une rainure intérieure, avec des mortaises destinées sans doute à recevoir une porte. De plus amples recherches pourront faire découvrir toute l'étendue de cet aquéduc, dont M. d'Agos a reconnu divers fragmens à travers ses propriétés. Dès l'année précédente, en faisant réparer et élargir le chemin d'Argelés, il avoit trouvé une portion d'aquéduc très-bien fait, et seulement avec une espèce de mastic composé de brique pilée, de chaux et de petites pierres. M. *Pene* d'Anères a fait aussi, dans le voisinage, des découvertes analogues.

Il s'en fait chaque jour, soit de médailles, soit d'ustensiles, soit de fragmens d'ouvrages, qui ont appartenu à des colonies romaines établies dans ces contrées. Les maîtres du monde s'y affectionnèrent, à cause des eaux thermales environnantes qu'ils se plaisoient à fréquenter. C'est ainsi que, dans la vallée d'Aure, notamment à Guchen,

d'ex estes des anciens bains de Cadéac, des fragmens de marbre sculpté, et quelques inscriptions se trouvent incrustés dans les édifices particuliers comme de grossiers matériaux, dont une ignorance, plus grossière encore, s'il m'est permis de le dire, n'a pas senti le prix.

Vers le couchant des Hautes-Pyrénées, on retrouve d'autres traces de monumens romains, parmi lesquelles se font remarquer celles de Bagnères de Bigorre.

L'académie des Jeux Floraux de Toulouse possède des autels votifs de César, aux montagnes, érigés par son ordre ou sous son nom; il en est un trouvé à Beaudean, dans le voisinage de Bagnères. Voici son inscription, dont plusieurs lignes sont en partie illisibles :

MONTI
BVS. AG
EIONI
NETHII
: : IA : V.
: : L. S. V.

M. le président d'Orbessan, très-versé dans la connoissance des anciens, avoit donné une notice sur ce monument.

Le dieu Aghon, dont on ne trouve le nom nulle autre part, avoit, dit-on, un temple près du vil-

lage d'Asté ; et Oïhenart, édition de 1638, porte les deux inscriptions suivantes :

AGHONI
DEO
LABVSLVS
V. S. L. M.

DEO
AGHONI
AVLIN
AVRIN
V. S. L. M.

C'étoit, disent les étymologistes, le dieu des fontaines, ou de la bonne eau (1) ; mais dans la seconde édition d'Oïhenart, celle de 1656, l'auteur substitue Ageioni à Aghoni ; d'après quoi, comme dit très-bien M. d'Avezac-Macaya, dans l'appendice de son 1er volume, le prétendu dieu des fontaines est obligé de céder ses autels au génie des montagnes, honoré dans l'inscription MONTIBVS AGEIONI ou ACEIONI, comme à Montégut.

Des témoins positifs du séjour des Romains dans le Bigorre, sont quatre autres inscriptions que je vais rapporter.

La première étoit une dédicace du temple de Diane qui fut bâti au midi de Bagnères. Il devint une église catholique sous l'invocation de saint Martin de Tours. Lors de sa destruction, vers 1640, la pierre votive fut transportée à la fontaine

(1) *Aghon*, suivant Bullet, étoit une fontaine divinisée : *ag*, eau ; *on*, bonne ; *aghon*, bonne eau. (Voyez le Mémoire sur la langue celtique.)

d'eau froide, près de l'ancien portail dessus, où elle est maintenant.

NUMINI AUGUSTI (1)
SACRUM
SECUNDUS
SEMBEDO
NIS FIL. NOMINE
VICANORUM-AQUEN
SIUM ET SUO
POSUIT (2).

La seconde se trouve sur un des pilastres de la porte du jardin de M. Duzer.

MARTI (3)
INVICTO
CAJUS.
MINICIUS.
POTITUS.
V. S. L. M.

(1) Une inscription trouvée à Narbonne, nous apprend que le *numen Augusti* n'est autre que Diane. « *Plebs Narbonensis aram numini Augusti dedicaverunt.... eodemque loco et dono est quo ara Dianæ in Aventino.* (Laspalles, Essais Historiques sur Bagnères.)

(2) Cette inscription est rapportée dans la Cosmographie de Paul Merula, édition des Elzevirs, p. 449.

(3) Cette inscription avoit été trouvée à Pouzac, sur la hauteur appelée le Camp de César, où les Romains, dit-on, tenoient un corps de troupes pour défendre l'entrée de la vallée.

La troisième étoit au coin de la maison de M. Adoret, chirurgien; elle est maintenant en la possession de M. Jalon, dessinateur.

NYMPHIS (1)
PRO SALU
TE SUA SE
VER. SERA
NUS. V. S. L. M.

Une quatrième inscription, rapportée par Janus Gruter, comme découverte *ad aquas bigerritanas*, est ainsi conçue :

NYMPHIS
AUG.
SACRUM.

Aureillan, près de Tarbes, *Vicus Aurelianus*, doit sans doute son nom à cet empereur. On y a

(1) Arnaud Oihénart, qui rapporte aussi la précédente, indique ainsi l'endroit où celle-ci étoit de son temps: *Vetus lapis domum cujusdam Bagnerianum urbis parieti juxtà portam Salariam affixus.* Cette porte de Salis n'existe plus, mais il y a des bains minéraux de ce nom. Cette inscription se trouvoit aussi à Bordeaux dans le Jardin Botanique.

Les quatre lettres initiales qui terminent les deux dernières inscriptions signifient, selon ce que nous avons vu, *votum solvit lubenter* ou *libens merito.* Selon quelques-uns, ce seroit *votum solvit loci manibus.* M. le président d'Orbessan les expliquoit ainsi : *vivens sanus, luit meritò;* ou bien *vita salva,* ou *servata luit meritò.*

découvert tout récemment les traces d'un établissement qui paroît avoir servi de thermes ou de fonderie. Parmi les décombres s'est rencontré un marbre blanc portant cette inscription :

DIS
MANIBVS
T. PORC. OPTA †.

Cette pierre s'est trouvée près de deux tombeaux, découverts non loin de là, il y a environ trente ans. Elle est en la possession de M. Davezac-Macaya (1).

Ainsi donc, la domination romaine, dans les Hautes-Pyrénées, n'est pas moins attestée par des restes de leurs monumens que par l'histoire, le plus durable de tous ceux qui témoignent des nations passées près des générations présentes et futures.

Nous avons rappelé la tradition d'une voie romaine appelée Césarée qui, traversant le pays des Coteaux, se prolongeoit le long des crêtes qui séparent le bassin de la Garonne de celui de l'Adour, jusqu'à Bordeaux, sans traverser aucune rivière, trajet sur lequel on voit encore quelques vestiges de cette voie. Tracée entre les

(1) Essais Historiques sur le Bigorre, liv. II, ch. 3, note 3.

sources des ruisseaux et des rivières qui se jettent dans les deux fleuves, elle se prolongeoit sur une longueur de plus de soixante lieues, sans aucun pont. C'est ainsi que les Romains établissoient toutes leurs communications par les hauteurs, où leurs chaussées avoient plus de solidité et de durée que les nôtres, maladroitement pratiquées pour la plupart dans les plaines et les bas-fonds.

La voie romaine qui conduisoit de Dax à Toulouse, passoit le long des Pyrénées, par *Bénéharnum* ou Lescar, *Oppidum Novum*, près de Nay ou de Lourdes, *Lugdunum Convenarum*, ou Saint-Bertrand, et Valcabrère. Sur ce tracé se voit encore, non loin de Saint-Martin-d'Arrizac en Bigorre, l'*Estélou* de Vielle, espèce d'obélisque tel que les Romains en plaçoient le long de leurs grandes routes; c'est une colonne carrée de trente pieds de haut sur huit de côté, bâtie par assises de pierres presque cubiques et de briques; les revêtemens sont encore conservés dans quelques parties. A vingt pieds de terre environ, est une niche qui, jadis contenoit sans doute le *Mercurius viacus*. De cette grande voie militaire, des voies particulières, des *tramites*, des *actus*, des *itinera*, devoient aboutir aux lieux circonvoisins; un semblable chemin passoit sans doute à *Burg*, où l'on en rencontre des vestiges; un autre alloit peut-être à Cam-

pan (1) : on y a trouvé, dit M. Millin, une pierre dont l'une des faces, demi-cylindrique, porte cette inscription :

IMP. CAE
SARI. M.
AVRE. VAL.
MAXIMI
ANO. PIO.

Les camps dits de César, tant à Pouzac qu'à Juillan, *Vicus Julianus*, près Ossun, nous ont paru peu authentiques; cependant les inscriptions et l'épée trouvées dans le voisinage du premier seroient favorables à cette antique tradition. A Cauterets, des bains portent le nom du conquérant des Gaules et paroissent être réellement de construction romaine; mais ils ont pu être consacrés à quelqu'un des empereurs qui succédèrent à César, ou à lui-même, sans qu'il soit venu sur les lieux, ce dont ses Commentaires feroient sûrement mention, tandis qu'il n'y est parlé, à l'égard de ces contrées, que de son lieutenant Crassus. Quant à Auguste, il a certainement visité les bains des Hautes-Pyrénées, en allant en personne combattre les Cantabres et les Astu-

(1) Essais Historiques sur le Bigorre, liv. II, ch. 2, note 4; liv. VII, ch. 3, note 4.

riens (1). Le fort de Lourdes, le fort Emilien à Saint-Savin, furent des constructions romaines, ainsi que nous l'avons vu en leur lieu.

Après les débris des fondations du peuple-roi et quelques inscriptions romaines, seuls monumens d'une grande antiquité dans les Hautes-Pyrénées, tout ce qui subsiste encore ne date que du moyen âge. C'est au règne de la féodalité que se rapporte la construction de ces nombreux châteaux et de ces tours crénelées qui étoient alternativement l'effroi et le refuge des habitans de la contrée. Nous en avons vu en Béarn; nous en retrouverons beaucoup dans la Haute-Garonne. On en comptoit en Bigorre plus de deux cents encore, au moment de la révolution, situées sur les bords des rivières ou au passage des collines; ces nombreuses tours, placées de distance en

(1) Amissaque legionis quintæ aquila, vocavit ab urbe in Gallias Cæsarem. (Velleius Paterculus, lib. II.)

« ..... Gallos.... Astures, Cantabros.... per seipse Augustus accedens, rursus..... servire coegit. » (Jornandès de Reg. Success. lib. I.)

« Quelque part qu'aille César Auguste, sur les bords de la mer Caspienne, au promontoire de Soldeïs, ou à l'extrémité de l'Afrique, la gloire l'accompagne partout, témoin les eaux des Pyrénées : les habitans n'osoient pas s'y baigner; maintenant elles servent de bains aux deux continens. (Note de la Bibliothèque des Romans grecs, citée par Laspalles, Essais Historiques sur Bagnères.)

distance, étoient un moyen de ralliement entre les diverses peuplades, lors des guerres civiles qui ont désolé si long-temps ce pays ; c'étoit des espèces de fanaux et de télégraphes, à l'aide desquels on se faisoit des signaux pendant la nuit, en allumant des feux et en agitant des torches. Devenus inutiles maintenant, ces tristes monumens des dissensions de nos pères se détériorent tous les jours ; ils finiront par disparoître bientôt tout-à-fait, sous un gouvernement pacifique et doux, gage de la plus parfaite union entre les diverses classes de l'état : uniquement occupé du bonheur des peuples, il est leur appui tutélaire contre toute agression étrangère, et toute espèce d'oppression intérieure ; aussi peut-il compter sur leur fidélité, ainsi que sur leurs dispositions à se montrer de nouveau formidables au dehors, si jamais les droits d'une nation libre et la gloire de son monarque chéri étoient méconnus et menacés par un ennemi quelconque !

CHAPITRE XI.

Saint-Gaudens ; Montréjeau ; val d'Aran : sources souterraines de la Garonne, dans la gorge d'Artigue-Telline.

En partant de Toulouse pour arriver aux vallées d'où la Garonne tire ses sources, on remonte ce beau fleuve par une grande et superbe route royale, depuis Saint-Martory, à travers un territoire riche, varié, et qui précède convenablement les beautés particulières aux Pyrénées. Leurs approches, dans cette direction, sont déjà d'un aspect imposant, lorsqu'on arrive au vallon de Valentine que domine la jolie ville de Saint-Gaudens; cette ancienne capitale du Nebouzan (1), aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture, est la véritable clef des montagnes, sur la partie orientale des Hautes-Pyrénées, qui font perspective pour sa promenade, très-agréablement située.

(1) Les Onobusates de Pline, liv. IV, ch. 19, où ils sont nommés, avec les Tornates et les Campons, étoient les habitans du Nébouzan. Le Nébouzan avoit jadis des États présidés par l'évêque de Nisos.

Saint-Gaudens offre quelques belles maisons, une magnifique auberge (l'hôtel de France) et une des plus anciennes églises de la contrée, comme on le voit à son architecture : les voûtes y sont à plein cintre et à double archivolte. C'est un centre de commerce et de relations entre la plaine et les montagnes; c'est une station, un point de repos, lorsqu'on va à Bagnères-de-Luchon ou qu'on en revient. Non loin de là, vers les Pyrénées, sont deux monticules : l'un est couvert de bois, grâce à une chapelle qui l'a en quelque sorte consacré; l'autre, sur lequel est l'ancien château de Montespan, qui ne fut jamais habité, ni peut-être visité par celle qui a illustré ce nom, par le reflet d'une renommée éclatante dans les fastes de la galanterie royale.

On arrive aussi à cette partie des Pyrénées, soit d'Auch, soit de Tarbes, par de beaux chemins qui aboutissent à *Montréjeau* (1), autre petite ville magnifiquement située, à peu de distance de la précédente, au débouché des montagnes, dont elle est un peu plus rapprochée. Elle occupe un de ces beaux plateaux qui existent le long et aux pieds de la chaîne, et les regards se promènent de cette station sur les riants paysages

(1) Montréjeau fut anciennement le siége de la justice royale de Rivière-Verdun, qui embrassoit jusqu'à la vallée de Larboust; de la justice du ci-devant marquisat de Montespan; de la justice des ci-devant nobles curiaux de Rivière.

formés par le confluent de la Neste et de la Garonne, sur le riche territoire que ces deux rivières arrosent avant leur réunion, enfin sur le magnifique amphithéâtre des monts : on jouit de ces beaux points de vue, de plusieurs maisons particulières, mais surtout des terrasses qui ornent l'habitation de M. *Lassus de Camon*, riche propriétaire, qui a su embellir, par l'architecture et l'ameublement, une demeure déjà favorisée des plus rares perspectives.

Montréjeau est l'entrepôt de l'important flottage qui s'opère sur les deux courans dont les eaux viennent baigner ses murs, et le commerce de cette ville, dotée de très-beaux marchés, s'enrichit des nombreux radeaux qui lui apportent les plus précieuses cargaisons en merrain, bois de futaille, de marine et de construction, fournies par les forêts alpestres des Hautes-Pyrénées, et les superbes chênaies de la région des coteaux.

Pour se rendre de Montréjeau dans la vallée d'Aran et à Bagnères-de-Luchon, on traverse d'abord la Garonne sur un pont de bois, et la route à laquelle s'embranche bientôt, non loin de Bezari, celle qui vient de Saint-Gaudens par le bourg de Valentine, longe la partie occidentale du vallon jusqu'à un tertre d'alluvion, formé de granit et de schistes, à l'entrée des gorges. A la descente de ce tertre, d'où l'on a un beau coup d'œil, on passe une deuxième fois la Ga-

ronne sur le petit pont en pierre, dit *de la Broquère ;* on en suit la rive gauche à travers les territoires de *Loures* et d'*Isaourt*, qui appartiennent au département des Hautes-Pyrénées ; puis on traverse *Bertren, Bégèn, Sulecham* et *Estudos*, au-dessus duquel se fait la jonction de la Garonne d'Aran à celle de Luchon, appelée *la Pique*. C'est à ce confluent que se présentent à gauche le vallon et les perspectives du bourg de *Saint-Béat*, au débouché de la vallée d'Aran, à 276 toises d'élévation, selon M. Charpentier. Ce bourg est situé entre deux montagnes des plus élevées et des plus ardues qu'on puisse voir à pareille distance de la crête centrale, ce qui donne un air sombre et triste à ce séjour peu agréable, théâtre fréquent de dangereux éboulemens.

La plus remarquable de ces montagnes est le *Pic de Gar*, auquel M. Charpentier donne 902 toises de hauteur, et dont la roche, dit-il, est un calcaire de transition. Le marbre puant abonde dans le voisinage de Saint-Béat, au pied des montagnes de calcaire primitif, et l'on voit à l'est, au lieu appelé la *Penne Saint-Marin*, une vaste carrière taillée dans un marbre compact, isabelle et blanc-rosé. On fait remonter cette exploitation avant l'invention de la poudre, et l'on ignore à quel usage a pu servir l'énorme quantité qui paroît avoir été extraite. On a trouvé, dans les dé-

blais, des blocs énormes de ce marbre parfaitement écarris. Le préfet de la Haute-Garonne envoya, à l'exposition de 1819, un énorme bloc de marbre statuaire d'une carrière de Saint-Béat; il y joignit vingt-quatre échantillons de marbres divers.

Val d'Aran.

Le *val d'Aran* débouche dans le vallon de Saint-Béat, non loin du village de *Fos* et du *pont du Roi*, jeté sur la Garonne, et qui sépare le territoire de France de celui d'Espagne. Ce val a près de six lieues d'étendue.

Son territoire confine, au levant, avec une partie du canton de Moissac (Arriège); au nord, avec une partie du canton de Saint-Béat (Haute-Garonne); à l'ouest, avec toute la vallée de Luchon; il ne tient que par le sud à l'Espagne, dont il est séparé par une partie de la crête des Hautes-Pyrénées. Sa population est d'environ douze mille âmes, réparties entre trente petits bourgs et villages: plusieurs de ceux-ci n'ont que douze à quinze maisons.

A une lieue des limites de la France, est *Bososte*, dont le territoire assez spacieux est cultivé jusque sur les pentes et même sur les hauteurs déboisées; à une lieue encore, débouche la gorge d'Artigue Telline; enfin, à une lieue plus loin,

est le *bourg de Viella*, composé d'environ cent vingt maisons. Il est dans un bassin assez spacieux et très-fertile, arrosé par les eaux fécondantes de la Garonne, déjà grossie par plusieurs affluens : l'un provient de la gorge qui se termine par le *port de Viella* : ce passage, assez fréquenté, conduit en Aragon. On y parvient en trois quarts d'heure, du chef-lieu de la vallée, que la facilité commerciale de ce port a fait construire en ce lieu. Le torrent dont les sources sont le plus éloignées provient, au levant, des montagnes du port de *Peyre-Blanque*, dont la crête sépare cette vallée de celle que la *Noguera-Pallaresa* arrose au revers espagnol. La gorge de *Paillas* est un étroit prolongement de la vallée, à trois lieues de Viella, remontant au nord vers le pic et le port du même nom, le long des hautes montagnes qui, du midi au nord, font la liaison des deux parties de la chaîne des Pyrénées, rompue au centre, ainsi que nous l'avons dit dans l'avant-propos : ces deux ports conduisent en Catalogne. Entr'eux et celui de Viella, qui va en Aragon, il en est deux autres : celui de *Rios* et celui de *Calder*, qui ont la même destination respective; ils ne sont praticables qu'après la fonte absolue des neiges, à cause de leur grande élévation.

Cette partie supérieure du val d'Aran est extrêmement étroite, et n'a nulle part plus de cinq cents toises de large dans les bas-fonds ; les mon-

tagnes qui la bordent des deux côtés, direction sud-sud-est, sauf le coude ou inflexion de sa partie la plus élevée, sont très-abondantes en pâturages et en forêts alpestres de la plus grande beauté, malgré les exploitations partielles qui y ont lieu chaque année par l'industrie des Français : c'est une des principales ressources des habitans. Les terres cultivées produisent, en très-petite quantité, diverses graines céréales, du sarrasin, du millet et des pommes de terre. Les naturels font le commerce des mulets, qu'ils achètent en France à l'âge de dix-huit mois ou deux ans et revendent en Espagne avec de gros profits, après les avoir nourris avec leurs abondans fourrages.

La petite gorge qui conduit au port de Viella et se dirige droit au sud, reçoit les eaux de cette partie de la chaîne centrale : elles forment un lac appelé *toro de Viella*, auquel M. Charpentier donne 1034 toises d'élévation. Cet affluent est à l'opposite des sources de la *Noguera Ribagorcana* en Espagne. Le port de Viella, dominé par de très-hautes sommités qui forment la partie orientale des Montagnes Maudites, et sont de nature granitique, a 1286 toises d'élévation, selon M. Charpentier. C'est là que se montre l'inflexion subite de la chaîne des Pyrénées qui se brise en deux, pour ainsi dire. La partie orientale se porte considérablement au nord, et, crois-

sant en hauteur vers la Méditerranée, elle a peu d'élévation dans les limites espagnoles du Couserans, ce qui rehausse comparativement le commencement de la partie occidentale, point d'ailleurs le plus élevé des Hautes-Pyrénées.

Après avoir passé Bososte, et près des ruines du château de *Castel-Léon* (1), nous avons laissé à droite l'embouchure de l'étroite gorge d'Artigue-Telline, qui fournit les principales et merveilleuses sources de la Garonne. Cette gorge n'est qu'une forêt continuelle de la plus grande beauté. A son centre, se voit le superbe village d'*Artigues*, pittoresquement placé dans un site sauvage, d'où l'on contemple, d'une part, le beau vallon où elle débouche, et de l'autre, la chute rapide et tumultueuse du torrent, dont les eaux viennent se briser sans cesse contre les roches, de volumes et de configurations variés, qui encombrent son lit. Ces obstacles n'empêchent pourtant pas le flottage des bois qu'on ne cesse de couper dans l'Artigue comme dans l'autre partie de la vallée d'Aran; ces troncs, dans leurs chutes continuelles, ajoutent par leurs chocs au tumulte de ces lieux, ainsi animés par les mouvemens de l'industrie humaine comme par ceux de la nature.

On passe cette branche de la Garonne sur un

(1) Ce fort fut pris par les François dans la guerre de la Succession; il n'a pas été entretenu depuis.

pont de pierre, et bientôt les habitations éparses sur le penchant des monts diminuent ainsi que les champs ; les prairies disparoissent plus tard. On monte assez rapidement par un chemin inondé par les eaux d'arrosement, auxquelles il sert en quelque sorte de canal de partage pour les dérivations inférieures, ce qui se retrouve en beaucoup de gorges des Pyrénées. On arrive ainsi à la station de l'antique *Ermitage*, auquel tient une maison hospitalière ; puis l'on atteint des cabanes de pasteurs, encore précédées de quelques champs de céréales, et entourées de beaux pâturages. Alors on s'enfonce dans l'épaisseur des forêts par un sentier assez uni, et qui monte insensiblement au-dessus des précipices du torrent, et sous de magnifiques ombrages.

Ils abritent le voyageur jusqu'au point où se présente à ses regards surpris, au lieu nommé le *plan de Goueou*, l'énorme gouffre qui vomit par deux bouches la noble source de la Garonne. Ces eaux jaillissent de la base d'une montagne, et se sont frayé un passage à travers les cavités de sa masse qui est d'un calcaire de transition. Nous avons vu jusqu'ici plusieurs accidens de cette nature, notamment dans la vallée de Barousse ; mais rien n'avoit encore approché ni du volume des eaux, car ici c'est le plus beau fleuve des Pyrénées qui se montre tout à coup avec une origine digne de lui ; ni de la profondeur de leur

chute, après la longue cataracte que forment les deux torrens réunis ; ni de l'éloignement de leur origine, que nous apprécierons bientôt. C'est une des singularités les plus remarquables des Hautes-Pyrénées, les plus dignes d'être visitées par les voyageurs et les curieux.

C'est près de là qu'a lieu, à travers des amas de schistes et après diverses cascades, le confluent du torrent de *Pomeron*, qui provient d'un grand et beau lac du même nom, situé dans un vallon supérieur, jonché de débris schisteux, et que domine le superbe pic nommé aussi Pomeron ; il faut s'aventurer vers ces hauteurs sauvages, pour approcher du flanc nord des Montagnes Maudites (1).

On continue à traverser de superbes forêts, sur un sol engraissé de l'humus séculaire de leurs débris : on y voit les arbres tomber de vétusté et sur place, comme des cadavres abandonnés sans sépulture ; leur bois amolli, leur écorce couverte de mousse et autres plantes parasites privées de la nourriture qu'elles ont dévorée, leur feuillage si touffu et si vert dans leurs beaux jours, ne forment plus que de la pourriture, dont s'engraissent, il est vrai, leurs rejetons, les uns pleins de jeunesse et de vie, les autres dans la plénitude de leur croissance. Et n'est-ce pas ainsi

(1) M. Ramond donne à leur masse un circuit total d'environ 15,000 toises de diamètre.

que les générations humaines vivent successivement aux dépens de celles qui les ont précédées! Tout périt, tout renaît au sein de la nature inculte, comme sous la main de l'homme et dans les sociétés! et tel sera l'ordre des siècles jusqu'à leur consommation.

Dans cette région isolée et qui peut donner une idée des déserts de l'autre hémisphère, partagés en immenses forêts et en savanes à perte de vue, on voit succéder aux bois touffus, des pâturages entièrement nus, et seulement nuancés par quelques touffes assez multipliées d'arbustes fleuris, tels que le joli rosier sans épines (rosa Alpina de Linnée), d'une odeur suave et d'une couleur agréablement variée, qui se détache sur le vert uni des gazons. Les débris de roche calcaire dont le sol est parsemé, sont eux-mêmes recouverts par ce gazon dont la végétation est si active et si forte, qu'elle s'empare aussitôt de ces débris et se les approprie en quelque sorte, comme si elle vouloit dérober les traces de destruction continue, à laquelle sont exposées les hautes sommités qui dominent toutes les pentes et tous les vallons.

En se dirigeant toujours au sud, à travers ces solitudes, on atteint l'espèce de digue qui, bouchant les sommités de la gorge, concourt à former un bassin, dans lequel aboutissent les torrents, tantôt rapides, tantôt sinueux et lents, qui

se précipitent des sommités hérissées de la *Malvieta* et autres parties des Montagnes Maudites, ainsi que du glacier oriental de la Maladetta, ou bien se promènent sur les pentes obliques de leurs flancs caverneux. Toutes les eaux réunies en une seule rivière, circulent lentement à travers une prairie unie, et se dirigent vers l'Orient, où est l'issue de la partie supérieure de ce grand cirque ovale. Là, elles se précipitent en cascade dans le bas-fond de ce bassin; elles y tournent sur elles-mêmes le long de cette seconde enceinte, cherchant en vain une issue. Le mur de rochers qui les retient les oblige à revenir près du lieu de leur chute, où elles forment un lac dormant qui s'écoule par un gouffre proportionné à la masse d'eau qu'il reçoit incessamment. C'est la source supérieure de la Garonne, qui, à travers un calcaire cellulaire, caractère de toutes les roches de la contrée, s'est frayée une route souterraine, et disparoît pour se reproduire, comme nous l'avons vu au plan de Goueou; c'est la seconde partie du prodige, ou plutôt son origine et son explication; c'est le *trou* ou *toro de Venasque*, ainsi nommé parce qu'on est près du territoire de cette vallée espagnole, dont fait partie la masse entière des Montagnes Maudites; des crêtes élevées séparent ce lieu du noyau principal de ces monts, qui verse dans la vallée de Venasque les eaux de son énorme glacier, sources de l'Esséra.

La vallée d'Aran communique, au couchant, avec celle de Luchon par divers passages pratiqués sur le chaînon de montagnes qui les sépare. La plus élevée de ces communications est celle qui, par *Bosost* et la chapelle de *Saint-Antoine*, conduit au *portillon de Burbe*, qui traverse une roche granitique. On y arrive par un sentier uni et pratiqué par les bêtes de somme. Le portillon n'est qu'à 644 toises d'élévation, selon M. Charpentier. Du sommet d'un rocher voisin, la vue se promène à volonté sur les rians paysages et les belles cultures du val d'Aran, et sur le magnifique amphithéâtre qui se déploie au midi, et que forment les Montagnes Maudites.

La descente du portillon, vers le bassin de Bagnères-de-Luchon, est assez rapide, et paroît avoir été pratiquée dans un ravin par les pas des mulets et des chevaux. Les nombreuses sinuosités qu'il offre diminuent la pente, et l'on arrive sans difficultés au beau site de Saint-Mammet, dont je parlerai en décrivant le voisinage de Bagnères.

La vallée d'Aran, par sa position au versant nord des Pyrénées, devroit être françoise, et elle le fut autrefois. C'est en 1192, qu'un mariage la réunit au royaume d'Aragon, et actuellement elle fait partie de la Catalogne, après avoir été un moment réunie à la France par Buonaparte. Ses habitans ont conservé de tout temps des rapports obligés avec les François, leurs voisins immé-

diats, et on remarque entre les deux peuples des traits de ressemblance dans les mœurs, et des analogies dans le langage. Celui des Aranois est un espagnol corrompu et mêlé de beaucoup de mots de l'ancien roman françois, avant qu'il devînt une langue. Mais les usages, les formes et les habitudes ultramontaines ont prévalu ; ils ont presqu'effacé les antiques mœurs françoises, et empêché les nouvelles d'y pénétrer.

Les Aranois, taxés d'avarice, à cause de leurs habitudes mercantiles et contrebandières, sont intelligents, mais dissimulés, et surtout fiers de leurs priviléges et usages, qui, même dans ces derniers temps, leur ont fait méconnoître leurs vrais intérêts, attachés à la réunion de leur pays à la France, avec laquelle ils ont leurs plus utiles relations. Ils s'y rendent en grand nombre pour travailler pendant les hivers, ou même pour mendier, car la paresse accompagne assez naturellement l'orgueil espagnol, et quiconque veut avoir un échantillon des mœurs de la péninsule, n'a pas besoin de franchir les Pyrénées : il n'a qu'à se rendre dans la vallée d'Aran, françoise par sa situation sur le versant nord de la chaîne, étrangère par le caractère et les coutumes de ses habitans, tant sont puissantes la force des institutions et l'influence de l'exemple. Le temps seul pourroit y introduire la propreté, l'activité et l'industrie françoise, si, par une rectification amicale et

mutuellement avantageuse dans les limites des deux royaumes, tout le long des Pyrénées, cette partie redevenoit soumise au doux empire de la principale tige des lis.

Le val d'Aran est la partie des Hautes-Pyrénées qui, avec les autres gorges de la vallée de Luchon, offre le plus d'exemples d'une des tristes infirmités de l'espèce humaine; nous allons en donner ici une idée peu agréable, mais qui fait partie d'un tableau complet des Hautes-Pyrénées.

CHAPITRE XII.

Salubrité générale des Hautes-Pyrénées; du crétinisme et des goîtres, dans certaines vallées.

La nature plus ou moins favorable du climat est déterminée par la longitude et la latitude des lieux, et surtout par la disposition superficielle des terres, d'où dépendent en grande partie la direction des vents et les mutations de l'atmosphère; son état habituel influe d'une manière bien marquée sur l'existence et la santé des hommes, ainsi que l'a observé le prince de la médecine(1): aussi l'on peut juger, en général, des avantages dont jouissent les habitans des Hautes-Pyrénées, et des inconvéniens auxquels leur situation les expose, d'après ce que j'ai dit précédemment sur la topographie physique et sur la météorologie. Il en résulte que la constitution générale de ces contrées est remarquable par un passage fréquent et rapide de l'humidité à la sécheresse, et du

(1) De Aere, Aquis et Locis.

froid au chaud, ce qui établit les inconvéniens du climat; en même temps que l'air y est constamment vif, ainsi que les eaux, et qu'il y a une grande activité de fluide électrique, sur quoi sont fondés tous ses avantages.

D'après les observations faites sur les différentes espèces de maladies qui se présentent le plus souvent dans les Hautes-Pyrénées, on voit que le tempérament des hommes, robuste mais irritable, est très-sujet aux affections vives et aiguës; et que celui des femmes plus irritable encore, mais plus foible et plus nerveux, les rend sujettes aux *spasmes*, aux maux de *nerfs*, aux *affections pulmonaires*. Ces maladies tiennent aux variations de l'atmosphère, et sont surtout fréquentes dans les montagnes, où par compensation la bienfaisante nature a prodigué le remède par l'abondance des eaux thermales.

Il n'existe dans les Hautes-Pyrénées, en général, aucune de ces causes, soit permanentes, soit périodiques, qui rendent certaines contrées habituellement insalubres, ou bien y développent, par intervalles, des germes de maladies et de contagions qui les désolent et les dépeuplent. On n'y voit jamais de ces *épidémies* meurtrières qui laissent après elles la misère et le deuil; mais on remarque dans cette contrée quelques affections qui tiennent aux localités et qui ont le caractère *endémique*: telles sont par exemple certaines *dis-*

positions fièvreuses appartenant à quelques points de la plaine de Bigorre et autres, et ces *affections goîtreuses*, suivies ou non suivies de *l'idiotisme*, qui existent de temps immémorial, comme indigènes et propres à certains cantons des montagnes.

Du crétinisme (1) *et des goîtres* (2).

Nous avons vu dans l'introduction de cet ouvrage, qu'il n'y a rien de commun entre la *caste des cagots*, et les malheureux affectés de crétinisme et de goître, que quelques auteurs ont confondus sur de trop légers et trop rapides aperçus (3); ici nous allons essayer de prouver que c'est à des

(1) Le mot *crétin* vient de chrétien, *bon* chrétien, *chrétien* par excellence, titre qu'on donne à ces idiots, parce que, dit-on, ils sont incapables de commettre aucun péché. (Foderé, Traité du Goître et du Crétinisme.)

(2) Le goître, dans l'idiome du Bigorre, s'appelle *gaoué*, et le goîtreux *gaouérat*.

(3) Les mots crétins et cagots ne sont point synonymes, et les cagots n'ont pas une disposition particulière au goître; on peut être né dans cette caste sans être crétin, et crétin sans être cagot. On ne connoît aucune famille, dans les villages d'Agos et de Vidalos, qui soit proprement cagote; presque toutes les communes des environs d'Argelès ont plus ou moins de goîtreux et de crétins, et ce qui est réputé cagot n'est pas seul affecté. A Gerde, où il y a le plus de goîtreux de toute la vallée de Campan, il n'y a pas de cagots, ainsi que l'a remarqué M. le médecin Barraut, de Baguères.

causes purement physiques et locales, qu'est due cette affection plus ou moins caractérisée, qui afflige spécialement les habitans de certains points des hautes montagnes de l'Europe, et notamment des Alpes et des Pyrénées.

Dans les Pyrénées, la maladie est beaucoup moins forte, beaucoup moins répandue, et les exemples de ce crétinisme complet que caractérisent le mutisme, la surdité, la stupidité, y sont infiniment plus rares que dans les Alpes. Mais de même que le Valais et le val d'Aoste, au centre des Hautes-Alpes, y sont le foyer du crétinisme, de même c'est dans les Hautes-Pyrénées en général, depuis l'origine du gave d'Oleron jusqu'aux sources de la Garonne, et dans une progression en quelque sorte croissante de l'ouest à l'est, que se présentent ces affreuses difformités et leurs plus fâcheuses conséquences. Les vallées du Béarn sont les moins affligées; celles du Bigorre le sont davantage, et particulièrement le Lavédan. Outre le canton d'extrême de Salles, la partie orientale du vallon d'Argelès, où il y a des bas-fonds et des eaux malsaines, offre beaucoup de goîtreux, tandis qu'il n'en existe presque pas du côté opposé; on en trouve aussi en assez grand nombre à Pierrefitte et à Luz, foyers presqu'uniques du crétinisme dans le département des Hautes-Pyrénées. Quelques points de la plaine de Bigorre aux cantons de Vic et de Rabastens, l'en-

trée de la vallée de Campan et celles des vallées d'Aure et de Barousse, offrent de simples goîtreux; il en existe peu dans la haute plaine et dans les coteaux, et moins encore dans les hautes vallées. C'est dans la vallée de Luchon et surtout celle d'Aran, qu'abonde le plus cette triste dégradation de l'espèce humaine. Là et dans quelques autres points des Hautes-Pyrénées, il est des goîtreux dont l'état effraie l'observateur; des individus courbés sous le poids des glandes qui entourent la gorge, conservent quelquefois encore l'usage de la parole et de leurs facultés intellectuelles; mais il en est qui avec un gonflement moins volumineux, ont tout-à-fait perdu l'usage de la voix et de l'entendement; ils sont réduits au pur instinct des bêtes, et vivent sans aucune relation morale avec leurs semblables. Quelquefois même la maladie se manifeste par une stupidité absolue, accompagnée de l'amaigrissement du cou, ce qui annonce que le principe obstruant s'est porté sur d'autres organes que sur la glande tyroïde. Quel triste spectacle que celui de ces malheureux individus, privés en quelque sorte du *moi humain*, n'ayant avec leurs semblables qu'une apparente conformité, et réduits à une vie purement végétative, sous des dehors ignobles, et une monstruosité de formes qui annonce qu'ils sont privés de toute dignité extérieure, comme de tout sens intérieur!

Nous renvoyons pour la description physiologique de cette infirmité, qui n'est pas de notre ressort, au tableau aussi frappant que véridique qu'en a tracé M. Foderé (1), sur des originaux subalpins que nous avons aussi vus et examinés, pendant notre séjour en Piémont, dans un voyage au grand Saint-Bernard.

Cet habile médecin caractérise les signes auxquels un enfant annonce qu'il sera crétin, et les diverses phases progressives de la maladie; elle se termine par une insensibilité presqu'absolue au physique et au moral, pendant toute l'existence, qui se prolonge communément jusqu'à une grande vieillesse sans autres maladies. Le goître attaque plus communément les femmes que les hommes, les enfans que les adultes, plus les jeunes que les vieux; enfin, il est plus propre aux constitutions molles, aux fibres lâches, et aux peaux blanches et fines, qu'aux fibres fortes et resserrées et aux peaux rudes et hâlées; la grossesse, les affections spasmodiques, les passions de l'âme favorisent la formation du goître, dans les pays où cette maladie est endémique (2).

« Tout indique, dit M. de Saussure, dans les crétins, un relâchement extrême : leurs chairs sont molles et flasques, leur peau flétrie et pen-

(1) Traité du Goître et du Crétinisme.

(2) *Ibidem*, page 61.

dante, leur langue épaisse, leurs lèvres et leurs paupières grosses et saillantes; leur teint est d'un jaune tirant sur le brun, d'où leur est vraisemblablement venu le nom de *Marrons*, qu'on leur donne dans la vallée d'Aoste. Le même relâchement se manifeste dans leur caractère; ils sont, en général, de la plus grande inertie, et quoique les besoins les excitent aux mouvemens indispensables pour la conservation de leur vie, on voit chez eux une apathie et une indolence excessives: il y en a même qui ne sont capables d'aucun mouvement spontané, si ce n'est celui de la déglutition, et que l'on nourrit à la cuiller comme des enfans nouveau-nés (1). »

Nous dirons en résumé, et en rapprochant les faits cités par les auteurs et ceux dont nous avons été nous-mêmes témoins, que le *crétinisme* pris dans son acception générale est un affoiblissement, ou, selon la juste expression de M. Foderé, une espèce de paralysie *ad sensus*, de l'origine des nerfs, qui peut avoir différens degrés.

On a observé l'ordre suivant dans la propagation du goître : 1° « S'il n'est qu'accidentel, et qu'il n'y ait qu'un des parens d'affecté, les enfans ne naissent pas goîtreux; 2° ils naissent au contraire goîtreux, si de père en fils un goîtreux a épousé une goîtreuse pendant deux générations, et dans

(1) Voyage dans les Alpes, t. II, p. 480.

un pays où le goître est endémique, à la troisième génération, l'enfant qui naît est non-seulement goîtreux, mais il est encore crétin; 3° un père foible, malsain, rachitique et à demi-crétin, marié à une goîtreuse, produit des enfans goîtreux à la première génération. Le goître accidentel a souvent lieu de bien bonne heure, mais l'âge le plus ordinaire est celui de sept, huit, neuf ou dix ans. Long-temps auparavant, on peut le pronostiquer aux signes suivans : l'enfant est bien beau, ses yeux sont grands, bleus et vifs, le visage est blanc et vermeil; la peau est fine et délicate, les cheveux sont blonds, la mémoire est active. A l'époque dont j'ai parlé, tout change, le goître se développe, et à fur et mesure de sa grosseur, les yeux deviennent ternes, le visage s'empâte et prend une couleur d'un blanc mat, les facultés de l'entendement s'obscurcissent; quand la maladie est parvenue à son dernier accroissement et qu'elle est considérable, l'infortuné goîtreux respire difficilement et ne peut plus prononcer les consonnes qu'avec peine; son corps basané et rabougri cesse de s'accroître; il semble qu'il n'y ait que le cou et les épaules qui profitent de la nourriture. Les idées restent aussi telles qu'elles sont nées dans les premiers temps de l'enfance. (1) »

(1) Traité du Goître, p. 136.

On peut également devenir goîtreux à tout âge, si l'on vient habiter un pays où le goître est endémique ; mais dès que le corps a pris son accroissement, et que l'entendement est formé, le goître n'influe en rien ni sur l'un, ni sur l'autre ; chaque organe particulier a une force de résistance suffisante, pour s'opposer aux causes générales de relâchement (1).

Le goître et le crétinisme héréditaires se cachent quelquefois dans deux ou trois générations, pour se manifester de nouveau dans la suivante, avec une très-grande violence.

On n'a jamais vu le goître prendre aucune dégénération qui abrége la vie du malade, excepté lorsque, par son volume, il agit mécaniquement. C'est une simple affection locale du cou, qui n'entraîne aucune maladie fébrile, aucune suppuration. Il peut disparoître en changeant de pays dans le jeune âge, et l'on a vu beaucoup de conscrits perdre au régiment jusqu'à l'indice d'une affection déjà très-prononcée à leur départ.

Le crétinisme et ses diverses nuances sont toujours un héritage du père et de la mère, c'est-à-dire que la moindre atteinte suppose déjà ou la même maladie dans les parens, ou du moins un goître volumineux ; nous induirons de là que le

(1) M. Foderé, pages 69 et 70.

goître a précédé le crétinisme, et qu'il y a eu des goîtreux avant des crétins.

« Des observateurs légers ont cru, dit M. Fodéré, que le crétinisme ne provenoit que de la misère et de la malpropreté : ils se sont trompés, car cette maladie est aussi commune dans les villes et bourgades que dans les hameaux, sous le toit du riche que dans la chaumière du pauvre. Les écrivains Portugais et Espagnols ont observé que dans leur patrie la stupidité est plus fréquemment l'apanage des familles nobles. Nous pouvons en dire de même dans les pays des crétins : ce qui a dépendu vraisemblablement de l'habitude où étoient les premières familles de ne s'allier jamais qu'entre elles. Il est certain, toutefois, que l'indigence et la malpropreté amènent l'abrutissement physique et moral, ce qui peut conduire par la suite au crétinisme complet, mais elles n'en sont pas la cause immédiate. » Quelle est donc cette cause?

Dans les Pyrénées, de même que dans les Alpes, on ne trouve ordinairement de crétins, que dans les vallées voisines de la partie centrale de ces deux chaînes de montagnes, c'est-à-dire dans celles qui sont les plus éloignées des extrémités. Par exemple, les crétins se montrent principalement en Lavédan et près de Bagnères-de-Luchon ; les vallées de Pailhas, d'Estaon, de Cardousse (1),

(1) Aux approches de l'hiver, il vient, sous la conduite

en ont de même un grand nombre : tous ces pays sont au centre des Pyrénées. Pareillement aucune contrée des Alpes ne renferme autant de crétins que le Valais et le val d'Aoste, également situés au centre de cette chaîne. C'est donc au pied et dans le voisinage des plus hautes crêtes, qu'on est particulièrement affecté de crétinisme (1). Il seroit possible que ce degré supérieur d'élévation, en augmentant la chaleur par la réverbération des rochers, en produisant en même temps une grande abondance d'eau par la pluie, les neiges ou les brouillards, y rendît l'air plus chaud, plus humide, et fût par conséquent la cause des goîtres (2).

M. de Saussure, dans son Voyage des Alpes, observe qu'on ne voit de crétins ni dans les plaines

d'autres misérables qui les soignent, beaucoup de crétins de Pailhas, de Cardousse en Espagne, en deçà des Pyrénées, pour y vivre d'aumônes.

(1) « Le val d'Aoste, dont la situation est au pied de montagnes qui s'élèvent jusqu'à 2,400 toises au-dessus du niveau de la mer, renferme, selon M. Foderé, 1,740 crétins complets, tandis qu'ils sont bien moins nombreux dans le Lavédan, qui n'a dans son voisinage que des montagnes dont les cimes n'excèdent pas 1,722 toises de hauteur. » (M. Palassou.)

(2) Ces derniers passages, dont les aperçus nous paroissent aussi profonds que justes, sont extraits d'un mémoire sur le crétinisme, qui nous a été communiqué manuscrit par son respectable auteur, M. l'abbé Palassou, avant la publication de son dernier ouvrage, où il est inséré en entier.

ouvertes de toutes parts, ni dans les endroits élevés de plus de cinq à six cents toises, au-dessus du niveau de la mer; il rejette comme cause les eaux de neige ou de glace fondue, par la raison que dans les hautes vallées situées au pied des glaciers, on ne boit point d'autre eau, qu'il n'y a point de crétins, et, enfin, qu'il y en a beaucoup à Sumatra; il rejette aussi les eaux imprégnées de quelque terre que ce puisse être, par la raison que ces eaux sont beaucoup plus communes dans les plaines que dans les montagnes; la mauvaise nourriture et la débauche, parce que cela a lieu également partout.... Les crétins sont-ils une caste particulière? non, dit-il, puisque les enfans des étrangers qui viennent s'établir dans des lieux sujets à cette infirmité, en sont souvent attaqués eux-mêmes. Il a observé que dans le Valais, les gens aisés font élever leurs enfans à la montagne, et les y laissent jusqu'à l'âge de dix à douze ans; que plusieurs y envoient leurs femmes pendant les derniers temps de leur grossesse, et qu'il n'y a pas d'exemple que ces précautions n'aient eu un succès complet.

La cause de cette infirmité est, selon lui, la chaleur jointe à la stagnation de l'air; la chaleur seule ne produit pas cet effet, comme l'expérience le prouve, mais il pense que lorsque l'air est renfermé dans de profondes vallées, et fortement réchauffé par le soleil, il y contracte un genre de

corruption dont la nature ne nous est pas connue, et produit sur les fibres tendres des enfans un relâchement d'où résultent les gonflemens et l'atonie générale, qui est le caractère spécifique de cette maladie.

Il pense bien que les exhalaisons des marais qui occupent le fond de quelques vallées, sujettes aux crétins, peuvent contribuer à cette maladie; mais c'est plutôt par la chaleur dont ces vapeurs rendent l'air susceptible, et par le relâchement qu'elles occasionent, que par les miasmes qu'elles renferment. En effet, des fièvres et d'autres maladies graves règnent dans les pays marécageux, et non le crétinisme, et des villes ou villages sont désolés par cette maladie, sans qu'il y ait de marais dans le voisinage.

On voit de ces maladies dans le Gévaudan, et quelques autres vallées des Cevennes, quoique très-éloignées des Alpes, parce qu'elles forment des berceaux couverts de feuillage, ainsi que les vallées que M. Foderé nomme *subsubalpines* ou moyennes, entre les hautes vallées et les gorges qui débouchent dans les plaines. « On ne trouve cette maladie ni sur les hauteurs ni dans les grandes plaines, ouvertes de toutes parts, mais dès qu'on arrive dans un berceau étroit et profond, creusé par un torrent, dont l'eau qui s'est filtrée çà et là, a formé un terrein marécageux; dès qu'on

entre dans des vallons étroits et creusés profondément, où la chaleur est concentrée, et où le sol favorable à la végétation, est garni d'arbres à fruit, ou recouvert de marécages, on découvre tout de suite des figures humaines empâtées, goîtreuses et crétines plus ou moins. Dans les voyages que j'ai faits à ce sujet, j'ai trouvé partout la même chose; dans la Maurienne, la Tarentaise, le Chablais, le Faussigni, le duché d'Aoste, le Valais, la haute Provence, le Dauphiné, etc., etc., je n'ai vu de goîtreux que là où sont des arbres à fruit, en abondance, ou bien des marécages, ensemble avec la dimension étroite et enfoncée du local (1). »

« Dans les temps secs, quand la terre a soif; dans l'hiver, quand tout gèle, si le goître est petit il disparoît, s'il est gros, il diminue. Mais quand les pluies du printemps s'approchent avec la chaleur, le goître reparoît, il augmente avec les pluies d'automne, et si l'hiver est doux et pluvieux, il reste tel. On peut être sûr que cette marche est constante et ne varie pas. »

Des expériences hygrométriques faites par M. Foderé dans la vallée d'Aoste (2), prouvent que la proportion des goîtreux et des crétins est

(1) M. Foderé, pages 97 et 98.

(2) Traité du Goître et du Crétinisme, p. 174 et suiv.

égale à la somme d'humidité, et qu'il n'y a de ces malheureux que dans les sites disposés de manière à favoriser l'humidité. Les mêmes résultats ont été obtenus par M. Villars, médecin de Grenoble, dans le Champsaur et le Valgodemard. La cause principale paroît être un excès d'humidité dans l'atmosphère, joint au défaut de courans d'air, à l'exposition méridionale des lieux, et à la réverbération de la chaleur qui se concentre, et vaporise l'humidité : dispositions qui constituent ce qu'on appelle le climat, dont l'influence sur la santé, la vitalité et l'esprit des hommes ne sauroit être contestée, et a été si justement sentie et appréciée par tout ce que le monde savant offre d'observateurs sur cette matière, depuis le grand Hippocrate jusqu'à l'immortel Montesquieu; c'est ainsi, pour réunir les témoignages de l'antiquité aux preuves modernes, qu'au rapport de Pausanias, les Grecs attribuoient la stupidité *relative* de certains peuples, tels que les lourds Béotiens, à l'épaisseur de l'atmosphère, et que selon Ulloâ, Zarata, Marcgrave, les enfans des Américains, lors de la découverte du Nouveau-Monde, ne donnoient quelque lueur d'esprit que jusqu'à la seizième ou dix-septième année, après quoi ils déclinoient et devenoient plus ou moins stupides, selon les localités et en raison de ce que les terres étoient plus ou moins cul-

livées, et les terreins plus ou moins assainis.

On voit donc en petit dans nos contrées circonscrites, ce qui a été observé en grand dans le continent de l'Amérique, qui, au rapport de tous les historiens, étoit au moment de sa découverte, non-seulement pernicieux aux hommes, abrutis, énervés et viciés dans toutes les parties de leur organisation, mais encore aux animaux quadrupèdes, qui s'y sont trouvés plus petits d'un sixième que leurs analogues de l'ancien continent (1). Ce que l'observation et des expériences aussi positives qu'irrécusables, ont appris à M. Foderé, dans des lieux que j'ai parcourus aussi, tels que la vallée de Maurienne, la gorge de Suze, et surtout le val d'Aoste, ce que rapporte M. de Saussure, je l'ai également remarqué et constaté dans les Pyrénées; ce sont en effet les bassins intermédiaires, à l'abri des vents salubres, exposés à des pluies fréquentes et à l'humidité habituelle de l'air, où les eaux ont un cours plus lent, où il y a réverbération du soleil par des roches nues et proéminentes, où règne enfin une température favorable à la végétation des arbres touffus, fruitiers ou autres, que l'on trouve le plus de goîtreux et de crétins. Les causes locales qui tendent à affoiblir les facultés

(1) Raynal, Robertson, de Paw.

morales de l'homme, produisent donc également sur lui une dégradation physique, et ces deux effets coïncidans sont d'ordinaire le signe l'un de l'autre; c'est ainsi que le goître, cette tumeur indolente de la glande *tyroïde*, accompagne toujours l'idiotisme ou crétinisme, et n'existe guère sans que l'individu n'ait perdu quelque chose de la vivacité ou de la force de son esprit.

Je renvoie de nouveau à l'ouvrage de M. Foderé pour tout ce qui est relatif aux moyens physiques et moraux, de prévenir le goître et le crétinisme: les premiers sont de diminuer l'humidité atmosphérique des vallées subsubalpines, de fortifier le corps humain contre les impressions de cette humidité par la propreté, de bons alimens, les bains froids; les seconds consistent à croiser les races, à ne pas faire des mariages trop précoces, à les défendre aux crétins des premier, deuxième et troisième degrés, à faire allaiter les enfans à la montagne ou dans la plaine, loin des lieux où la maladie est endémique, à leur faire faire de l'exercice, et à cultiver leur esprit.

Quant au traitement dont le simple goître est susceptible, on verra ce qu'indique l'habile observateur dans l'écrit duquel nous avons puisé sur ce sujet tant de faits importans et de raisonnemens solides.

On ne sauroit douter que le nombre des crétins

et des simples goîtreux ne soit considérablement diminué depuis un siècle, soit dans les Alpes, soit dans les Pyrénées ; les principales causes d'amélioration paroissent être les suivantes : l'écoulement des eaux, le desséchement des marais pour les arrosages, l'abattis des bois, les défrichemens ou la mise en culture des terres vaines, l'élargissement et le redressement des rues, l'élévation et le percement des maisons, l'abandon des rez-de chaussée dans l'hiver, l'usage des foyers substitué à celui des étables, pour se réchauffer pendant les froids, plus de propreté et de meilleurs alimens. C'est ainsi que grâce à l'industrie humaine, les localités les plus infectes par leurs dispositions naturelles, sont devenues très-saines, et que l'air et les eaux circulant mieux, un climat naturellement humide et chaud a passé à une température sèche et froide. La diminution de ce fléau, peu sensible d'une génération à l'autre, ne laisse pas que d'être très-réelle et même progressive, depuis que la civilisation et ses nombreux bienfaits ont pénétré du centre des états policés jusqu'à leurs extrémités les plus reculées, et notamment dans les gorges des montagnes autrefois ignorées, et aujourd'hui plus connues, pour la plupart, que les pays même de plaine le plus anciennement peuplés et fréquentés ; n'est-il donc pas permis d'espérer à

la longue sa disparition totale, par le constant accroissement de l'aisance générale et les soins persévérans d'une police administrative bien entendue?

CHAPITRE XIII.

Vallée de Luchon : de Bagnères et de ses bains; gorges supérieures de Lys et de la Pique; hospice et port de Venasque; Maladetta et son glacier.

En décrivant la vallée d'Aran, avant celle de Luchon, j'ai dérogé au plan que je m'étois tracé d'aller toujours du couchant à l'est : il n'y a pas de règle qui n'ait son exception, et j'ai cru devoir réserver pour la fin de mes descriptions l'un des points les plus fréquentés et les plus curieux du territoire national; j'ai préféré d'ailleurs rattacher à une région étrangère, qui en est plus particulièrement affligée, le tableau d'une des plus tristes, des plus dégradantes infirmités de l'espèce humaine. Nous en trouverons quelques traces encore, mais nous pourrons en détourner les regards, pour donner toute notre attention aux incomparables beautés de la nature qu'il nous reste encore à contempler. Revenons au point où la route de Montréjeau se partage comme les deux branches de la Garonne, dont l'une vient de Saint-Beat et l'autre de Luchon.

On suit la rive gauche de la dernière pour atteindre les approches de la vallée de Luchon, en laissant à gauche le vallon de Saint-Béat; et se dirigeant droit au sud, on passe bientôt la rivière. Alors, la route serpente dans une gorge resserrée, et l'on ne fait que monter et descendre alternativement, en circulant autour des monts qui, à chaque instant, semblent barrer le passage. Ces monts s'exhaussent toujours davantage, et souvent on n'en aperçoit la crête qu'au-dessus des nuages qui les séparent en deux horizontalement. Quelques-uns sont hérissés et comme en décomposition de leur base au sommet; d'autres sont lisses ou sillonnés verticalement par les eaux qui, de leur tête chenue, découlent sur leurs énormes flancs, et viennent ruisseler aux pieds de leurs fondemens indestructibles. Outre les cours d'eau temporaires qu'amènent les pluies ordinaires ou les orages, des torrens coulent continuellement avec la rapidité d'une chute presque perpendiculaire, et leurs eaux claires et limpides, blanchies par les chocs qu'elles éprouvent, animent et embellissent ce que les gens du monde appellent de superbes horreurs, à la première vue de ces lieux.

La branche occidentale de la Garonne a son cours tantôt au niveau de la route, tantôt à une profondeur considérable; et ses eaux mugissantes assourdissent l'oreille par leur proxi-

mité, ou effraient les regards qui plongent dans l'abîme.

Depuis *Cierp*, on suit toujours le côté droit de la rivière, et les mêmes scènes se continuent avec des accidens divers jusqu'aux approches du vallon de Bagnères-de-Luchon. Ce beau bassin s'annonce à sa naissance par l'élargissement de la vallée, l'adoucissement des pentes, et la multiplication de ces petits plateaux où l'homme a pu bâtir quelques cahuttes pour s'abriter et mettre en culture, à la sueur de son front, et grâce à la vigueur de ses bras nerveux, quelques petits coins d'un terrein peu fertile, qu'il sait dompter par ses efforts. On entre dans ce vallon, en traversant de nouveau la rivière, vis-à-vis le village de *Sales*, qu'on laisse sur la gauche, et l'on arrive bientôt au digne chef-lieu de ce beau site.

Bagnères-de-Luchon, qu'on aborde par une belle allée de platanes, et qui a deux autres avenues, l'une en sycomores et l'autre en tilleuls, à ses autres issues angulaires, est dans un bassin moins étendu que celui d'Arreau, et même que celui d'Argelès, parce qu'il est plus enfoncé dans la chaîne des Hautes-Pyrénées, auxquelles il correspond encore (1). Ce bassin rivalise néanmoins

(1) Son élévation est de 314 toises, selon M. de Charpentier, et de 313 selon M. Cordier.

avec l'un et l'autre, par ses superbes prairies et ses gras pâturages, par ses champs fertiles où le froment, le seigle, le maïs et le sarrasin, donnent d'abondantes récoltes jusque sur les pentes. Son sol est nivelé et arrosé par les eaux qui le couvrirent autrefois en le dévastant. D'épaisses forêts, d'un mélange agréable et varié (1), décorent de toutes parts les pentes régulières des monts surbaissés, qui forment la première enceinte du vallon; sur ces pentes, de nombreux villages, des châteaux, tel que celui de *Guran*, bâti sur une terrasse en forme de corniche, apparoissent comme autant de perspectives pour Bagnères; lui-même est le point de mire le plus remarquable, par son heureuse position près du lieu où le *Go*, rivière de l'Arboust, mêle ses eaux à celles de la *Pique*. Ce magnifique paysage est complété et encadré par une dernière enceinte de montagnes élevées; parmi elles on cite, pour sa belle vue, celle de *Superbagneros*, qui a 896 toises de hauteur, selon M. de Charpentier.

Ces montagnes sont le séjour habituel des nuages, des vents et parfois des orages les plus

(1) Elles sont formées de sapin, de hêtre, de chêne, de châtaignier, de tilleul, d'érable commun, d'érable sycomore, d'orme à larges feuilles d'un gris argenté en dessous, d'aulne, de saule Marsaut, et de noisetier, qui acquiert là une grande dimension.

violents. J'ai été assez heureux pour pouvoir en observer un dans le voyage que je fis à Bagnères-de-Luchon dans le mois de septembre de 1804.

Nous sortions à peine de dîner, mon compagnon de voyage et moi, que nous nous vîmes tout à coup menacés d'une obscurité totale par l'amoncèlement subit des nuages qui, dès le matin, circuloient le long des pentes et sur les sommités les plus élevées, où ils se fixent d'ordinaire, et d'où ils se dissipent souvent sans accident. Cette fois, bien avant le coucher du soleil, ils envahirent tout le vallon, y apportèrent la nuit la plus obscure, et le couvrirent d'un véritable crêpe funèbre, qui répandit l'effroi et la consternation dans tout le pays. Bientôt la foudre sillonna les nuées, et les éclats du tonnerre, répétés et renvoyés d'un mont à l'autre par une foule d'échos, produisirent un de ces beaux effets de la nature en courroux, qui manifestent le mieux la toute-puissance du créateur et régulateur de l'univers. On ne peut s'en faire d'idée qu'au sein des hautes montagnes, lorsqu'on en a été témoin, comme je le fus alors et l'ai été plusieurs fois depuis. Pour jouir complétement du beau mouvement atmosphérique qu'offrirent les monts, du choc des nuées et du fracas épouvantable qui dura plus d'une heure, je m'étois transporté sous les allées des bains, d'où je n'aurois pu retrouver mon chemin pour revenir avant la fin de l'orage. Et

qu'on ne m'accuse ni de témerité, ni d'imprudence : l'homme ne risque pas plus que l'insecte caché sous l'herbe, en assistant à de pareils jeux dans les bas fonds entourés de montagnes; je pus me convaincre par moi-même de cette vérité physique, dont on a fait une très-heureuse application morale, que la foudre ne tombe que sur les hauteurs.

Bagnères-de-Luchon, située à sept lieues de Montréjeau et de Saint-Gaudens, fut autrefois embellie par les Romains, attirés par ses eaux minérales, aussi abondantes qu'élevées en température. Ils y avoient formé un établissement thermal, sous le nom de *Aquæ Balneariæ Luxonienses*, origine du nom actuel de cette jolie petite ville. Ces eaux ont été quelquefois marquées sur d'anciennes cartes, sous le nom d'*Aquæ Convenarum*. Strabon, parlant du beau et bon sol de l'Aquitaine, meilleur dans l'intérieur des terres et vers les montagnes que vers le golfe gaulois des Tarbelli, dont le terrein est sablonneux, cite pour exemple le canton des Convenæ, et ajoute qu'on trouve dans ce canton la ville de Lugdunum et les beaux *thermes des Onesii* (1). Xilander avoit pensé que ces Onesii pourroient bien être les *Monesi* de Pline, dont le nom s'est conservé dans

(1) Strabon, liv. IV, chap. 2, § 1, Description de l'Aquitaine.

la ville de Moncins, et M. Gosselin dit que les thermes des Onesii sont peut-être les bains de Bagnères-Adour ; mais ce sont là deux méprises évidentes. Les thermes des Onesii ne peuvent être que les bains de Bagnères-de-Luchon, différens des *Aquæ Convenarum* de l'Itinéraire d'Antonin, à 16 milles ouest de Lugdunum, lesquels seroient ceux de Capvern.

Une superbe avenue, plantée de quatre rangées de tilleuls, conduit à l'établissement actuel. De chaque côté de ces allées, sont des maisons, aussi nouvellement bâties sur un plan uniforme, ayant des appartemens presque tous pareils, composés d'une chambre principale et de deux cabinets. Ces maisons joindront bientôt les bains. C'est là, plus que dans l'ancienne ville, moins bien bâtie et disposée, mais qui s'embellit et s'agrandit sensiblement, que logent de préférence les baigneurs (1).

Comme séjour agréable et pour l'importance des bains, les deux Bagnères rivalisent, et celui

(1) Les logemens sont du prix de 5 francs par jour. On mange à table d'hôte ou chez soi, à volonté, et l'on est assez bien traité pour 2 francs par repas, sans compter le vin et le dessert, qui sont assez chers dans ce séjour, comme dans tous les établissemens thermaux. La vie commune et les frais d'habitation sont à peu près les mêmes partout, excepté Bagnères de Bigorre, où ils sont du double, comme dans une ville de luxe et richement pourvue de tout ce qu'on peut désirer

de Luchon devient plus fréquenté chaque année; il étoit digne de recevoir l'auguste visite de la fille des rois. Madame duchesse d'Angoulême s'y est rendue le 18 juillet 1823, par la route des montagnes et le port de Peyresourde. Son Altesse Royale a admiré et les beautés de la nature, et la magnificence des bains de Luchon, que surpassera néanmoins la fondation de Bagnères de Bigorre, dont elle a posé la première pierre.

L'établissement des bains est d'une construction élégante et même splendide, et il procure une agréable perspective au bout de l'avenue qui le précède. Ce bâtiment se compose d'un corps de logis principal, qui forme la façade; les autres côtés sont fermés par des ailes en retour, qui n'ont qu'un rez-de-chaussée, et un comble au-dessus; il en résulte une espèce d'*atrium* romain, ou de cloître intérieur, la cour ou préau étant entourée de corridors (1). C'est dans ces corridors que sont les salons à douches et les cabinets de bains, contenant une soixantaine de baignoires toutes en marbre, et ayant chacun quatre robinets; ils fournissent à volonté l'eau de quatre

(1) Dans cette cour, qui, si elle étoit couverte, avec un jour au milieu, rappelleroit, comme le dit M. de Vaudreuil, le *cavædium* des Romains, est le petit autel votif, sur une des faces duquel on lit: NYMPHIS AUG. SACRUM; sur chaque côté, il y a en relief un petit vase d'une forme élégante, la patère et le prœféricule.

sources différentes en température et peut-être en nature, quoiqu'elles proviennent toutes de la même montagne : elles sont évidemment sulfureuses, mais aucune analyse exacte n'a fait connoître encore les principes dont se composent ces eaux (1). Elles ont dû perdre quelque chose au déplacement, car les bains sont établis assez loin de leur origine. Leur grande chaleur a permis ce déplacement, dont l'architecte a profité pour bâtir plus à son aise, et donner à l'édifice plus de régularité et une meilleure position.

La source dite *la Grosse*, à cause de son volume, est aussi la plus chaude : elle s'élève de 52 à 53 degrés.

La source de *la Reine* est d'environ 36 degrés.

La source dite *l'Eau-Blanche* est d'une très-basse température.

Et la source nommé *l'Eau-Froide* est réellement sans chaleur.

A côté des grands bains, est un bâtiment secondaire. Les baignoires n'y ont que deux robinets, un d'eau chaude d'environ 36 degrés, et un de la même *eau froide* que les grands bains.

A peu de distance, est un établissement par-

(1) Du foie de soufre, du sel de glauber, du sel marin, de l'alkali minéral libre, quelques atômes de bitume, et je ne sais quelle matière insoluble, sont les principes qu'on y retrouve. (M. Ramond, Observations faites dans les Pyrénées, 1re partie, chap. 10.)

ticulier, nommé les bains *Ferras*, du nom de leur propriétaire; il y a une source chaude, que l'on tempère aussi avec une eau froide : toutes les deux passent pour être sulfureuses et ferrugineuses.

Une foule d'observations ont prouvé que les eaux de Luchon sont souveraines contre les maladies de la peau, et surtout les dartres et les suites fâcheuses de l'acrimonie des humeurs. L'effet des bains est secondé par la boisson de ces eaux, ou pures, ou coupées avec du lait, qui s'allie bien avec elles. On les emploie aussi utilement contre les obstructions, les rhumatismes et maladies nerveuses, la paralysie, les blessures et contusions, les affections de poitrine, les dérangemens de l'estomac et des intestins, les vapeurs des femmes, et les maux de reins des hommes. Ainsi donc on les prend en boisson comme en bains (1).

Bagnères-de-Luchon offre aux étrangers un séjour agréable et des buts de promenades charmants, dans diverses directions. Nous citerons comme lieux remarquables et propres à satisfaire la curiosité, *Bercugnas*, séjour remarquable de

(1) Les prix des bains, à Bagnères de Luchon, sont de 14 sous aux bains secondaires, et de 12 sous aux grands bains et aux bains Ferras. Le linge est fourni par les personnes qui logent. Ces prix et cet usage sont à peu près les mêmes dans toutes les Hautes-Pyrénées, ainsi que nous l'avons vu.

goîtreux, qui touche à Bagnères, et d'où l'on jouit, à peu de frais, de la perspective du vallon; *Salies*, joli point de vue sur le trajet duquel on aperçoit au sommet d'une montagne le village de *Lartigue*.

Le village de *Montauban*, à quatre ou cinq cents toises de Bagnères, possède une cascade d'un volume remarquable, tombant de cinquante à soixante pieds sur un mur presque perpendiculaire, sans en être détachée pourtant. On ne peut la voir qu'après avoir gravi une partie de la montagne et être entré dans l'espèce de grotte qui reçoit les eaux de cette nayade d'un accès difficile, à travers des lieux sombres et d'un aspect sévère. Les jeunes filles du pays y conduisent les curieux et offent aux dames et *damoiseaux* l'utile secours de leur bras et de leur adresse, soit pour monter soit pour descendre : elles y gagnent la petite rétribution d'usage. C'est un des rendez-vous les plus fréquents de la bonne compagnie, et une des plus belles curiosités du pays. *Juzet*, distant d'un mille de Bagnères, a aussi une jolie cascade, et d'un abord facile; elle roule dans un ravin assez incliné, et serpente au milieu de touffes d'arbres bien groupés : c'est un paysage d'un charmant aspect.

A peu de distance de Bagnères, en remontant la Pique, se voit un bâtiment assez joli, dont il ne reste que les murs sans portes ni fenêtres. C'étoit

une manufacture de saffre et d'azur, fondée par le comte de Beust. Il tiroit ses cobalts de la vallée de Cistain en Aragon ; mais l'administration espagnole ayant songé à les employer sur son territoire, c'est du Piémont qu'il fallut tirer les matières premières, en attendant que la découverte que M. le baron de Dietrich et M. le comte de Beust avoient faite dans les Pyrénées françoises, de quelques mines de ce demi-métal, en fournît suffisamment. Cette ressource paroît avoir manqué au fondateur de cet intéressant établissement, et le défaut de produits suffisans ou l'épuisement des capitaux le fit abandonner.

Près de là, est la *tour carrée de Castelviel*, ruines d'un autre genre, placée sur une éminence qui domine plusieurs gorges voisines. Les eaux de la Pique viennent se briser contre le roc qui lui sert de base, et forme un détroit dans la vallée. Dans toute la contrée, se présentent nombre d'autres tours semblables, bâties aussi sur des mamelons, et de manière à commander les passages ; on en attribue la construction aux Anglois, lorsqu'ils possédoient la Guienne. Ces monumens des temps féodaux sont présentement abandonnés, et tombent en ruine ; mais dans cet état de destruction, ils reportent la pensée vers un âge déjà reculé, amènent la comparaison avec le présent, et les paysages agrestes et même sauvages au milieu desquels ils

se trouvent, acquièrent un intérêt historique qui complète leur effet sur l'imagination qu'ils rembrunissent. Des tertres qui dominent la tour de Castelviel, on peut voir les cimes blanchies de la montagne d'Oo, et les glaces qui la décorent au levant. C'est un charmant observatoire, où l'on parvient sans peine, et en peu de temps, à se procurer une des belles perspectives de cette partie de la chaîne. C'est pour Bagnères-de-Luchon, ce qu'est pour Saint-Sauveur le pic de Bergons.

Un peu au-dessus de Castelviel, débouche la jolie petite gorge de *Saint-Mammet*, dernier village de Luchon, dont le vallon, resserré entre des montagnes couvertes de hêtres et de chênes, offre de charmantes prairies au sein de la solitude la plus agreste. La *Burbe*, dans ce séjour privilégié, parcourt mollement de douces pentes, arrosant et fécondant ses rivages verdoyans, jusqu'à sa réunion à la Pique. Mais par une triste compensation de la fertilité du sol et de la beauté du paysage, de la fraîcheur des abris, l'infortunée population de ce canton est très-malheureuse; c'est une des plus frappantes preuves dans les Pyrénées, que ces retraites, qui semblent délicieuses aux voyageurs, rendent précisément les goitres plus multipliés et plus volumineux, cependant le sang est généralement beau dans la vallée de Luchon : les enfans sont très-jolis, les femmes ont des traits réguliers et de beaux yeux

vifs qui ressortent sur un fond brun, mais elles sont flétries de bonne heure par le travail ; les hommes sont bien constitués et au-dessus de la taille moyenne.

La Barbe naît dans le portillon que nous avons déjà vu être un passage entre la vallée d'Aran et celle de Luchon. Le chemin qui remonte son cours supérieur pour atteindre le passage qui conduit à Bososte, et de là à Fos, n'est qu'un sentier tortueux, étroit, rocailleux, escarpé, espèce de ravin quelquefois, très-difficile à cheval, à cause des rochers et des troncs d'arbres qui l'obstruent. C'est une espèce d'entreprise que ce voyage de Luchon en Aran, et qui donne quelque idée de l'aspect et des accidens variés des contrées montagneuses, quand on ne veut pas s'aventurer dans les hautes vallées.

Nous allons cependant parcourir celles-ci, afin d'y guider les voyageurs qui, de chaque station principale des Hautes-Pyrénées, sont bien aises de connoître par eux-mêmes ce qu'elles offrent de remarquable jusque dans leur plus profond sanctuaire.

Vallée de Lys ; ses belles cascades.

En remontant la Pique, dont la rapidité et le peu de volume en font bientôt un simple torrent, on rencontre, à une demi-lieue environ de Castel-viel, un petit bassin dans lequel vient déboucher

la *vallée de Lys*; son fond et ses deux versans sont ombragés par une superbe forêt de hêtres, tandis que de belles prairies bordent les rives d'un torrent, dont les eaux rapides semblent avoir entr'ouvert la montagne à leur issue. Sur les hauteurs comme dans le bas-fond, sont des cabanes pour abriter les bergers, et des granges qui servent à resserrer le foin des prairies. Ces constructions sont en marbre et en granit et les toits en ardoises, matériaux indigènes. Leur alignement sinueux, leur élégance, la beauté et la fraîcheur des sites environnans, rappellent la vallée de Campan, dont celle de Lys seroit le digne pendant sous le pinceau d'un paysagiste. Elle offre moins de contrastes; mais elle est aussi variée dans son uniformité. Des accidens particuliers la caractérisent, comme aboutissant à la crête des Pyrénées.

La jolie vallée de Lys, digne, par son caractère pastoral et la suavité de ses abris champêtres, d'inspirer des chants tels que ceux de Théocrite, de Virgile, ou de Gessner, comme l'a dit M. le comte Orlof, est encaissée entre de très hautes montagnes qui isolent cette autre Tempé des Pyrénées, et l'encadrent admirablement. Parmi ces montagnes, se font remarquer la *tuque de Malpas*, haute de 1615 toises, selon MM. Reboul et Vidal; le pic granitique de *Quairat*, qui la sépare du Larboust, et dont l'élé-

vation est de 1595 toises, d'après les mêmes; à peu de distance, au nord, le pic *Montarouye*, également granitique, à qui M. Charpentier donne 1458 toises; la gorge se termine par une espèce de cirque, dont l'enceinte majestueuse et sévère offre incessamment des amas de neiges et de glaces.

Le *glacier de Crabioules* s'étend sur les pentes septentrionales de la montagne granitique du même nom, haute de 1650 toises, selon MM. Reboul et Vidal, et s'élève jusqu'à la crête centrale; il communique, à l'ouest, au glacier du portillon d'Oo, et ce dernier avec celui du port d'Oo. Tous trois, dit M. Charpentier, ont une étendue presque égale au glacier de la Maladetta. Le glacier de Crabioules est d'un accès difficile, à cause de sa pente et de ses crevasses.

Des hauteurs qui dominent le fond de la vallée de Lys, tombent avec fracas plusieurs cascades alimentées par les glaciers. Deux surtout se font remarquer par leur volume et l'élévation de leur chute : celle du fond, qui est la *grande Cascade*, tombe d'une centaine de pieds, le long d'un rocher presque perpendiculaire, dans un gouffre d'où l'eau rejaillit en vapeur pour retomber encore au fond de cet antre assez bien nommé le *trou d'Enfer*. C'est la principale source du torrent dont les eaux coulent d'abord avec assez de calme, à l'issue de leur bassin bouillonnant, et tant que dure le gracieux vallon du sommet de

cette gorge si agréable à visiter, et où l'on revient toujours avec un nouveau plaisir. Celle de gauche, appelée la cascade *du Cœur*, parce que le torrent a deux branches qui, écartées dans le haut, embrassent un mamelon et se réunissent en pointe vers le bas; elle est d'un effet moins imposant, mais plus gracieux que la précédente. A droite, sont aussi de petites cascades. Il est certaines stations d'où l'on peut voir d'un coup d'œil l'ensemble de ces beautés naturelles. En s'élevant sur les hauteurs, on découvre d'autres cascades supérieures qui fournissent l'eau à celles du fond du cirque.

Gorge de la Pique; glacier de la Maladetta; catastrophe.

Du bassin de Lys à l'*hospice de Luchon*, on monte le long d'une gorge étroite, uniformément ombragée d'arbres, et au fond de laquelle roule la Pique, tantôt calme, tantôt impétueuse, selon qu'elle traverse de petits bassins où les attérissemens ont aplani le sol, ou qu'elle se précipite des ressauts et des pentes rapides. Le chemin présente les mêmes alternatives : tantôt il longe de verts gazons sur une surface unie, tantôt il traverse un sol inégal et montueux, que des roches saillantes rendent difficile, et que des arbres tombés de vétusté obstruent. Il est des pas tellement difficiles, qu'il faut descendre de cheval. De beaux

hêtres au milieu desquels se font remarquer quelques ifs, donnent de superbes ombrages dans tout ce trajet.

On arrive, en moins de trois heures, au bassin de l'Hospice, situé à 691 toises, selon M. Cordier, et à 696, selon M. Charpentier. De ce bassin, l'œil découvre aisément les abords des trois ports, de *Venasque*, au centre, de *la Glère*, à droite, et de *la Picade*, à gauche. L'*Hospice*, loué 6 à 800 fr. au profit de la commune de Bagnères-de-Luchon, est un refuge ou point de repos à l'approche de ces monts élevés, si dangereux quand l'ouragan y règne, qu'on y a mis en maxime, dit M. Ramond, *que là le père n'attend point son fils, ni le fils son père.* C'est plutôt une cabane de pasteur, *habitable seulement l'été*, qu'en effet on abandonne l'hiver, en la laissant ouverte et pourvue de bois, et qui sert d'asile aux voyageurs, soit qu'ils viennent d'Espagne, soit qu'ils y aillent. Cette habitation est située au milieu d'une verte pelouse qu'entoure au loin un bois de hêtres, continuation de ceux de la vallée. Les Hospitaliers ont, dans cette région pastorale, un grand troupeau de bêtes à laine, dont l'étable forme la moitié de l'édifice. L'autre moitié se compose d'une vaste salle, chauffée par une cheminée d'énorme dimension, et d'une laiterie que surmonte un grenier habitable.

Pour atteindre la crête des Pyrénées on monte

par une rampe assez développée jusqu'à un bassin d'un aspect sévère, par l'état de déchirement des montagnes, au pied desquelles se présentent successivement quatre lacs remarquables. Par leurs positions respectives, leurs contours variés, les promontoires qui font saillie dans leurs eaux rembrunies, ils contrastent avec la triste uniformité de l'enceinte générale. Le premier verse ses seules eaux dans le torrent, et ne communique point avec les autres : il est à droite, dans la direction du *port de la Glère*, au couchant, passage de schiste micacé, dont la hauteur, selon M. Charpentier, est de 1192 toises. Le second lac fait partie, pour ainsi dire, des deux derniers, et en reçoit les eaux, réunies à leur issue ; ceux-ci, plus élevés de quelques pieds seulement, se trouvent l'un et l'autre au même niveau : leur hauteur est de 1157 toises, selon M. Charpentier.

De la station des lacs, on monte de plus en plus rapidement, à travers d'énormes éboulemens, par un sentier en zigzags fréquemment repliés sur eux-mêmes, et qui, dans cette région, séjour habituel des neiges, des brumes, des vents et des orages, doit varier souvent ; on arrive, en deux heures, comme au sommet d'un ravin, à l'espèce de déchirure qui traverse la *penna Blanca*, ou le rocher Blanc, formé d'une masse de marbre gris-clair, veiné de blanc, fissile écailleux, et dont les couches, comme l'a

observé M. Ramond, affectent une situation plus voisine de la perpendiculaire que de l'horizontale ; c'est là le passage qui conduit sur le versant espagnol ; c'est le *port de Venasque*, auquel M. Cordier donne 1251 toises d'élévation, et M. Charpentier 1258. Il conduit à la ville de ce nom, avant laquelle est aussi un hospice au bas de la première descente. Sur la gauche, est le port de *la Picade*, pratiqué sur un terrein de transition, à la hauteur de 1245 toises, selon M. Charpentier ; il communique de la vallée de Venasque à celle de Luchon, et donne accès également vers les hauteurs de la vallée d'Aran.

Du passage de la penna Blanca, on voit se déployer, au levant, l'énorme masse des montagnes justement nommées Maudites, parce qu'elles sont dépourvues de tous pâturages, mais bien couvertes de bandes horizontales de neiges et de glaces éternelles. Parmi elles, se montre, avec une supériorité remarquable, celle qui porte proprement le nom de *Maladetta*, dont l'accès a lassé les efforts de M. Ramond, obligé de s'arrêter sur ses flancs, bien avant d'atteindre le sommet qu'il ne pouvoit distinguer au milieu des brouillards (1). Ce naturaliste, par ses efforts d'abord infructueux, mais qui ont tracé le chemin à d'autres

(1) Observations faites dans les Pyrénées, Ire partie, chap. 12.

investigateurs plus heureux, a attaché son nom aux deux points les plus élevés des Hautes-Pyrénées, également situés en Espagne, savoir : le mont Perdu, dont nous avons fait connoître la mesure, et la Maladetta, dont la plus haute cime, appelée *pic d'Anèthou*, a 1787 toises, selon MM. Reboul et Vidal. L'arête, accessible et toute granitique au couchant du pic d'Anèthou, n'a que 1671 toises, d'après M. Cordier, et 1627 seulement, dit M. Charpentier.

La Maladetta est le pic le plus élevé des Pyrénées, puisqu'elle a quarante toises de plus que le mont Perdu ; ce résultat comparatif obtenu par MM. Reboul et Vidal, et désormais incontestable, confirme l'assertion de M. de Buffon et de M. de Lamétrie, que les montagnes les plus élevées sont granitiques. Les pics calcaires qui dominent la vallée d'Aran, sont très-élevés ; ils forment au levant le digne et imposant cortége de la Maladetta, comme les tours du Marboré celui du mont Perdu au couchant.

La cabane de *Plan des Etangs*, au pied de la Maladetta, dans la gorge de l'Essera, est à 925 toises de hauteur, selon M. Cordier, et 922, selon M. Charpentier. Le bord du gouffre de Tourmon est évalué par ce dernier à 1069 toises, et la hauteur du *lac d'Albe* à 1135 toises. Jusque-là le calcaire de transition alterne avec de la *grauwacke*, bientôt remplacée par le pur granit, dont les

immenses débris forment un *chaos*, dénué de toute végétation, si ce n'est quelques pieds de renoncule glaciale. Ces roches éboulées, qui couvrent le flanc de la montagne, s'appellent les *morènes*; et on les suit jusqu'au glacier, où l'on parvient de la cabane en trois ou quatre heures.

Le glacier de la Maladetta recouvre de l'est à l'ouest la pente septentrionale de cette montagne dans une longueur d'environ 6000 toises. C'est le plus vaste glacier des Pyrénées. Sa base, dit M. Charpentier, est à environ 1571 toises au-dessus de la mer, et à 250 toises au-dessus du sommet de la gorge de l'Essera ou de Venasque, qui le contourne. On peut l'éviter, pour atteindre le sommet de la crête, en continuant à suivre les morènes; et mieux vaut sans doute s'exposer à la chute inopinée de ces débris de roches, que de se hasarder sur des glaces, dont les crevasses parfois recouvertes de neige, sont des gouffres sans fond, d'où l'on ne pourroit se retirer. On en a vu un exemple fatal tout récent : l'infortuné *Barrot* père, guide expérimenté de Bagnères de Luchon, y perdit la vie le 10 août 1824, à dix heures du matin, ayant accompagné dans leur course MM. Ed. de Billy et Ed. Blavier, élèves ingénieurs des mines. Voici un extrait de la touchante relation que ce dernier a bien voulu m'adresser, de la plus affreuse catastrophe : « Nous chaussâmes nos crampons et avançâmes tout doucement, le bâton

ferré en avant, jusqu'à ce que, à une quarantaine de toises du sommet, nous fussions arrêtés par une crevasse transversale qui nous barra le passage. Je veux alors mesurer la profondeur de cette crevasse ; je me fais tenir par mon camarade et le guide, mais le fond échappe à ma vue, tant cette profondeur est immense. Le guide nous dit d'appuyer vers la gauche pour chercher le point où la crevasse se termine : nous suivons ce conseil, et arrivons en quelques minutes au point où la fente disparoît. Nous pouvons passer ici, me dit le guide. Je me dispose à franchir ; j'appuie mon bâton sur la neige ; il s'enfonce, et je fais rapidement un pas en arrière. Barrot passe alors devant, sonde avec son bâton, et s'aperçoit qu'effectivement la crevasse étoit seulement masquée par une légère couche de neige qui avoit formé dessus un petit pont ; il avança d'une quarantaine de pas, et sonda de nouveau. Il éprouve de la résistance, et en conclut que la crevasse se termine là. Le malheureux avoit sondé sur le bord. Il fait un seul pas, et disparoît à nos yeux..... Moment horrible ! non, jamais, votre souvenir ne s'effacera de ma mémoire ! Les cris de cet infortuné guide ont retenti long-temps à mon oreille : quand je parle de ce fatal événement, oui, dans cet instant même, je les entends. *Grand Dieu, je suis perdu !* et un moment après : *je m'enfonce, je m'enfonce !* A ces horribles cris succède un si-

lence mille fois plus horrible, le silence de la mort. » Aucun effort ni de nos jeunes voyageurs au désespoir, qui vont chercher en toute hâte le jeune fils Barrot resté à la cabane avec des cordages, ni des enfans éplorés de la victime, accourus dans la nuit avec d'autres hommes envoyés par l'autorité, ne purent donner le moindre espoir de descendre sans étouffement dans le *tombeau de glace* de Barrot.

CHAPITRE XIV.

Vallée de Larboust : lac de Séculéjo ; sa belle cascade ; lacs supérieurs ; port et glacier d'Oo.

Cette vallée profonde, et dont les sommités vont offrir à nos regards des beautés comparables et à quelques égards supérieures à celles des principales gorges, n'est pourtant qu'un embranchement de la vallée de Luchon. Elle se dirige au sud-sud-ouest, et débouche dans le vallon même de Bagnères, non loin de cette ville.

Dès son entrée près du village de Saint-Aventin, se montre le débouché de la *vallée d'Oueil*, dont l'extrémité communique avec les dernières hauteurs de la vallée de Barousse, ainsi que nous l'avons vu précédemment. Cette petite gorge ne fait qu'effleurer la racine des monts, aussi la température en est-elle douce, le paysage riant, et les cultures productives ; c'est ce dont on est convaincu à chaque pas, en traversant le village de *Saint-Paul*, près duquel est la *Serre*, montagne qui sépare la vallée d'Oueil de celle de Luchon, et qui a 962 toises, selon MM. Reboul et Vidal, en visitant un second village appelé *Marrignac*, et

d'autres, jusqu'à celui de *Bourg*, qui est le dernier de cette vallée. De belles prairies le long du gave qui la parcourt, appelé l'*Onze* (1), jusqu'à sa jonction avec le Go, des champs ensemencés jusque sur des pentes assez élevées, mais à l'abri des hêtres et des sapins qui couronnent les hauteurs, présentent le spectacle de l'abondance et du bonheur dont paroissent jouir ces fortunés habitans. Qui croiroit que leur territoire est totalement séquestré dans l'hiver, du reste des humains ; c'est cependant ce qui résulte de la chute des neiges qui barrent les passages et les privent de toute communication et de tout secours pendant la saison rigoureuse. Aussi ont-ils soin de se pourvoir à l'avance de toutes les choses nécessaires à la vie et au bien être, pendant leur isolement périodique.

Après le village de Saint-Aventin, dans le Larboust, on traverse ceux de Cazaux et de Castillon, et l'on arrive en deux heures au village d'Oo, qui est le dernier de la vallée ; il occupe un bassin en forme d'entonnoir, qui semble être sans issue. Tout ce trajet offre de belles prairies qui, des bords du torrent s'élèvent sur la croupe inclinée des monts où il y a possibilité d'irrigation : après quoi succèdent, vers les hauteurs, de vastes

(1) Jadis ce nom appartint à la rivière de Luchon jusqu'au confluent avec celle de Saint-Béat, appelée *Gar*, d'où *Gar-onne*.

pâturages où paît un nombreux bétail. Des cerisiers et des frênes ombragent le voisinage d'Oô, que dominent déjà de tous côtés des monts très-élevés, d'un sombre aspect, tels qu'on les trouve aux approches de la crête centrale.

C'est un peu avant ce village d'Oo, qu'est la petite gorge qui, à droite, conduit au port de Peyre Sourde, pour aller dans la vallée de Louron. Dans cette traversée sont de charmans villages pittoresquement situés; près du chemin se voit une petite chapelle abandonnée, ou peu fréquentée, remarquable par son aspect et sa position en face du plus beau paysage; dans le lointain et au milieu de roches nues, hérissées, s'aperçoit une tour elle-même sourcilleuse, antique manoir de quelque châtelain. Au bas du col qu'il faut traverser, commencent, loin de toute habitation, de beaux herbages dont la pelouse décore toutes les pentes, et n'est interrompue par aucun rocher, par aucune plantation, par aucun filet d'eau. C'est un vrai désert que ce pâturage immense, sur lequel la vue erre avec monotonie; elle ne trouve à se reposer que sur quelques restes éloignés d'antiques forêts qui sans doute occupèrent toute la contrée, et en ont été bannies par la hache destructive.

A partir d'Oo, pour se diriger vers les sommités du Larboust, la vallée devient très-étroite, et porte le nom de *val de Lasto*. On monte d'abord peu à peu, et bientôt se présente, à droite,

une belle cascade qui s'étend en nappe sur la pente unie d'un rocher. Dans cette direction, est la montagne d'*Esquiero*, où se trouve un filon de plomb tenant argent (1); elle domine un herbage fort élevé, riche en plantes alpestres, et connu des botanistes, dit M. Ramond, qui ne pouvoit manquer d'observer dans ces lieux le petit *œillet frangé*, qui flatte d'un parfum délicieux l'odorat du voyageur matinal, et l'aconit napel aux belles touffes de fleurs bleues, moins vénéneux que celui des Alpes; celui-ci borde les sentiers rapides par lesquels on arrive au *lac de Seculéjo*, nommé *Culégo* dans la carte de l'Académie.

Il faut beaucoup gravir pendant une demi-heure, pour en atteindre la chaussée, soit qu'on suive le cours du torrent, dont les eaux tombent en hautes et bruyantes cataractes, route ordinaire des curieux qui se confient à ces petits chevaux de montagnes au pied de chèvre, au jarret de cerf, aussi sûrs dans la descente que dans la montée; soit que pédestrement on prenne une direction plus courte, mais plus rapide encore au-dessus des précipices du torrent, qui paroît toujours plus impétueux, jusqu'à sa première chute au sortir du lac, la plus forte de toutes. Cette ca-

(1) C'est de la galène à petites facettes et à gros grains (Description des gîtes de minerai des Pyrénées, p. 310.)

taracte est d'un effet admirable, et lorsqu'elle est sous les pas du spectateur, en quelque sorte, ses yeux se portent, au midi, sur les sommités âpres et neigées du port d'Oo, dont l'enceinte annonce le bassin où repose le lac, et présente la partie supérieure de l'énorme cascade qui l'alimente; le volume peut en être apprécié d'avance par celui des eaux qui s'échappent à travers la digue qu'on surmonte bientôt, et qui est à 718 toises d'élévation, selon M. Charpentier.

Là se présente, dans tout son ensemble et toute sa majesté, l'un des plus beaux spectacles de la nature sauvage: un lac de forme ovale, dont le plus grand diamètre est du nord au midi, et qui a plus de *deux cent mille toises carrées*, selon les supputations de M. Ramond; une enceinte presqu'entièrement circulaire de hautes montagnes qui partent de la digue, ne cessent de s'exhausser et s'escarpent toujours plus jusqu'à leur centre; de ce centre, une cascade, la plus volumineuse des Hautes-Pyrénées, qui tombe perpendiculairement de 800 pieds de haut, un léger ressaut seulement, partageant sa chute en deux parties qui paroissent égales (1). Ce tableau et cet encadrement

(1) Dans le Tellemark, province de Norwége, il y a aussi une cascade de 800 pieds de chute perpendiculaire, après deux chutes sur des plans inclinés déjà très-considérables: c'est une rivière entière, nommée Maancly, qui forme cette masse d'eau tombante, qui est peut-être la plus remarquable

sont dignes l'un de l'autre ; ils doublent l'admiration et la portent jusqu'à l'extase. Quiconque parcourant les Pyrénées sur nos traces, se sera laissé émouvoir à l'aspect des environs de Gabas et du pic du midi d'Ossau, du lac de Gaube et de Vignemale, du Chaos et de Gavarnie, des lacs d'Aure et de Néouvielle, du gouffre de Toro et du glacier de la Maladetta, éprouvera encore ici de nouvelles sensations ; il sera forcé d'avouer au fond de sa conscience, et par un silence de stupéfaction, que rien de supérieur, rien d'égal, rien de comparable, ne s'est encore présenté à ses regards.

Les miens ne pouvoient se rassasier d'une telle contemplation, lorsque j'arrivai à la dernière de mes excursions, accompagné d'un ami aussi curieux des beautés de la nature que versé dans la connoissance des minéraux. Plus heureux que M. Ramond, à qui le ciel des Pyrénées, dit-il, a rarement souri, et qui là, comme dans beaucoup de ses courses, a dû affronter les tempêtes qu'il décrit avec tant de charme, nous jouissions, selon mon sort habituellement contraire, du temps le plus serein et le plus calme ; nul zéphir ne ridoit la surface du lac, dont les tranquilles eaux étoient un

qui soit en Europe. Après sa chute, cette rivière se perd dans un très-grand lac. (Promenade de Paris à Bagnères de Luchon, lettre XIII.)

pur miroir de la glace la plus unie et la plus belle. Le silence universel n'étoit interrompu que par le bruissement des eaux de la cascade, tantôt foible et uniforme, tantôt éclatant et redoublé, en manière d'explosion. Cet effet de la réaction de l'air, parfois trop comprimé par la colonne d'eau dans les anfractuosités du rocher, est plus sensible de loin que de près, au foyer acoustique des parois qui réfléchissent le son.

Le lac de Séculéjo est très-poissonneux. Je n'ai pu rendre justice moi-même à la bonté de ses truites, qu'on me servit au village d'Oo, assaisonnées et couvertes de sucre, par un excès de recherche qui me fit écrier : Il est donc vrai que le mieux est ennemi du bien! Néanmoins je me plais à proclamer cette bonté, sur la foi des cent bouches, plus véridiques que celles de la renommée, qui à ma connoissance en ont goûté, et je réitérerai ici l'expression de mes regrets sur le défaut d'une pêche régulière pour exploiter ce magnifique lac et celui d'Espingo, qui le domine, et dont je parlerai bientôt. Une barque, dit-on, ne pourroit résister à cette hauteur, non-seulement aux rigueurs de l'hiver, mais aux rafales ou tempêtes si fréquentes dans l'été. Cette dernière crainte est sûrement exagérée ; quant à l'autre, que je crois fondée, le remède seroit d'établir près du lac une cahutte en blocs de pierre, si abondans dans cette contrée granitique.

On y abriteroit les frêles embarcations aussitôt après le départ des étrangers de Bagnères-de-Luchon, qui offrent une grande consommation dans l'été; à la saison nouvelle, on lanceroit de nouveau les bateaux, dont les agrès et avirons pourroient être transportés au village d'Oo, et rapportés en temps opportun. Ces précautions sont de nature à s'appliquer aux beaux lacs de la vallée d'Aure, et autres de la chaîne entière des Pyrénées, où elles paroîtroient nécessaires.

On se rend aux cimes supérieures de Seculéjo par un sentier pratiqué à l'orient de ce lac, à travers des roches dont la cassure offre des degrés qui ont fait nommer ce trajet la *Scala*, l'Echelle. Après avoir passé la hauteur d'où part la cascade, à 878 toises d'élévation, selon M. Charpentier, on monte par un ravin qui conduit au bassin, tout rempli de débris granitiques, qu'occupe le *lac d'Espingo*, auquel M. Charpentier donne 952 toises d'élévation. La longueur de ce lac est d'environ 250 toises, et il est la source immédiate de la grande cascade. Un autre petit lac, nommé *Souansat*, dont les eaux glaciales ne nourrissent aucun poisson ni être animé, baigne les pieds du pic d'*Espingo*. Ce pic offre trois sommités de l'est à l'ouest, comme Vignemale; et plus au levant, se montre, chamarré de bandes de glace, le *Spijole*, près duquel est le *portillon d'Oo*. C'est vers le torrent qui provient des montagnes

de Clarbide qu'on se dirige sur les flancs de l'Espingo, entre la sommité du milieu et celle du couchant, pour atteindre le passage élevé qui conduit au revers d'Espagne. D'après les calculs de M. Charpentier, le *port d'Oo*, qui traverse la dernière crête de ces monts de granit, où abonde le feld-spath, plus dur encore, a 1540 toises.

Les neiges qui entourent, même en été, un dernier lac auquel M. Charpentier donne 1362 toises d'élévation, sont contiguës à celles qui tapissent presque toutes les hauteurs et garnissent tous les vallons de cette région glaciale, qui s'étend jusqu'à Clarbide, au couchant. C'est le plus beau désert de ce genre que M. Ramond ait trouvé dans les Pyrénées (1). Le nom de *Selh de la Baque*, dit-il, est commun à ce lieu, au lac et à une mine de plomb, située presqu'au niveau de ses eaux, véritablement riche, mais mal exploitée d'abord, et enfin abandonnée (2). C'est dans cette situation, en présence d'objets qui, en plein été, lui donnoient l'idée des Alpes et des contrées polaires, que ce savant conçut le tableau fictif des rigueurs de l'hiver dans ces contrées et des ter-

(1) Observations faites dans les Pyrénées, 1re partie, ch. 9.

(2) M. le baron de Diétrich la décrit page 313. C'est un filon, dans le granit même, d'une galène massive, à gros grains, donnant au-delà de 72 livres de plomb au quintal de mine grillée, et 2 onces et demie d'argent au quintal de plomb.

ribles scènes qu'elles offriroient à un observateur assez courageux pour les affronter, en s'y faisant une demeure, si tant est qu'il soit possible de réaliser une telle fiction, comme j'en eus moi-même plus d'une fois la pensée, sans pouvoir trouver de compagnon qui s'y associât. L'expédition du capitaine Parry dans les mers glaciales, objet de l'admiration de toute l'Europe, pourroit, sans de si grands déplacemens, avoir son pendant par une expédition hivernale dans les hautes montagnes des Alpes ou des Pyrénées. Mais où seroit l'utilité? dira-t-on. N'est-ce donc rien que de connoître et publier les grands phénomènes de la nature, forcée, pour ainsi dire, dans ses derniers retranchemens; et les expéditions du Nord auront-elles d'autres résultats que de satisfaire la curiosité et de constater l'invincible courage des marins de l'Europe, auxquels l'antiquité n'a rien qu'on puisse comparer, ni dans les entreprises des Argonautes, ni dans les courses d'Hannon?

Ici se terminent les miennes dans les embranchemens de la vallée de Luchon et dans les Hautes-Pyrénées. J'ai tâché d'y conduire mon [illegible] guide fidèle et scrupuleux, qui a exploré pied à pied les lieux du plus difficile accès, et veut se rendre garant des voyages entrepris sur ses traces. Si mes narrations ont quelques longueurs, je prie qu'on veuille bien les excuser, pour prix de l'exactitude que j'ai voulu y appor-

ter, et qu'on reconnoîtra, j'espère ; si elles sont fort au-dessous des objets qu'elles avoient à retracer ou à peindre, ceux qui verront ces objets en trouveront aisément la raison; ils pardonneront à la foiblesse de l'écrivain, en présence des innombrables et incomparables beautés devant lesquelles doit s'humilier le génie même, et que j'ai dû me borner à indiquer, ne pouvant les décrire. J'ai dit en commençant, j'ai souvent répété, et je redis encore au lecteur : *Venez, et voyez!*

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.

CINQUIÈME PARTIE.

POPULATION ; AGRICULTURE ; HARAS ; INDUSTRIE ; COMMERCE ; MŒURS ET COUTUMES ; CARACTÈRES MÉRIDIONAUX.

Nous avons parcouru tout le territoire des Hautes-Pyrénées, ainsi que nous nous l'étions proposé, depuis la vallée d'Ossau et le pic du midi de Pau, jusqu'à la vallée d'Aran et à la Maladetta ; nous avons décrit les lieux, les établissemens, les monumens, et rappelé les souvenirs historiques, tant des vallées et des montagnes, que des plaines et des coteaux, qui, sur toute la ligne centrale des Pyrénées, forment l'avant-scène de ce magnifique théâtre des [illegible] de la nature.

Mais notre travail resteroit incomplet, si nous n'ajoutions à ce tableau physique, à cette peinture des temps anciens, quelques aperçus concernant l'état actuel des habitans, l'une des plus intéressantes comme des plus heureuses populations du royaume. Le voyageur qui a joui des

agréables perspectives d'une contrée, qu'y a séjourné plus ou moins de temps, s'intéresse naturellement à ceux qui l'habitent; il aime à entrer en relations intimes avec eux, à connoître le mode de leur existence, leurs ressources, leurs usages, leurs mœurs, leur caractère. C'est à tous ces titres et sous tous ces rapports, que quelques nouvelles données sur les Hautes-Pyrénées ne sauroient déplaire à mes lecteurs: s'ils m'ont accordé jusqu'ici leur attention bienveillante, j'espère qu'ils voudront bien me la continuer dans cette dernière partie: elle ne leur paroîtra peut-être pas sans intérêt, quelque peu d'attraits qu'on attende de ce qu'on a nommé de nos jours la *Statistique*. Cette science nouvelle a son importance en économie politique, et on permettra sans doute à celui qui l'a cultivée des premiers, de lui consacrer ici quelques pages succinctes mêlées à d'autres récits.

CHAPITRE PREMIER.

Population ancienne; sa progression jusqu'à nos jours.

La population des Hautes-Pyrénées a éprouvé, dans le cours des siècles, beaucoup de variations produites par le régime politique, la civilisation ou la barbarie, en un mot par les révolutions sociales.

S'il faut en croire les dénombremens des Gaules, avant la conquête des Romains, les Pyrénées qui en faisoient partie eurent alors de nombreux habitans; l'âpreté des montagnes, et l'état inculte des vallées, dûrent cependant y borner la population, alors même qu'elle abondoit dans les cités des territoires plus favorisés qui avoisinent la chaîne. Nous voyons le nombre et l'importance de ces cités gauloises dans les *Commentaires de* [illegible] et les autres écrits historiques relatifs à ces temps.

Les guerres qui assurèrent la domination romaine; celles qui suivirent par le flux et le reflux des peuples conquérans qui, du Nord et du Midi, sembloient, à l'imitation des Romains et des Cartha-

ginois, s'être donné rendez-vous aux Pyrénées pour s'entre-détruire; cette conflagration qui autorisoit la croyance de la fin du genre humain, pour avoir encore corrompu sa voie, selon l'expression de l'Ecriture; toutes ces luttes meurtrières de peuple à peuple, auxquelles les indigènes dûrent prendre part, en se défendant contre les envahissemens, diminuèrent beaucoup la population dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; et les dévastations des Normands vinrent mettre le comble à la dépopulation du Béarn, du Bigorre et des pays voisins.

Nous avons vu que dans cette région, à l'époque dont nous parlons, le sol étoit redevenu inculte, couvert de bois et comme abandonné; faute d'habitans pour le défricher. Dès que l'homme disparoît, la nature reprend ses droits, et recouvre sa virginité primitive; c'est à la lui faire perdre de nouveau, en transformant les déserts en habitations, les forêts en champs, que s'appliquèrent, sous le régime féodal, les petits souverains locaux, de concert avec une population qui ne cessa de s'accroître par son affranchissement et ses progrès en tous genres. Cet accroissement fut surtout sensible après la réunion du pays à la France, et sous l'administration vivifiante de ses rois; il a continué jusqu'à nos jours, et semble plus favorisé que jamais par les bienfaits de la restauration.

On peut se faire une idée de ce qu'étoit encore la population de la contrée, il y a cinq siècles, par l'enquête que Philippe-le-Bel fit faire en 1300 du comté de Bigorre, pour en connoître la valeur. Des lieux existans alors, plusieurs ont disparu, mais ils ont été remplacés par beaucoup d'autres; l'état ancien de ceux qui subsistent encore, comparé à ce qu'ils sont aujourd'hui, fera ressortir la différence des temps; en voici le dénombrement dans les diverses baillies.

Dans la baillie de Tarbes, où il y avoit une banlieue appartenante au comte : le bourg de Tarbes étoit de 800 feux; Odos, de 38 feux; Azereix, de 24 feux pour la portion du comte; Vielle, de 50 feux; Juillan, de 26 feux; Montgaillard, de 80 feux; Adé, de 56 feux; les Angles, de 46 feux; et Autres, de 220 feux; les rentes de tous ces lieux, avec la juridiction, se montoient à 455 liv. morlanes (1). Plusieurs de ces rentes étoient en froment, seigle, avoine et millet. Le quartal de froment se vendoit alors 3 sous morlans, et celui de seigle et de millet 1 sou morlan.

Dans la baillie de Bagnères, il y avoit neuf lieux, savoir : Bagnères, de 800 feux; Pouzac, de 40 feux; Baudéan, de 35 feux; Ordizan, de 20 feux; Cieutat, de 80 feux; Poumarous, de 20

(1) La livre morlane valoit 3 livres tournois, comme je l'ai dit ailleurs.

feux; Trébons, de 32 feux; Labassère, de 43 feux; Campan, de 100 feux; les revenus étoient de 175 liv. morlanes, 13 sous 3 deniers, outre la juridiction.

Dans la baillie de Mauvezin, il y avoit cinq lieux, savoir : Mauvezin, de 35 feux; Capvern, de 40 feux; Bourg, de 40 feux; Despech, de 14 feux; Desmela, de 30 feux. Le revenu avec la juridiction, et plusieurs redevances payées par les hommes de divers villages de gentilshommes, se montoient à 87 liv. morlanes et 10 sous.

Dans la baillie de Goudon, il y avoit 180 feux, donnant de revenus 19 liv. 10 sous 4 deniers morlanes; dans la baillie de Lavédan et des vallées, il y avoit 500 feux, donnant 35 liv. morlanes de revenu; dans la baillie de Vic, 1,200 feux, donnant avec la juridiction 300 liv. de revenu.

On sait que par feux on entendoit alors une famille composée de 4 ou 5 personnes, terme moyen. Si l'on compare la population des lieux indiqués et encore existans, avec celle qu'ils ont aujourd'hui, on verra l'énorme différence. Prenons-en quelques exemples seulement. Tarbes avoit jadis 800 feux, c'est-à-dire de 3 à 4000 âmes; il en avoit 7880 en 1806. Le village d'Azereix avoit jadis 24 feux, ou de 100 à 120 habitans; il en avoit 787 en 1806. Bagnères avoit jadis autant de feux que Tarbes; on y comptoit

6000 âmes en 1806. Campan avoit jadis 100 feux ou 4 ou 500 âmes, il en avoit 3,978 en 1806. Capern avoit jadis 40 feux ou environ, 200 habitans; il en avoit 570 en 1806. La baillie de Lavédan et les vallées qui forment aujourd'hui les cantons d'Argelès, d'Aucun et de Lux, dans l'arrondissement d'Argelès, avoient jadis 500 feux, ou 2 ou 3000 âmes. Ces trois cantons avoient en 1806, une population de 21,396. C'est en effet dans les vallées, anciennement incultes et désertes, que la population s'est le plus développée par l'abattage des forêts et les défrichemens des vallons et des pentes.

Les pays montagneux passent en général pour être les plus peuplés et les plus sujets aux émigrations, quoique l'amour de la patrie y soit empreint dans les cœurs peut-être plus fortement qu'ailleurs : la Suisse nous offre un exemple frappant sous tous ces rapports. Mais c'est relativement et non d'une manière absolue, qu'il faut observer la population d'un pays, si l'on veut s'en faire une juste idée; c'est ce que j'ai fait à l'égard des Hautes-Pyrénées, dans le département qui porte ce nom. Deux cent mille habitans environ, répartis sur 296 lieues carrées, de 5 kilomètres de côte, n'y donnent que 675 habitans par lieue carrée; mais si l'on considère que plus de la moitié de la surface du département est en nature de montagne, où la majeure partie du sol est inha-

bitable, on ne sera plus étonné de cette disproportion; on le sera plutôt de voir que dans les montagnes mêmes, le nombre des habitans, comparé à l'étendue du sol cultivable, est plus considérable que dans la plaine, sans doute parce que l'industrie y est plus active, et la sobriété plus grande. C'est une remarque que j'ai faite également dans les Alpes, où cela est plus sensible encore que dans les Pyrénées.

Ces données s'appliquent plus ou moins à toute la chaîne qui sépare la France de la péninsule Ispanique. Les Pyrénées françoises, selon M. Dralet, ont 800 lieues carrées de surface. 774 communes contiennent une population de 390,791 habitans, ce qui fait 480 habitans par lieue carrée, moitié à peu près de la population ordinaire des autres parties de la France; mais le tiers de la surface seulement étant habitable, il en résulte réellement que chaque lieue carrée de la partie de ces montagnes, qui est habitée et cultivée, se trouve avoir une population plus forte que chaque lieue carrée des pays de plaines et de coteaux qui l'avoisinent, la proportion étant comme six est à sept (1).

La progression de la population depuis plus d'un siècle, est démontrée par un travail que j'ai fait en 1805, avec tous les soins dont je suis ca-

(1) Description des Pyrénées, t. I, p. 125 et suiv.

pable et qu'exigeoit une telle matière, dans le département des Hautes-Pyrénées où j'étois alors secrétaire-général de la préfecture. Le résumé s'en trouve au ministère de l'Intérieur d'où il me fut demandé (1); je crois devoir n'en reproduire ici que les résultats, ayant consigné les détails dans un ouvrage d'économie publique (2).

Des changemens qu'a éprouvés la population du département des Hautes-Pyrénées dans l'espace de cent dix ans, depuis 1690 jusqu'en 1800 inclusivement.

Pour calculer et connoître les rapports des naissances, des mariages et des décès dans les divers

(1) « Paris, le 11 mai 1807.

« Monsieur, de tous les travaux statistiques, le plus propre à faire avancer la science, est celui que vous avez entrepris sur la population des Hautes-Pyrénées; il est un des plus importans qui aient été faits dans les départemens, et vous avez effectivement suivi une bonne méthode pour arriver à connoître les progrès de la population.

« Je crois ne pouvoir mieux vous prouver le cas que j'en fais, qu'en vous priant de m'envoyer une copie de ce relevé, tel que vous le possédez, année par année, si vous ne préférez que je le fasse transcrire dans mes bureaux. . . . . .

« Le Ministre de l'Intérieur, signé CHAMPAGNY. »

(2) De la Disette et de la Surabondance en France; des Moyens de prévenir l'une en mettant l'autre à profit. Paris, 1822, chez LENORMANT.

arrondissemens de ce département, et apprécier les variations qu'a éprouvées sa population dans un espace de temps déterminé, j'ai fait faire un relevé des registres de l'état civil depuis l'an 1690 jusqu'à l'an 1800, et j'ai partagé en deux périodes cette série de cent dix années : la première comprend un siècle entier; l'autre date du commencement de la révolution, et s'étend jusqu'à la renaissance du gouvernement monarchique en France.

La somme générale des décès de la première période, soustraite de celle des naissances, donne pour différence, en faveur de celles-ci, 100,152. Le terme moyen des décès, soustrait du terme moyen des naissances, donne pour différence 1,001 $\frac{52}{100}$.

Il résulte de ces calculs et des faits sur lesquels ils reposent, qu'il y a eu un grand accroissement de population depuis 1690 jusqu'à l'époque de la révolution, soit dans tout le territoire du département, en général, soit dans chacun de ses arrondissemens.

La somme générale des décès de la deuxième période, soustraite de celle des naissances, donne pour différence, en faveur de celles-ci, 4,155. Le terme moyen des décès, soustrait du terme moyen des naissances, donne pour différence 415 $\frac{5}{10}$.

D'où il résulte qu'il y a eu aussi une augmen-

tation de population pendant les dix années de la révolution.

Si nous comparons maintenant ces dix années avec le siècle qui les précède, nous trouverons : 1°. que les naissances y surpassent de 15,408 $\frac{2}{10}$, celles du dixième du siècle, qui se monte à 37,963 $\frac{8}{10}$; 2°. que les mariages y surpassent de 4,760 $\frac{7}{10}$, ceux de ce même dixième qui se monte à 9,296 $\frac{5}{10}$; 3°. que les décès y surpassent de 21,294 $\frac{4}{10}$, ceux de ce dixième, qui se monte à 27,948 $\frac{6}{10}$.

Ces rapprochemens prouvent que la population s'est encore accrue pendant les années de la révolution, malgré le grand nombre de malheurs individuels attachés à cette époque, malgré la conscription même, tant qu'elle a été modérée. Les mariages ont notamment été dans de plus fortes proportions que pendant un pareil nombre d'années du siècle précédent.

Ce que j'ai démontré pour une contrée, est nécessairement commun à tout le sol françois, plus ou moins. Il est donc de toute évidence, 1°. qu'il y a eu un grand accroissement de population dans le cours du siècle écoulé depuis 1690 jusqu'à l'époque de la révolution, soit dans tout le territoire du département en général, soit dans chacun de ses arrondissemens; et que, conséquemment, il faut rapporter cet effet à une cause générale et progressivement croissante dans son influence. Elle

est, à mon avis, l'amélioration du sort des habitans, par celle de l'administration depuis Louis XIV, à qui la France doit les plus utiles fondemens de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, aussi bien que le plus beau lustre littéraire, double cachet d'une prospérité publique incontestable (1).

2°. Qu'il y a eu aussi augmentation de population pendant les dix premières années de la révolution; et que, nonobstant des dissensions et une guerre dépopulatrice, la progression a été plus forte encore. Un tel phénomène, au milieu des plus grands désastres publics, s'explique par les affranchissemens de tous genres, politiques, commerciaux, industriels, par la précocité des mariages dans la classe ouvrière : les jeunes gens, plus prompts dans leur apprentissage depuis l'abolition des maîtrises et corporations, ont été pressés de s'établir, afin de pouvoir exercer leur

(1) C'est avec raison que M. Lemontey, dans son Etablissement Monarchique de Louis XIV, a qualifié d'administrateur ce grand monarque, qui, pour avoir été absolu dans son gouvernement, n'aimoit point l'arbitraire : témoin ses nombreux et sages règlemens. Son règne, nonobstant quelques taches, n'en est pas moins la plus belle époque législative de notre antique monarchie, vénérable dans toutes ses phases passées, comme elle le sera sans doute dans celles qui suivront sa glorieuse restauration.

profession pour leur propre compte ; enfin par la plus grande division des propriétés, et l'augmentation de l'aisance du peuple, qui multiplie toujours en raison de ses moyens d'existence.

Les recensemens généraux de population donnent des résultats analogues pour les années écoulées depuis 1800, époque à laquelle le bienfait de la vaccine est venu compléter les causes antécédentes. Il est certain, qu'en somme, la population de la France, qui en 1789 n'étoit évaluée qu'à 24 millions d'habitans, dépasse aujourd'hui 30 millions ; c'est une augmentation de plus d'un cinquième en trente-cinq années.

D'après le recensement de 1806, la population générale du département des Hautes-Pyrénées étoit de 198,765 individus. C'est alors que les demandes d'hommes, pour soutenir les guerres de l'usurpation, sont devenues progressives ; elles étoient devenues extrêmement nuisibles à la population, qui sembloit menacée d'une destruction totale, par l'enlèvement simultané de plusieurs générations, lorsque l'excès du mal amena le remède, et le retour à la paisible et bienfaisante légitimité du trône. Il est assez curieux de voir en chiffres irrécusables, les preuves de ce que je viens d'avancer.

Etat numérique, par classe, indiquant le nombre d'hommes fourni à l'armée active, depuis 1800 jusqu'aux classes anticipées de 1814 *et de* 1815, *dans le département des Hautes-Pyrénées.*

Classe de conscription.	Nombre d'hommes.
1800 / 1801	400
1802 / 1803	540
1804	521
1805	591
1806	885
1807	654
1808	705
1809	1,028
1810	982
1811	1,025
1812	1,145
1813	1,251
1814	1,279
1815	550
Total	11,556

Le département a fourni, en outre, à l'armée, savoir:

79 cavaliers de dons, montés, habillés et équipés;

51 gardes d'honneur, montés, habillés et équipés à leurs frais, ou à ceux du département.

Il a tenu sur pied et entretenu un corps de garde nationale d'élite, sur la frontière, fort de 1000 à 1200 hommes, depuis le mois d'octobre 1809, jusqu'au mois d'avril 1814, époque de son licenciement.

Les enrôlemens volontaires ont plusieurs fois recomplété la compagnie de réserve, forte de 60 hommes. Un grand nombre d'enrôlés ont été incorporés dans le régiment des Flanqueurs, des Pupilles, des Vélites, etc. de la garde, et dans des corps de cavalerie ou d'infanterie, dont les dépôts étoient stationnés à Tarbes ou aux environs; les jeunes gens s'empressoient d'y entrer au moment où la conscription les appeloit, afin d'échapper un moment, du moins, à l'expatriation, surtout redoutée par nos montagnards.

Les contingens fournis par le département dans les levées extraordinaires, furent de 3,114 hommes (1).

Des nombreuses et progressives levées ordinaires, à peine quelques hommes sont-ils rentrés chez eux ou restés sous les drapeaux; tout le reste a péri loin de la terre natale, sur les champs de batailles des diverses parties du monde, où se sont donnés pour l'ambition d'un seul homme, ces jeux sanglans qu'on appeloit des titres de gloire

(1) Décrets des 13 mars 1812, 11 janvier, 4 avril, 26 août et 15 novembre 1813.

nationale, mais qui devoient plutôt affliger la patrie privée de son plus pur sang, de ses plus nobles enfans, sans aucun résultat utile pour l'Etat, échelle finale de l'appréciation des actes héroïques. C'eût été bien pire encore des levées extraordinaires, sans l'heureux décret de la Providence qui a sauvé d'une mort assurée, tant d'intéressantes victimes qui lui étoient dévouées, depuis la tendre et foible adolescence jusqu'à l'âge mûr, tout aussi peu apte aux exercices militaires.

L'état que nous venons de présenter des levées opérées dans le département des Hautes-Pyrénées comme dans tous les autres, sera un monument éternel des abus du despotisme militaire, et de la docilité d'un peuple digne d'un meilleur sort. Puisse une éternelle lignée de cette bénigne et glorieuse race d'Henri IV qui lui est rendue, veiller toujours au salut et au bonheur de la patrie; n'employer jamais que pour sa véritable gloire ses véritables intérêts, le sang précieux de ses enfans, et les laisser se livrer, sous la protection royale et paternelle, au développement progressif de l'industrie nationale! Le génie françois permet de ne lui pas assigner de bornes, quand on considère tout ce qu'il a opéré de merveilles depuis la renaissance des arts, et surtout de nos jours, si fertiles en inventions de tous genres pour les besoins publics et domestiques, pour les aisances et les douceurs de la vie.

CHAPITRE II.

Agriculture; proportion des terrains cultivés et non cultivés; bois et forêts; nature et valeur des terres; leur division et exploitation, cultures diverses et spéciales.

Il n'est guère qu'une source de richesse chez les nations : c'est le travail, c'est l'application des facultés physiques et intellectuelles de l'homme; ce sont elles, en effet, qui, bien dirigées, font germer le bled et mûrir les moissons, qui créent les objets d'art et fournissent à tous nos besoins, soit de luxe, soit de première nécessité. C'est le génie de l'homme, en un mot, qui a conquis la terre, et l'a soumise à son empire. Toute la science de l'économie se réduit donc à savoir développer l'industrie, augmenter les forces et faire concourir à propos celles qui proviennent de l'air, des eaux et du feu, et celles surtout que la nature a départies aux divers individus et à ces classes d'animaux qui sont les utiles auxiliaires de celui qui a su les dompter et les réduire en servitude. C'est ainsi qu'ont eu lieu les progrès

de l'aisance des peuples, et qu'ont été exécutés, dans l'antiquité et de nos jours, les grands monumens, prodiges de l'art; qu'ont été accumulées les ressources en tous genres, avantages qui caractérisent les peuples éminemment civilisés.

La contrée des Hautes-Pyrénées a participé, selon sa position et dans certaines branches, à l'accroissement de l'industrie générale pour les besoins communs de la société. Nous ferons connoître succinctement l'état des choses à cet égard, en commençant par l'industrie agricole, la première de toutes. C'est par elles que le pays a changé d'aspect en quelques siècles, pour devenir ce que nous le voyons aujourd'hui.

Proportion actuelle des terrains cultivés et non cultivés.

Dans le Béarn, le Bigorre, les Quatre-Vallées et le pays de Luchon, dans les Hautes-Pyrénées en général, jadis le séjour des eaux, dont les traces se montrent partout, et la surabondance des bois qui couvroient tout le sol, le rendoient comme sauvage et malsain, les travaux de l'homme ont procuré de l'écoulement aux eaux, abattu, défriché ces forêts, et assaini la contrée; ils l'ont enrichie de tous les dons de la culture, de tous les produits de l'économie rurale.

L'étendue considérable de pays qui est en nature de montagnes, réduit beaucoup la quotité des terres réellement cultivées; mais il sera impossible d'établir au juste la proportion qui existe entre elles et le sol inculte, jusqu'à ce que l'arpentage général auquel on procède, pour le cadastre, soit achevé.

La surface des Hautes-Pyrénées, dans leur état actuel, peut être divisée ainsi qu'il suit : bois et forêts, un sixième; roches nues, un sixième; terres labourables et prairies, un sixième; montagnes servant de pâturages, deux sixièmes; terres incultes, un sixième.

Les terres incultes que l'agriculture pourroit s'approprier encore par des travaux et par des soins bien entendus, se réduisent comparativement à bien peu de chose; il n'en existe presque point dans les plaines et dans les vallons; et l'activité des montagnards a défriché à peu près tout ce que la nature ingrate de la région qu'ils habitent leur a permis de mettre à profit. Il n'est pas de petit plateau, s'il n'est frappé d'une stérilité absolue, qui n'ait été foulé par le pied de l'homme, et soumis au travail de ses mains. Dans beaucoup d'endroits, la nature a fait les principaux frais de la culture alpestre, et c'est presque à elle seule que sont dus les immenses pâturages où de nombreux troupeaux vont chercher une nourriture saine et abondante, sous la direction

d'un berger et la protection de leurs fidèles gardiens. Cependant partout où les montagnards ont pu accroître cette fertilité spontanée par des irrigations, ils ont su le faire avec avantage; il a bien fallu laisser aux soins exclusifs de la nature ces forêts inaccessibles et ces herbages élevés, où l'art même le plus grossier n'a aucune prise, et qu'elle seule peut entretenir et reproduire.

C'est dans la région des coteaux, au pied des monts, sur les confins des plaines, que l'on trouve des terres incultes. Parmi elles, il faut noter, en Béarn, les landes de *Lannelongue*, qui dominent le riche bassin de *Leduix*, sur la route d'Oleron à Orthès; celles de *Gabarn*, situées au sud-est d'Oleron, près de la fertile plaine de *Precillon* et d'*Escout;* celles d'*Ogeu* et de *Rusi;* celle qui se prolonge à l'orient du débouché de la vallée d'Ossau; celle des environs de Lescar et de Pau, le long du gave; enfin celles de *Pont-Long* et de Morlas. En Bigorre et pays des Quatre-Vallées, il existe beaucoup de petites portions de terrain inculte, entre les gorges de Lourdes, Bagnères, Sarrancolin et Bagnères-de-Luchon, ainsi que sur les coteaux qui sont le prolongement des chaînons intermédiaires (1), et particulièrement ces landes

(1) Telles sont, par exemple, les landes de Saint-Martin, entre Tarbes et Bagnères, qu'il seroit très-facile d'arroser et de défricher; beaucoup de communaux restent sans culture,

de Capvern, Lannemezan et Pinas, dont l'étendue non déterminée est assez considérable.

Tous ces sols antiques, formés d'alluvions granitiques par les torrens primitifs, et plus élevés que les territoires fertiles qui les avoisinent, sont privés par leur nature des sucs nécessaires pour donner de riches récoltes (1); ils ne produisent que quelques bois ou des plantes à faire de l'engrais : la bruyère, la fougère, l'ajonc marin, ou landier, *ulex europeus*. Le défaut absolu d'arrosement ajoute à la stérilité de ces territoires; l'industrie leur a déjà arraché quelques lambeaux au profit de l'agriculture; mais il seroit bien désirable de le lui voir rendre entièrement. Une dérivation faite à des rivières supérieures pourroit fournir des canaux d'arrosement propres à vivifier ces vastes solitudes (2). Il seroit possible aussi de recueillir

par cela seul qu'ils ne sont pas de propriété particulière; d'autres parties du territoire ne sont en friche que par l'incurie ou l'ignorance des propriétaires.

(1) M. Faugeas a remarqué que la meilleure de toutes les terres est celle qui est formée par un mélange de sable, d'argile et de matière calcaire, dans des proportions telles, cependant, qu'elle ne doit être ni trop tenace, ni trop friable, mais qu'elle doit tenir un juste milieu, de manière qu'elle puisse donner facilement passage aux racines, et avoir assez de consistance pour ne pas laisser échapper trop facilement l'eau, un des principaux agens de la végétation. (Hist. Nat. du Dauphiné.)

(2) On a souvent projeté d'arroser les landes de Pont-Long

quelques filets d'eau à la racine des monts voisins, pour les diriger sur les landes dont le sol n'est point de nature à repousser tout défrichement. On pourroit enfin en tirer parti en y faisant des plantations ou des semis, qui diminueroient à la longue la sécheresse et l'aridité de ces régions; ils préviendroient encore le dessèchement trop fréquent des ruisseaux et des rivières qui y prennent leur source et qui vont arroser d'autres parties du territoire.

Bois et Forêts.

Les forêts, asile et berceau du genre humain (1), furent placées, dans les premiers âges, sous la protection des lois divines et humaines; elles étoient souvent consacrées, comme la demeure des dieux, en communauté de séjour avec les hommes. On sait ce qu'étoient, dans les Gaules, les bois druidiques.

Après la conquête des Francs, les premiers rois de la monarchie, de Clovis s'occupèrent plus

par une dérivation du lac de Lourdes, et celles de Lannemezan par une dérivation de la Neste; ces canaux pourroient même servir à la navigation, ainsi que nous le verrons au chapitre du commerce.

(1) Les hommes n'avoient, dit Pline, d'autre nourriture que les fruits des arbres, d'autres lits que leurs feuilles, d'autres vêtemens que leur écorce.

de faire éclaircir les forêts qui couvraient le sol et de s'y ménager le plaisir de la chasse, que d'en régler l'administration. Un capitulaire de Charlemagne, de l'an 802, ordonna les défrichemens. Des officiers de sa cour alloient faire exécuter ses ordres concernant les forêts, la pêche et la chasse, dont les produits faisoient partie de ses revenus.

Depuis le neuvième jusqu'au treizième siècle, on ne songea guère qu'à régler le service des exploitations, et non les aménagemens, dont on ne pensoit pas qu'on eût jamais besoin, tant il y avoit surabondance; mais l'imprévoyance la surpassa. Philippe le Bel fut le premier qui, par son ordonnance du mois d'août 1291, créa des maîtres des eaux et forêts; déjà il y avoit beaucoup de mal de fait.

Les défrichemens par lesquels on commença à rendre cultivables les régions qu'une antique et vaste forêt couvroit en entier, les brûlemens opérés par les pasteurs des montagnes, pour étendre leurs pâturages, amenèrent, par une succession rapide, la destruction par trop sensible des bois. Sans doute, leur surabondance privoit les hommes des plus douces nécessités de la vie; mais ces bois leur sont aussi indispensables, dans une certaine proportion, soit pour les bâtimens, les ustensiles et les meubles de tous genres, soit pour le chauffage et la préparation des alimens, soit

pour les usines de divers arts et métiers, et pour les constructions navales.

Jusqu'à Louis XIV, beaucoup d'ordonnances sur les eaux, forêts et chasses, ont consacré insensiblement des principes de bonne administration; mais la population toujours croissante et les progrès de la civilisation et du luxe, étoient plus forts que les règlemens, et la destruction des bois continua. Les abus dans une partie aussi importante des ressources nationales éveillèrent l'attention de Colbert qui, dès 1661, s'occupa de réunir les documens de la belle ordonnance de 1669.

Cette ordonnance ne fut pas assez rigoureusement exécutée, et les causes de dégradations continuèrent jusqu'à la révolution, qui y mit le comble, en détruisant toute règle et toute surveillance. L'inconstance de la législation forestière, depuis cette époque, a suivi toutes les phases de l'inconstance politique : les pillages et dévastations révolutionnaires ont été suivis des coupes extraordinaires désordonnées, des corps-législatifs et de l'empire (1), et enfin des aliéna-

(1) La loi du 23 avril 1790, qui n'avoit ordonné la vente que des forêts de 100 arpens, fut suivie de celle du 2 nivose an 4, qui porta cette étendue à 300; celle du 4 octobre 1793, qui autorisa des coupes extraordinaires pour la marine dans tous les bois, même ceux des particuliers, fut également suivie du décret du 13 pluviose an 2, qui ordonna une coupe

tions forcées sous la restauration, pour acquitter les dettes envers l'étranger (1).

Quant aux Hautes-Pyrénées, les règlemens adoptés par Louis XIV, en 1668, pour les maîtrises de Quillau, Saint-Gaudens et Tarbes, tendoient à mettre fin aux usurpations, aux brûlemens et défrichemens, et aux principales dilapidations; mais ils maintenoient les droits d'*affore-stement*, au moyen desquels chacun pouvoit couper ce qui lui convenoit dans les forêts, sauf à en faire la déclaration. Et quand parut l'ordonnance de 1669, à laquelle la France dut la restauration de la plus précieuse de ses propriétés, une commission extraordinaire examina les réclamations. Cette commission n'ayant présenté aucun projet de règlement pour le Bigorre, où il n'y avoit pas

anticipation, dans les mêmes bois et forêts, sur toute l'étendue de la France.

Les bons effets de la loi du 16 nivose, qui créa une nouvelle administration forestière, furent détruits par le décret de 1811, qui ordonna une coupe extraordinaire de 145,000 arbres de première et deuxième espèce, pour le service de la marine, dans les futaies sur taillis et dans les quarts de réserve, et les envahissemens de 1813, 1814 et 1815, furent désastreux pour les forêts, sous le prétexte de la défense des places de guerre.

(1) La loi du 23 septembre 1814 autorisa la vente de 300,000 hectares de bois; celle du 25 mars 1817 autorisa encore la vente de 150,000 hectares au profit de la Caisse d'Amortissement.

de forêts royales, le sieur De Fr[illegible] en sa qualité de grand-maître de T[illegible]ouse, [illegible] pour les forêts communales de cette province, un règlement, sous la date du 16 janvier 1684, qui a été modifié par l'arrêt du conseil-d'état du 27 mars 1764 (1).

Les maîtrises établies à Quillau, Pamiers, Saint-Gaudens et Tarbes, eurent long-temps à lutter contre l'habitude de la licence, le crédit des seigneurs et l'autorité des parlemens. On dut enfin faire démolir toute scie qui ne s'alimentoit que d'arbres coupés en fraude, éloigner les bestiaux des sapinières, mises en *deffends*, sauf les lieux de passage. On employa les semis de graines forestières qui ont un succès étonnant dans les montagnes, tant la nature veut qu'elles soient garnies de bois. On s'astreignit à enlever les vieux sapins et les énormes débris qui nuisent, à recéper les troncs de hêtres, à pratiquer la coupe par éclaircis ou en jardinage, la seule qui convienne aux arbres résineux, et même à toute forêt entretenue par des plantations annuelles, quoique les chênes replantés puissent repousser par la souche. Aussi les règlemens permettoient-ils les coupes par pied d'arbre dans les forêts de haute futaie du Bigorre, qui étoient clair-semées, et ne se perpétuoient plus que par de nouvelles plantations.

(1) M. Dralet, Description des Pyrénées, t. II, p. 16.

La suppression des maîtrises et la licence des temps révolutionnaires portèrent un coup funeste aux bois et forêts des Hautes-Pyrénées, comme à celles de toute la France, par les usurpations des riverains, les partages illégaux et les nombreux et considérables défrichemens qui s'en sont suivis (1). L'établissement des conservations étoit bien urgent pour arrêter les progrès d'un mal qui ne pourra être réparé que par de grands et longs efforts de la part de cette branche d'administration.

Il n'est guère aujourd'hui que ces forêts inaccessibles, situées dans le fond des gorges et au milieu des roches qui soient restées vierges et à l'abri de la hache destructive; à peine trouve-t-on dans les vallées mêmes, comme nous l'avons remarqué en les parcourant, quelques restes de cette belle végétation primitive, si agréable aux yeux, mais que le dominateur de la terre devoit sacrifier à ses besoins et à ses caprices, comme tout ce qui en couvre la surface. Il semble n'avoir songé jusqu'à ce jour qu'à détruire une production qu'il croyoit sans doute inépuisable, au lieu d'en ménager l'exploitation

(1) Les anciennes forêts domaniales dans le ressort de la maîtrise de Quillau, qui autrefois étoient de 31,916 arpens, avoient encore 10,000 arpens au moment de la révolution, et elles se trouvent réduites à 2,760 arpens. (M. Dralet, Description des Pyrénées, t. II, p. 14, note 1.)

avec art et d'en étendre la jouissance à l'avenir (1). Que d'efforts ne faudra-t-il pas maintenant pour accroître la végétation forestière de la France, après en avoir sauvé les tristes restes!

Cependant il y a encore beaucoup de bois et forêts dans ces Pyrénées qui en étoient si pourvues il y a quelques siècles.

On n'en sauroit déterminer, d'une manière positive, la consistance, parce qu'une partie n'a point été aménagée. La contenance des bois aménagés, qui est beaucoup diminuée depuis 1790, a été ainsi évaluée par M. Dralet :

Forêts royales.....	129,440 hectares.
Bois communaux.....	115,796
Bois de particuliers, grevés de droits d'usages.....	40,000
Autres bois de particuliers.	83,000
Total.....	368,236 hectares.

(1) Les forêts domaniales des Pyrénées, qui avant la fin du seizième siècle contenoient 248,600 hectares, n'ont à présent, en y comprenant les vides, que 129,440 hectares, dont il faut distraire 50,000 hectares provenant du clergé et des émigrés : ensorte que les anciennes forêts sont réduites à 79,440 hectares. Il en résulte qu'elles ont perdu les deux tiers de leur contenance dans l'espace de 240 ans, et que si elles continuoient à être livrées à la même dévastation, dans 120 ans il n'en existeroit plus. (M. Dralet, Description des Pyrénées, t. II, pp. 15 et 16.)

Cette surface forme encore un seizième du sol forestier de la France (1).

La partie centrale de la chaîne est celle qui, aujourd'hui même, en a conservé le plus, et le seul département des Hautes-Pyrénées possède environ 70,000 hectares de toutes espèces de bois (2). Les forêts alpestres les plus considérables sont dans les vallées d'Ossau, Aure, Barousse et Luchon; on y voit encore d'assez belles sapinières qui pourtant ne pourroient être comparées à celles du versant d'Espagne, notamment à Gistain et à Saint-Jean, en Arragon, au revers de la vallée d'Aure (3). La seule forêt de Gabas est encore exploitée pour la mâture de Bayonne,

(1) Description des Pyrénées, t. II, p. 19.

(2) D'après ce qu'on a pu réunir des archives des anciennes maîtrises de Tarbes et de Saint-Gaudens, on compte dans ce département 14 forêts du domaine public, et 305 parties de bois communaux; les communes propriétaires de bois sont au nombre de 372; la contenance connue de leurs bois est d'environ 44,000 hectares; la coupe des ventes ordinaires pourroit donner par an 100,000 francs.

(3) En 1783, M. Lacoste, premier commis de la marine, et M. de Puymaurin, actuellement député de la Haute-Garonne, parcoururent ces forêts, et reconnurent qu'elles contenoient plus de 7,000 mâts de bonne qualité, propres aux plus grands navires, et qu'elles peuvent donner chaque année 2,500 pièces de bois à bâtir. C'est pour leur exploitation au profit de la France qu'avoit été entrepris le chemin sou-

qu'elle approvisionne, et où le pied cube rendu revient à 6 fr.

Les forêts principales sont la propriété du gouvernement, qui en possède aussi de moyenne étendue, notamment dans la Barousse. Ses bois faisoient partie de l'ancien domaine; mais les usages des habitans, sur lesquels repose en quelque sorte leur existence, sont si étendus, l'exercice en a été si mal précisé, les localités sont si propres à mettre les délinquans à couvert, les revenus qu'en tire le trésor public, sont si éloignés de couvrir les dépenses qu'entraîneroient un nombre suffisant de gardes, qu'il est bien difficile de faire rentrer et de contenir les habitans de cette vallée dans les bornes de leurs droits légitimes (1). Dans quelques parties de la vallée

terrain dont nous avons parlé à l'occasion de la vallée de Louron.

Les forêts de la vallée d'Aran fournissent annuellement à la France plus de 12,000 pièces de bois long et autant de *roules* ou billons que l'on débite en planches dans l'arrondissement de Saint-Gaudens.

(1) C'est à l'immense commerce d'ustensiles de bois de hêtre, que doit être attribuée la dévastation des bois de cette vallée, que les ci-devant maîtrises n'avoient pu empêcher, et que n'ont point arrêtée les nombreuses saisies qui ont été faites sur les délinquans, et les jugemens que les tribunaux ont portés contre eux.

d'Aure et dans le Bigorre, les forêts alpestres sont communales (1).

Quant aux bois situés à la racine des monts, sur les hauteurs, les plateaux et les collines, ils offrent une assez grande contenance; presque

(1) Les forêts des Quatre-Vallées, par suite du rapport de la Commission réformatrice, du 8 mai 1670, furent déclarées les unes propriétés royales, les autres propriétés seigneuriales.

Celles du Bigorre, à quelques exceptions près, furent déclarées appartenir aux communes dans le territoire desquelles elles étoient situées. (Règlement provisoire arrêté par la Commission de la réformation, en 1668; autre Règlement du grand-maître, du 12 janvier 1684.)

D'après les états arrêtés au Conseil-d'Etat, en 1673, 1674 et 1675, les seuls bois communaux de la vallée d'Aure avoient une contenance de plus de 8,000 hectares. (M. Dralet, t. II, p. 16.) Ils sont bien diminués aujourd'hui.

La plupart des sapins des Pyrénées ont la fibre molle et la sève rare et abondante; ils se gercent facilement, et ils seroient d'un mauvais usage pour la mâture, si l'on ne prenoit beaucoup de précautions pour les préserver de la corruption et leur conserver leur élasticité. Ces précautions consistent à exploiter les arbres avant l'âge de retour, à les faire parvenir au port fraîchement coupés, à les mettre à l'abri du soleil, pour les garantir du prompt desséchement auquel les expose le peu de consistance de leur sève, et à leur donner dans les ports une préparation qui a varié depuis un demi-siècle: d'abord on les couvroit de l'eau de la mer; puis on mêla l'eau douce à l'eau de la mer; aujourd'hui on les enfouit dans le sable. (M. Dralet, Description des Pyrénées, t. II, p. 39.)

tous appartiennent aussi à l'Etat ou aux communes. Ceux que possèdent les particuliers se réduisent à de petits bosquets ou taillis uniquement consacrés aux besoins ou à l'agrément du propriétaire. Ces bouquets de bois, de quelque nature qu'ils soient, sont ou contigus ou séparés seulement, tantôt par des landes ou clairières qui, anciennement, en ont fait partie, tantôt par quelques terreins cultivés de peu d'étendue, de sorte qu'on peut les considérer comme ne formant qu'une seule et même masse. Ainsi les environs de Pau, d'Orthez, d'Oleron et autres localités du Béarn qui est le plus boisé, comme nous l'avons vu, offrent une assez grande quantité de bois communaux et particuliers. La côte de Gers, près de Tarbes, présente une série continue de bois qui, sur une longueur de près de 40 kilomètres, occupent une surface de 5000 hectares, soit en taillis, soit en haute futaie et en demi-futaie. Cette étendue, dans laquelle se trouvent enclavées différentes châtaigneraies, est la propriété de dix-huit communes, de beaucoup de particuliers et de l'Etat, qui possède un bouquet de bois de 61 hectares, provenant de l'ordre de Malte. On pourroit en dire autant de la côte de Sarrouilles et de Rabastens, quoiqu'elle soit beaucoup moins boisée.

Le bois de Mourle, vers Saint-Pé; et ceux qui lui confrontent; la forêt royale de Campuzan, par

sa contiguité avec les bois des communes de Puydarrieux, Pantecas, Guizeritz; celle de Kersan, par sa contiguité avec les bois de Cieutat, Bonnemaison, Artigueny, etc., etc., présentent aussi des masses de bois d'une certaine étendue, mais dont la contenance n'excède pas douze cents hectares. A l'exception de ces masses et de quelques autres semblables, les bois sont très-divisés et répartis entre beaucoup de communes ou de particuliers.

Nature et valeur des terres; leur division et exploitation; cultures diverses et spéciales.

Le peu de profondeur de la terre végétale dans les montagnes et dans quelques parties des plaines, la rend très-sujette à éprouver des déplacemens par les eaux pluviales qui tombent en abondance à certaines époques de l'année, et particulièrement à la suite des orages auxquels le pays est fréquemment exposé. Sa légèreté, sa friabilité, la rendent aussi très-perméable à l'eau; mais cette eau s'écoule très-promptement, autant par ces dispositions mêmes que par la déclivité du sol; ces terres sont toujours fraîches, parce qu'elles sont arrosées ou naturellement ou artificiellement. Dans d'autres parties des plaines et sur les coteaux, où la terre a plus de tenacité, plus de profondeur, elle s'imprègne moins facilement, et

elle résiste davantage aux abats d'eau ; mais quand elle en est imbibée, elle fait corps avec elle, et la retient long-temps ; elle est fort humide pendant l'hiver. La sécheresse se fait beaucoup plus sentir dans ces terres que dans les premières. Outre qu'elles sont moins arrosées par les canaux naturels ou artificiels, leur nature argileuse fait qu'elles deviennent dures et compactes dès qu'elles sont privées d'eau ; elles se gercent et offrent des crevasses qui annoncent un retrait considérable ; elles sont très-sèches pendant l'été. En général, les terres des Hautes-Pyrénées, si ce n'est celles de quelques coteaux, sont d'une culture peu pénible, sous le rapport de la ténacité, et les différences qu'on pourroit établir entre elles sur ce point sont peu tranchantes.

Il est impossible d'apprécier au juste les quantités respectives du terrain consacré à tel ou tel genre de culture, sans recourir à l'arpentage, et c'est pour cela surtout qu'il faut attendre la fin des opérations du cadastre, qui doivent les déterminer. Dans les vallées, la principale culture consiste en prairies, les terres à bled y sont en très-petite quantité ; il n'y a point de vignes : on y fait quelques semis et quelques plantations d'arbres, indépendamment de ceux qui y viennent spontanément, et qui occupent les crêtes des monts et les gorges les plus élevées. Dans les plaines, les terres à blé ont la prépondérance sur les prairies : on y

cultive aussi le lin et la vigne. Les coteaux offrent un mélange frappant de terres labourables, de prairies, de vignes et de bois : les premières sont les plus abondantes sur certains points. Ailleurs c'est la vigne qui domine ; quelques parties sont presque entièrement couvertes d'arbres. Il y a, comme nous l'avons vu, certaines belles forêts de chênes, restes de la végétation primitive.

Dans les Hautes-Pyrénées, où les fortunes sont généralement médiocres, on ne connoît guère ni les parcs, ni les jardins d'agrément : tout est consacré à l'utile. Les propriétés y sont extrêmement divisées, et le terrein très-cher, par cette même raison et à cause du peu d'industrie et de commerce (1). La petite culture y est très-commune : la plupart des paysans ont des fonds propres à cultiver ; les forts propriétaires font valoir leurs terres par eux-mêmes, à l'aide de valets ou de maîtres-valets, ou bien ils afferment aux laboureurs prolétaires des lots de terre de peu d'étendue, soit en nature, soit en argent. Il y a peu de domaines cultivés par métayers.

Les meilleurs champs, dans les plaines, rendent trois ou quatre pour un de semence en froment, et

(1) L'amour du sol natal, et le besoin d'y trouver son existence en le cultivant soi-même, donne aux terres une valeur extraordinaire, dans tous les pays montagneux et de petite culture : dans les Pyrénées, l'hectare se vend jusqu'à 3 ou 4000 francs.

de quatre à cinq en seigle. En Béarn, dans les territoires de Pau, d'Orthez et d'Oléron; aux environs de Maubourguet et de Vic, dans le Bigorre; sur les bords du Gave, de l'Adour, de la Neste et de la Garonne; dans les beaux vallons des Pyrénées, les terres rendent davantage, et on trouve à les affermer cinquante pour cent de plus : on y obtient aisément neuf mesures de blé par hectare. Dans le voisinage de Tarbes, où les terres sont bien fumées et cultivées, on en récolte jusqu'à 12 mesures. Sur les coteaux, il est douteux que le laboureur obtienne, année commune, deux et demi pour un. Tout compensé, on peut évaluer en général le produit des terres labourées à quatre pour un.

L'augmentation des terres cultivées n'annonce par elle-même aucun amendement réel dans les procédés, et alors même que les bras travaillent une plus grande surface de terrein, la culture n'a point éprouvé d'amélioration, si les méthodes sont restées les mêmes : étendue et progrès sont deux choses distinctes qu'il faut bien se garder de confondre. Dans les Hautes-Pyrénées, sans doute, il s'est fait beaucoup de défrichemens depuis un demi-siècle; mais il est douteux que l'agriculture s'y soit perfectionnée en proportion. Cependant on ne sauroit nier que l'esprit humain n'ait acquis quelques développemens dans cette contrée, et par conséquent l'agriculture, aussi bien que les

arts et métiers, le commerce, l'industrie en général, sans que néanmoins ses habitans puissent se flatter d'être au premier rang des peuples du royame sous aucun de ces rapports.

Outre les procédés, généralement connus, quelques modes agricoles sont plus spécialement usités dans le Béarn et le Bigorre: nous allons les mentionner rapidement.

Dans les plaines, celles du Bigorre par exemple, la vigne est cultivée en *hautins*; on donne aux ceps des tuteurs vivans, la plupart cerisiers ou érables plantés quarrément à la distance de douze ou quinze pieds, tronçonnés à la hauteur de six ou sept; ils supportent les pieds de vigne, qui étendent leurs longs bras de l'un à l'autre, et forment ainsi des espèces de quadrilles d'où résultent des guirlandes de pampres verts dans l'été, et de longs festons de grappes dans la belle saison des vendanges.

La culture du *ferouch* ou trèfle rouge du Roussillon, mérite d'être mentionnée. Les produits presqu'instantanés en sont considérables, mais ne peuvent être comparés pour la qualité et pour l'avantage des bestiaux, à ceux que donneroient de bonnes prairies artificielles, presqu'ignorées dans ce pays. Cette culture s'est fort étendue non seulement dans les plaines, mais encore dans tous les territoires. Le ferouch se sème après un premier labour, au commencement d'août, et il naît au

bout de quelques jours. L'herbe reste fort petite jusqu'au printemps, mais elle acquiert alors un développement d'une rapidité extraordinaire. Cette plante est une grande ressource pour les agriculteurs, lorsqu'ils viennent à manquer de fourrages dans les mois de mai et de juin, ce qui arrive assez souvent. On la fait manger en vert, et on ne fait sécher que ce qu'il en faut pour suppléer au manque de foin jusqu'à la nouvelle récolte, et pour avoir de la graine. Comme elle arrive à sa parfaite floraison dès la mi-mai, on peut semer après elle des maïs tardifs.

Ce maïs est surtout l'objet d'une grande et importante culture dans les Hautes-Pyrénées, et nous croyons devoir la faire connoître avec quelques détails, comme un exemple à suivre, un modèle à imiter, partout où cette plante si précieuse peut prospérer. Elle date de plus d'un siècle, et la tradition attribue ce bienfait à M. de Poudeus, évêque du diocèse de Tarbes; elle s'est prodigieusement étendue depuis une soixantaine d'années. Ses produits assurent la subsistance de la majeure partie des habitans, surtout dans les montagnes, où le seigle et le froment sont peu abondans; mais partout ils suppléent à l'insuffisance manifeste des céréales; le maïs sert aussi à l'engrais des volailles et des porcs, et c'est en outre un objet considérable d'exportation, tandis que les sommités du plant, coupées après la floraison, servent à la

nourriture des bestiaux dans l'été, comme les feuilles sèches de fourrages d'hiver. Les tiges, également sèches, sont employées à faire de la litière, et la paille qui entoure l'épi, à remplir les paillasses d'une manière aussi saine qu'agréable. Les épis dépouillés de leur grain, sont brûlés sous le nom de *charbon blanc*. Quelques particuliers sèment parfois du maïs pour servir de fourrage vert, mais en si petite quantité qu'on ne sauroit en tenir compte comme usage et produit locaux.

La culture de cette plante se fait de la manière suivante : on prépare la terre en labourant une ou deux fois au mois de mars, et on la rend meuble, tantôt avec le maillet qui sert à briser les mottes, et la herse qui unit le sol, tantôt avec la herse seule si le terrain est plus commode; en avril ou mai au plus tard, on trace de petits sillons en long et en large, avec l'instrument nommé *marquoir*, espèce de charrue en bois, composée d'une flèche, d'une pièce transversale d'un mètre et demi, et de trois petites pelles de bois de vingt-quatre centimètres de long sur seize centimètres de large, fixées à distances égales au bas de cette pièce, qui est surmontée de deux manches recourbés en guise de gouvernail; des cordes ou courroies servent à diriger les chevaux ou les bœufs en ligne droite. A l'entre-croisement des sillons qui, ainsi tracés, forment des quadrilles

ou cases d'échiquier de deux pieds carrés, on laisse tomber deux ou trois grains de maïs et un de haricots qu'on recouvre de terre avec le pied

Lorsque le maïs est sorti, on a soin de dégager chaque plant des mottes ou cailloux qui pourroient en gêner la croissance, et lorsqu'il a de vingt à trente centimètres de haut, on déracine les mauvaises herbes, et on le chausse tout-à-la-fois avec un autre instrument, nommé *sarcloire* (*razerot* en terme du pays), espèce de demi-lune en fer, tranchante par son limbe, adaptée à une flèche, et surmontée comme le marquoir d'un manche bifurqué; c'est la houe à cheval, en miniature. Les animaux pourvus d'une muselière en corde ou en osier, pour empêcher qu'ils ne mangent les plants, sont guidés de la même manière, et passent chacun entre deux sillons latéraux, tandis que la sarcloire passe dans celui du milieu avec son conducteur. On réitère cette façon trois ou quatre fois, d'intervalle en intervalle, et avant la floraison, selon l'abondance des mauvaises herbes, et l'on a soin de labourer et chausser alternativement en long et en large. Dans les coteaux et là où le terrain est trop inégal ou trop incliné, on n'emploie ni le marquoir pour semer, ni la sarcloire pour cultiver; ce travail se fait partie avec la charrue et partie à la main, armée de l'instrument nommé *picou*, quelquefois par nécessité, à la main seule, en *pelleversant*, ce qui est plus

long et plus dispendieux, mais non moins productif, au contraire.

Il n'est presque pas de commune où l'on ne seme, chaque année, du maïs en quantité. Là où il abonde et fructifie le plus, c'est dans les larges et beaux vallons des Pyrénées, dans les plaines de la Neste, de l'Adour, des gaves de Pau et d'Oleron, le long des cours d'eau, car cette plante aime la fraîcheur du sol et celle de l'air (1).

On cultive indifféremment le maïs jaune et le maïs blanc; le premier dans les terres sablonneuses, et le second dans les terres fortes; elles paroissent mieux convenir respectivement; on opéreroit à la longue la transformation de l'un dans l'autre, si l'on transposoit la semence. On ne récolte qu'accidentellement, et toujours en petite quantité, les variétés de maïs rouge et de maïs chiné ou bigarré. On emploie ordinairement de 3 à 4 décalitres de grains pour ensemencer un hectare de terre, dont le produit varie selon la nature du terrain: celui de première qualité donne

(1) Dans l'arrondissement de Tarbes, la culture du maïs se fait sur une étendue d'environ 53,145 hectares, moitié du sol cultivé, et donne environ 140,000 hectolitres de produit; dans l'arrondissement de Bagnères, cette culture occupe les deux tiers du terrain des contrées qui lui sont propres, et donne à peu près 57,500 hectolitres de produit; dans l'arrondissement d'Argelès, le terrain consacré au maïs est évalué à 1,500 hectares, et son produit à 30,000 hectolitres.

de 30 à 35 hectolitres; celui de deuxième de 20 à 25; celui de mauvaise qualité de 12 à 15; produit toujours considérable, eu égard à la quantité de semence, sans compter la récolte si précieuse des haricots, qui croissent au pied et sous l'ombre du maïs. Ils lui nuisent un peu, sans doute, mais le produit de ce légume précieux, très-variable il est vrai, donne pour terme moyen de 2 à 3 hectolitres par hectare. On cueille le maïs à la fin d'octobre et au commencement de novembre; on ne laisse à l'épi que trois folioles qui servent à l'attacher en forme de guirlandes, que l'on suspend dans les granges, dans les greniers, sur les galeries, pour les faire sécher.

La récolte du maïs offre des résultats satisfaisans et presqu'immanquables; cette plante ne redoute guère les accidens dus à l'intempérie des saisons, si ce n'est les gelées précoces de l'automne : elle est dans le pays une ressource assurée contre le manque des autres grains; et c'est à tort, généralement parlant, qu'on lui attribue l'inconvénient d'effriter les terres et de les épuiser. Il est des terrains dans les meilleurs cantons, et là où l'on fume bien, il est vrai, qui sont constamment semés en maïs, sans qu'on s'aperçoive que le produit en soit diminué; presque partout on fait succéder le maïs au froment et au seigle, sans nouveau fumier, assolement au moyen duquel on prévient l'épuisement du sol; quelquefois

On le sème après le férouch, dont le résidu retourné et ensevel!, sert d'engrais et entretient la fraîcheur du maïs; cela retarde un peu sa maturité, et nuit tant soit peu à la qualité, pourtant on n'en tient nul compte dans le commerce.

Les préparations alimentaires auxquelles sert le maïs, sont aussi économiques que nourrissantes: on mêle sa farine avec celle des autres grains pour en faire du pain; pétrie seule, elle forme un pain grossier et rude au gosier, d'une belle couleur jaune, nommé *mistras;* délayée dans de l'eau, du bouillon ou du lait, on en fait diverses pâtes plus ou moins assaisonnées, et toutes d'une abondante nourriture; il est vrai qu'on ne lui accorde pas une entière salubrité, lorsqu'elle n'est pas mêlée d'autres alimens, parce qu'elle est un peu aqueuse et soupçonnée de viscosité. Tout le monde connoît les recommandations de MM. Cadet de Vaux et François de Neuchâteau, pour l'emploi en *polenta* et en *divers modes*, de ce grain précieux qu'ils ont justement appelé le préservatif des disettes. C'est une vérité dont chaque année on a le sentiment en Bigorre et en Béarn.

Une autre ressource particulière aux montagnes, est celle du *blé noir*, nommé *mil mourou*, ou blé sarrasin, du nom de ce peuple, d'origine asiatique, qui répandit plus d'un bienfait sur l'occident, en s'efforçant de le conquérir. Les terrains arides et caillouteux, légers et froids, lui con-

viennent. Semé en été, sa végétation rapide devance ordinairement les frimas qu'il redoute, et qui privent souvent nos montagnards de sa récolte. Mais six semaines suffisent pour le semer et le recueillir, et une mesure en produit quarante, lorsque la fleur n'est pas brûlée par les vents du midi, ou gelée par les froids précoces; c'est la richesse à côté de la misère, l'abondance née de la pauvreté même! On fait de la farine de ce grain, que Sully vouloit proscrire à tort, comme le poison des campagnes, ce qu'on appelle en Bretagne et en Franche-Comté des *gaudes*, en Limousin des *galettes*, et dans les Pyrénées de la *pâte*. Ces diverses préparations tiennent lieu de pain, ou en diminuent la consommation. C'est un très-utile produit, là où le sol et le climat se refusent à la culture du froment et du seigle. Dans toutes le vallées des Hautes-Pyrénées, on voit cette plante devenue comme indigène, occuper une grande partie du sol cultivable, selon l'exposition ou l'aspect des lieux, former un mélange contrasté avec les autres genres de culture, et opposer la nuance rosée de ses tiges touffues au vert des prairies et des pâturages qui forment la principale richesse du pays.

Enfin, le *millet* est une production assez abondante dans quelques cantons du Béarn et du Bigorre; et ce grain entre aussi dans la consommation des familles: sa farine sert à faire d'excellente

pâte, ou bien réduit seulement en gruau, il forme avec le lait un mets délicat et de bon goût.

Je termine ce chapitre sur l'agriculture, en rapportant un essai avantageux qui, dit M. le comte Orloff(1), a eu lieu depuis peu dans la vallée de Campan, pour préserver les récoltes de la grêle. C'est l'emploi de perches de deux ou trois toises de long, ayant à leur sommité une pointe de fer, et qu'on place çà et là dans les champs. Sans doute il est à désirer que ces *paragrêles*, aussi simples que faciles à employer, soient réellement efficaces, et alors la propagation en seroit bientôt générale. Mais je crains bien qu'un semblable moyen ne puisse être substitué au système bien plus certain des assurances.

(1) Voyage dans une partie de la France, t. II, lettre 26.

CHAPITRE III.

Haras de Pau; dépôt d'étalons et d'élèves de Tarbes; courses royales à la Loubère.

L'AGRICULTURE a pour accessoire indispensable l'économie rurale, qui, dans les Hautes-Pyrénées, embrasse une foule d'objets d'une grande importance, surtout dans la région des montagnes, nécessairement pastorale. Un terrain incliné de 60 degrés, a une étendue double de sa base horizontale, et produit le double d'herbages, tandis que les céréales étant portées sur des tiges perpendiculaires, l'avantage, résultant de la pente du sol, est comme perdu. Les pâturages sont donc beaucoup plus productifs dans les montagnes que ne pourroit être l'ensemencement de terres, d'ailleurs peu propres à la culture des grains. Ainsi la nature des choses et les intérêts de l'homme concourent également à faire prédominer dans les hautes montagnes l'économie pastorale sur l'agriculture.

Nous avons traité au sujet de la vallée d'Asson en Béarn, de tout ce qui a trait à l'élève et aux produits divers des bêtes à laine et du gros bétail

dans les Pyrénées, il ne nous reste ici qu'à parler de l'espèce d'animaux la plus noble comme la plus utile à l'agriculture : celle des chevaux, dont les habitans des Pyrénées font un grand emploi, et à l'éducation de laquelle ils attachèrent de tout temps beaucoup de prix.

Race navarrine ; étalons étrangers.

La race des chevaux de la contrée du Béarn et du Bigorre, connue sous le nom de navarreins (1), et dont les formes sont si distinguées (2), s'étoit

(1) Cette race, distinguée par sa légèreté, son nerf, et la sûreté de son pied dans les routes périlleuses des montagnes, rappelle celle des chevaux ibériens, connus dans l'antiquité, et que Silius Italicus a voulu peindre dans ces vers :

His parvus, sonipes, nec Marti natus ; at idem
Aut inconcusso glomerat vestigia dorso,
Aut molli pacata celer rapit essèda collo.
(Lib. III, p. 68, v. 325.)

(2) Ils ont la tête généralement bien faite, quelquefois un peu longue, mais toujours très-sèche ; les yeux très-beaux et très-bons ; les oreilles bien placées (les produits de quelques espagnols les ont écartées) ; l'encolure est droite, rarement rouée ; le garot très-beau ; l'épaule et le bras très-bien ; les canons antérieurs un peu fins, mais très-nerveux ; la partie postérieure de la couronne est évasée, suivant la forme des talons ; l'ongle est excellent ; les côtes sont quelquefois un peu plates ; l'os sacrum est un peu élevé dans sa partie antérieure ; quelquefois la pointe de la fesse est un peu basse ; la cuisse belle, les jarrets magnifiques, les canons et sabots

presqu'entièrement perdue pendant la révolution, par la destruction des haras; on n'en trouvoit presque plus pour la monture, et ils étoient d'un prix excessif, quoique d'une qualité bien inférieure à ceux qui provenoient des anciens *étalons royaux*.

Autrefois ceux du Béarn étoient le plus communément race andalouse, bien étoffés et de la taille de six pouces. C'étoit ceux qui réussissoient le mieux, disoit-on alors; on avoit remarqué cependant que l'espèce dégénéroit, et prendroit successivement trop de finesse, si les races n'étoient croisées par de bons étalons normands, pris de préférence dans le Cotentin, et c'est ce qu'on avoit soin de faire. On combattoit autant qu'on le pouvoit la tendance qu'ont les propriétaires de jumens, à les livrer au baudet de préférence, à cause du débit avantageux qu'ils trouvoient en Espagne pour les mules et mulets, l'éducation des chevaux, plus difficile, plus lente et plus chanceuse, avoit essentiellement besoin d'encouragemens, comme on l'a vu, après l'abandon de ce moyen efficace pour se confier à la liberté absolue de l'industrie particulière.

En Bigorre, les étalons étoient au nombre de

postérieurs très-bien. Le cheval tout-à-fait commun est fort rare, car il n'en est pas un qui n'aie les jambes très-distinguées et dénuées de poil. On commence à les monter à trois ans, ce qui est trop tôt d'un an ou deux.

quatorze, pour toute la province, sur laquelle on imposoit annuellement 2000 francs pour les remplacer; ils étoient réunis à Tarbes hors le temps de la monte, et on n'en payoit point la saillie; il y en avoit à peu près un pareil nombre connus sous le nom d'étalons approuvés, parmi lesquels plusieurs étoient de bonne race : il n'y avoit pas de *biens-fonds* attachés à cet établissement, ni de dépôts d'élèves (1).

Après sa destruction, quelques particuliers tinrent des étalons, mais la plus part mal choisis, et quelques-uns même ayant des tares héréditaires, et le nombre des jumens alloit toujours en diminuant; plusieurs n'avoient pour la monte qu'un cheval sur trois baudets, à qui ils donnoient soixante jumens chacun. Il ne sortoit de ces entrepôts que six chevaux sur dix-huit mulets, et il étoit bien urgent de porter remède à un si grand mal.

C'est en 1806 que furent rétablis le haras de

(1) Le gouvernement d'alors, qui tenoit à ce projet, s'étoit cependant borné à envoyer une trentaine de jumens qui furent placées chez de bons particuliers, à la charge par eux de les soigner et de les entretenir; on leur payoit les productions 300 francs, lorsqu'elles avoient deux ans. Les pouliches restoient au haras : dans les derniers temps les dépositaires en avoient la propriété. On plaçoit les poulains dans un dépôt, jusqu'à l'âge de quatre ans. Une partie passoit dans les établissemens voisins; le reste étoit envoyé au gouvernement. Il y avoit parmi le nombre des chevaux très-distingués.

Pau et le dépôt d'étalons de Tarbes. Le premier est situé dans le bel établissement de *Gelos*, sur les bords du gave ; il a été acheté depuis peu, en partie par le département, en partie par le gouvernement. Le département y a joint le domaine de *Nousty* pour les poulains.

Le dépôt de Tarbes, d'abord placé dans l'ancien séminaire, a été transféré dans un superbe local au faubourg de Bagnères ; on y a construit d'immenses écuries, ajouté un nouveau pavillon pour le logement des employés, et établi un beau manége couvert. Les anciennes prairies de l'évêché ont été rachetées pour cet établissement, et l'on se propose d'en acquérir d'autres contiguës, ce qui en complettera les ressources et les agrémens ; enfin on est en voie d'acquérir dans le voisinage de Lourdes, un domaine propre à l'élève des poulains.

Dès le principe, ces établissemens ont produit un bien sensible, en déterminant les propriétaires à livrer de leurs jumens, à de beaux chevaux arabes, persans, barbes, turcs, espagnols, hongrois, anglois, normands, limousins et navarreins. L'interruption du commerce avec l'Espagne pendant la première guerre de la Péninsule, y a contribué aussi. On a obtenu en assez peu de temps de conserver à l'élève des poulains, la moitié des jumens ; dès lors le pays a pu se promettre de fournir en chevaux de marque, le triple de son

contingent. L'administration n'a cessé de multiplier ses efforts pour maintenir ce résultat, et pour l'accroître et l'améliorer.

Le haras de Pau a dans ce moment quarante-quatre étalons de races diverses; sept jumens du pays; vingt-cinq poulains; dix pouliches. Le dépôt de Tarbes a cinquante-cinq étalons et trente-un poulains. La proportion des étalons de Pau et des étalons de Tarbes, donne à peu près celle des jumens qu'ils ont à servir et qui existent dans les deux départemens (1).

(1) Voici les tableaux de la population équestre du département des Hautes-Pyrénées, d'après deux recensemens faits en 1805 et 1810; leur rapprochement prouve l'heureuse progression qui a lieu dans l'élève de ces animaux.

AN 1805.

ESPÈCES.	NOMBRE.	VALEUR en argent.
Etalons	52	19,690
Jumens poulinières	3,758	479,705
Elèves chez les particuliers	166	18,026
Servant à l'agriculture	940	86,624
Employés aux transports	925	142,743
Servant de monture	1,272	142,956
Servant à tout autre usage	147	16,111
TOTAL GÉNÉRAL	7,260	905,857

Croisement des races; élève et emploi des chevaux.

Les jumens sont saillies à trois ans, il seroit à désirer qu'elles ne le fussent qu'à cinq; quelques propriétaires, plus cupides qu'entendus sur leurs véritables intérêts, les faisoient saillir à deux ans. Le refus de donner des primes aux pouliches saillies à cet âge, et de les recevoir à la monte des étalons royaux, a produit un excellent effet; de même que l'attention de ne donner des primes qu'aux poulains et chevaux de cinq ans, qui n'ont

AN 1810.

NOMBRE DES CHEVAUX

ENTIERS		HONGRES.	JUMENS	
Employés à la monte.	Non employés à la monte.		Employées à la reproduction.	Non employées à la reproduction.
75	539	1,810	5,500	1,028
2,424			6,528	
Poulains..... 1,003			Pouliches..... 1,144	
Total des chevaux. 3,427			Total des jumens.. 7,672	
TOTAL GÉNÉRAL..... 11,099				

pas encore sailli, a diminué l'abus de les employer à la reproduction dès l'âge de trente mois.

Le croisement des races chez tous les animaux domestiques ou civilisés, si je puis parler ainsi, est admis comme un principe fondamental de conservation et d'amélioration. Il n'est pas prouvé néanmoins que lorsqu'une espèce est parfaitement belle, et en quelque sorte fixée, elle ne puisse se maintenir par elle-même, et il est possible qu'alors ses qualités mêmes résultent de l'homogénéité et de l'harmonie de ses principes générateurs, principalement la docilité et l'égalité d'humeur. La conséquence de cette remarque seroit que des croisemens mal assortis peuvent être nuisibles à l'espèce, sous le rapport physique, et surtout pour les dispositions de caractère, car les animaux en ont un; et peut-être faut-il attribuer à cette cause ces dispositions quinteuses, capricieuses, méchantes, de beaucoup de chevaux formés de toutes pièces pour ainsi dire : tandis que la douceur qui caractérise, par exemple, le cheval espagnol et le cheval arabe, compagnons privilégiés de l'homme dans les revers, qu'il partage avec lui, seroient l'effet de la pureté de leur sang. Il faut donc croiser pour améliorer les races défectueuses, mais il faut éviter les amalgames discordans, et agir avec mesure et discernement.

Les jumens de race navarrine croisent à merveille avec le cheval arabe, qui bonifie l'espèce,

ainsi que le persan ou barbe bien choisi; l'anglois du premier sang y réussiroit très-bien aussi. L'expérience a prouvé que les chevaux espagnols ne peuvent convenir : sur vingt-cinq chevaux espagnols qui ont été envoyés au dépôt royal d'étalons de Tarbes, trois au plus ont, non pas amélioré, mais conservé la race; les vœux des propriétaires sont tous dirigés sur l'arabe pour la saillie des pouliches de cette race qu'ils ont déjà; et c'est avec raison qu'ils pensent que si on ne cherchoit pas, par ce moyen, à s'assurer des avantages déjà obtenus, les pas heureux que l'on a faits vers la perfection n'aboutiroient à rien, ou du moins à très-peu de chose. Les propriétaires des cantons de Castelnau-Magnoac, Monléon et Galau, dans la région des coteaux, désirent des chevaux turcs de haute taille, dans le genre du Sultan qui a fait partie jusqu'à l'an 1812 du dépôt d'étalons de Tarbes; il n'y a que de tels chevaux qui puissent donner de la taille aux produits de leurs jumens, sans ôter de la distinction; à leur défaut on pourra trouver dans le dépôt de poulains de Tarbes, des fils d'arabe et de turcs assez étoffés, et d'une taille assez élevée pour fournir aux besoins de ces cantons. Le croisement avec des chevaux turcs de haute taille, ou des fils d'arabe bien corsés, pourroient y multiplier les carrossiers fins; ils auroient la taille et l'étoffe des normands avec plus de distinction, surtout dans les membres.

Un dépôt d'élèves, si convenablement placé dans le département des Hautes-Pyrénées, où il existe d'excellens pâturages, fut formé peu après le rétablissement des haras, sur la demande expresse et réitérée de l'administration préfectorale, et les résultats furent tels que les poulains achetés à l'âge d'un an, et élevés jusqu'à l'âge de cinq ans par M. de Bonneval, alors chef du dépôt, ne lui sont revenus, prix moyen, qu'à 738 f. 81 c.;(1) la valeur moyenne étoit de 1,261 f. 5 c., ce qui fait de bénéfice 522 f. 72 c. On avoit fait, il est vrai, des économies sur lesquelles on ne peut pas compter habituellement. Néanmoins, ces chevaux seront toujours à meilleur marché que si on avoit des jumens exprès dans les haras, parce que ces jumens ne donneroient que tous les deux ans ou peut-être moins, qu'on courroit les risques de la gourme et autres accidens jusqu'à un an, tandis qu'on a ainsi le choix des plus beaux produits. On a obtenu depuis les mêmes succès au haras de Pau. Les avantages de l'élève des poulains, ainsi achetés, sont, 1°. d'encourager les nourrisseurs propriétaires par la vente de leurs produits, et par l'exemple des beaux chevaux que donne la race; 2°. de conserver les plus beaux étalons

(1) Les élèves ont fourni des chevaux de la plus grande distinction, dignes d'entrer dans les écuries du gouvernement.

au pays en en prévenant l'exportation, et la perte par négligence, abus ou habitude de les hongrer, 3°. d'offrir des ressources pour la remonte de la cavalerie légère, et même pour les écuries du Roi, et la monture personnelle des Princes.

Les poulains du Bigorre et du Béarn sont élevés au pacage dans les prairies, pendant le premier hiver; quelques propriétaires les retirent ensuite dans l'écurie, pour obéir aux lois qui les excluent avec raison des pacages; mais le plus grand nombre de ceux qui élèvent les laissent vaguer dans les mêmes pacages où sont les jumens, d'où résultent de grands désordres; on y a porté remède, en affectant dans les montagnes de vastes pâturages au parcours exclusif des poulains, et en défendant plus que jamais leur promiscuité avec les jumens; c'est une mesure que les particuliers peuvent appliquer à leurs pacages secondaires, situés sur les coteaux et à la racine des montagnes, où l'herbe est peu abondante, mais très-propre à donner beaucoup de qualité aux chevaux.

Dans les vallées et les hautes montagnes, en général, les pâturages tant d'été que d'hiver sont excellens. Les premiers purgent les chevaux et empêchent les mauvais effets des gourmes; ils donnent aux jumens et poulains ce que les cultivateurs appellent de la mâchoire. Ces précieux pacages ne coûtent rien, ou presque rien. Ils sont

d'une immense étendue, et pourroient suffire au centuple de ces animaux qu'on ne sauroit trop multiplier, pour tirer parti d'une ressource incalculable.

Dans le Bigorre, les poulains et pouliches sont vendus à un an ou dix-huit mois généralement. La plupart des cultivateurs, qui ont conservé les leurs jusqu'à l'âge de trois ans, les vendent après les avoir présentés au concours des primes; peu les gardent jusqu'à cinq ans, à cause de l'embarras qu'ils causent et des soins qu'ils exigent: en sorte qu'on élève peu de chevaux dans le pays, comparativement au grand nombre de jumens qu'on y consacre à la reproduction de cette jolie race. Les propriétés étant très-divisées, et les fortunes fort médiocres, c'est faute de moyens que les cultivateurs ne peuvent garder leurs poulains guère au-delà d'un an; la plupart des propriétaires, même les plus aisés, manquent en outre d'écuries et de pacages d'hiver, quoiqu'ils en aient d'été en surabondance; aussi leurs voisins des Basses-Pyrénées et de la Haute-Garonne viennent enlever tous les jeunes chevaux pour les élever et en faire leur profit. Les foires de Lourdes et de Bagnères sont celles où se vendent les produits les plus distingués. Les étrangers qui fréquentent les eaux thermales achètent aussi quelques chevaux et des jumens qui ne veulent pas produire; les généraux et officiers supérieurs employés dans les deux

guerres d'Espagne, en ont aussi beaucoup acheté; mais ces exportations sont loin d'être un débouché suffisant pour le nombre des poulains qui naissent dans le pays, et qui presque sans exception sont destinés à la vente en cet état, ou comme chevaux.

Dans toutes les Hautes-Pyrénées, on n'importe point ou presque point de chevaux étrangers pour la selle; en général les habitans du pays préfèrent leur espèce à toutes les autres. Il n'y a point de gros carrossiers, et les carrossiers fins sont rares et d'un grand prix; aussi les gens à voiture ont le plus souvent des attelages normands ou bretons. Peu de chevaux sont employés comme bêtes de somme; les plus petits, dans les hautes montagnes d'Ossau, de Barèges et de Cauterets, des vallées d'Aure, de Barousse et de Luchon, font le même service que les mulets dans ces chemins difficiles; les cultivateurs montent leurs poulinières, et attèlent à la charrette, et à la charrue pour labours légers, les moins distinguées; les plus belles ne travaillent jamais, ou tout au plus à chausser les pieds de maïs, travail qui n'est pour ainsi dire qu'un exercice salutaire.

Les Hautes-Pyrénées ne produisent pas de chevaux de trait proprement dits; parmi ceux qu'on emploie aux diligences, au roulage, moitié environ est conduite dans le pays par les maquignons qui vont les acheter en Poitou ou en Bretagne;

le cheval de brancard est ordinairement un cheval breton, franc-comtois ou poitevin; le second souvent un cheval breton, souvent un cheval du pays, quelquefois un cheval distingué normand ou du pays, raquetté, qui a servi long-temps à un homme riche; les autres chevaux de devant sont presque tous du pays, auvergnats ou lorrains, vendus par des marchands de chaudrons ou de toiles. En général les rouliers préfèrent les chevaux du pays, si ce n'est pour les brancards.

Il a été proposé plusieurs fois d'aider, d'encourager l'élève dans tous les pays de production, en y envoyant les officiers des remontes, acheter au compte du Gouvernement, à l'âge d'un an pour livrer à cinq. Les marchés se feroient en foire générale aux chefs-lieux des départemens, en présence du préfet ou de son délégué, et de l'intendant militaire. On marqueroit les bêtes vendues, on paieroit un premier cinquième du prix comptant, les autres d'année en année, avec une prime, à l'époque de la délivrance, proportionnée à la beauté de l'animal; s'il périssoit il n'y auroit pas lieu à répétition des sommes payées, mais le restant dû ne pourroit être exigé. Ces encouragemens compléteroient les bons effets déjà obtenus par la distribution des primes, et par les prix décernés dans les courses.

Courses de la Loubère.

Les courses de chevaux fondées dans les Hautes-Pyrénées, avec le rétablissement des haras, furent moins pour la contrée l'imitation d'une mode anglaise, que le renouvellement d'un ancien usage local, ainsi que nous l'avons vu en parlant des courses instituées à Morlas par un des princes du Béarn. Ces courses, suspendues depuis 1815, et reprises en 1819, ont reçu un plus grand développement par l'arrêté du 27 mai 1820, qui les classe dans le premier ordre, et les fixe dans la première quinzaine de mai pour les jumens, et du 1er au 15 d'août pour les étalons, et pour le prix de 2,000 f. Les départemens admis au concours sont les suivans : Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Haute-Garonne, Gers, Ariège, Tarn, Aude, Hérault, Pyrénées-Orientales, Tarn et Garonne.

Les prix à distribuer sont distingués en trois classes :

1°. Prix locaux, au nombre de quatre, uniquement réservés aux chevaux nés, ou au moins élevés depuis l'âge de deux ans et au-dessous, dans le département où la course a lieu ;

2°. Prix d'arrondissement, aussi au nombre de quatre, qui ne pourront être distribués qu'entre

les chevaux nés, ou au moins élevés depuis l'âge de deux ans et au-dessous, dans l'arrondissement, ou série départementale sus indiquée;

3°. Prix principal pour lequel pourra courir indistinctement tout cheval ou jument remplissant les conditions exigées, c'est-à-dire qui aura au moins cinq ans faits, et 1 mètre 44 centimètres (4 pieds 5 pouces), sous potence. Il devra aussi être né et avoir été élevé en France.

Les deux premiers prix peuvent être gagnés dans une seule épreuve.

Le prix principal disputé par les chevaux qui ont gagné les prix d'arrondissement, est à celui qui a gagné deux épreuves sur trois.

Il en est de même du prix royal de 6000 f. disputé à Paris, dans la première quinzaine d'octobre, après la course de premier ordre du département de la Seine, par tous les chevaux qui ont gagné les prix principaux dans les courses départementales.

La longueur de la course est de 4 kilomètres (2,052 toises), pour les chevaux et jumens de l'âge de cinq ans; de 6 kilomètres (3,077 toises), pour les chevaux et jumens de six ans faits et au-dessus; et de 4 kilomètres pour le prix principal et pour le prix royal.

Les chevaux et jumens du premier âge doivent parcourir la distance exigée, à raison de 600 mètres par minute; ceux du second âge, à raison

de 650 mètres par minute; enfin, le prix principal ainsi que le prix royal, ne sont décernés qu'autant que les vainqueurs ont franchi l'espace prescrit, à raison de 700 mètres par minute.

Les courses des Hautes-Pyrénées ont lieu au village de *la Loubère*, près de Tarbes, avec une solennité toujours croissante, et des améliorations dues aux soins de l'administration; l'hippodrome, d'abord tracé circulairement sur un vaste terrain communal, a été depuis allongé en ellipse, et agrandi de manière à pouvoir parcourir 4000 mètres en deux tours. Il a 810 mètres dans sa plus grande longueur du nord au sud, et 385 mètres dans sa largeur de l'est à l'ouest.

Le cirque de la Loubère, situé dans le plus beau local, et offrant la magnifique perspective des monts Pyrénées, est le digne théâtre d'un spectacle tout-à-fait propre à attirer la foule et à satisfaire les curieux qui affluent de fort loin, et des établissemens thermaux, pour assister aux brillans et utiles exercices de cet animal qui, selon l'expression de Buffon, est la plus noble conquête de l'homme.

Avec quel intérêt on suit de ses regards avides l'agile coursier monté par un élégant jockei, dont l'adresse le dispute à ses concurrens, en rasant le plus près possible la ligne tracée! Il ménage d'abord les forces de sa monture, et sans se donner trop d'avance, maintient sa priorité, pour s'élan-

cer enfin près du but, et l'atteindre comme d'un trait, en laissant derrière lui ceux qui, moins sages, moins habiles, ont montré trop d'ardeur en débutant, ou dont les chevaux moins nerveux ayant moins d'haleine, ne peuvent soutenir aussi bien la course entière. Comme la rivalité de deux concurrens fixe l'attention, et la redouble lorsque approchant l'un et l'autre de la barrière, on ne sait auquel va appartenir la victoire! Chacun fait des vœux pour celui qu'il préfère, et semble animé par l'espoir, par la crainte du succès ou de la défaite. Si des paris s'engagent à la manière angloise, les vœux deviennent intéressés et d'autant plus ardens, s'il est possible, car pour des Français le point d'honneur suffit, et ne peut guère être renforcé par des motifs sordides! aussi voit-on peu de gageures. Mais que d'exclamations bruyantes, que de cavalcades, que de mouvemens dans la multitude, pendant toute la course! et quels éclats de joie, quels applaudissemens lorsque les vainqueurs reçoivent des mains de l'autorité, à la tente du jury, les couronnes gages du prix décerné, et qu'ils reviennent en triomphe à la Préfecture, moins fiers en apparence, que l'animal caracolant, qui sans doute en a le principal mérite!

C'est une occasion de rendez-vous pour la bonne compagnie; c'est une véritable fête publique, que de grands personnages ont souvent

honorée de leur présence : S. A. R. Madame la Dauphine, alors duchesse d'Angoulême, daigna y assister en montrant toute sa satisfaction, lors de son voyage dans les Pyrénées, à l'occasion de la glorieuse campagne du Prince généralissime son époux ; ce fut le 21 juillet 1823, les premières courses ayant été retardées dans l'espoir d'une aussi auguste et aussi touchante présence !

CHAPITRE IV.

Industrie manufacturière des Hautes-Pyrénées.

La culture et l'économie rurale sont encore, dans les Pyrénées, les deux sources nourricières, comme aux temps où Sully disoit avec une grande justesse d'expression : *Labourage et pâturage, mamelles de l'Etat.* Cependant la contrée n'est pas restée tout-à-fait étrangère au grand accroissement qu'a pris l'industrie générale de la France pour les besoins communs de la société. Elle y a participé selon ses ressources, et dans quelques branches, susceptibles encore d'acquérir du développement ; certaines autres, dont les élémens ou les matières premières existent, seroient d'une facile création et méritent les encouragemens et les regards vivifians de l'administration supérieure et du Gouvernement. Nous allons faire connoître succinctement l'état industriel des Hautes-Pyrénées, en suivant la division naturelle par règnes.

RÈGNE MINÉRAL.

Mines et métaux; forges; clouteries; martinets; coutellerie.

Les métaux et les mines abondent dans les Pyrénées, où leur existence est due à la cause générale qui les a produits partout. La chaîne entière des Pyrénées a fourni des métaux dès les temps les plus reculés, et s'il est douteux que les Phéniciens y aient fait des exploitations, il est certain que les Carthaginois, et après eux les Romains, en ont tiré de grands produits: d'abord par des échanges faits avec les naturels du pays, instruits peut-être par les Asiatiques-Grecs, établis entre l'Ebre et les Pyrénées, et qui tiroient eux-mêmes les richesses métalliques des entrailles de la terre; ensuite par des établissemens publics qui facilitèrent et étendirent les exploitations, en remontant aux sources où leurs rivaux puisoient une partie des richesses qui les avoient si long-temps rendus redoutables. Les Romains atteignirent bientôt les Pyrénées mêmes: ils les abordèrent par les Gaules, aussitôt que par l'Ibérie, et ils recueillirent par eux-mêmes ce que leurs devanciers n'avoient recueilli que par échange ou par contribution dans ces monts.

Jadis, il provenoit de l'or des diverses parties de la chaîne, comme l'indique ce passage de Strabon (1) :

« Le sol de l'Aquitaine est meilleur dans l'intérieur des terres et des montagnes, que sur le golfe gaulois des Tarbelli; dont le terrain est sablonneux, mais où l'on trouve des mines d'or les plus estimées, et parfois des plaques d'or à remplir la main, et qui n'ont besoin que d'un léger lavage. Le reste de la mine consiste en paillettes et en boules, qui n'ont pas besoin non plus d'un long lavage. » Cet or mêlé au sable du golfe, y étoit porté par les eaux de l'Adour, grossi des gaves de Pau et d'Oloron, et il ne pouvoit provenir que des montagnes, d'où ces rivières tirent leur source.

C'est probablement des Pyrénées qu'étoit venue cette quantité d'or, qui fit donner à la Gaule l'épithète d'*Aurifera*. La brillante parure des Gaulois étoit enrichie par le plus magnifique emploi de ce métal. Luërius, roi des Auvergnats, voulant gagner la faveur de la multitude, et traversant une plaine, monté sur un char, sema des pièces d'or que ramassoient, en le suivant, des milliers de Gaulois. C'est avec l'or et l'argent trouvé dans les Gaules, que César put payer ses dettes immenses, et faire subsister les nombreuses légions qu'il commandoit.

(1) Liv. IV, ch. 2, § 1, Description de l'Aquitaine.

En l'an 106, le consul Quintus Servilius Cœpio prit à Toulouse, selon Paul Orose, 100,000 livres d'or et 110,000 d'argent; il y avoit un temple d'Apollon et un marais voisin, où, dit Possidonius, étoient enfouis 15,000 talens (environ 45 millions de notre monnoie).

Dans les Pyrénées on ne connoît d'or, maintenant, que celui que roulent en paillettes l'Ariège et quelques autres torrens, qui tous descendent des monts dont l'élévation est la plus modérée.

« L'argent, dit M. Ramond (1), affectionne bien les plus hauts monts de la chaîne, mais ce n'est que lorsqu'il est uni au plomb, que j'ai toujours vu occuper ici les hauteurs les plus considérables; et lorsqu'il est mêlé au cuivre, il ne craint point de descendre dans les monts d'élévation moyenne. Le cuivre abonde dans les Pyrénées, en dépit de la loi qui le relègue vers le pôle; dès le temps de César, les mines de ce métal qui se trouvent dans le voisinage de l'Océan étoient fameuses, et quant au fer, il s'y trouve en si grande quantité, que ces montagnes de fer que l'on croyoit un phénomène particulier aux régions les plus septentrionales du monde, se retrouvent dans plusieurs parties de la chaîne. Dès le temps de Pline, ce dernier fait étoit connu. Ce père des naturalistes admire une montagne pareille qui existoit chez les

(1) Observations faites dans les Pyrénées, chap. 17.

Cantabres, à peu de distance de la mer, c'est-à-dire dans le prolongement des Pyrénées, vers la Galice, ce que je rapporte aux environs des sources de l'Ebre et à ces monts, appelés *montes de Europa*, dont le principal chaînon sépare la Biscaye des Asturies de Santillane. Mais ce qui vaut mieux, actuellement que l'autorité de Pline, c'est la belle observation faite récemment par M. le baron de Diétrich (1), qui compte plus de vingt monts ou masses de ce genre, dans les Pyrénées proprement dites. »

On rencontre dans toutes les Pyrénées les traces des travaux minéralogiques des Romains ; mais comme les métaux précieux n'étoient pas l'objet de ces travaux, ce n'est point là que l'on peut juger des profondes connoissances que ce peuple avoit acquises dans l'art des mineurs, ni de ces entreprises vraiment gigantesques qui rappeloient justement à Pline celles d'Encelade et de Briarée (2). Peut-être faut-il attribuer aux barbares qui vainquirent et subjuguèrent les Romains à leur tour, une grande partie des anciens travaux dont il s'agit ici, et qui portent l'empreinte de la cupidité mal éclairée de ces barbares, qui ne connoissoient que le désordre et la dévastation.

Ce n'est point non plus dans les Pyrénées que

(1) Description des gîtes de minerai des Pyrénées, p. 202.
(2) Pline, liv. XXXIII, ch. 3.

les François ont, à l'imitation des Romains, mis en usage les grandes ressources de l'art des mineurs. Hors les mines de cuivre de Baygorri et celles de fer du comté de Foix, il n'y existe pas un seul établissement qui se ressente des grands procédés employés autrefois; et pour ce qui est des Hautes-Pyrénées en particulier, on peut dire que parmi le grand nombre des mines qui s'y trouvent, il n'en est qu'un très-petit nombre qui soient devenues célèbres; encore est-ce presqu'uniquement par les tentatives infructueuses que l'on a faites pour les exploiter : elles sont toutes abandonnées aujourd'hui (1), à l'exception des mines de fer d'Ossau; cet abandon a eu lieu à cause de l'insuccès des entreprises.

Cet insuccès, pour quelques-uns, n'a peut-être

(1) L'ancien gouvernement avoit concédé à M. Henry de Gestas le droit d'exploiter les mines de cuivre et de plomb des deux diocèses de Tarbes et de Comminges.

Pendant la précédente guerre, les Espagnols détruisirent, dans une invasion, les ouvrages qu'il avoit commencés.

M. Diétrich parle de ces mines, et pense que celles de cuivre doivent rendre 35 livres au quintal.

M. Gillet de Laumont est d'opinion qu'elles sont riches; mais il ne présume pas qu'elles rendent autant au quintal.

Lorsque la concession de M. de Gestas a touché à son terme, son fils Charles-Louis-Hector, qui s'est mis à la tête d'une compagnie d'actionnaires, à Paris, en a obtenu le renouvellement.

tenu qu'à l'ignorance des mineurs ; pour la plupart, il a existé des difficultés réelles (1) et insurmontables pour des particuliers : la situation de ces mines dans des lieux dont l'accès est interdit par les neiges pendant une grande partie de l'année, à des hauteurs qui rendent le transport très-coûteux ; la rareté du bois dans ces hautes régions, où l'imprévoyance et l'incurie ont produit un dénuement presqu'absolu d'un combustible, qui n'est remplacé ni par la tourbe, ni par le charbon fossile ; enfin, le défaut de capitaux assez considérables pour faire les premières avances, chose indispensable quand on entreprend des travaux dont les résultats sont longs et difficiles à obtenir. Souvent, faute de fonds suffisans, le concessionnaire s'est dégoûté de son entreprise, au moment même où il alloit en recueillir le fruit. Il est des mines dont le gouvernement seul pourroit entreprendre et diriger l'exploitation ;

(1) Le granit des Pyrénées n'a pas cette continuité qu'on lui a trouvée dans les autres chaînes. Ce défaut lui est commun avec toutes les espèces de roches qui entrent dans la composition des Pyrénées. De là vient le peu de régularité des filons métalliques dans ces montagnes, et la cause principale du peu de succès de leur exploitation : en général il n'y a que des amas et des rognons ; mais il y en a de très-riches. (Traité des Mines de Fer, par M. de Lapeyrouse, page 330.)

quand même les produits ne couvriroient pas entièrement les déboursés, l'opération seroit avantageuse; puisque les frais se consommeroient sur le territoire du royaume, et que le affranchiroit la nation des frais d'importation, qui sont tous au profit de l'étranger.

C'est ainsi qu'il existe dans les Hautes-Pyrénées plusieurs mines dont l'exploitation devroit fixer l'attention du Gouvernement: on y trouve du *fer*, du *cuivre*, du *zinc* et du *plomb* en abondance; il y a outre ces métaux, dont les mines sont très-connues, du *manganeze* en quantité, de la *plombagine*, du *cobalt* et du *nikel*. Il y a plusieurs mines de plomb argentifères, principalement dans les montagnes d'Aure, voisines du versant d'Espagne, généralement plus favorisé.

Dans la vallée d'Ossau, on ouvrit en 1739 des mines de cuivre, qui ont été abandonnées, et des échantillons de cobalt ont été trouvés près de Laruns. Ces montagnes renferment aussi une mine de plomb, qui, exploitée à diverses reprises, rendoit, dit-on, 5 pour 100; mais on ne pourroit y travailler que trois mois de l'année à cause des neiges.

Le travail et l'emploi des matières minérales se réduit à bien peu de chose dans le territoire des Hautes-Pyrénées. La vallée d'Ossau, outre les mines dont je viens de parler, possède encore

deux forges, l'une à *Izale*, l'autre à *Beon*. Nous avons vu que dans la vallée d'Asson, la mine de fer Baburet, sur la montagne du même nom, fournit aux forges d'*Arthes d'Asson* et de *Loubie*. Ces deux forges, qui appartiennent à M. le marquis d'Angosse, sont les plus considérables du département des Basses-Pyrénées; elles occupent environ 500 ouvriers, et les autres 300. Beaucoup de ces ouvriers qui appartiennent aux communes environnantes, abandonnent les forges pendant l'été pour reprendre la vie pastorale, mais l'hiver les y ramène. Ces forges sont toutes construites à la Catalane, et leurs produits sont bien inférieurs à celles des hauts-fourneaux; mais aussi elles consomment moins de bois, et c'est ce qui les a fait préférer. La commune de Saint-Pé, arrondissement d'Argelès, offre quelques usines à fer; il y a plusieurs martinets, et une clouterie qui chaque année en emploie plus de dix myriagrammes. Il existe à Tarbes et dans ses environs quelques martinets à cuivre, mais sans laminoir; ils ne fournissent qu'à la chaudronnerie, objet très-peu important. La coutellerie de Tarbes a joui d'une ancienne et juste renommée, et mérite toujours la réputation que lui ont faite les ouvrages d'un artiste distingué nommé *Pouzaux*, qui vivoit encore à la fin du siècle dernier.

Tuileries, briqueteries, poterie, verrerie.

Il se fait des briques et de la tuile sur presque tous les points des Hautes-Pyrénées, principalement dans la région des coteaux et de la basse plaine du Bigorre; et la matière première, qui est de très-bonne nature, y abonde. L'argile forme le fond de la plus grande partie du terroir situé à la racine des Pyrénées. Il s'y en trouve d'assez pure pour rivaliser avec les plus belles terres de pipe : il y a même des indices de kaolin, ou terre à porcelaine. M. de Puymaurin a fait à Toulouse, avec la terre à foulon de Pouzac, près de Bagnères, des essais qui prouvent qu'on pourroit obtenir cette belle poterie, qui fait l'illustration de Sèvres, et dont le Limousin fournit la matière première dans toute sa pureté.

La poterie commune qu'on fait dans les arrondissemens de Tarbes et de Bagnères, à Poyastruc et à Ordizan, est extrêmement grossière, et se ressent de l'enfance de l'art; la dernière surtout, qui se cuit en plein air, et souvent au feu de fougère. Les produits de la fabrique de Montégut, près de la Neste, sont propres et solides dans leur genre; ils appartiennent plutôt à la poterie qu'à la faïencerie, puisque en général ils sont vernissés en couvertes brunes, jaunes, ou transparentes, et sont éminemment propres au feu.

Le verre qui se fabrique dans la Barousse est extrêmement commun; l'établissement de Montignac, près de Tarbes, promettoit une meilleure fabrication.

Carrières d'ardoise, de chaux et de marbres communs.

Les Hautes-Pyrénées fournissent peut-être la meilleure ardoise de France. Il y en a des carrières inépuisables dans presque toutes les vallées, depuis celle d'Aspe jusqu'à celle d'Aran; la plus renommée est celle de Labassère, près de Bagnères. Les produits de ces innombrables carrières sont immenses pour l'usage du pays, où presque tous les édifices en sont couverts, et pour celui des contrées voisines. Si les transports par eau étoient praticables, les ardoisières des Pyrénées fourniroient à une exportation très-lucrative et avantageuse aux pays éloignés, par leur concurrence sur le marché général de la France et même de l'Europe.

Le calcaire n'abonde pas moins que les schistes; et la chaux, qu'on fabrique partout, est aussi d'une excellente qualité. On pourroit en approvisionner la France entière, en multipliant les fours, dont l'existence, il est vrai, n'est guère compatible avec la conservation des forêts, et leur est souvent fort nuisible.

Le marbre existe dans presque toutes les montagnes, de leur racine au sommet. On ne sauroit énumérer les carrières de marbre commun qui sont en exploitation ; il suffit pour concevoir combien elles sont nombreuses, de savoir que, jusque dans les plus petits villages, cette pierre se trouve employée dans la bâtisse des maisons et même dans celle des granges et des cabanes ; on en décore les églises, et plusieurs en sont entièrement pavées. La plupart de ces marbres communs ne sont pas susceptibles de recevoir un beau poli. Les belles carrières sont au pied de la chaîne ou dans la région moyenne. Nous allons en parler dans un chapitre à part.

CHAPITRE V.

Suite de l'industrie manufacturière.

Marbres distingués des Hautes-Pyrenées.

La France est extrêmement riche en marbres de toutes sortes, aussi beaux que ceux d'Italie et d'Espagne; quelques-uns sont même comparables aux marbres antiques les plus estimés; et le préjugé en faveur de ce qui vient de loin, l'habitude, le défaut d'exploitation des carrières, sont les seules causes qui nous ont rendus tributaires de l'étranger pour cet objet. C'est ce qu'affirmoit avec raison un très-habile architecte, M. Rondelet (1), c'est ce qu'a démontré l'un de nos savans les plus distingués, M. le vicomte Héricart de Thury, directeur des travaux publics à Paris, en présentant le tableau de nos richesses en ce genre, tracé par départemens (2). Encore ce tableau ne

(1) Traité théorique et pratique de l'Art de Bâtir, t. I.

(2) Rapport fait à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, sur l'état actuel des carrières de marbre, inséré dans les Annales des Mines, t. VIII. 1823.

sera-t-il complet que lorsque les recherches et les descriptions qu'il a proposé de prescrire aux ingénieurs des mines et des ponts et chaussées et aux entrepreneurs de travaux publics, auront eu lieu.

Les anciens avoient une parfaite connoissance de nos marbrières; les Romains particulièrement en tirèrent les immenses matériaux en marbres, granits et porphyres, des magnifiques monumens dont on admire encore les restes à Lyon, Vienne, Valence, Aix, Nîmes, Avignon, Arles, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Poitiers, Limoges, etc. Après les empereurs romains, Charlemagne, et depuis la renaissance des arts, nos rois François Ier, Henri IV et Louis XIV, avoient su trouver sur le sol national de quoi orner leurs superbes palais; tandis qu'aujourd'hui, par un déplorable abandon de nos propres richesses, tous nos édifices sont décorés de marbres étrangers, au préjudice de notre industrie et du Trésor public. M. de Puymaurin, député de la Haute-Garonne, en a fait connoître les causes immédiates à la tribune publique dans les dernières sessions, savoir : le bon marché des marbres d'Italie, travaillés sur place, facilement exportés par mer, et accrédités par une aveugle préférence, ce qui a fait tomber successivement nos plus beaux établissemens, et réduit nos grandes marbreries à n'être que de simples polisseries (1).

(1) Nos voisins nous apportent terminées et prêtes à mettre

Sous le régime impérial plusieurs grands monumens publics, le Louvre, l'arc de triomphe du Carrousel, le palais de la Chambre des Pairs, la salle des Députés, le château de Saint-Cloud, etc., ont été décorés de beaux marbres françois, mais ils étoient dans les magasins du Gouvernement. Ils avoient été sauvés par M. le comte Chaptal, alors ministre, de la démolition du château de Meudon, que Louis XIV avoit décoré de plus de 250 colonnes des plus beaux marbres du Languedoc et des Pyrénées (1). Tout est donc à faire pour remettre en vigueur, sur tout le sol de la France, les anciennes exploitations; et l'industrie, si active de nos jours, a besoin d'être dirigée de ce côté-là, d'être encouragée, d'être favorisée, sinon par des prohibitions absolues des marbres étrangers, du moins par des droits de douane, reconnus encore insuffisans, malgré l'augmentation des tarifs en 1820 et 1822.

Nous n'avons point à craindre que nos ateliers

en place, nos tables, nos consoles, nos cheminées; ils nous inondent de pacotilles de statues, de bustes, de bas-reliefs et de sculptures en tous genres, comme si la France n'avoit pas ses Bosio, ses Gayrard, ses Cartelier, ses Deseine, ses Dupaty, ses Goys, ses Lemire, ses Lesueur, ses Raggi, ses Romagnesi, ses Valois, et leurs nombreux élèves, qui soutiendront dignement la haute réputation de l'Ecole françoise. (Rapport de M. Héricart de Thury.)

(1) Rapport de M. Héricart de Thury.

soient privés de matières premières. « la France, dit M. de Thury (1), possède en marbres, brêches, albâtres, granits, porphyres, etc., tout ce qu'elle peut désirer.... Nous possédons dans plusieurs de nos départemens, d'abondantes carrières de marbre blanc statuaire, aussi fin, aussi homogène et aussi blanc que ceux de Carrare et de Luni, et il est comme impossible de les distinguer des plus beaux marbres blancs statuaires de la Grèce, avec lesquels ils ont la plus parfaite identité, pour leur blancheur, leur pureté, leur grain et leur contexture (2) ».

Mais quittons ces généralités pour en venir aux marbres des Pyrénées, et spécialement à ceux de la partie centrale.

Les carrières de marbre des Pyrénées furent exploitées avec beaucoup de succès par les Romains. Des recherches faites sur toute la ligne ont prouvé que l'on pratiqua des exploitations de marbres blancs propres à la glyptique et à la statuaire, que de marbres de couleur, parmi lesquels on distingue le noir et le vert antiques, le

(1) Rapport à la Société d'Encouragement.

(2) La belle statue en pied de Henri IV enfant, exécutée par Bosio, pour la ville de Pau, et le charmant buste de Clémence Isaure, qui institua les Jeux Floraux à Toulouse, exécuté par mademoiselle Julie Charpentier, sont l'un et l'autre en marbre blanc des Pyrénées. (Exposition du Musée Royal des Arts, 1822, nos 1377 et 1379.)

rosé, le griotte à œil de perdrix, etc. Les monumens qui subsistent encore, ou que l'on retrouve tous les jours, montrent l'emploi considérable que l'on fit de ces marbres dans les deux parties de la Gaule, connues alors sous le nom de *Narbonnoise et d'Aquitaine*. Pendant le moyen âge, on tira beaucoup de marbres des Pyrénées pour la décoration des églises et des couvens. Il n'est aucune personne née avant la révolution, qui ne se rappelle les cloîtres des anciens monastères décorés de colonnades en marbre. Celui des Grands-Augustins, qui fait maintenant partie du Musée de Toulouse, est formé de colonnes extraites des carrières des Pyrénées. Ces marbres étoient répandus avec profusion dans les célèbres abbayes de Cuixa, en Roussillon, et de Bonnefont dans le Comminges. Presque toutes les statues sépulcrales que l'on voyoit, ou que l'on voit encore dans les églises de Toulouse, sont formées de marbre blanc ou gris tiré des Pyrénées.

On sait que sous François Ier, il en fut extrait quelques marbres destinés à la décoration des palais royaux. Ce monarque, ami des arts, chargea le sieur Bernuy, riche particulier originaire d'Espagne, auquel il avoit donné la charge de conseiller dans le Parlement de Toulouse, du soin de faire extraire quelques marbres des Pyrénées. Celui-ci s'adressa, pour diriger l'exploitation, à un sculpteur toulousain nommé Bachelier. Plu-

sieurs blocs pris dans le Cœmminges et dans le comté de Bigorre, descendirent à Toulouse sur des radeaux, en 1536. Ces marbres furent employés à Rambouillet. Henri II témoigna le plus grand intérêt à l'exploitation de nos carrières. On a vu, il y a peu de temps, une lettre dans laquelle ce prince demandoit aux consuls de Saint-Gaudens des marbres des Pyrénées. Cette lettre contient les phrases suivantes : « Les beaux « marbres rouges, blancs et verts de vos pays, « sont choses qui équipollent bien ceux que « l'on porte ici, à grand coût, de Gênes, et suis « marri qu'on n'ait continué à en tirer comme par « le passé, et du tems de mon seigneur et père... « Fesant aorner certaines parties de ce mien châ- « teau de Saint-Germain-en-Laie, je voudrois « avoir aucuns de vos marbres à cest effet, et si « par aventure vous m'obligez en cela, vous me « trouverez toujours bon prince à vous servir, « mesmes si les envoïés tost, ores il y ait long de « vos montagnes à ceste mienne maison. » On connoît l'anecdote de cet avocat de Toulouse, qui, ayant envoyé un bloc de marbre des Pyrénées au même Henri II, fut en récompense nommé maître des requêtes (1).

(1) Scaliger nous apprend que cet avocat, plus minéralogiste que jurisconsulte, que le Parlement avoit refusé de recevoir conseiller, fut surnommé le *maître des requêtes de marbre*.

Henri IV, né au pied des Pyrénées, n'en oublia pas les beaux marbres, non plus que ceux de la Provence et du Dauphiné; il vouloit en orner ses maisons des Tuileries, de Saint-Germain-en-Laye et de Fontainebleau, écrivoit-il de Chambéry au connétable Bonne de Lesdiguières. Le bon roi dit en parlant de ces marbres, que *c'est chose qu'il affectionne*. Sous le règne de Louis XIV, on exploita en grand nos carrières. Celles de Beyrède, de Sarrancolin, de Campan, fournirent à la décoration de Versailles, de Meudon, de Marly, de Trianon. Félibien nous apprend (1) que, par ordre du roi, M. de Colbert faisoit extraire beaucoup de marbres dans les Pyrénées. Il nomme plusieurs des qualités exploitées, et dans le nombre est le marbre blanc de Saint-Béat, reconnu, dit-il, impropre pour la sculpture, malgré sa blancheur, parce qu'il a le défaut d'avoir *le pouf*, c'est-à-dire des parties intérieures presque réduites à l'état sablonneux. D'après ce défaut on abandonna les carrières de Saint-Béat, y laissant même un banc tout prêt, qui a été levé en 1819 par le marbrier Layerle, en deux blocs qui se brisèrent dans leur chute, et dont on n'a pu utiliser que de petits fragmens, l'intérieur ayant été parsemé de fissures ou poils, et de parties qui avoient *le pouf*.

En fait de marbres distingués, on trouve dans le

(1) Dans son *Traité d'Architecture*, pag. 57 et suiv.

Béarn, le Bigorre, les Quatre-Vallées, le Comminges et la Haute-Garonne, des marbres homogènes et d'une seule couleur, en blanc, en gris et en noir. Ces mêmes marbres se trouvent aussi panachés ou colorés diversement; souvent le spath calcaire y est uni à du mica de différentes couleurs. Il en existe des masses énormes, et les variétés qu'on y remarque sont très-nombreuses. Ils abondent tous plus ou moins en spath calcaire, et c'est lui qui leur donne la forme saline : aussi appelle-t-on marbres salins ceux de ces marbres qui sont très-parsemés de veines et taches blanches.

En Béarn, dans la vallée d'Ossau, près de Loubie, est un marbre statuaire dont nous avons parlé; sa teinte grise le déprécie, mais peut-être seroit-il plus pur dans l'intérieur de la marbrière. Près du village d'Aigun, on trouve plusieurs espèces de marbres nuancés, parmi lesquels on distingue le violet, le vert, le blanc et le rouge, et le violet varié. On a vu à Pau des échantillons de petits rubans blancs, et à larges raies violettes, mêlées de lignes noires. Il n'y a pas d'exploitation régulière de ces marbres.

A l'autre extrémité du noyau central, nous avons indiqué aussi l'existence d'un marbre blanc statuaire près de Saint-Béat, dont on pourroit tirer parti, ainsi que de beaucoup d'autres carrières dans la vallée de Luchon.

Le marbre de Héchettes, près de la Neste, et

du village de ce nom est du plus beau noir, parfois nuancé d'un blanc éclatant ; rien n'égale la finesse de son grain. Il convient pour les décorations funéraires, non moins que pour divers ameublemens, et pourroit servir à des assortimens et à des contrastes, soit avec les précédens, soit avec un marbre blanc statuaire, dont il existe aussi une carrière sur le revers de la montagne, qui fournit celui de Sarrancolin, vers le col de la Bassia, à trois heures de marche d'Ilhet. Ce marbre n'a pas bien réussi sous le ciseau du statuaire.

Il en a été tout autrement du marbre blanc, véritablement statuaire de la belle carrière de Sost, située dans la vallée de Barousse, à deux heures de distance de Mauléon, sur le versant gauche entre les gorges de Ferrère et de Sainte-Marie. Cette carrière qui paroît avoir été exploitée anciennement (1), étoit oubliée depuis des siècles, lorsque M. Alexandre Du Mège qui, en 1807, jaloux de retrouver les carrières des marbres employés dans les monumens dont il recueilloit les restes précieux, parvint à reconnoître les antiques exploitations des marbres de Sost. En 1818, il forma à Toulouse une société sous la raison Lafont-

(1) Comme le prouvent des fragmens de chiffres romains et de sigles, inscrits sur le rocher ; la carrière a été de nos jours dégradée par des explosions de poudre, pour faire un chemin de mâture.

Villiers et obtint, en 1822, une médaille d'or de la Société d'Encouragement; il s'est associé maintenant MM. Prévot-Pugens et compagnie de Toulouse, qui exploitent les trois carrières de Sost. A l'exposition des arts de 1823, en recevant la seule médaille d'argent accordée à ce genre d'industrie, ils ont eu part aux récompenses que la bonté du Roi avoit destinées à l'encouragement de l'industrie française.

M. Bosio, premier statuaire du Roi, membre de l'Académie des Beaux-Arts, dans un rapport demandé par l'ambassadeur du roi de Prusse, signale et caractérise le beau marbre blanc de Sost, comme supérieur à tous les marbres blancs d'Italie, et le compare au pentélique pour le grain et la cristallisation. C'est un marbre de première formation, dit-il, tandis que ceux d'Italie, le Carrare notamment, ne sont que de seconde. Celui-ci soumis au feu devient sablonneux et ce qu'on appelle ponce, tandis que celui de Sost conserve toujours le même degré de dureté. Aussi résiste-t-il à toutes les intempéries et aux différentes impressions de l'atmosphère, la chaleur, la pluie, l'humidité, le froid, qui tour à tour décomposent le Carrare.

Le marbre de Sost est dur à travailler, et lent à ébaucher; il faut en faire sauter peu à la fois. Il ne permet pas plus que le marbre grec, de fouiller autant les détails que le faisoient les Romains.

Ainsi, dit M. Bosio, on voit dans le reste de Vénus placé dans la salle de Diane, que les cheveux pendant de côté ne sont dégagés qu'à la râpe, et que le statuaire a craint d'employer le trépan, de peur de les faire sauter. Mais, ajoute-t-il, « j'observerai ici sans trop m'écarter de mon sujet, que cette manière des statuaires grecs, de ne pas trop détailler, donne à leurs ouvrages une certaine *grâce* et une espèce de *laisser aller* qui a tout le charme de la peinture, lorsqu'elle est touchée avec esprit. Les détails ne sont pas *corrects* dans les artistes grecs comme dans les artistes romains; le marbre de Carrare donnoit à ces derniers la facilité de fouiller les détails, ce qui nuit singulièrement à l'effet général. »

La dureté, gage de durée dans le marbre de Sost, est un avantage que M. Bosio fait valoir, en rappelant que lorsqu'on achève un ouvrage en marbre de Bavogth, on le trempe dans de la gomme afin de mieux soutenir le grain. Mais « la première qualité de ce marbre précieux, dit-il, c'est qu'il a plus de transparence que celui d'Italie, et même que celui de *Zampugno* et de *Crestola*. Il a un ton plus chaud, il possède naturellement le même ton que celui que l'on est dans l'usage de donner artificiellement aux deux marbres ci-dessus, avec un composé de tabac, de rouille et d'urine. Si le statuaire trouve des difficultés à travailler le marbre des Pyrénées, il en est amplement

récompensé, lorsque son ouvrage est terminé ; car il y a autant de différence entre une production exécutée en marbre françois, et une autre exécutée en marbre de Carrare, qu'entre un tableau d'une belle couleur, et un autre d'une mauvaise, puisque le marbre des Pyrénées a la transparence et l'incarnat des chairs. » Au témoignage du célèbre Bosio, on peut joindre le suffrage de plusieurs de nos statuaires distingués, MM. Dupaty, Gayrard et autres, qui terminent en ce moment des bustes de divers membres de la famille royale, Louis XVIII, Charles X, madame Elisabeth, exécutés en marbre de Sost. On les verra figurer à la présente exposition. D'après des autorités aussi irrécusables, on voit tout ce que présente d'intéressant et d'avantageux cette carrière de Sost, qui mérite d'être mise en exploitation régulière, ainsi que les suivantes, non moins importantes.

Trois carrières qui appartiennent aussi à l'arrondissement de Bagnères, département des Hautes-Pyrénées, fournissent de beau marbre veiné : ce sont celles de *Campan*, de *Sarrancolin* et de *Beyrède ;* elles contiennent une immense quantité de marbre, dont le grain est fin, serré ; elles sont enveloppées par un schiste calcaire compacte, de couleur grise, qui a des veines colorées semblables à celles du marbre, dans les filons qui traversent les carrières.

La *marbrière de Campan* est située à l'extrémité de la vallée du même nom, au-dessus du bassin de *Paillolle*, ainsi que nous l'avons vu; elle est adossée au chaînon, dont le versant opposé fournit le marbre de Beyrède, et il paroît qu'ils appartiennent à la même masse. Le marbre de Campan est *vert panaché*, avec des taches et des veines blanches, grises et rouges; la couleur rouge, là où elle existe, est légèrement nuancée, mais elle colore des masses assez considérables, comme on peut le voir par la simple inspection de la marbrière. Il est fâcheux que ce marbre, dont la beauté est remarquable, ne résiste pas davantage aux injures de l'air, et qu'on ne puisse l'employer qu'à des ouvrages intérieurs; peut-être que, si on l'enduisoit d'un encaustique convenable, à la manière des anciens (1), on préviendroit sa trop prompte dégradation. Sa grande facilité à s'altérer provient de la portion trop considérable d'alumine ou terre argileuse, qui entre dans sa composition. La carrière de Campan offre une exploitation facile et abondante (2) : la montagne

(1) Retrouvée par M. Quatremère le Quincy, et exposée dans la Notice des travaux de l'Institut, du 7 vendémiaire an 13. Si l'encaustique a l'inconvénient fâcheux de jaunir le blanc du marbre statuaire, il jauniroit avec avantage le gris sale mêlé au beau vert et au beau rouge du Sarrancolin et du Campan.

(2) Cette carrière n'a été exploitée qu'à sa superficie, et

est toute de marbre; c'est là qu'il faudroit établir une exploitation depuis long-temps abandonnée. Les réparations qu'exigent Trianon, le palais de Versailles et autres, devroient engager à la reprendre.

La *Marbrière de Sarrançolin* fournit un marbre d'un rouge foncé, avec des veines et des taches blanches et grises; elle est située sur le versant gauche de la vallée. Sur le versant opposé, est le *Marbre de Beyrède*, plus connu sous le nom de Marbre d'Antin (1). Il est extrait d'une carrière encore plus belle et plus abondante. Ce marbre est d'un rouge bien vif, veiné comme le précédent, et ayant les mêmes taches.

Les carrières de Sarrancolin, Beyrède, Cam-

pour ainsi dire sous la croûte; si l'on pénétroit dans l'intérieur de la montagne, il n'est pas douteux qu'on rencontreroit un grain plus fin, une pâte plus pure.

(1) M. de Cambry, dans ses Origines Celtiques, prétend que le mot *antin* signifie en langue celtique couleur de feu: ce qui supposeroit que les carrières de Beyrède et de Sarrancolin ont été connues de temps immémorial, car ce marbre est véritablement veiné d'un rouge couleur de feu. Mais tout ce merveilleux s'évanouit, lorsqu'on sait que le duc d'Antin, favori de Louis XIV, dont le duché étoit situé au voisinage de ces montagnes, fit exploiter ces carrières; et comme il en fit connoître le premier le mérite à Paris, le marbre a conservé le nom de ce seigneur, ami des arts. La salle de la Chambre des Pairs est décorée avec du marbre de Sarrancolin, ainsi que le grand Trianon.

pan, ont servi à la décoration de Versailles et du grand Trianon, et furent exploitées à grands frais sous Louis XV. Depuis, ces précieuses richesses sont restées de nulle valeur, comme toutes celles qui les avoisinent, et auxquelles on n'a jamais touché. La cherté de la main-d'œuvre et des procédés d'extraction ne permettoit guère qu'à un gouvernement d'en tirer parti. On y peut puiser sans fin les plus belles pièces pour colonnes, frises, entablemens, et toutes sortes de meubles et de décorations, tant pour l'embellissement des palais que pour l'ornement des maisons particulières.

Quelques marbriers de Toulouse, de Foix, de Bagnères et de Pau avoient essayé d'extraire des marbres des Pyrénées. Les premiers furent les nommés *Gencignani* et *Vinquezi*, Italiens, dont les marbriers actuels ont presque tous été les ouvriers, et ne sont entrés dans les Pyrénées qu'en suivant leurs maîtres. Mais les exploitations anciennes et celles qu'ils pratiquent actuellement, toujours bornées, toujours resserrées dans un cadre étroit, n'avoient et n'ont pour but que d'offrir des marbres pour la décoration et les meubles dans les villes où ils ont leurs ateliers. Il y a loin de là à une entreprise commerciale, et cette petite industrie locale ne pourroit soustraire la France au tribut de deux millions qu'elle paie à l'étranger, pour marbres bruts et façonnés.

Avant la révolution, le comte de Potocki, polonais, avoit conçu le projet de remettre les magnifiques carrières du département des Hautes-Pyrénées en exploitation, et il avoit fait faire par M. Rivet, ingénieur à Toulouse, les plans et devis d'un établissement d'usine à eau, pour scier et façonner les marbres. Les circonstances empêchèrent de réaliser cette entreprise, et ce comte emporta dans sa patrie, sans en laisser de minute, tout le travail de l'ingénieur.

Sous l'empire, ces marbres de prix faisoient partie de la dotation des établissemens thermaux dont Tarbes étoit chef-lieu. Sur ma provocation, dans la vue de mettre ces richesses locales en valeur, il fut fait concession en 1810, pour une modique somme et comme objet d'essai, des cent quarante anciens blocs détériorés en partie, et gisant sur les trois principales carrières, à M. Costallat, négociant, fabricant à Bagnères. Son active industrie sut appliquer au sciage des marbres de Campan les mécaniques à eau de sa fabrique de draps; des usines établies sur la rivière de la Neste devoient étendre l'application du procédé aux marbres de Beyrède et de Sarrancolin. Les effets déjà obtenus, et pour lesquels M. Costallat eut une mention honorable à l'exposition de 1822, promettoient de grands et prompts résultats à un entrepreneur qui pourroit y appliquer des capitaux suffisans: car tout est à créer depuis les

premiers et les plus grossiers moyens d'exploitation.

Il n'y auroit qu'une concession générale et à long terme de toutes les marbrières des Hautes-Pyrénées, qui pût permettre à une compagnie de faire les avances nécessaires, en vue d'un grand bénéfice futur. Pourquoi l'esprit d'association, qui commence à se montrer parmi nous, et qui a déjà produit de belles entreprises de canaux, ne s'appliqueroit-il pas à l'objet important que je signale ici, en y appliquant une partie de nos capitaux surabondans? Lui seul peut renouveler à moindres frais, et plus fructueusement, ce qui, jusqu'ici, n'a été fait que par nos rois dans la magnificence de leur luxe et l'abondance de leurs trésors. Les marbres sciés, tournés, sculptés, façonnés en chambranles, en dessus de tables, en balustres, plinthes, socles, colonnes, etc. etc., à l'aide d'usines placées aux sources de l'Adour, du gave d'Oléron, et sur les bords de la Neste et de la Garonne, seroient faciles à transporter ensuite, au moyen de radeaux qui les conduiroient par l'Adour à Bayonne, et par la Garonne jusqu'à Toulouse; de là, ils continueroient à voyager par eau vers le midi et le couchant de la France, et jusqu'à Paris, centre de tous les débouchés, et principal foyer de consommation.

On m'assure qu'en ce moment, il se forme à

Toulouse une grande association pour l'exploitation générale des marbres des Hautes-Pyrénées, et que la compagnie Prevôt Junior (1) a étendu le cercle de ses exploitations, de Sost, où il y a quarante à cinquante ouvriers, à Sarp, Bazus, Argut ; que le *noir antique d'Hechettes*, d'où l'on tira des colonnes de vingt pieds de long pour les palais de Louis XIV, reparoît dans le commerce ; que la *brèche africaine* de Bize, la brèche universelle, le *noir veiné de blanc* de Saint-Bertrand, le *griotte du Sost*, le *rosé*, le *rubanné*, détachés en grands blocs, arrivent à Paris ; que les carrières de *Beyrède* et de *Sarrancolin*, par une conces-

(1) Ces exploitans ont formé à Toulouse des magasins qui offrent le plus bel assortiment de marbres françois. Le ministre de l'Intérieur vient de passer avec eux un traité pour l'approvisionnement du dépôt du gouvernement, en marbres de couleur et en marbres statuaires. Les marbres sont descendus sur des traîneaux ou des chars, à la marbrerie établie à Saint-Bertrand, où l'on embarque les produits, et même des blocs, sur des radeaux que la Garonne porte à Montréjeau, et de là à Toulouse, pour être expédiés par le canal sur Bordeaux. Cette usine comprendra 1° une scierie de trente-six lames ; 2° un atelier de statuaire en grand ; 3° un atelier de figuristes en médaillons et bas-reliefs ; 4° un atelier de sculpture pour vases, ornemens, candelabres, urnes, mausolées, etc. ; 5° un atelier pour la coupe des marbres en tables, chambranles, consoles, etc. ; et 6° un grand atelier de polisserie. (Rapport de M. Héricart de Thury.)

sion demandée, vont de nouveau être exploitées. La Compagnie devroit s'associer M. Costallat, pour la marbrière de Campan et celles de la vallée d'Aure, où il a commencé l'exploitation. Il est à désirer pour l'honneur national, pour l'intérêt de notre commerce et de notre industrie, qu'une société qui consacre de grands capitaux à une exploitation générale de nos plus riches, de nos plus belles carrières pyrénéennes, reçoive constamment des encouragemens utiles.

Je vais extraire des 86 tableaux qu'a dressés M. Héricart de Thury, ceux des marbres et roches précieuses qui appartiennent aux Hautes-Pyrénées.

Département des Basses-Pyrénées.

MARBRES. NOMS ET LOCALITÉS.	COULEURS ET CARACTÈRES.	*OBSERVATIONS.*
Marbre de Louvie, sous Biron.	Blanc, grain fin.	Statuaire de la première qualité.
Le blanc de Jarrance.	Blanc, statuaire.	*Idem.*
Marbre vierge, de Bayonne.	Blanc.	*Idem.*
Bleu de Bédous.	Bleu, jaspé de gris-bleu.	Marbre d'ameublement.
Bielle, penne d'Escot.	Rouge et blanc.	*Idem.*
Lescun, vallée d'Aspe.	Vert uni.	*Idem.*
Brèche de Sauveterre.	Brèche fond noir, avec taches blanches et anguleuses à la surface.	*Idem.*
Lumachelle d'Arudy.	Noir moucheté de coquilles blanches.	*Idem.*
ALBATRE.		
Albâtre blanc, vallée d'Aspe.	Albâtre d'une blancheur éclatante.	Très-bon pour la sculpture et les ornemens d'ameublement.
GRANIT.		
Granit, vallée d'Asson.	Belle qualité de granit gris, blanc, noir.	Belle roche monumentale.

Département des Hautes-Pyrénées (1).

MARBRES. NOMS ET LOCALITÉS.	COULEURS ET CARACTÈRES.	*OBSERVATIONS.*
Blanc de Sost, carrières du nord et du sud.	1°. Blanc statuaire ; 2°. Blanc clair ; 3°. Blanc de lait ; 4°. Blanc veiné.	Beaux marb. de 1re qualité pour la statuaire et l'arch., suiv. it. de MM. Prévost-Fugens.
Les grandes marbrières de Sost, carrières du nord et du sud.	1°. Marbre cervelas ; 2°. — hortensia ; 3°. — griotte rosée ; 4°. — griotte à œil de perdrix.	Beaux marbres d'un grand effet pour les monumens publics et l'architecture particulière.
Les marbrières de Sarpe, vallée de Barousse.	1°. Marbre noir ; 2°. Marbre veiné ; 3°. Grand antique ; 4°. Petit antique.	*Idem.* *Idem.* *Idem.* *Idem.*
Bazus, aux côtes de Bazus, vallée d'Aure.	1°. Bardilles perlées ; 2°. Bleus cristallins ; 3°. Bleus veinés ; 4°. Cipolins gris.	*Idem.* *Idem.* *Idem.* *Idem.*
Bizes, montagnes de Bizes-Nistos, Neste.	1°. Brèche ibérienne. ; 2°. Brèche africaine ; 3°. Brèche universelle.	Belles brèches pour ameublement et décors d'intérieurs.
Héchettes, montagne, vallée d'Aure.	1°. Noir à grandes veines blanches ; 2°. Grand antique ; 3°. Petit antique.	Très-beaux marbres de monumens publics, du plus grand effet.
Hèches, aux Hèches, vallée d'Aure.	Brèche Sainte-Anne de Bardille.	Beau marbre pour ameublement et intérieur.
Sarrancolin, vallée d'Aure.	1°. Gris veiné de rouge ; 2°. Jaune veiné de gris et de rouge ; 3°. Brèche rouge-brun à grandes bandes.	Marbres pour les monumens publics, du plus grand effet, et souvent aussi beaux que la brèche de Messin.
Antin ou Beyrède, le vert d'Antin ou la veirette, vallée d'Aure.	Fond blanc, vert et rose, à veines rouge de feu.	Très-joli marbre, fin, délicat, pour les intérieurs.
La Bassia, gorge d'Illet.	Blanc statuaire, grisâtre.	Ne réussit pas bien sous le ciseau.
Campan, gorge de Paillolle.	1°. Vert d'eau, à taches rouges et blanches ; 2°. Rose tendre, avec veines vert. et blanc. ; 3°. Rouge sombre veiné de blanc, vert, rouge-brun.	Beaux marbres pour les intérieurs de monumens publics, les colonnes, les piédestaux et les ameublemens.
Brèche de Bagnères.	Blanc-rose, veiné et nuancé de taches rouges.	*Idem.*
Blanc de Médous, près de Bagnères.	*Idem.*	*Idem.*
Blanc de Barèges.	*Idem.*	*Idem.*
Le bariolé de Barèges.	Blanc veiné de linéamens gris et verts.	Beau marbre d'architecture et d'ornement.

(1) Ce tableau est extrait de la brochure sur l'état actuel

Département de la Haute-Garonne.

MARBRES. NOMS ET LOCALITÉS.	COULEURS ET CARACTÈRES.	*OBSERVATIONS.*
Marbres de Balvacaire, Saint-Bertrand.	Verdâtre, mêlé de taches rouges et points blancs.	Très-beau marbre de grande architecture monumentale.
Le turquin, à St.-Béat.	Gris blanchâtre.	Architecture intérieure.
Statuaire, rapp Saint-Béat.	Marbre blanc.	Beau marbre statuaire, exploité par M. Layerle-Capel.
Brèche chinoise, *ibid.*	Noir grisâtre assez foncé.	Beau marbre d'ornem.
Le nanquin coquillier, à Mancions.	Couleur café au lait.	*Idem.*
L'Isabelle, penne Saint-Martin.	Belle couleur isabelle et rosée.	*Idem.* Il a été exploité par les anciens.
Le Cierp.	Gris-blanc.	Très-dur.
Le rouge sanguin, Argut [illegible]us.	Rouge sanguin, beau poli, semblable à la griotte.	Architecture monumentale intérieure.
Fleur de pêcher, la goule de Signac.	Fleur de pêcher, blanc, rose, bruu.	*Idem.*
Le noir, à Bizé.	Beau noir intense.	*Idem.*
GRANITS.		
Beaux granits, à Pic Quairat et à Oo.	Beaux granits très-variés, à gros et petits grains, blancs, roses, gris, rouges, verts, bruns.	Très-beaux pour l'architecture monumentale; vestiges de grandes exploitations des Romains.

des marbrières de France, analise du Rapport de M. Héricart de Thury, par M. Tremery, ingénieur en chef au corps royal des mines, qui a complété les indications. J'y ai corrigé plusieurs erreurs de lieux et de noms, et fait des additions.

N. B. A l'exposition de 1819, M. Layerle-Capel, marbrier de Toulouse, présenta vingt-quatre espèces de marbres de la Haute-Garonne, de la plus grande beauté, dont la plupart ont été signalées par M. Du Mège. Ce département est un de ceux qui renferment le plus de richesses en ce genre. La plupart de ces marbres ont été exploités par les Romains; tous les anciens monumens en sont décorés. C'est M. Layerle-Capel qui a rétabli les antiques exploitations du marbre noir et blanc de Seix et de la Taule dans l'Arriége, et du blanc statuaire de Rapp-Saint-Béat.

CHAPITRE VI.

Suite de l'industrie manufacturière.

RÈGNE VÉGÉTAL; RÈGNE ANIMAL.

Matières végétales.

Le travail des matières végétales dans les Hautes-Pyrénées est moins borné que celui des matières minérales, et le nombre des ouvriers qui y sont employés est beaucoup plus considérable.

Emploi du bois. Dans un pays où les possessions sont extrêmement divisées, où il n'est presque pas d'habitant qui n'ait une propriété plus ou moins étendue qu'il travaille lui-même, chacun, pour être chez soi, bâtit sa demeure sur son domaine : de là cette immense quantité de maisons et de métairies que l'on voit éparses et isolées dans les campagnes. Si l'on ajoute à cela les nombreuses églises, les maisons publiques et autres édifices qui résultent de la multiplicité des communes, le grand nombre de bâtimens nécessaires pour loger

le bétail dans les fermes, et pour l'abriter dans les pacages, on verra combien doit être considérable la consommation journalière du bois de construction; celle du bois à brûler l'est aussi à raison de la multiplicité des ménages; à quoi il faut ajouter les besoins de l'industrie et du commerce, troisième débouché.

Le *chêne* fournit en grande partie le bois nécessaire pour tous ces besoins; mais, outre son utilité pour le chauffage, les constructions et la marine, il est employé avec avantage à la fabrication du merrain, surtout dans la partie sud-est de l'arrondissement de Bagnères; les commerçans de Montréjeau le font transporter à Bordeaux par la Garonne : c'est une des principales branches de commerce des cantons de Lannemezan, de Castelneau-Magnoac et de Labarthe. On fait aussi du tan avec le chêne, mais en petite quantité, et pour le pays seulement.

Le *hêtre* est d'un emploi journalier pour divers objets locaux de commerce : on en fabrique des armoires, des comportes, des sabots, des cercles et de la cardine. Ces objets se fabriquent surtout dans les vallées, notamment celle de Barousse qui trouve un grand débouché à Montréjeau. C'est le hêtre qui fournit presque partout à la fabrication du charbon; on en fait en quantité à l'entrée de la vallée d'Aure. Celui qui provient de la forêt de Hèches et qui appartient à un particulier, ap-

provisionne une partie du département des Hautes-Pyrénées; la ville de Bagnères est approvisionnée par celui qui provient des forêts de Gerde, Asté et Bagnères : l'arrondissement d'Argelès et les forges de Ferière, dans les Basses-Pyrénées, sont alimentées par le charbon qui se fabrique aux forêts de *Trescrouts*, près de Saint-Pé, et des montagnes contiguës.

Le *sapin* est d'une grande utilité pour les constructions : on en tire des poutres, des chevrons et des pièces nécessaires à la bâtisse; on le convertit en planches; on le réduit aussi en charbon. Il est l'objet d'une grande branche d'industrie et de commerce dans les vallées d'Ossau, de Campan, d'Aure, de Louron et d'Aran; ce commerce occupe une infinité de bras et alimente des familles entières. Les chaînons qui bordent ces vallées sont couronnés de sapins qui se prolongent presque sans interruption jusqu'aux frontières d'Espagne. La Neste et la Garonne qui coulent du midi au nord, et qui, au moment de la fonte des neiges, deviennent flottables depuis le pied des montagnes, facilitent le transport des pièces façonnées qui, réunies en radeaux et chargées de planches, arrivent, à peu de frais, à Montréjeau, entrepôt de ces marchandises et centre des commissions.

Il n'est pas jusqu'au *buis*, arbuste qui acquiert un si grand développement dans les montagnes

dont on ne tire parti pour faire des essieux de charrettes, fixés avec les roues, à la manière espagnole, en tournant ensemble à grand bruit. La dureté de ce bois le rend digne de suppléer le fer très-économiquement. Mais venons à un plus noble emploi du bois, malheureusement trop restreint, et qui le devient chaque jour davantage.

Les futaies de chênes présentent encore quelques ressources pour le service de la marine; mais ces ressources ne sont que d'une seule nature et ne consistent qu'en pièces droites, telles que *planҫons*, *étambots* et *bordages*, quelques *genous* et *varangues acculées;* les *courbes*, en général, y sont fort rares.

En parlant des forêts, au chapitre de l'agriculture, j'ai rappelé les anciennes et belles exploitations des sapinières, tant de la vallée d'Aure que de celle d'Ossau, pour le service de la marine. Dans l'état actuel de ces forêts, il n'est plus que celles des environs de Gabas, qui fournissent encore quelques pièces de mâture. Lorsqu'on les aura régénérées, si faire se peut, notre marine pourra y trouver un jour des ressources nationales, propres à nous affranchir en partie du tribut que nous payons à l'étranger.

Les bois et les forêts des Hautes-Pyrénées, dans leur état actuel, offrent encore d'immenses ressources qui pourroient s'accroître en en usant

convenablement, par des exploitations régulières et des adjudications partielles et locales, au profit du gouvernement et des communes. Des entrepreneurs responsables et pourvus de capitaux suffisans pour pratiquer des chemins et établir des flottages, assureroient l'extraction des arbres parvenus à leur maturité, et qui, en dépérissant sur pied, nuisent au développement de milliers de jeunes arbres, qu'ils gênent et ne protégent plus. L'intérêt des exploitans dont la surveillance seroit plus efficace que celle des gardes forestiers, feroit disparoître cette foule de petits maraudeurs qui dévastent les forêts, en coupant les jeunes arbres qu'ils peuvent enlever, tandis qu'ils laissent tomber et périr de vétusté d'énormes sapins. Ils détruisent ainsi l'espoir de l'avenir, sans jouir du présent. Il s'agit au contraire de tirer parti de celui-ci pour assurer la reproduction même. C'est le but que doit se prescrire le gouvernement, et que doivent chercher à atteindre les administrations municipales de chaque localité pourvue de ce genre de richesse, qu'il faut savoir mettre en valeur.

Toiles et mouchoirs de Béarn ; papeteries. Le lin qu'on récolte en grande abondance dans le Béarn, le Bigorre et quelques territoires au levant des Hautes-Pyrénées, est employé en grande partie à faire des toiles communes dans les divers ménages, et pour l'usage local. Mais cette matière

est aussi l'objet d'une fabrication plus distinguée que nous allons faire connoître.

Pau est le centre d'une industrie toute béarnoise, qui est la fabrication des toiles blanches unies, du linge de table ou de ménage, et des mouchoirs faits avec le petit lin ou linet du pays, dont le fil est d'une finesse et d'une solidité remarquables. Lorsque la récolte manque, on y supplée, quant aux mouchoirs, par les lins qu'on tire de Laval et de Segré, en ayant soin toujours que la trame soit en lin indigène. Le meilleur est précisément celui des environs de Pau et de Lescar; mais toutes les Hautes-Pyrénées en produisent de bon. Les cotons teints qu'on mêle aux mouchoirs, proviennent de Rouen, Montpellier, Nîmes et Avignon. Les mouchoirs, solides pour la couleur et le tissu, forment les sept huitièmes de la fabrication de Pau et de quantité d'autres communes où les tisserands sont dispersés et isolés. A Saint-Pé, il se fait des toiles et des mouchoirs qualité de Béarn. Les mouchoirs sont presqu'entièrement exportés par des négocians de Bayonne et de Bordeaux, en Amérique. Beaucoup de toiles passent en Espagne; elles sont cotonneuses, douces et d'un usage excellent et sain (1).

(1) Les toiles du pays doivent l'avantage d'être cotonneuses, et conséquemment plus saines à porter, à la manière dont on prépare le lin : au lieu de le faire rouir dans l'eau, on l'étend pendant deux ou trois mois sur le gazon, où les

M. d'Etigny ne compta, en 1765, que 800 métiers battans; ils se trouvoient portés, en 1782, jusqu'à 2,000. Ces métiers occupoient 6,000 personnes et donnoient 60,000 douzaines de mouchoirs, à 30 douzaines chaque atelier. Le prix de la douzaine étant, à cette époque, de 60 à 70 fr., cette branche d'industrie jetoit dans la circulation environ 4 millions. Ce degré d'activité ne se soutint pas : les prix baissèrent avec la diminution du débouché, et les métiers se trouvèrent réduits à 1200 en 1790. Pendant la révolution, ils l'ont été à 400. Des débouchés dans l'intérieur ont eu lieu, mais bien moins avantageux que les anciens; il n'y a que le commerce extérieur et maritime qui puisse rendre à cette branche d'industrie la prospérité qu'elle avoit acquise pendant la guerre d'Amérique. La restauration et la paix qu'elle garantit aux peuples, ne pouvoient manquer de raviver une industrie locale, que des débouchés maritimes accroîtront sans doute encore.

Pendant les premières années de la révolution, une manufacture d'étoffes en coton, à la manière angloise, fut établie d'abord à Pau, puis transférée à Lescar, dans un ancien couvent. La filature s'y étoit perfectionnée assez rapidement, et les

alternatives du soleil, de la rosée et de la pluie, disposent la partie fibreuse à se détacher facilement de la partie ligneuse, et donnent du moelleux aux filamens.

cotons en étoit recherchée pour la fabrication des mouchoirs.

Il existe en Béarn et en Bigorre des moulins à papier. On y en fabrique de diverses qualités; mais presque tous communs, quoique bons et bien fournis dans leur genre. Les fabricans s'attachent moins à les perfectionner qu'à en vendre beaucoup; l'Espagne offre pour cela un débouché considérable et avantageux. Le papier, dont on fait le plus grand débit, est celui qu'on appelle *fleuret* ou *trois O*.

Vins et eaux-de-vie, huile de noix et de faîne. Le Béarn produit une grande quantité de vins, pour la consommation locale; et ceux des crûs justement renommés, tels que le *jurançon* et autres, sont exportés par Bayonne, dont les négocians viennent les acheter immédiatement après les vendanges pour les faire passer en Angleterre et dans le Nord. En temps de paix, cette exportation devient très-productive, et les Béarnois vendent presque tous leurs produits; ils s'approvisionnent pour eux-mêmes de vins du Bigorre, qui sont moins bons et de moindre prix. Il y en a cependant, tel que le *madiran*, qui peuvent rivaliser avec les meilleurs du Béarn.

La distillation des vins n'est presque pas usitée dans les Hautes-Pyrénées, où il existe cependant une énorme quantité de vignobles dont le produit ne peut être consommé sur les lieux et ne vaut

pas les frais d'exportation. En 1801, il s'établit, en Bigorre, plusieurs distilleries qui eurent un moment de vogue auquel les prohibitions maritimes mirent fin. La paix, en rouvrant les canaux du commerce extérieur, peut rendre à cette branche d'industrie toute son activité, et les heureux essais qu'on a faits à cet égard ne seront pas perdus pour l'avenir. Les eaux-de-vie du Bigorre et celles du Vilbil, abondant en vins blancs communs, peuvent rivaliser avec celles du Haut-Armagnac. Elles ont communément 20 degrés : il ne leur en faut que 19 $\frac{1}{2}$ pour être à l'épreuve de Bordeaux au tempéré.

Il se fait de l'huile de noix sur quelques points du Béarn, du Bigorre et des Quatre-Vallées; mais seulement pour la consommation locale ou celle du voisinage. La qualité en est bonne; c'est un objet d'un très-mince produit pour la quantité. Celle de faîne pourroit aussi être plus abondante, si l'on prenoit soin de récolter et d'employer à cet usage le fruit du hêtre qu'on laisse perdre.

Matières animales.

Les fabrications dont le règne animal fournit les matières premières forment les branches d'industrie les plus étendues et les plus importantes de la contrée, quoiqu'elles soient bien loin du degré de développement dont elles sont suscep-

tibles. Les arts du chapelier, du chandelier, du cirier donnent peu de produits. Nous allons mentionner les seuls objets un peu importans.

Beurres et fromages. Nous avons vu, au sujet de l'économie pastorale, qu'on consomme beaucoup de laitages dans les Hautes-Pyrénées, surtout dans les montagnes, où se fabrique aussi la plus grande quantité du beurre et du fromage dont on y fait un usage si général, et qu'on exporte dans les contrées voisines; cette dernière branche de commerce, encore trop restreinte, seroit, ainsi que nous l'avons dit, susceptible d'une grande extension, si l'on perfectionnoit la fabrication, comme on l'a fait dans les Alpes.

Cuirs et peaux. L'art du tanneur est pratiqué avec assez d'intelligence et de succès dans les Hautes-Pyrénées, où il existe nombre de tanneries, mégisseries et corroieries (1) à Pau, Orthez, Nay, Hasparren dans le Béarn; à Tarbes, Bagnères, Vic et Maubourguet, en Bigorre (2). Ces fabriques sont plus considérables les unes que les autres; elles occupent un assez bon nombre d'ouvriers.

(1) Ce sont les tanneurs qui corroient eux-mêmes les cuirs dans ces départemens.

(2) On y fait corroyer, par an, de 8 à 10,000 peaux de veau, de 16 à 18,000 cuirs de vache, 1,000 cuirs de bœuf, une petite quantité de cuirs de cheval, et quelques centaines de peaux de chèvre. Les fabrications du Béarn sont beaucoup plus considérables.

Il en est des cuirs comme des papiers : le débit facile et avantageux qu'on en trouve en Espagne fait qu'on s'est peu appliqué à les perfectionner : on a essayé à Lescar de les préparer à la manière anglaise.

Ces différens cuirs sont employés pour la chaussure des habitans, des ouvrages de sellerie, des couverts de sabots et des courroies à lier les bœufs ; on en exporte surtout du Béarn.

Les peaux sont aussi un objet de commerce considérable : on les prépare à Hasparren, Orthez, et surtout à Arudy, où il existe de bonnes mégisseries. Ces peaux passent en Portugal, en Espagne, et dans le Nord ; on en envoie à Toulouse et à Bordeaux.

Fabrications en laine. Un pays aussi abondamment pourvu en troupeaux ne pouvoit rester étranger à l'emploi des laines ; aussi l'art des tissus en ce genre est-il immémorial dans les Hautes-Pyrénées. On ne sauroit assigner l'époque où les hommes cessèrent de s'y revêtir de peaux de bêtes fauves, et de celles de leurs brebis et moutons, pour se couvrir d'étoffes : celles-ci, d'abord grossières comme l'esprit et les mœurs des habitans, se sont perfectionnées avec la civilisation.

Dans le Béarn et le Bigorre, dans toutes les vallées en général, il se fait une énorme quantité de lainages de diverses sortes, depuis ces étoffes de ménage nommées *casa-heit*, faites à la maison

pour l'usage des campagnards, jusqu'aux draps, dont il existe quelques fabriques distinguées. Les bas, les bonnets, les berrets, les flanelles, les étamines et reverses rayées, les capas et cordeillats, les droguets et cadis, les capes, les couvertures, les voiles, les draps enfin, forment une masse de produits considérables. Il en résulte une grande consommation de laines; et, celles du pays n'y pouvant suffire, on en tire beaucoup d'Espagne. La filature et la fabrication se font, pour ainsi dire, aux mêmes lieux: la première, par les femmes de la contrée dans leurs ménages, et pendant les momens perdus; la seconde, par des métiers isolés, et repartis dans divers villages (1).

Il se faisoit jadis à Oleron une grande quantité de bas de laine, qui s'exportoient en Espagne; mais depuis l'édit de 1779 qui en prohiba l'entrée, cette branche d'industrie a comme cessé. On en fait encore à Nay en petite quantité, et pour l'usage du pays; ils sont communs, mais d'un bon emploi.

C'est aussi à Nay qu'on fabrique, avec de la

(1) Les laboureurs, en hiver, font succéder à la culture, la navette et l'aiguille, pour convertir en étoffes la laine de leurs propres troupeaux, que les vieillards et les infirmes ont cardée, et que les femmes et les filles ont filée. Ces draps grossiers s'estiment 5 à 6 francs l'aune; ils sont tellement durables, qu'une veste sert quatre ou cinq ans, et qu'un manteau suffit quelquefois pour la vie d'un homme.

laine d'Espagne, les bonnets, qui sont la base de la coiffure des Orientaux, comme ceux de la Beauce; ils ont un grand débit dans les Echelles du Levant : quoique tricottés, ils ont l'apparence d'un beau drap, lorsqu'ils sont finis. Cette industrie a eu peine à se soutenir pendant la guerre maritime; elle doit reprendre avec le retour de nos anciennes relations commerciales.

Les bonnets à la béarnoise, nommés *berrets*, et qui sont d'un usage si général dans toutes les Hautes-Pyrénées, se fabriquent aussi à Nay et à Labastide-Clairance.

La fabrication des flanelles, ou jupes de Béarn, étoit autrefois fort active à Oleron : elle est presque tombée avec celle des bas qui en étoit le soutien; et c'est en Bigorre maintenant qu'il se fait le plus d'étoffes, à l'usage des femmes du peuple, et connues sous les noms d'étamines et de reverses.

Les capas, faits avec la laine du pays, et les cordeillats, faits avec la laine d'Espagne, sont les étoffes communes des Hautes-Pyrénées, à l'usage de l'artisan et du laboureur; elles se fabriquent à Oleron et à Pontac, dans le Béarn; à Campan et à Arreau, dans le Bigorre : il s'en exporte dans les départemens voisins. Ces mêmes fabriques donnent des droguets et cadis, faits avec de la laine d'Espagne, étoffes de même genre que la précédente, mais moins grossière et plus soignée, des

flanelles, des étamines et reverses rayées pour l'habillement des femmes. Les fabriques à mécanique, établies nouvellement dans le voisinage des Hautes-Pyrénées pour les étoffes communes, ont beaucoup nui aux produits locaux de Campan et de la vallée d'Aure.

C'est à Coaraze et à Pontac que se font les étoffes employées pour les espèces de manteaux qu'on appelle capes du Béarn : ces capes à l'usage des bergers, des rouliers, etc., se font avec les laines les plus communes.

Les couvertures de différentes qualités se font dans diverses communes du Béarn, avec des laines indigènes; elles sont d'un prix très-modéré, depuis 5 à 6 fr. jusqu'à 20 et 30 francs, selon la qualité, généralement bonne ainsi que la dimension.

Outre des tricots pour gilets d'hommes et jupons de femmes, il se fait à Baguères, et dans la vallée de Campan, une étoffe particulière au pays, appelée *crêpe*, *crépon*, ou *voile*, qui sert en effet dans les cérémonies d'église à voiler les femmes. C'est un tissu léger et clair, en laine blanche d'un fil très-fin, que les dames du pays ont su employer pour leurs vêtements, et les étrangères à leur exemple. Cet usage, que j'ai vu naître aux eaux des Pyrénées, est devenu général en France, après que nos grandes fabriques du Nord ont eu perfectionné, et varié en quadrilles écossoises de couleurs nuancées, cette

étoffe élégante, et même riche, qu'on appelle *barèges*, et qui devroit se nommer du *bagnères*, véritable lieu de son origine : c'est ainsi, pour comparer les petites choses aux grandes, que le nouveau monde a été nommé Amérique au lieu de Colombie.

La fabrication des draps n'a été introduite que depuis quelques années dans le Béarn et le Bigorre, où il semble qu'elle eût dû s'établir dès longtemps, par le perfectionnement de ses fabriques indigènes. Il importoit de soustraire le pays au tribut qu'il paie aux provinces du Nord; mais au point de perfection où sont arrivées depuis quelques siècles les fabriques de Louviers, Sedan, etc., c'étoit une concurrence peu encourageante et très-défavorable, nonobstant l'éloignement et les frais de transport de leurs produits. Il faut donc savoir gré aux négocians qui ont cherché à doter la contrée d'une nouvelle source de prospérité; et si les premiers essais n'ont pas répondu à l'attente des fondateurs, ils ont excité dans les contrées voisines une émulation qui a mieux réussi dans l'emploi des mécaniques à eau.

Teintures. Les teintures ont une certaine importance dans les Hautes-Pyrénées, par l'application qu'on en fait aux étoffes qui sortent des fabriques du Béarn, d'Aure, de Campan et de Bagnères, dont la consommation locale et l'exportation sont assez considérables. On emploie aussi les teintures pour

quelques mouchoirs et tissus en fil et coton, sauf la couleur rouge d'Andrinople, qu'on n'a pu encore naturaliser, malgré les heureux essais, mais trop peu encouragés, que fit avant la révolution le teinturier *Brascou* à Pau.

Les établissemens de teinture du Béarn sont dans les lieux de fabrique, à Pau, Orthez, Oleron, et Nay. Il en existe à Tarbes, à Bagnères, à Campan; il y en a quelques autres épars, qui ne servent qu'aux besoins locaux et de ménage.

Les couleurs qu'on fait dans les deux départemens sont généralement assez bonnes. Les procédés qu'on emploie sont simples et bien suivis: c'est le bleu qui exige le plus d'habileté. Le procédé de la cuve au pastel, le meilleur de tous, surtout pour les étoffes en laine, est employé dans les ateliers de quelque importance. Les rouges à la garance et l'écarlate sont, après le bleu, les couleurs les plus usitées, à cause de la grande quantité de capulets qu'on porte dans le pays, et de la rayure des étamines et des reverses. Ces deux couleurs sont parfaites. On fait quelques couleurs de fantaisie pour les ouvrages en tricot, particulièrement les schals de laine.

CHAPITRE VII.

Commerce : flottage; navigation; canaux projetés; roulage; relations avec l'Espagne; foires et marchés.

On peut juger du commerce des Hautes-Pyrénées par les divers genres de produits, soit spontanés, soit industriels, que nous venons de faire connoître : c'est dire qu'il est peu considérable en exportations, et ne consiste guère que dans la consommation locale et l'échange des denrées du cultivateur et du pâtre contre les produits de fabrique à leur usage. Le pays ne jouit d'aucune des conditions favorables aux grandes entreprises, n'ayant ni rivières, ni canaux navigables, ni grands débouchés. Ce n'est pas cependant qu'on n'ait cherché en divers temps à lui procurer ces avantages, qui ne lui sont pas rigoureusement interdits.

L'extrême rapidité des gaves ou torrens des Pyrénées ne permet pas de penser à les rendre navigables; mais on a réussi, du moins, en divers lieux, à y établir le flottage, soit pour les bois à bûches détachées, soit pour des radeaux propres

au transport de ces mêmes bois et à celui des pierres, ardoises, chaux et marbres que les montagnes peuvent fournir en énorme quantité. Quoique les débordemens accidentels ou périodiques tendent sans cesse à détruire les travaux humains sur des rives et des lits aussi mobiles, des efforts soutenus et bien dirigés pourroient, au moyen de digues, de plantations, de nétoiemens, de barrages pour élever les eaux, de redressemens, étendre et perfectionner ce système de transport sur la Garonne, la Neste, l'Adour, et les gaves de Pau et d'Oleron, et sur leurs principaux affluens. Il est certain qu'il en résulteroit des avantages incalculables, si des compagnies entreprenoient ces opérations, pour des concessions à long terme d'exploitations de bois et de carrières.

A ces premiers bienfaits pourroient se joindre ceux d'un plus grand développement de navigation, dans les plaines qu'arrosent la Garonne et l'Adour. On a pensé que celle-ci pourroit devenir navigable jusqu'à Tarbes et même Bagnères, en fixant ses sables par des plantations qui soutiendroient les berges. On pourroit du moins, en le ramenant à son ancienne destination, dit-on, transformer en canal de navigation celui qui, dans la plaine de Bigorre, longe le fleuve depuis Pouzac jusqu'au-dessous de Maubourguet, et qui ne sert présentement qu'aux arrosages et à une soixantaine de moulins à farine. Son cours est de

108 kilomètres, depuis la prise d'eau jusqu'à sa rentrée dans l'Adour. Une tradition, fort incertaine, il est vrai, fait remonter sa construction jusqu'à l'an 507, sous le règne d'*Alaric*, roi des Visigoths, dont il porte le nom. L'*Echez*, autre rivière de la plaine de Bigorre, plus encaissée et plus fixe que l'Adour, avec lequel elle communique par le canal d'arrosage de la *Gespe*, pourroit encore mieux convenir, ainsi que nous l'avons proposé de préférence lorsque nous participions à l'administration départementale des Hautes-Pyrénées : c'est un canal de navigation presque tout fait jusqu'à Maubourguet, où l'Echez entre dans l'Adour; enfin, l'on a eu aussi des vues sur l'*Arros*, dont l'encaissement et le lit sont bons, mais dont le volume d'eau foible n'est pas facile à accroître; cette rivière se jette aussi dans l'Adour, au-dessous de Riscle et bien plus bas que la précédente. Il est certain que l'Adour-Inférieur pourroit être fixé dans son cours et rendu navigable. La partie centrale des Hautes-Pyrénées profiteroit avantageusement de ce précieux débouché, auquel on peut arriver par divers moyens, comme on le voit.

On a conçu plusieurs fois le projet et l'espoir d'obtenir les mêmes résultats du *gave de Barèges*, depuis Lourdes jusqu'à Peyrehourade, en le dégageant des roches qui encombrent son lit. La proposition en fut faite en 1753, mais à des con-

ditions qui n'étoient pas acceptables. M. d'Etigny s'en étoit occupé avec beaucoup de zèle; et si une mort prématurée ne l'eût enlevé à son intendance, il est probable qu'il eût exécuté son projet, d'après le plan tracé par l'ingénieur Polard (1).

Mais des conceptions plus importantes encore sont celles de deux autres canaux, à la fois d'irrigation et de transport, qui, du pied des Hautes-Pyrénées, iroient rejoindre les grandes rivières. L'un se dirigeroit du *lac de Lourdes*, dont les eaux seroient accrues de celles du *Nez*, torrent de Castelloubon, à travers le Pont-Long (2), jusqu'à l'Adour, près de Dax. Ce projet, objet des délibérations des Etats du Béarn, en 1630, a été plusieurs fois soumis au gouvernement, tant pour féconder ces immenses landes, où d'heureux essais de culture ont été tentés à l'aide des desséchemens et des arrosemens (3), que pour donner

(1) Lalande, des Canaux de Navigation.

(2) Vaste plaine d'environ douze lieues de long, sur une lieue et demie de large, couverte de bruyères et de fougères.

(3) M. Laclède, ancien maître particulier des eaux et forêts, aussi recommandable par ses connoissances, qu'intéressant par ses malheurs, obtint des succès dans le défrichement d'une partie du Pont-Long, qui annoncent quels avantages on en retireroit, si on se décidoit à le cultiver. L'ancien gouvernement lui avoit accordé un terrain appelé *bois de Lousse*, enclavé dans cette vaste plaine. Il s'y étoit fait un domaine considérable, que les paysans dévastèrent et détruisirent, aux

un grand développement à l'industrie locale et au commerce. Sa longueur seroit de onze myriamètres, dont deux kilomètres dans le département des Hautes-Pyrénées; il longeroit ensuite la route de poste de Tarbes à Pau, d'où il seroit dirigé sur le Pont-Long; il en sortiroit pour entrer sur le territoire du département des Landes, dont il parcourroit environ quinze kilomètres.

Un second canal, d'environ six myriamètres, projeté aussi depuis long-temps, uniroit l'Adour à la Garonne. Il partiroit de Mont-de-Marsan pour aboutir devant Aiguillon, département de Lot-et Garonne. Les Pyrénées seroient ainsi en rapport avec les deux mers, par les ports de Bayonne et de Bordeaux d'une part, et le canal du Midi de l'autre.

Un projet, plus ancien encore, car on le fait remonter jusqu'aux Romains, est celui d'établir un canal à travers les landes de Lannemézan, qui seroient arrosées et fertilisées par ses eaux, en même temps qu'il serviroit aux transports. Une dérivation des eaux de la *Neste* et des *sources de Sarrancolin* alimenteroit ce canal jusqu'à sa jonction avec le Gers, qui se jette dans la Garonne et seroit rendu navigable dans tout son cours. Ce

approches de la révolution, par ce vertige populaire qu'excitèrent des méchans. (Statistique du Département des Basses-Pyrénées, par le général Serviez, préfet.)

débouché, joint au canal naturel de la Basse-Neste, puis de la Garonne, compléteroit le débouché de la partie orientale des Hautes-Pyrénées.

Quels avantages ce système, cet ensemble de canalisation, lié à la navigation générale de la France, ne procureroit-il pas à la contrée dont nous nous sommes appliqués à faire connoître les immenses ressources brutes ! Elles ne restent sans emploi que faute de moyens d'exportation faciles et peu coûteux. Cette vérité d'économie publique, déjà sentie pour d'autres régions où l'industrie françoise et la pensée du gouvernement vont réaliser d'importantes voies de communication, profitera sans doute aussi un jour à celle des Hautes-Pyrénées, si digne d'intérêt, si susceptible de grandes et nobles spéculations.

Dans l'état actuel des choses, du moins, elle est pourvue de belles et bonnes routes pour les transports par terre, bien désavantageux, il est vrai, comparativement à ceux qui ont lieu par eau. Des rouliers assez nombreux voiturent à grands frais les marchandises d'exportation et d'importation locales, sur Bayonne, Toulouse, Bordeaux et *vice versâ*. La commune populeuse d'*Ossun*, près de Tarbes, en fournit à elle seule un très-grand nombre. Ses rouliers sont connus sous le nom de *beurrères*, parce que, dans l'origine sans doute, ils faisoient uniquement des chargemens en beurre. Nous allons voir quelles

diverses denrées ou marchandises eux et leurs confrères font circuler dans la contrée et hors de ses frontières.

Les productions des Hautes-Pyrénées, à quelques exceptions près, qui attendent des développemens par les moyens que je viens d'indiquer, ne sont ni assez abondantes, ni de nature à être beaucoup recherchées; aussi cette partie de la France est-elle présentement une des moins commerçantes; ce n'est qu'avec beaucoup de peine que s'établit la balance des exportations et des importations.

Les exportations comprennent les objets ci-après : ardoises, chaux, bêtes à cornes, mules et mulets, ânes, brebis et moutons, porcs et jambons, beurre et fromages, cire jaune, haricots, maïs, pois et lentilles, laines et lainages, papiers, cuirs et peaux, étoffes, toiles et mouchoirs, vins et eaux-de vie, fers, clous et ustensiles, bois de construction et de marine.

Les objets qu'on importe des autres départemens sont le blé, les huiles, les savons, les drogues pour la teinture, le sucre, le café, les épiceries, les liqueurs, les faïences, les verres, les draps fins, les soies, les toiles, les cotons, les cuirs, la quincaillerie, l'orfévrerie et les métaux. Du côté de l'Espagne, on importe des laines en suint, des savons, des huiles, des vinaigres, de l'alun, de la garance et du cobalt.

C'est avec l'Espagne qu'ont toujours eu lieu les plus importans rapports commerciaux des Hautes-Pyrénées françoises. Les relations amicales des habitans des deux versans sont de toute ancienneté: fondées d'abord sur la communauté de leur origine, elles n'ont jamais éprouvé d'altération, parce qu'elles leur sont réciproquement utiles et même nécessaires. La guerre entre leurs deux nations n'a pu les rendre ennemis à aucune époque; et plus d'une fois ils ont signé, avec la permission de leurs souverains, des traités de neutralité, tandis que ces derniers combattoient avec acharnement. Il a existé une transaction du 18 juin 1545, par laquelle les habitans de l'Aragon et de la partie montueuse de la Catalogne renouvellent avec ceux de la frontière françoise les anciens traités de trève et surséances, et se garantissent mutuellement la paix et la liberté du commerce, quoiqu'à cette époque, la guerre fût fort animée entre François Ier et Charles-Quint.

Dans le traité, fait avec l'agrément d'Odet, comte de Foix, et de Commiages, seigneur de Lautrec, et ratifié par Henri, roi de Navarre, sont réglées toutes les relations qui peuvent avoir lieu entre les deux peuples, à raison de leur voisinage et de leur entre-course. Commerce, attentats, pâturages, restitutions, dettes et créances, chasse, voies de fait, tout est prévu et réglé

dans cette transaction. Les représailles y sont défendues, *afin*, y est-il dit, *que l'innocent ne paie pas la faute du coupable* (1).

Un traité de commerce qui prévîendroit toute prohibition et toute augmentation arbitraire de droits, seroit réciproquement avantageux aux négocians des deux contrées qui en formèrent toujours le vœu. Ne pourroit-on pas l'obtenir pour prix de la délivrance de cette péninsule, où nos armées ont, sous la bannière des lis, conquis une nouvelle gloire en effaçant d'anciens torts, et ramené cet heureux rapprochement de deux peuples entre lesquels, comme au temps de Louis XIV, il n'y a plus de Pyrénées?

Indépendamment des nombreux marchés des diverses communes grandes et petites, des foires des diverses villes secondaires, Lourdes, Bagnères, Arreau, Montréjeau, Saint-Gaudens, etc., les deux capitales de département, Pau et Tarbes sont, pour ainsi dire, l'entrepôt de toutes les denrées, de toutes les productions du pays, le centre des affaires et du commerce soit intérieur, soit extérieur, qui lie les habitans entre eux et avec l'étranger, par de mutuels échanges, par tous les genres de spéculations que commandent

(1) M. Fornier de Saint-Lary, du conseil général des Hautes-Pyrénées, de qui je tiens ces dispositions, m'a dit avoir eu cet acte entre les mains.

les besoins respectifs des hommes, et que suscitent l'intérêt et l'amour du lucre. Leurs grands marchés sont des espèces de foires; mais surtout celui de Tarbes où se rendent tous les jeudis, de quinzaine en quinzaine, six, sept, huit, et quelquefois dix mille individus de toutes les parties du département et des contrées voisines, dans un rayon de plus de vingt lieues. Le nombre et l'importance des affaires et des transactions de tout genre qui s'y font sont extrêmement considérables; c'est là que s'écoule tout le superflu du pays et qu'il se pourvoie de tout ce qui lui manque. Les marchés ou foires des autres villes ou communes qui sont assez nombreux et assez fréquens, s'alimentent par celui-ci, sauf des produits purement locaux, les blés de différentes sortes et autres productions végétales; les bestiaux de toute espèce, les porcs, les volailles y abondent sans cesse, mais plus spécialement aux époques ou saisons convenables aux approvisionnemens de chaque nature d'objets. De nombreux magasins, des échoppes mobiles offrent à toutes les classes d'acheteurs tout ce qu'ils peuvent desirer, soit de fabrique étrangère, soit de fabrique du pays.

C'est une chose assez curieuse à voir que cette affluence des deux sexes et de tous les âges, pour ainsi dire; une admirable variété de physionomies et de costumes font de cette scène mobile un sujet de tableau aussi intéressant que difficile

à rendre. Les individus de la contrée se distinguent assez des étrangers, les hommes, par leurs *berrets* et leurs *capes;* les femmes, par leurs *chaperons rouges* ou *capulets*, leurs *capuçons* carmélites, leurs *étamines* et *reverses* rayées, etc.; mais il est même des nuances locales et propres à telle ou telle région des Hautes-Pyrénées qui frappent les regards de l'observateur, et le conduisent à de plus importantes remarques, celles qui concernent les mœurs et les coutumes.

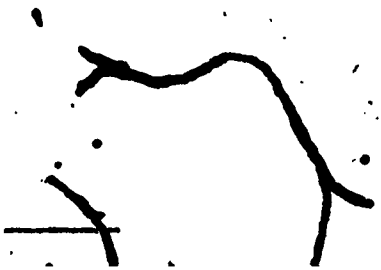

CHAPITRE VIII.

Mœurs et coutumes.

Vêtemens et costumes; taille, tournure, physionomies.

Ce qui frappe le plus au premier abord dans les usages d'un peuple, c'est le costume; et la plupart des voyageurs qui ne font que traverser un pays, se bornent à ce genre d'observations, qui n'exige pas beaucoup d'études, et qui est à la portée de tous: il satisfait la curiosité à peu de frais; et quand on s'est mis dans la tête l'image des vêtemens, de manière à distinguer les habitans d'une contrée d'avec ceux d'une autre, on croit les bien connoître. Aussi, dans les relations des voyages, rien ne plaît tant à la généralité des lecteurs, grands ou petits, car nous sommes tous plus ou moins enfans là-dessus, que des descriptions de la mise et des habillemens. C'est aujourd'hui une partie obligée, et nous nous sommes conformés à l'usage et au goût public, en entrant dans quelques détails sur les costumes des Hautes-Pyrénées.

Ce n'est pas qu'un tel objet soit purement superficiel; au contraire, il peut donner une idée du degré de civilisation, de l'état des arts, du goût populaire, et faire pénétrer par la réflexion jusque dans le caractère national, et le fond des mœurs qui se montrent par les dehors mêmes. En comparant les variations qu'a subies le costume d'un peuple dans le cours des siècles, on peut juger de ses progrès en tous genres, et de sa plus ou moins grande mobilité d'esprit. En France, par exemple, les seules variations de l'habit des hommes, depuis la toge empruntée aux Romains, qui est devenue successivement le manteau court de François Ier, l'habit carré de Louis XIV, jusqu'à la *carmagnole,* qui a marqué le dernier degré de ces transformations, en devenant un travers caractéristique d'un temps d'exagération en tous genres; ces variations, dis-je, auxquelles je ne mêle pas celles relatives au sexe variable par nature, et qui sera toujours changeant dans ses goûts comme la mode son idole, ne sont-elles pas un indice de la mobilité d'une nation essentiellement curieuse et avide de nouveautés?

Dans cette même France, l'examen des costumes locaux et des changemens qu'ils ont subis, par le laps des temps, ne fournit-il pas des données positives sur l'esprit et le caractère des habitans de chaque province? Le Limousin, avec ses bas retroussés sur le genou, son large chapeau, et sa

chevelure pendante, est encore de nos jours ce qu'il étoit aux temps les plus reculés; constant dans ses habitudes, et religieux observateur des mœurs de ses pères, c'est l'image vivante d'un invariable Gaulois, rempli de gravité et de bonne foi. Le Béarnois et le Bigorrois, d'un esprit plus vif et plus fin, mais d'un commerce moins sûr peut-être, ont dépouillé le vieil homme Celte, pour revêtir les dehors du Vascon, dont ils ont emprunté avec l'aisance dans les manières, l'habit écourté, la chaussure serrée, et la coiffure légère du berret, comme il convient à des montagnards toujours alertes.

La coiffure varie tout le long des Pyrénées, et au centre même, ainsi que l'a très-bien observé M. de Vaudreuil : « Les Roussillonnois portent le bonnet rouge des Catalans; il est long et tombant sur la tête. Les habitans du comté de Foix portent un bonnet brun beaucoup plus court. Dans les vallées de la Haute-Garonne, le costume n'est pas bien marqué; dans le Bigorre, ils ont le bonnet blanc de laine : conique quand il est neuf, avec le temps il fléchit à la phrygienne. Les Béarnois et les Basques ont le berret variant pour la couleur, et même avec quelques modifications dans la forme, suivant les cantons (1). » Il est le

(1) Promenade de Bagnères-de-Luchon à Paris, Ire partie, lettre IV, p. 85.

plus souvent bleu. Dans quelques parties des plaines, surtout en remontant du Béarn vers la Haute-Garonne, le chapeau rond ordinaire est en usage. La chaussure est tantôt en sabots grossiers, tantôt en souliers très-couverts, souvent dans les montagnes en espartilles ou avouarques, à l'imitation des Basques et des Espagnols.

Partout l'habillement se compose d'une camisole de laine blanche, jadis engagée dans un large caleçon plissé de la ceinture au genou, mais aujourd'hui dans une culotte plus étroite; d'une veste un peu longue, et de bas, ou de guêtres de laine, dont la couleur et l'étoffe varient: celle-ci est plus belle dans le plat pays, et relative à l'aisance de chacun. Les couleurs d'habits les plus usitées sont le brun, le cannelle, le mordoré obscur, et en plusieurs lieux le gris. Le rouge se voit en Béarn sur les confins des Basques, que cette couleur distingue, ainsi que le gilet, les culottes et les bas blancs, avec le mouchoir de soie négligemment noué autour du cou. Les pasteurs et les habitans des montagnes s'habillent tous d'étoffes grossières de la couleur naturelle de la laine, sans aucune teinture; ils se couvrent presqu'autant pendant les chaleurs de l'été, que pendant les froids de l'hiver, ce qui convient à un pays où les variations atmosphériques sont extrêmement rapides. C'est presque l'usage espagnol, à cela près du manteau, que les ultramontains ne quittent

jamais, et qu'on en voit couverts au plus fort de la canicule, prétendant ou paroissant prouver du moins, dans leur pose calme, grave, orientale, que c'est un abri contre les ardeurs du soleil, aussi bien que contre les froids piquans de l'hiver.

Le costume des Hautes-Pyrénées en général se montre avec des différences locales, et une élégance remarquable aux jours de parade, de fête, dans les divers villages; en quelques lieux comme au bourg d'Ossun en Bigorre, on a joint, à l'imitation des Espagnols, les rubans aux jarretières, les crevés ou bouffans, aux manches, ainsi que le chapeau relevé par devant: c'est ce qu'on appelle le costume à la Henri IV; mais il est d'une origine fort ancienne, ainsi que l'a remarqué le voyageur anglois *Swinburne*.

Cependant on a conservé, pour l'usage journalier, le mauvais temps, le roulage, la garde des troupeaux et les voyages, l'antique cape celte. Les Gaulois, nous dit Strabon, portoient des *saïes* d'une laine rude et noirâtre; les paysans des Hautes-Pyrénées sont encore dans l'usage de tisser la laine brune des moutons noirs, pour faire leurs *capes*, nom qui a remplacé le latin *sagum*, le *sac'h* des Gaulois, la *saïe* des Francs, le *sago* des Espagnols. La cape recouvre la tête et descend jusqu'aux talons; c'est moins un manteau qu'une robe à capuchon. Le manteau est fait avec les étoffes du pays; il y en a de blancs et de di-

verses nuances, mais surtout de bruns et couleur naturelle de la laine noire mêlée avec de la blanche.

Les femmes, dont le costume ne manque pas non plus d'élégance, portent une espèce de veste à taille longue, à laquelle est attaché un jupon court, aussi d'étoffes variées du pays; mais ce qui les distingue habituellement, c'est l'espèce de mantelet couleur écarlate, qu'elles mettent sur leur coiffe blanche à bandeau, et qui leur couvre la tête et les épaules jusqu'à la ceinture; on l'appelle *capulet*: il donne de l'éclat au teint et anime la physionomie, naturellement assez vive des personnes de ce sexe. Les veuves portent le capulet blanc, quelques-unes en couleur brune. Dans le moyen âge, les femmes bigourdoises portoient aux jours de fête une espèce de manteau de crêpe de laine, qui leur couvroit la tête, et qu'elles nommoient *sag* en langue vulgaire. Aujourd'hui encore dans certaines contrées, à Luz par exemple, le deuil est marqué par un grand voile de crêpe blanc de Bagnères, appelé *mante*; on se sert aussi de cette mante pour assister aux cérémonies funèbres: on diroit, dans ces occasions, une réunion de vestales ou de religieuses.

Cette mante, qui est toujours de deuil pour les femmes du peuple, est devenue un vêtement pour celles de la bourgeoisie; et elles la portent pour sortir le matin et en négligé, ou se couvrir le soir

et se préserver du serein; elle s'appelle alors *capuçon*. Il couvre entièrement de la tête au pied; c'est un véritable déguisement, sous lequel on peut se cacher entièrement, ou ne laisser apercevoir qu'un coin du visage à l'aide d'une pose étudiée que dicte parfois la coquetterie; il a favorisé plus d'une ruse, plus d'une espièglerie, plus d'une démarche occulte ou douteuse, plus d'une incartade féminine; la couleur des capuçons est le plus ordinairement puce ou carmélite; ils sont doublés en rouge, ce qui réfléchit sur la figure une teinte animée qu'embellit et complète l'effet de deux beaux yeux; on en porte de tout écarlates, et j'ai vu, dans une grande solennité religieuse à Saint-Gaudens, toutes les femmes de la ville marchant processionnellement en capuçons rouges, ce qui étoit d'un effet charmant.

Ces divers costumes sont portés avec une aisance et des manières qui sont en harmonie avec des physionomies expressives, et un physique remarquable, soit par la stature, soit par les formes.

L'espèce humaine est belle et forte dans les Hautes-Pyrénées, surtout dans les montagnes, double effet d'une constitution formée dans un air pur, au milieu de travaux pénibles pour pourvoir à leur subsistance, et d'une sobriété forcée sur un sol si peu productif.

Les hommes, d'une taille bien prise et rarement au-dessous de l'ordinaire, souvent au-des-

sus, sont comme ceux du Midi en général, mieux faits, plus lestes, plus adroits que les habitans du nord de la France.

Les femmes ont aussi beaucoup d'avantages. Les Béarnoises ont des figures régulières et agréables, peu de teint, mais de beaux traits, et une physionomie généralement noble; les Bigordanes ont moins de taille et de beauté, mais encore plus de grâce et de vacité; elles plaisent alors même qu'elles ne sont pas jolies; les Quatre-Vallées et la Haute-Garonne ont de grandes et belles femmes. Partout dans le peuple elles sont droites, lestes, et, dans les montagnes, aussi fortes qu'actives. C'est ce qu'on remarque en voyant des laitières porter leur lait sur la tête, et les campagnardes en général, emporter de la même manière et d'un pied léger, les fardeaux assez pesans, et notamment ces seaux en forme d'un cône tronqué, qui semblent leur tenir lieu de coiffure, et ne leur coûter aucun effort. Elles sont alors comme l'image ambulante de cariatides, d'un bon effet d'architecture.

Habitudes physiques et domestiques; régime; caractère des montagnards.

Les habitans des Hautes-Pyrénées furent toujours laborieux, actifs, sobres et tempérans (1);

(1) Les habitans des Pyrénées, selon Strabon, étoient su-

le peu de fertilité du sol qu'ils habitent, leur fait un besoin de ces différentes vertus pour pouvoir fournir à leur subsistance; et c'est un spectacle vraiment intéressant, que de voir une population assez nombreuse vivre sur un terrain dont la partie cultivable est extrêmement petite, et que des travaux continuels peuvent seuls féconder.

Dans les vallées des Pyrénées, tout est, en quelque sorte, le produit de l'industrie; c'est l'homme qui fait presque tous les frais des productions qui y croissent. Il porte lui-même dans son champ la terre végétale qui doit faire germer le grain, et souvent il se fait suspendre par la ceinture pour aller bêcher le sol d'une pente presqu'inaccessible par sa déclivité. Aussi fréquemment, après bien des travaux, une pluie abondante, un torrent qui descend du haut des monts, un éboulement inattendu, viennent ruiner toutes ses espérances, et réduire sa famille à l'indigence et au désespoir. Les femmes même travaillent à la terre avec leurs maris, sans abandonner les soins du ménage, et chemin faisant, lorsqu'elles vont aux champs ou à la ville, soit à pied, soit sur une bête de somme, on les voit tricoter ou filer; dans leurs loisirs, et pendant les longues soirées de l'hiver elles font

périeurs à toutes les nations, lorsqu'il s'agissoit d'activité et d'un coup de main, et ils ne se faisoient pas moins remarquer par la simplicité de leurs mœurs.

les vêtemens de la famille, et ourdissent la trame des bas de fil ou de laine, avec autant de célérité que d'adresse, tandis que leurs maris fabriquent les étoffes pour habillement. L'activité des deux sexes est soumise à une continuelle épreuve.

Cependant, qui le croiroit? le patriotisme, ou si l'on veut, cet instinct précieux qui attache l'homme au sol qui l'a vu naître, et qui a nourri son enfance, est porté au dernier degré chez ces cultivateurs qui ne sont riches que de leurs privations et de leur sobriété : si quelques-uns d'entr'eux s'expatrient dans leur jeunesse pour aller tenter fortune ailleurs, ce n'est que dans le dessein de revenir au lieu natal, et d'y acheter, du produit de leur travail et de leurs épargnes, quelque modique portion de terrain, qu'ils paient un prix excessif. La valeur des terres dans un pays aussi ingrat, privé de tout débouché, est vraiment une chose étonnante, et qui ne peut s'expliquer que par cet attachement extraordinaire au toit paternel. Cette habitation, pour l'hiver, n'est le plus souvent que d'un rez-de-chaussée sans plancher, ni carreaux, couverte parfois d'ardoise au lieu de chaume, et pourvue d'un grossier mobilier; la grange et la cabane où l'on va passer l'été avec les animaux, et au milieu des cultures ou des pâturages, sont plus grossièrement bâties, et réduites à un plus strict nécessaire.

Autrefois le régime des Pyrénéens étoit très-fru-

gal ils se nourrissoient presqu'entièrement de pain de seigle mêlé d'orge et de froment, de légumes, de farine de maïs et de laitage; ils ne buvoient à l'ordinaire que peu de vin; leurs travaux étoient presque tous relatifs à la culture et à l'économie rurale. Le commerce étoit peu connu dans toutes ces contrées, chacun vivoit des productions du sol qu'il cultivoit, et s'il faisoit des échanges, ils avoient lieu de voisin à voisin ou dans un cercle très-circonscrit. Jadis des travaux pénibles et une sobriété forcée ne laissoient de temps et de sensibilité que pour les affections naturelles: l'amour des parens et du lieu natal, la bienfaisance pour le malheur, l'hospitalité envers l'étranger. Nos montagnards étoient imbus des anciennes croyances et superstitions; mais comme ils n'avoient aucun des vices de l'opulence, et qu'ils jouissoient du nécessaire, sans éprouver les besoins du luxe, la grande simplicité de leurs mœurs, qui pouvoit donner une idée de la vie patriarcale, leur tenoit lieu de vertus civiles et de connoissances si souvent fautives, surtout en morale. De bonnes habitudes sont préférables aux doctrines les plus sublimes; et si le travail et la sobriété sont, comme on le dit, les plus sûrs garans des bonnes mœurs, c'est chez ces paisibles et laborieux habitans qu'on devoit les trouver. C'est aussi ce que confirme presque généralement l'observation de ce qui reste des temps anciens.

Mais il n'est que trop vrai que les habitudes des montagnards n'ont plus aujourd'hui la simplicité qui les caractérisoit encore si fortement il y a un demi-siècle; l'esprit de trafic qui s'est introduit dans toutes les dépendances des vallées qui débouchent en Espagne, et la fréquentation des eaux thermales par des personnes oisives et opulentes, ont modifié les mœurs patriarcales; avec de nouveaux rapports, sont nés les besoins qui accompagnent toujours la richesse; à l'usage de la viande, porc, chèvre et mouton, nourriture plus substantielle et meilleure, sans doute, s'est joint abusivement le goût du vin et des liqueurs fermentées, et il semble s'augmenter tous les jours chez les montagnards, où l'ivrognerie sera bientôt aussi commune que dans les autres parties du territoire. Les prévenances intéressées, les calculs de l'égoïsme, et le penchant vers une autre vie que celle des pères, deviennent de nouvelles habitudes; enfin, l'amour du lucre, toujours croissant, y a rendu tout vénal, comme dans les contrées les plus anciennement policées. C'est l'ouvrage des étrangers, parmi lesquels il en est qui versent l'or à pleine main, pour les plus minces objets et les moindres services. Il ne faut pas s'étonner qu'ensuite les habitans mettent tout au plus haut prix qu'ils peuvent, et regardent la saison des eaux comme une époque de récolte. Je ne dirai point, comme M. de Vaudreuil, que les

montagnards du Bigorre regardent les étrangers comme une proie que leur amènent les vents de la plaine, et qu'ils voudroient exercer sur eux une espèce de droit de *bris*, ainsi que les habitans de certaines côtes en usent à l'égard des malheureux naufragés que la mer jette sur leurs plages (1), mais bien que les besoins se sont accrus avec les ressources qu'y versent l'or et l'argent des baigneurs. L'affluence de ceux-ci est devenue une nécessité pour leur existence, et ils profitent de cette *aubaine* le plus qu'ils peuvent; et pourtant il est douteux qu'il y ait aujourd'hui plus de véritable aisance dans ces lieux agrestes, qu'il n'y en avoit autrefois, lorsque les habitans étoient séquestrés, en quelque sorte, de toute communication extérieure. Mais ce seroit un grand malheur dans l'état actuel des choses, qu'ils fussent abandonnés; ils conserveroient les goûts factices qu'ils se sont créés, sans pouvoir les satisfaire; ils auroient les vices des sociétés civilisées, accrus de tout ce que les privations et le besoin peuvent y ajouter de pernicieux.

(1) Promenade de Bagnères-de-Luchon à Paris, lettre 3. C'est trop d'humeur contre *tout un peuple*, de la part de ce joyeux et spirituel auteur, pour l'*insolente âpreté* d'un pâtre insatiable, et d'une mendiante qui trouvoit son aumône d'un décime par trop mesquine. La plupart des pauvres se seroient contentés de moins : celle-là avoit été gâtée par quelques prodigues, et vouloit ériger sa bonne-fortune en habitude et en droit.

C'en est donc fait pour toujours de cette antique pureté qui n'existe plus que par exceptions, lesquelles diminuent chaque année.

Cependant l'habitant des hautes vallées conserve encore quelque chose de son ancien type; prompt, ferme, et doué de sensibilité, il montre dans toutes ses relations habituelles, de la franchise, et dans ses manières cette hardiesse qu'il tient pour ainsi dire des localités, où il lutte sans cesse contre les obstacles physiques, se faisant un jeu de les surmonter. La grâce et la légèreté le caractérisent éminemment: son air libre et dégagé a quelque chose de singulièrement intéressant; parce qu'il annonce cet essor des idées qu'on retrouve dans les discours du pâtre le plus grossier, sous la plus humble hutte, et au sein des plus rudes privations; la gaîté les fait supporter, en éloignant toute apparence de misère; les haillons mêmes n'excluent ni une certaine fierté, ni des manières aimables, et un accueil généreux pour l'étranger. Enfin, une certaine activité morale, une vivacité remarquable de sentimens, distinguent les montagnards des Pyrénées de ceux des Alpes, dont le caractère plus insouciant, plus apathique, produit un bonheur plus paisible et moins expansif, comme l'a remarqué avant nous M. Ramond (1).

(1) Observations faites dans les Pyrénées, p. 49.

Croyances et superstitions.

Il reste encore dans les montagnes d'antiques croyances, d'anciennes mœurs, et de ces usages immémoriaux qui paroissent devoir se perpétuer long-temps, tout en se modifiant avec les siècles.

Le sentiment religieux, en changeant d'objets, de rites et de cérémonial pour s'exprimer, a toujours eu une grande force chez les Pyrénéens. Les restes de monumens sacrés que nous avons vu remonter aux Romains, et même aux Gaulois, attestent quelle fut la foi des habitans du pays pour les faux dieux, avant leur conversion au christianisme. Croiroit-on qu'un reste de superstitions païennes subsiste encore parmi eux? Les bergers qui conduisent leurs troupeaux sur l'*Artigue de Salabre*, n'approchent de la *pierre de Tous* qu'avec un respect religieux. « Malheur, disent-ils, à celui qui porteroit une main sacrilége sur ce monument! la foudre frapperoit cet impie! » C'est par une tradition non interrompue, que ces hommes simples et grossiers vénèrent encore l'autel consacré par leurs aïeux aux *divinités des montagnes*.

C'est par une semblable tradition que les autels connus sous les noms de *peyros marmes*, ou *pierres marbres*, sont révérés aussi dans le canton de Mauléon-Barousse : toutes les personnes qui pas-

sent devant coupent une branche d'arbre, font une courte prière, et jettent ensuite la branche sur ces autels. L'usage de se présenter devant les autels en tenant une branche d'arbre à la main, remonte à la plus haute antiquité. On nommoit ce rameau la *branche des supplians*. « Après que le sort fut tiré, dit Plutarque, dans la *Vie de Thésée*, le héros prit avec lui les enfans qui avoient été choisis, et descendit avec eux du Prytanée, alla dans le temple Delphinien offrir pour eux, à Apollon, la *branche des supplians*, qui étoit un rameau d'olivier sacré, environné de bandelettes de laine blanche; et après avoir fait ses prières, il s'embarqua. » Ce même Plutarque dit que les Egyptiens n'entroient point dans les temples sans avoir une *branche de feuillage à la main*. Cette coutume étoit en vigueur chez les anciens Perses. Le Seigneur dit à Ezéchiel, au sujet des adorateurs du soleil dans le temple : « Vois les abominations qu'ils font dans ce saint lieu, et regarde comme *ils approchent un rameau de leurs narines* (1). »

Les *pierres sacrées*, antiques autels situés entre Nistos et Héchettes, canton de Nestier, sont également vénérées. Une tradition populaire rapporte que, jadis, pour obtenir qu'une douce pluie vînt rafraîchir les prairies qui recouvrent les flancs

(1) M. Du Mège, Monumens Religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ, p. 306.

des montagnes voisines, on alloit faire des prières près de ces monumens antiques, et qu'ensuite un personnage choisi terminoit la cérémonie *en fouettant ces autels* (1).

L'usage de pratiquer des cérémonies outrageantes pour les monumens religieux, n'est donc pas moderne, dit M. Du Mège (2), et c'est peut-être par une suite de cette superstition qu'on a cru exciter des orages et occasioner une pluie abondante, en mettant des *images saintes* dans la Garonne, ainsi que le rapporte *Jean Bodin* (3). Le culte rendu autrefois à l'eau, considérée comme principe de toutes choses, a laissé de nombreuses traces dans nos contrées, ajoute-t-il, en rappelant le singulier récit d'*Olhagaray*, sur l'effet des paroles déshonnêtes prononcées dans la chapelle près du lac de *Tabes*, *la plus haute montagne des Pyrénées*, ou des pierres jetées dedans: il s'ensuivit un tonnerre épouvantable, et des coups de foudre sur les coupables (4); et la relation, non moins extraordinaire, de Grégoire de Tours, sur le déluge de pluie et de pierres qui suivoit les offrandes jetées dans le lac du mont *Helanus* (5).

(1) Monumens Religieux des Volces-Tectosages, etc., page 343.

(2) *Ibid.*, note Q, p. 384.

(3) Démonomanie des Sorciers, liv. II, pp. 221; 222.

(4) Hist. de Foix, Béarn et Navarre, p. 704.

(5) Greg. Tur. Glor. Conf. c. 2.

Les *lacs*, les *étangs* étoient, comme on sait, divinisés par les Celtes; et l'on a vu que les *Tectosages* offroient en sacrifice au fameux *lac de Toulouse* les trésors qu'ils avoient conquis sur leurs ennemis. Avant de mener leurs troupeaux dans les pâturages qui leur sont assignés, les bergers qui habitent les montagnes de l'arrondissement de Saint-Girons promettent de révérer les fontaines (*de coula hera houns*). L'une des antiques chansons des pâtres d'*Arcouzang* célèbre les *dieux créés*, les *astres naissans* et les *premiers hommes sortant du sein des eaux* (1).

Le *merveilleux*, les *génies* et les *fées* ont hérité, dans le moyen âge, de la vénération accordée par les Pyrénéens aux antiques divinités malfaisantes, telles que le Destin et les Parques. Le pic d'*Anie* est habité par un génie solitaire et inhospitalier, dont le jardin est situé sur le haut de cette montagne. Malheur aux étrangers qui vont visiter sa demeure! le *génie* suscite aussitôt la tempête, et les habitans de la vallée d'*Aspe*, et particulièrement ceux du village de *Lescun*, redoutent les terribles effets de son implacable colère. La montagne de *Tasé* renferme dans ses sombres et impénétrables cavernes, une cloche qu'agite Satan la nuit sainte de Noël, s'efforçant ainsi de trou-

(1) Monumens Religieux des Volces-Tectosages, etc., note Q, p. 386.

ble l'auguste anniversaire de la naissance de Jésus, que les fidèles célèbrent.

Les fées habitent dans les cavernes les plus ignorées, au fond des forêts, sur les bords des fontaines. Il y en a au pic de *Bergons*, près de Luz; elles transforment en un instant en fil le plus fin, le lin que l'on dépose à l'entrée de leur grotte ignorée, mais creusée dans l'albâtre et ornée de cristal. A Saint-Bertrand, au bas de l'escalère de *Higaro*, est une fontaine des fées (*la hount de las Hadas*), où des gens crédules disent qu'ils ont vu en ce lieu *de belles femmes vêtues de blanc*, se promener à certaines heures de la nuit, en chantant des romances douces et plaintives: croyance semblable à celles qu'a mises en action le grand romancier écossais. Le paysan pyrénéen, abusé peut-être par une sorte de fantasmagorie, commune à tous les pays de montagnes, produite par des ombres jetées par les sommités, sur le creux des vallons, croit quelquefois voir danser les fées à la clarté de la lune, soit sur la cime des monts, soit sur les tours et les donjons des vieux châteaux abandonnés, soit dans des prairies verdoyantes. Des fleurs naissent sous leurs pas; elles excitent ou apaisent à leur gré les tempêtes; et comblent de biens ceux qui leur rendent de sincères hommages.

La nuit du 31 décembre au 1er janvier, les fées visitent les maisons de leurs adorateurs: *elles*

portent le bonheur dans leur main droite; le malheur est placé dans leur main gauche. On a eu soin de leur préparer un repas dans une chambre propre et reculée, dont on ouvre les portes et les fenêtres. Un linge blanc est placé sur une table, ainsi qu'un pain, un couteau, un vase plein d'eau ou de vin, et une coupe. Une chandelle ou une bougie allumée est mise au milieu de la table. On croit en général que ceux qui leur présentent les meilleurs mets, peuvent espérer que leurs troupeaux se multiplieront, que leurs moissons seront abondantes, et que l'hymen comblera leurs vœux les plus chers. Le chasseur qui peut placer quelques pièces de gibier sur la table dressée pour les fées, sera favorisé par *ces femmes célestes*, qui, selon quelques paysans, sont les *épouses des dieux* (*eras hennos des dieous*). Mais ceux qui ne s'acquittent qu'à regret de *leurs devoirs* envers les fées, et qui négligent de faire des préparatifs dignes des *déesses* qui viennent les visiter, doivent s'attendre aux maux les plus grands. Un incendie consumera leurs habitations; les bêtes féroces dévoreront leurs troupeaux; la grêle détruira leurs moissons jaunissantes, et ils ne goûteront point les douceurs d'un heureux hymen..... Le 1er janvier, au point du jour, le *père*, l'*ancien*, le *maître* de la maison prend le pain qui a été présenté aux fées, le rompt, et après l'avoir trempé dans l'eau ou dans le vin que contenoit le vase mis sur la table, il le dis-

tribue à tous ceux de sa famille, et même à ses serviteurs. On se souhaite alors une bonne année, et l'on déjeune avec ce pain (1).

Les paysans commingeois, aussi bien que ceux des Landes, du Médoc, et de beaucoup d'autres provinces, assurent qu'ils ont souvent entendu dans l'air, soit en plein jour, soit dans les belles nuits de l'été, le jappement d'une meute de chiens, le son du cor et les cris d'une nombreuse troupe (2). Ce sont, disent-ils, des *génies*, des *rois*, des *guerriers*, qui aiment la chasse, et qui se livrent encore à cet exercice. Le plus souvent c'est le *roi Artus*, qui poursuit sans cesse une proie qu'il ne peut pas atteindre : juste punition de l'impiété avec laquelle il courut après un sanglier, abandonnant le temple au moment où l'on y offroit un sacrifice solennel.

On retrouve encore dans les Pyrénées d'autres superstitions celtiques et romaines. On y croit aux augures et aux présages. Lorsqu'une fleur s'épanouit sur des rochers stériles, dans des lieux dépourvus de toute autre végétation, on pense généralement que c'est le présage assuré d'une récolte abondante dans toute

(1) Monumens Religieux des Volces-Tectosages, etc., note Q, p. 387.

(2) M. de Caila, Mémoires de l'Académie Celtique, t. IV, pag. 76.

la contrée. Quand un arbre étend ses rameaux sur le toit d'une maison, on croit qu'il annonce que toutes sortes de malheurs vont peser sur elle; que les fils périront dans des climats lointains; que la mère ne verra point ses filles orner leurs fronts du bandeau nuptial, et de la *couronne de la pudeur*; que le père, privé des tendres soins de son épouse et de ses enfans, abandonné par ses amis, passera dans les langueurs du besoin une malheureuse vieillesse. Les roses servent souvent à exercer une sorte de divination. Lorsqu'une de ces fleurs reste *seule* sur sa tige épineuse, et qu'elle est tournée ou penchée vers une maison, on croit que l'un des habitans de cette demeure cessera bientôt de vivre. Ainsi, dit M. Du Mège, ces fleurs brillantes que les Romains répandoient en grand nombre sur le marbre des tombeaux, et que les *Tectosages* et les *Gaulois aquitains* représentent sur leurs sépulcres, servent encore à indiquer parmi nous l'éclat, la brièveté et la fin de la vie (1).

L'amour du merveilleux, dont nous avons vu des exemples dans les traditions sur l'origine de *Bagnères*, bâti par les dieux ou les héros de Troie; sur le *rocher* qu'a pourfendu l'épée redoutable de Roland, pour lui ouvrir un large passage en

(1) Monumens Religieux des Volces-Tectosages, etc., note Q, p. 389.

Espagne ; sur le pic *Despade*, et celui de *Campana della Valle*, qui avoisinent le Tourmalet ; cet amour du merveilleux, dis-je, a aussi fait mêler les anciens mythes aux pratiques du culte chrétien, dont les augustes mystères n'ont pu suffire à la foi populaire ; souvent on a substitué une légende moderne à une tradition antique, et en changeant les noms on a sanctifié des pratiques que l'on ne pouvoit abolir. Toutefois ce n'est point, comme le dit M. Du Mège, par substitution d'une cérémonie chrétienne à une consécration druidique, ou à des idées théogoniques grecques ou romaines, que les fidèles vénèrent le *caillou de la raillé* de la peyrade de Heas, et la *pierre de crechets*, en Barousse : ce seroit tout au plus par une imitation ou extension d'un antique usage, ces monumens étant trop récens en eux-mêmes. Nous en disons autant de *la roche de l'aumône* (*roquo aumouniero*), située près d'un écueil et d'un gouffre, dans la Garonne, à une médiocre distance du pont de la *Broquère*. Le patron des mariniers qui conduisent des radeaux vers Toulouse, ne manque pas de déposer sur cette pierre, à titre d'*offrande et d'aumône*, quelques pièces de bois en disant : *Dieou nous counserbé ! Dieou nous gouarde de mau !* Les mariniers assurent qu'une antique tradition leur a appris qu'un radeau, chargé de métaux *très-pesans et très-précieux*, s'étant brisé contre l'écueil, tous les ma-

telots furent engloutis dans le gouffre. Ils veulent se préserver de pareil accident.

La croyance aux enchantemens et à la sorcellerie, l'une des plus fortes superstitions des temps de barbarie, n'existe encore que trop dans les Hautes-Pyrénées; ceux qui éprouvent des malheurs domestiques ou de fortune se persuadent aisément que quelque sorcier ou sorcière a jeté sur eux un sort par des maléfices et des conjurations de démons; ils recourent alors au devin ou à la devineresse, qui accréditent dans leur propre intérêt toutes sortes d'absurdités, comme celles des esprits follets, des sylphes, des gnomes, des loups-garous et des aventures effrayantes ou mystérieuses, qu'on se plaît à raconter pendant les veillées de l'hiver. Mais c'est encore à peu près de même partout, dans les dernières classes du peuple, toujours enclin à croire aux récits les plus dénués de sens, à voir du miraculeux dans ce qu'il ne peut s'expliquer, et à se laisser abattre dans l'adversité, à recourir à des pratiques de jonglerie, pour s'en préserver, ou la faire cesser, plutôt qu'à se résigner religieusement aux décrets de la Providence, dans tout ce que la prévoyance humaine ne peut embrasser, ni empêcher. Passons maintenant des croyances aux usages civils, aux relations sociales, qui donnent matière à des observations locales plus importantes encore.

CHAPITRE IX ET DERNIER.

Suite des mœurs et coutumes.

Usages civils.

L'AUTORITÉ maritale se ressent un peu, dans les Pyrénées, de ses excès primitifs, lorsque l'homme voisin de l'état sauvage commande en maître dans la maison, et tient dans une sorte d'esclavage celle qui, en qualité de compagne, devroit être traitée sur le pied de l'égalité. J'ai rapporté d'anciens usages locaux de chevalerie, règles actuelles de la bonne compagnie; elles n'ont pas passé sous le toit du cultivateur, et encore moins du pâtre; ils se font servir par leurs femmes, et prennent seuls le repas qu'elles leur ont apprêté : procédé que j'ai déjà eu occasion de citer, comme en ayant vu des exemples dans d'honnêtes familles, ce qui n'est alors que plus blâmable et plus révoltant; car le paysan du moins ne vit guère mieux que celle à laquelle il laisse les restes d'un repas bien frugal. L'autorité paternelle, parfois également abusive, mais pourtant image de

la souveraineté dont elle est la source, quoiqu'elle en diffère sous des rapports essentiels, a conservé tous ses droits; celle du premier-né, partageant la sollicitude paternelle pour la famille, subsiste encore sur ses justes et légitimes fondemens, qui avoient fait établir dans toutes les classes du pays les droits de primogéniture, et qui font user à leur défaut, de la faculté réservée par la loi françoise, d'avantager un des enfans. Jadis il y avoit toujours en Béarn un héritier ou une héritière, et même l'héritage devenoit inaliénable, et une espèce de majorat à la troisième génération; le quart seul étoit disponible pour les légitimes des filles qui épousoient des héritiers, et des cadets qui épousoient des héritières, ou s'adonnoient au commerce et à l'industrie, et devenoient souvent plus riches que leurs aînés. Ceux-ci avoient donc des espèces de fidéi-commis perpétuels, afin, disoit la coutume de Béarn, *d'entretettir les maisons dans leur bien-être.* La loi obligeoit en revanche le fils vivant dans l'aisance, à nourrir son père s'il étoit pauvre. Celle de Navarre portoit la peine de mort contre celui qui maudiroit ou battroit son père, ou sa mère, son aïeul ou son aïeule; elle vouloit que le père mariât les filles de préférence aux garçons, et le dispensoit de doter celles qui manqueroient aux lois sacrées de la vertu. Les Béarnois et les Basques étoient pénétrés de cette vérité, qu'on adoucit les mœurs en inspirant la

sagesse, et que l'autorité préserve des écarts, qu'en un mot les bonnes lois forment les bonnes mœurs.

Les montagnards étoient tellement attachés à leurs usages, que la plupart des pères ont continué à assurer aux aînés la propriété exclusive de leurs héritages par des ventes simulées ; et que dans un grand nombre de familles, les puînés n'ont pas voulu se prévaloir des avantages que leur donnoit la nouvelle loi : on y a conservé avec une espèce de religion, le patrimoine de ses pères dans son intégrité. On est généralement d'accord sur ce principe, qu'autant la division des grandes propriétés sur un sol fertile, peut être favorable à l'agriculture, autant lui est funeste dans cette contrée montueuse, le morcellement d'un héritage déjà très-borné. Un petit domaine, en effet, ne peut s'exploiter qu'en demeurant assorti de terres labourables, de prairies pour les bestiaux de la culture et de *touyas* pour l'engrais. Les enfans co-partageans seroient dans l'impossibilité de faire valoir leurs lots ; et la subdivision qui s'opéreroit à la seconde génération, feroit tomber leurs descendans dans l'indigence. Voilà comment la force de la coutume et celle des choses répare les vices d'une législation trop exclusive ; mais c'est en éludant ses dispositions, ce qui est un mal. Il faut envisager dans les lois, non-seulement le droit naturel, mais les besoins de l'agri-

culture et ceux bien supérieurs de la morale, et je me plais à emprunter ces sages réflexions à un administrateur de la contrée (1).

Fêtes, cérémonies, jeux, divertissemens.

Le Pyrénéen, en général, a dans ses relations habituelles de la franchise et de la cordialité, de l'épanchement; il met beaucoup d'empressement et d'ardeur dans ses démonstrations, qu'anime un langage passionné, rapide et métaphorique, soit envers les étrangers, soit avec ses proches, dans toutes les occasions. Nulle part on n'est plus sociable, et il existe des usages particuliers à cet égard. Les fêtes locales des saints ou saintes du pays donnent lieu à des pèlerinages, à des processions, suivis de réunions de famille et de cabarets, de repas joyeux et de danses bruyantes, ce qui est assez général, mais n'est nulle part aussi animé que dans les Pyrénées. Les naissances et les mariages y sont aussi des sujets de grandes réjouissances. Les parens et les amis sont invités à assister au baptême ou à la noce, et un repas, suivi de danses dans lesquelles règne une folle gaîté, manifeste la vive joie de tous les convives. L'usage du *charivari* pour le mariage des

(1) Statistique du Département des Basses-Pyrénées, par le général Serviez, préfet.

veufs, n'y est point encore aboli ; et il a lieu avant comme après la noce, pendant huit ou dix jours, si les noeuds ne sont contractés avant d'être divulgués. Tous les instrumens de cuisine ou de ménage sont mis en œuvre par la foule bruyante des jeunes gens, dont le tapage discordant et vraiment infernal, assourdit tout le village.

Il n'y a que les plus proches parens qui assistent aux funérailles et qui portent le deuil ; mais dans les montagnes surtout, il se fait après l'enterrement un repas de famille, où souvent les convives boivent et mangent avec excès : c'est *l'epulum ferale*, ou festin des morts des anciens. Après le repas, tous se mettent en prières pour le défunt.

Les goûts distingués, l'imagination vive et brillante des montagnards, se montrent surtout dans certains jeux et divertissemens que nous allons indiquer brièvement.

Ils s'adonnent volontiers aux exercices du corps : les anciens Bigorrois et Béarnois, apprenoient à se servir de la fronde en sortant du berceau, pour ainsi dire ; aujourd'hui même ils sont fort adroits à sauter, à monter à cheval, au combat du bâton, à lancer la boule, à *ruer la barre*, c'est-à-dire à jeter fort loin une lourde perche. Les occupations agricoles dans lesquelles ils sont élevés, leur font préférer ces tours de force à tous autres divertissemens. Ce n'est la danse qui, chez les villageois, a un caractère particulier.

Eux seuls ont conservé l'ancienne danse de ces contrées : c'est une chose vraiment curieuse, que de les voir, au son du galoubet, du tambourin, ou même du violon, se réunir en cercles, hommes et femmes, se quitter, se rapprocher encore, et gambader ainsi sur le même ton, avec des éclats d'une gaîté folâtre et des cris de joie, pendant des heures entières, sans aucune interruption. Ils appellent *gavotte* cette espèce de danse, qui ne demande aucune étude, et pour laquelle il suffit d'avoir le sentiment de la mesure.

Mais il est une danse, un exercice, des représentations scéniques propres à certaines localités des Hautes-Pyrénées, et qui méritent une description particulière.

Ballades, course nocturne, représentations.

C'est dans la belle vallée d'Argelès, où débouchent celles d'Azun, de Cauteretz et de Barèges, que se fait remarquer cette danse pittoresque et renommée, appelée *ballades*.

On se croiroit aux temps de l'âge d'or, ou dans un coin privilégié de l'empire des génies et des fées, lorsqu'en un jour de fête, les habitans des villages et des hameaux, parés de leurs plus beaux habits ornés de festons, les mains chargées de guirlandes, se visitent par troupes nombreuses, et donnent le spectacle récréatif de ces danses pittoresques et étudiées, d'un caractère spécial,

dont l'origine paroît remonter à la plus haute antiquité. Elles ont lieu, à l'époque du carnaval et dans les fêtes locales, entre les jeunes gens de chaque village; ils sont en veste ou même en chemise, poudrés, chargés de rubans de différentes couleurs placés en sautoir et en nœuds. Chaque bande part de son village, ayant en tête une espèce de prud'homme avancé en âge, qui, s'étant montré le plus leste et le plus actif des balladeurs de son temps, a mérité d'être le dépositaire d'un drapeau qu'il remet, sur les confins de la commune, au plus digne de la troupe, c'est-à-dire au plus vigoureux, chargé de mener le branle. Ce drapeau, petit et léger, est de taffetas bleu, rose ou blanc; les jeunes filles accompagnent aussi les danseurs jusqu'à la limite; chacune d'elles place sur le cœur de son amant un ruban, qui, par cette situation, se distingue de ceux que donnent les mères et les sœurs, et elle lui recommande la sagesse : au retour, toutes vont en corps, à l'entrée de leur territoire, recevoir les jeunes gens; elles les conduisent sous le toit paternel, où des baisers et des caresses sont la récompense des danseurs.

Chaque ballade s'en va au rendez-vous, et revient dans son village, au son des flageolets, des musettes et des tambourins, toujours le drapeau en tête; celui qui le porte le fait circuler autour de son cou, de ses bras et de son corps, et

l'agite en l'air ; à ses côtés, sont les musiciens ; tous les autres suivent à la file, en se livrant à une joie bruyante, sautant et gambadant sur un air et un ton qui ne varient jamais. Cette danse dure toute la journée, et n'est interrompue que par les repas ; les diverses troupes, en passant d'un village, d'une habitation à l'autre, reçoivent en don des ménagères, du beurre, des œufs, du jambon et de la farine ; les danseurs en font un régal commun, le lendemain de la fête.

Un exercice plus singulier encore est celui qu'on appelle la *chasse de l'ours* ; il n'a lieu qu'en carnaval : un des jeunes gens s'habille en ours à l'entrée de la nuit, et va courir les bois, une torche à la main ; tous les autres le suivent, et tâchent de l'attraper, ce qui est assez difficile, quoique la torche les guide : dans l'obscurité, on juge mal des distances, et le coureur s'efforce en outre de se dérober aux poursuites.

Dans les occasions solennelles, la jeunesse de certaines communes de la vallée de Barèges, représente une scène qui rappelle le temps où les Maures, faisant des incursions dans le pays, venoient imposer des tributs, et enlever les jeunes filles. Les garçons du village, en veste courte, rayée de rouge et de blanc, ornée de rubans de diverses couleurs noués en rosettes, ayant une espèce de casque en tête, s'assemblent dans un lieu convenable ; le plus distingué d'entre eux, les guide, et

porte devant lui une tête de cheval sculptée; il représente ainsi un chevalier et sa monture, par exemple *Renaud* et son destrier *Bajard* (1), dont les noms sont connus de ces paysans, à qui je les ai entendu prononcer. Il tient à la main une longue baguette surmontée d'un drapeau, et s'en sert pour commander et diriger sa suite dans les marches et les danses qu'elle exécute. Un vieillard, espèce de patriarche costumé à l'antique, portant aussi une baguette ornée de rubans, tient par la main un jeune villageois déguisé en fille; celui-ci joue le rôle d'une belle délivrée des mains des infidèles par la valeur du chevalier. Une musique bruyante précède cette espèce de ballade d'un genre particulier, et à laquelle se mêle toute la population, hommes et femmes. Les attitudes, ainsi que la pantomime qu'ils exécutent, et qui a pour sujet l'enlèvement et la délivrance de la jeune personne, rappellent parfaitement les mœurs d'un peuple encore à-demi-barbare.

Un usage, qui paroît aussi fort ancien, et qu'on voit se renouveler encore de temps en temps, notamment à Saint-Pé, vallée de Betharram, c'est de représenter des pièces de théâtre en langage espagnol, dont les sujets se rapportent au temps

(1) Cheval baiard; cheval bai; de βαιον, un rameau de palme, à cause de sa couleur.

des Maures ; ces pièces sont entremêlées de romances plaintives.

Il existe aussi dans la plaine de Lagorre un usage analogue, dont l'origine semble remonter jusqu'aux anciennes déclamations ou *pastourelles* des troubadours. C'est de représenter en plein champ et sur des tréteaux, de la manière la plus grotesque, nos chefs-d'œuvre dramatiques ; ces représentations sont annoncées au loin et d'avance. Les acteurs sont des villageois, dont l'accent rude, les gestes forcés, et les étranges fautes de langue, donnent un air comique aux plus belles tragédies, telles que Zaïre et autres.

Vie nomade des bergers.

J'ajouterai à l'aperçu concernant les mœurs générales, quelques détails sur l'existence de cette partie de la population, qui est exclusivement consacrée à la garde et aux soins des troupeaux. C'est un genre de vie qui date d'un temps immémorial, et semble devoir se perpétuer à jamais.

Les pasteurs ou bergers montagnards, sont des espèces de nomades temporaires dont les habitudes méritent d'être connues, ainsi que leur singulier accoutrement. Couverts d'une étoffe grossière de laine grise ou brune, la cape sur le cou, ils portent en forme de pannetière le *sarreau* qui renferme un morceau de pain de seigle, quel-

ques médicamens, un couteau, un briquet, de l'amadou et des allumettes; au lieu d'un chapeau ils ont un ample bonnet de laine avec des espèces d'abat-jour, qui, lorsqu'il est enfoncé, garantissent les oreilles et une partie de la figure, des brouillards ou du froid; pendant la chaleur, il est simplement posé sur la tête. Ils ont pour toute arme, un bâton grossier, et quelquefois un fusil dans la cabane; le plus souvent une hache, qui leur sert au besoin de défense contre les ours et les loups, et, chaque jour, à couper le bois pour leur chauffage, et ces éclats de pin résineux, appelés *tedes*, qui enflammés, jettent une forte lumière. Ils ont pour salaire le vestiaire fourni par les propriétaires, une nourriture grossière, et des gages qui varient selon les localités, et dont le prix moyen est de 12 francs par mois; quelques-uns ont en outre le droit de garder, avec le troupeau du maître, un petit nombre de bêtes qui leur appartiennent.

C'est surtout dans les vallées sauvages qui dominent Barèges ou qui débouchent dans celle de Gavarnie, que se retrouve à peu de différence près, l'économie pastorale des Hautes-Alpes; ces régions, long-temps couvertes de neige, ne sont praticables que l'été, et leur éloignement des vallons, où se trouvent situés les villages, oblige les bergers qui y conduisent leurs troupeaux, à y séjourner pendant toute la belle saison, loin de

leur famille et dans un isolement absolu ; ils viennent seulement tous les dimanches et tour à tour, par députation de chaque canton, entendre la messe au chef-lieu, et renouveler les provisions de pain pour la semaine, en même temps qu'ils rapportent le beurre et les fromages qu'ils ont faits avec le lait de leurs vaches et de leurs brebis. Leurs stations sont à la racine, pour ainsi dire, des dernières sommités, dans ces vallons herbeux, dont on est loin de soupçonner l'existence et l'étendue lorsqu'on ne les a pas visités ; c'est bien au-dessus de ces prairies moitié naturelles et moitié cultivées, qui décorent les flancs inférieurs des montagnes, et sur lesquels l'adroit montagnard a su amener d'une distance souvent prodigieuse, des canaux aussi rapides qu'abondamment pourvus, qui se répandent partout en jets d'eau, en cascades, à l'aide d'une simple ardoise mise de champ : celles-ci fournissent à la faux une abondante moisson, pour le retour des animaux de leurs pâturages alpestres, demeures silencieuses de la patience et de la sobriété !

C'est une des curiosités de la haute région des Pyrénées, que ces parcs de bergers où les troupeaux et leurs gardiens semblent étrangers pour ainsi dire au reste des humains, et fixés aux lieux qu'ils occupent. Qu'on se figure une enceinte composée de rochers ou de gros cailloux, entassés sans mortier et sans suite ni régularité, au centre

de laquelle est une espèce de tanière construite avec aussi peu de soin, mais où l'on trouve un abri contre la pluie, les vents, les brouillards, et où l'on fait du feu sans cheminée; la fumée s'échappe en tourbillons par la porte très-basse et très-étroite, en face de laquelle au fond, est un recoin où les bergers couchent enveloppés de leurs capes, sur des branches, des feuilles et des herbes sèches, et où ils déposent les fromages qu'ils fabriquent. Les vaches, les chèvres, les brebis, après avoir erré tout le jour, se réunissent vers le soir autour de cette habitation, sous la garde des chiens fidèles, de la plus belle espèce, et l'on entend de tous côtés des clochettes pendues au cou de plusieurs de ces animaux, dont le son triste et lugubre mêlé aux aboiemens des chiens et au murmure des torrens, plus ou moins rapprochés, inspire une secrète horreur; elle ne sauroit se dissiper à la vue de ces hommes, en général de taille robuste, aussi beaux que bien faits, mais noircis par la fumée et les exhalations des animaux, rudes comme le pays qu'ils habitent, et plus ressemblans à des Tartares *Kalmoucs* ou *Usbecs* qu'à des François!

L'arrière-saison les isole encore plus. « Quand les foins, dit M. Ramond, sont enfermés dans la maison d'été, et quand l'automne y ramène le bétail, la famille descend au village, et le berger se réfugie avec son troupeau dans la maison aban-

ronnée, où il vit seul, au milieu des neiges de l'hiver, pendant que le troupeau consomme la provision qui lui a été préparée. C'est alors que la patience et le courage de ce solitaire sont exercés. Qu'il est à plaindre quand un hiver plus rigoureux que de coutume, quand une extraordinaire abondance de neiges, quand des vents plus impétueux et des lavanges plus fréquentes le confinent et l'assiégent dans sa retraite! Que d'accidens surviennent contre lesquels il est seul à se défendre? Que d'accidens il redoute dont il ne peut confier la crainte à personne! Qu'on se le représente, cette année même où je parcourois ces montagnes (1787), année désastreuse, où le 9 mai vit encore les pâturages inférieurs se couvrir de neige, où les troupeaux enfermés étoient réduits à la disette, où le malheureux berger pleuroit sur leurs besoins et les voyoit périr (1)! »

Des classes supérieures; caractères méridionaux.

Les mœurs et coutumes des personnes qui ont reçu de l'éducation, sont, à peu de chose près, les mêmes partout. La fréquence des communications, la communauté d'idées et d'usages qui en résulte, ont effacé presque toutes les différences que comportent les localités; le caractère

(1) Observations dans les Pyrénées, p. 28.

primitif des différentes peuplades a disparu, et il n'y a réellement plus aujourd'hui qu'un seul esprit de société dans tout le royaume, parmi les personnes de cette classe.

A Pau, à Tarbes, dans les principales villes des deux départemens, et dans les lieux surtout où affluent les baigneurs, on remarque une urbanité, une politesse aussi parfaite que dans les plus grandes villes (1): on y trouve de la sociabilité, du liant, et toutes les prévenances qui peuvent en rendre le séjour agréable aux étrangers. De la part de ceux qui tirent profit de leur affluence, ce sont peut-être des soins intéressés, des démonstrations engageantes; dans les personnes qui n'en attendent rien, ce sont les manières et le ton de la véritable civilité, dont ces étrangers eux-mêmes apportent le type, et que la souplesse d'esprit, la flexibilité d'organes des habitans, sait s'approprier sans ridicule et sans affectation.

Dans les principaux chefs-lieux où il y a ce qu'on appelle de la société et des réunions, les plaisirs de la conversation sont plus goûtés et recher-

(1) Le séjour des eaux thermales offre un mélange momentané des mœurs de tous les pays, comme effet naturel des réunions qui s'y forment des diverses parties de la France, et même de l'étranger; mais c'est un sujet que nous avons traité en son lieu.

chés avec plus d'empressement encore, que dans les autres petites villes de cette ancienne Gaule, qui, de temps immémorial, renferme des habitans avides de nouveautés, selon ce que disoit César (1). Les dames surtout font les frais et le charme des entretiens; elles ont naturellement le don de plaire qu'a développé et que maintient dans cette contrée, chez le beau sexe particulièrement, la fréquentation des étrangers dont nous avons signalé plus haut l'influence générale. Elles charment par leurs grâces, leur vivacité et des saillies d'esprit qui laissent peu regretter l'instruction dont elles manquent généralement. Les personnes du monde ont des manières distinguées, qui, lorsqu'elles ne sont pas outrées, justifient cette prétention à une noble aisance, dont se piquent les Méridionaux, et qu'ils expriment dans leur langage par les mots de *bel air* pris en très-bonne part, et dont les dehors s'accordent parfaitement avec la dignité intérieure.

Le caractère des Gascons en général, et même des Méridionaux de l'ancienne Aquitaine, passe pour être vif, léger, superficiel, fanfaron et accompagné de dispositions seulement spirituelles, gaies, plaisantes et même bouffonnes. C'est ainsi

(1) Est hoc consuetudinis ut et viatores invitos consistere cogant et quod quisque eorum de quâque re audierit, aut cognoverit, quærant. (De Bello Gallico, lib. IV.)

qu'on les peint dans le monde et qu'on nous les représente sur la scène, dans les classes inférieures il est vrai, telles que celles des perruquiers et des valets; mais, examen fait par d'assez longues observations, du caractère local dans toutes les classes et chez beaucoup d'individus, mon sentiment personnel, là-dessus, se rapproche beaucoup de l'avis émis sous forme de paradoxe, par le piquant et intéressant auteur de la *Promenade de Bagnères de Luchon à Paris*, modèle lui-même dans son style et ses récits, de cette apparente légèreté qui cache souvent un grand fonds de savoir et de mérite.

M. de Vaudreuil, après avoir établi de justes distinctions entre l'esprit et le génie, pour montrer que celui-ci l'emporte sur l'autre chez les Aquitains, s'étaie des grandes conceptions de l'Hopital, des sublimes actions de saint Vincent de Paul, des chefs-d'œuvres de Pascal, de Fénélon et de Montesquieu, des inventions de Riquet, auteur du canal du Midi, et de celles de Bernard de Palissy qui dota sa patrie de la fabrication de la faïence, avant que nos porcelaines fissent l'admiration du monde entier; puis, sans s'arrêter à Montaigne, bel esprit autant que philosophe, qu'il regarde comme mixte, il oppose, dans l'ordre secondaire des hommes de mérite, les savans et profonds Cujas, Duranti, Barbeyrac, Rapin Thoyras, Dacier, Bayle, Court de Gebelin, Raynal, Bar-

thès, qui se sont fait un nom dans les études graves de l'histoire, de la jurisprudence, de la médecine, de la philosophie, aux auteurs qui se sont occupés d'ouvrages spirituels et badins propres à fournir un agréable délassement, tels que : Marot, Cyrano de Bergerac, Lagrange-Chancel, Goudouly, La-Fare, l'abbé Dellile même : bataillon qui, avec tout ce qu'on voudra y joindre, ne sauroit résister, dit-il, à la phalange précédente qu'on pourroit grossir d'une foule d'autres.

Il attribue la réputation de gaîté, d'humeur vive et enjouée des Méridionaux, à leur confiance à dire ce qui se présente à leur esprit, et qui leur réussit souvent lorsqu'il ne s'agit que d'oser; à leur accent assez vif; à leurs gasconismes en parlant françois; à la promptitude de leurs mouvemens; à l'expression de leurs gestes; au feu de leur physionomie. « Tout cela prouve une gaîté physique qu'ils montrent et dissipent par l'agitation, et non celle de l'esprit qui n'a pas besoin de mouvement, qui se nourrit d'observations promptes et fines sur tous les objets qui sont à sa portée, se plaît à les placer sous le point de vue le plus agréable ou le plus piquant, et produit vivement au dehors ces images ainsi accommodées. Si nos Méridionaux avoient cette espèce de gaîté-là, elle se manifesteroit dans leurs écrits (1). »

(1) Promenade de Bagnères de Luchon à Paris, Ire part. let. 9.

Je pense, avec M. Vaudreuil, que si les Gascons réussissent fréquemment dans leurs entreprises, ce n'est pas, comme on le croit, parce qu'ils sont souples et subtils, mais à cause d'un vrai mérite dont plusieurs sont pourvus, avantage qui est accompagné de vigueur, de constance, et qu'ils font bien valoir; ils tournent tout au profit de leurs vues avec une audacieuse ingénuité, et quelquefois une verve de plaisanterie qui est moins l'effet d'une gaîté naturelle que d'un calcul qui leur donne prise sur la vanité ou sur l'intérêt d'autrui, pour satisfaire les leurs. « La grande ténacité des Gascons à poursuivre leurs desseins est certainement une des causes les plus efficaces de leurs succès : elle est louable en elle-même; sans elle on ne fait jamais de grandes choses. Le Gascon l'applique à la poursuite de ses intérêts privés. Peut-on lui en faire un reproche, s'il l'emploie aussi généreusement que qui que ce soit, au succès de toute cause publique à laquelle il s'est associé? Et certes, on en pourroit citer des exemples anciens et récens capables de faire le plus grand honneur au caractère de ce peuple (1). »

Les traits généraux que nous venons d'assigner au caractère des anciens Aquitains et des Gascons, se retrouvent particulièrement dans les ha-

(1) Promenade de Bagnères de Luchon à Paris, Ire partie, lettre 9.

bitans des Hautes-Pyrénées proprement dites. Il est certainement des nuances dans le caractère comme dans les mœurs des habitans des divers points, anciennement soumis à diverses souverainetés ; ainsi, par exemple, le Béarnois est réputé avoir plus de finesse et de courtoisie que le Bigordan, qui l'emporteroit pour la franchise et la simple droiture, mêlée d'un peu de rudesse. Mais il faut bien se garder de prendre à la lettre ces distinctions injurieuses, anciennement nées de la rivalité de deux peuples voisins, et qu'on retrouve pour les mêmes causes dans toutes les provinces de la France ainsi que dans les Etats d'Allemagne et d'Italie (1). Les habitans des Hautes-Pyrénées, en général, sont, comme leurs compatriotes des bords de la Garonne, réputés déliés et adroits en affaires : c'est qu'ils les suivent avec application et visent toujours à l'utile, sous les dehors de l'indifférence ou de la dissipation. On croit reconnoître en eux, au premier abord, des passions vives et promptes, certaine disposition à l'irascibilité, du moins à l'im-

(1) Je ne rapporterai donc que pour ce qu'elles valent les expressions proverbiales encore usitées :

Bearnes	Bigordan
Faus et courtes,	Pir que can,

qui semblent avoir été faites pour la rime plus que pour la raison, dans des disputes d'amour-propre local.

patience, une imagination ardente qui a quelquefois besoin d'être réglée, une sensibilité qui va souvent jusqu'à rendre susceptible, un peu de tendance à l'envie et aux jalousies personnelles; quelquefois un faux amour-propre qui fait attacher à de très-petites choses plus d'importance qu'elles n'en devroient avoir, un esprit de parti ou de coterie, enfin, qui n'est pas toujours exempt d'obstination; mais le fond du caractère vaut mieux que ces apparences.

On cite peu d'exemples frappans des inconvéniens qu'entraînent après elles les passions haineuses; et, à cet égard, au lieu de dire que le Pyrénéen est trop vif, trop léger, trop mobile pour qu'elles puissent s'enraciner dans le cœur et y causer de grands ravages, on peut affirmer qu'il met plus de piquant que de méchanceté dans les offenses, et cherche plutôt à faire triompher son amour-propre qu'à obtenir une vengeance; enfin, pour expliquer un fait incontestable, disons que la pensée ne s'arrête pas à des émotions purement accidentelles, et qu'elle les oublie promptement pour s'occuper de choses essentielles.

Dans le Midi, vers la région des Pyrénées, les hommes, en ayant l'air de se jouer de tout, sont essentiellement aptes aux affaires les plus importantes du monde politique et de la société; mais ils traitent gaîment les choses sérieuses, comme, dans le Nord, on traite sérieusement les choses

gaies, signe distinctif des deux extrémités de la France. Heureuse et charmante contrée, délicieuse pour le commerce de la vie, comme par ton doux climat et ta topographie variée, quiconque t'a habitée, ne t'oubliera jamais, et regrettera de n'y pouvoir finir une existence dont les plus beaux jours s'écoulèrent sous ton ciel propice, sur ton sol fortuné, parmi tes aimables et bons habitans!

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DU TOME TROISIÈME.

QUATRIÈME PARTIE.

Pages.

Du pays des Quatre-Vallées, du Comminges et de la Haute-Garonne; ou de la région orientale des Hautes-Pyrénées..... 1

Chap. Ier. Territoire de Magnoac et de Nestes; eaux minérales de Capvern; chasse aux loups..... 3

II. Vallée d'Aure; Sarrancolin, ses grottes et ses marbrières; Arreau; vallée de Louron; hauteurs de Clarbide..... 14

III. Suite de la vallée d'Aure; bassin de Vielle et de Saint-Lary; val de Riou-Majou; ports de Cavarère, de Plan, et d'Ourdissette; grande route projetée de France en Espagne; val d'Aragonet; hospice de Chaubère; port de Vielsa, et autres passages..... 31

IV. Gorge de Couplan; sa superbe cascade; ses beaux lacs; pêche des truites.... 49

V. Passage de la vallée d'Aure dans la vallée de Barèges; nouveau chaos; ascension et vue de Néouvielle..... 66

CHAP. VI. Vallée de Barousse : grottes de Gargas, de Troubat, et autres ; marbrières de Sost. 82

VII. Précis historique des Quatre-Vallées ; peuplades transplantées ; princes d'Aragon ; Maisons de Labarthe et de Fumel. 97

VIII. Suite du Précis historique des Quatre-Vallées ; Maison d'Armagnac..... .. 108

IX. Du comté de Comminges ; Précis historique de cette principauté..... 127

X. De la ville de Saint-Bertrand ; antiquités gauloises et romaines dans les Hautes-Pyrénées..... 141

XI. Saint-Gaudens ; Montréjeau ; val d'Aran : sources souterraines de la Garonne dans la gorge d'Artigue-Telline..... 180

XII. Salubrité générale des Hautes-Pyrénées ; du crétinisme et des goîtres, dans certaines vallées 195

XIII. Vallée de Luchon : de Bagnères et de ses bains ; gorges supérieures de Lys et de la Pique ; hospice et port de Venasque ; Maladetta et son glacier..... 214

XIV. Vallée de Larboust ; lac de Séculéjo ; sa belle cascade ; lacs supérieurs ; port et glacier d'Oo..... 238

CINQUIÈME PARTIE.

Population ; agriculture ; haras ; industrie ; commerce ; mœurs et coutumes ; caractères méridionaux..... 249

CHAP. Ier. Population ancienne ; sa progression jusqu'à nos jours..... 251

Pages.

CHAP. II. Agriculture; proportion des terrains cultivés et non cultivés; bois et forêts; nature et valeur des terres; leur division et exploitation, cultures diverses et spéciales..... 265

III. Haras de Pau; dépôt d'étalons et d'élèves de Tarbes; courses royales à la Loubère. 294

IV. Industrie manufacturière des Hautes-Pyrénées. Règne minéral..... 313

V. Suite de l'industrie manufacturière. Marbres distingués des Hautes-Pyrénées.. 325

VI. *Idem.* Règne végétal; règne animal..... 346

VII. Commerce: flottage; navigation; canaux projetés; roulage; relations avec l'Espagne; foires et marchés..... 362

VIII. Mœurs et coutumes..... 373

IX. Suite des mœurs et coutumes..... 397

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME ET DERNIER.

PARIS, DE L'IMPRIMERIE D'A. ÉGRON.

ERRATA

DU TOME TROISIÈME.

Page 4, ligne 3, note; au lieu de 1765, 1766 ou 1767, *lisez* 1756 ou 1757.

79, 6; au lieu d'un point ? *mettez* un point !

164, dernière inscription; FAR, *lisez* FAB.

167, 10; les signes, *lisez* les sigles.

242, 20; de ce centre, *lisez* à ce centre.

255, 3; Capern, *lisez* Capvern.

255, 5; supprimez la virgule après environ.

266, 23; après malsain, *mettez* un ;

266, 25; ces forêts, *lisez* les forêts.

286, 19; M. de Poudeus, *lisez* de Poudens.

301, 19; cevaux, *lisez* chevaux.

353, 1; recherchée, *lisez* recherchés.

380, 9; vacité, *lisez* vivacité.

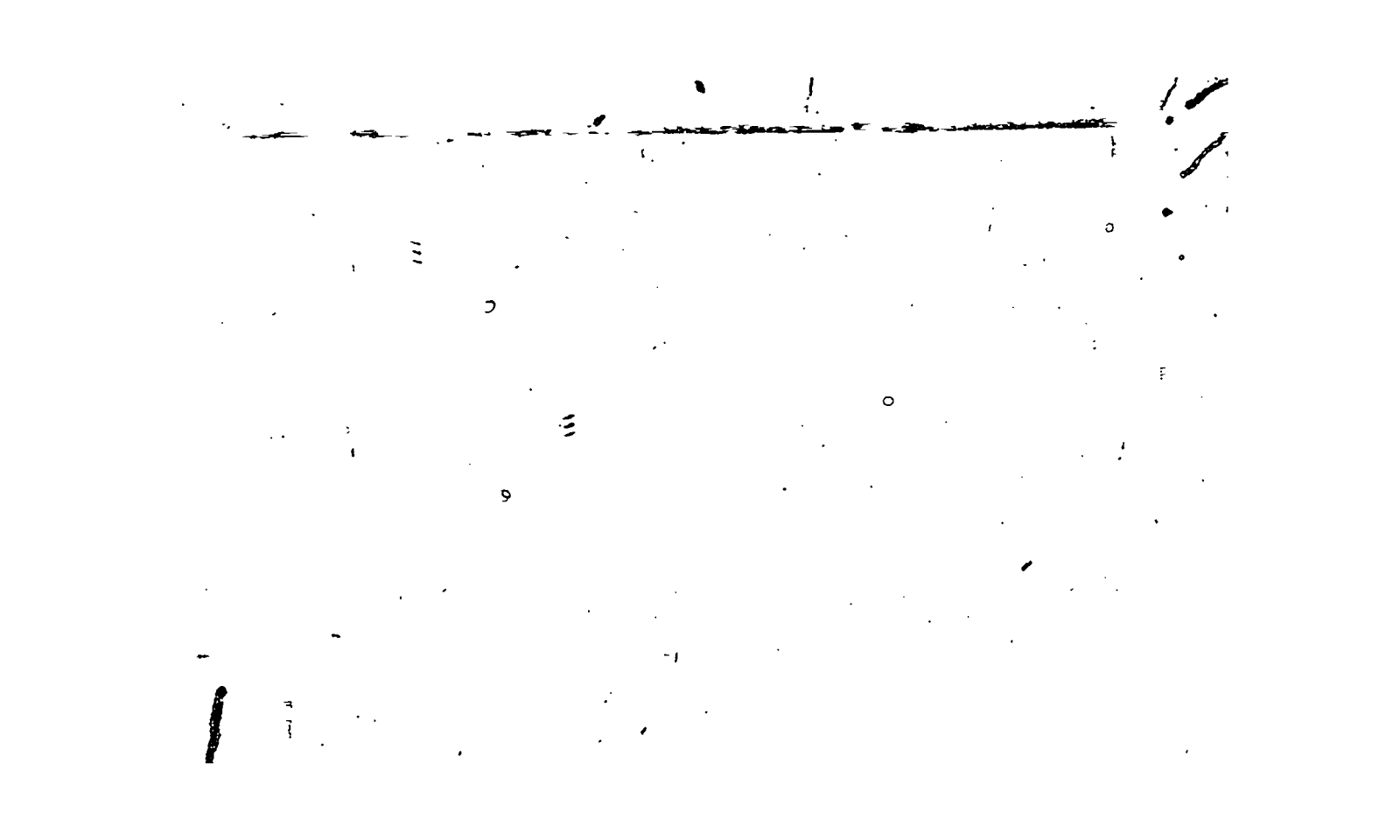

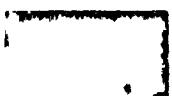

00083880

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016